

La néologie de l'adjectif en français actuel



WYDAWNICTWO
UNIWERSYTETU
ŁÓDZKIEGO

Alicja Kacprzak

La néologie de l'adjectif en français actuel

Alicja Kacprzak – Université de Łódź, Faculté de Philologie
Institut d'Études Romanes, 90-236 Łódź, ul. Pomorska 171/173

ÉVALUATION SCIENTIFIQUE

Krzysztof Bogacki

ÉDITEUR

Witold Szczęsny

MISE EN PAGE

Munda – Maciej Torz

RÉDACTEUR TECHNIQUE

Leonora Wojciechowska

COUVERTURE

Katarzyna Turkowska

Photo de la couverture : Anna Bobińska

Révision rédactionnelle effectuée en dehors des Presses Universitaires de Łódź

Le présent ouvrage a été élaboré dans le cadre du projet POLONIUM
PPN/BIL/2018/1/00183/U/00013

© Copyright by Alicja Kacprzak, Łódź 2019

© Copyright for this edition by Université de Łódź, Łódź 2019

Publication de Presses Universitaires de Łódź

1^{ère} édition. W.09297.19.0.M

Ark. wyd. 16,0 ; feuilles d'impr. 15,25

ISBN 978-83-8088-896-8

e-ISBN 978-83-8088-897-5

Presses Universitaires de Łódź

90-131 Łódź, ul. Lindleya 8

www.wydawnictwo.uni.lodz.pl

e-mail : ksiegarnia@uni.lodz.pl

tél. (42) 665 58 63

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	9
1. La néologie, le néologisme : entre l'idéologie et la linguistique.	9
2. L'adjectif et ses approches.	14
2.1. De l'évolution du concept de l'adjectif	14
2.2. De la réflexion actuelle sur les propriétés de l'adjectif.	16
3. Le corpus et la méthode de recherche.	19
I. RESSOURCES LEXICOGÉNIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE.	25
1. Les adjectifs dérivés	28
1.1. Les adjectifs déadjectivaux	28
1.1.1. Les adjectifs déadjectivaux préfixés.	28
1.1.2. Les adjectifs déadjectivaux suffixés	38
1.2. Les adjectifs dénominaux	41
1.2.1. Les adjectifs dénominaux suffixés	41
1.2.2. Les adjectifs dénominaux préfixés.	50
1.3. Les adjectifs déverbaux	55
Conclusion sur les adjectifs néologiques dérivés	57
2. Les adjectifs composés	58
2.1. Les adjectifs composés populaires	60
2.1.1. Les composés ADJ+ADJ (+ADJ...).	61
2.1.2. Les composés N+ADJ	66
2.1.3. Les composés ADJ+N	68
2.1.4. Les composés N+N (+N...)	69
2.1.5. Les composés V+N	71
2.1.6. Les composés ADV+ADJ	72
2.1.7. Les composés PRÉP+N (ou PRON)	74
2.1.8. Les composés sur une phrase	75
2.2. Les adjectifs composés savants	77
2.3. Les adjectifs composés hybrides	78
2.3.1. Les composés hybrides à élément grec	79
2.3.1.1. Les hybrides à élément grec postposé	79
2.3.1.2. Les hybrides à élément grec antéposé	83
2.3.2. Les composés hybrides à élément latin	89
2.3.2.1. Les hybrides à élément latin postposé.	89

2.3.2.2. Les hybrides à élément latin antéposé	90
2.3.3. Les composés hybrides à élément anglais ou autre	97
2.4. Les adjectifs composés par amalgame	99
2.4.1. Les adjectifs fractocomposés	100
2.4.2. Les adjectifs obtenus par la compocation	104
2.4.3. Les adjectifs mots-valises	106
2.5. Les adjectifs obtenus par déformation	108
Conclusion sur les adjectifs néologiques composés	110
3. Les adjectifs convertis	113
3.1. Les adjectifs convertis déverbaux	114
3.2. Les adjectifs convertis dénominaux	115
3.3. Les adjectifs convertis sur la base d'interjection	117
Conclusion sur les adjectifs néologiques convertis	119
4. Les adjectifs obtenus par le changement de sens	119
4.1. Les adjectifs obtenus par l'extension de sens	121
4.2. Les adjectifs obtenus par la métonymie	122
4.3. Les adjectifs obtenus par la métaphore	123
Conclusion sur les adjectifs obtenus par le changement de sens	123
5. Les adjectifs obtenus par la réduction de la forme	124
5.1. Les adjectifs obtenus par la troncation	124
5.2. Les adjectifs obtenus par la siglaison	125
Conclusion sur les adjectifs néologiques obtenus par la réduction de la forme	126
6. Les adjectifs empruntés	126
6.1. Les emprunts adjectivaux venant des adjectifs	129
6.2. Les emprunts adjectivaux venant des noms	131
6.3. Les emprunts adjectivaux venant des noms propres	132
6.4. Les emprunts adjectivaux venant des locutions figées	132
Conclusion sur les adjectifs néologiques empruntés	133
II. ASPECTS SÉMANTIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE	135
1. L'adjectif néologique et les modèles sémantiques exploités	136
1.1. Les adjectifs néologiques basés sur l'idée de contraste	136
1.1.1. L'évaluation axiologique (« contre » et « pour »)	136
1.1.1.1. Les caractéristiques « contre »	137
1.1.1.1.1. La valeur oppositive	137
1.1.1.1.2. La valeur antipodale	140

1.1.1.2. Les caractéristiques « pour »	142
1.1.2. L'évaluation temporelle (« avant » et « après »).....	144
1.1.2.1. Les caractéristiques en « avant »	145
1.1.2.1.1. Un repère temporel réel	145
1.1.2.1.2. Un repère temporel virtuel	146
1.1.2.2. Les caractéristiques en « après »	147
1.1.3. L'évaluation numérale (« pluriel » et « singulier »)....	148
1.1.3.1. Les caractéristiques en « pluriel »	149
1.1.3.2. Les caractéristiques en « singulier »	149
1.2. Les adjectifs néologiques basés sur l'idée d'intensité	150
1.2.1. L'hyperbolisation du sens des adjectifs néologiques	150
1.2.1.1. L'hyperbole « intensifiante »	151
1.2.1.2. L'hyperbole « superlativisante »	153
1.2.1.3. L'hyperbole « comparativisante »	155
1.2.2. La diminution du sens des adjectifs néologiques	155
1.3. Les adjectifs néologiques basés sur l'idée d'approximation.	157
Conclusion sur les modèles sémantiques exploités par l'adjectif néolo- gique.....	158
2. L'adjectif néologique et ses sous-catégories sémantiques	160
2.1. Les caractérisations qualifiantes de l'adjectif néologique.....	164
2.1.1. Les caractérisations qualifiantes neutres	165
2.1.2. Les caractérisations qualifiantes relativisées.....	169
2.1.3. Les caractérisations qualifiantes intensifiées.....	170
2.2. Les caractérisations relationnelles de l'adjectif néologique.....	171
2.2.1. Les caractérisations relationnelles non spécifiques.....	172
2.2.2. Les caractérisations relationnelles spécifiques.....	173
2.2.2.1. Les caractérisations visant un OBJET.....	173
2.2.2.2. Les caractérisations visant un AGENT.....	176
2.2.2.3. Les caractérisations visant le TEMPS.....	177
2.2.2.4. Les caractérisations visant le LIEU	178
2.3. Les caractérisations classifiantes des adjectifs néologiques.....	178
2.3.1. Les caractérisations classifiantes bi-valentes.....	179
2.3.2. Les caractérisations classifiantes poly-valentes	181
Conclusion sur les sous-catégories de l'adjectif	183
III. ASPECTS PRAGMATIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE	185
1. L'adjectif néologique et ses fonctions	185
1.1. Les adjectifs néologiques et la fonction de dénotation.....	187
1.2. Les adjectifs néologiques et la fonction d'émotivité	189
1.3. Les adjectifs néologiques et la fonction de divertissement	190
1.4. Les adjectifs néologiques et la fonction d'euphémisation	194

1.5. Les adjectifs néologiques et la fonction de marquage identitaire	195
1.6. Les adjectifs néologiques et la fonction de symboliser	196
1.7. Les adjectifs néologiques et la fonction d'autocréation	197
Conclusion sur les fonctions des adjectifs néologiques	198
2. L'adjectif néologique et la mise à distance du néologisme.	199
2.1. Les procédés typographiques de la mise à distance du néolo- gisme.	200
2.2. Les commentaires métadiscursifs de la mise à distance du néo- logisme.	203
Conclusion sur la mise à distance du néologisme	206
3. L'adjectif néologique en tant que mot témoin de la réalité actuelle ..	207
Conclusion sur l'adjectif néologique en tant que mot témoin	210
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	211
BIBLIOGRAPHIE	215
ANNEXES	225
Index des adjectifs néologiques	225
Tableau 14. Matrices lexicogéniques (Jean-François Sablayrolles)	237
RÉSUMÉ	239
STRESZCZENIE	241
SUMMARY	243

INTRODUCTION

1. La néologie, le néologisme : entre l'idéologie et la linguistique

La néologie du français, en tant que phénomène apparaissant dans l'usage des mots nouveaux, a souvent été appréhendée sous un angle idéologique ; la tradition est importante à ce sujet. En effet, elle remonte jusqu'à la Pléiade qui, tout en prônant l'enrichissement de la langue et en proposant des moyens, restait vigilante à ce que les inventions d'auteurs, y compris les emprunts qu'ils pouvaient faire à d'autres langues, se fassent de façon modérée, afin de ne pas choquer l'oreille. À « la modestie » dans ce domaine invitait notamment Du Bellay :

Ne crains doncques, poète futur, d'innover quelque terme en un long poëme, principalement, avecques modesties toutesfois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais : espérant que la postérité l'approuvera, comme celle qui donne foy aux choses douteuses, lumiere aux obscures, nouveauté aux antiques, usage aux non accoutumées, et douceur aux aspres et rudes.

(Du Bellay, 1549)

« Le jugement de l'oreille » fut compris par Malherbe à sa façon : à peine quelques décennies plus tard, il fait de l'épuration de la langue française l'œuvre de sa vie, en multipliant des commentaires critiques qui visent toute expressivité dans la poésie, dont aussi les moyens lexicaux proposés par la Pléiade (Bogacki & Blanco, 2014 : 173). Dans la lignée de Malherbe, Vaugelas s'efforce de codifier le bon usage du français dans ses *Remarques sur la langue françoise : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, son attitude envers les mots nouveaux ne laissant pas de doute, lorsqu'il les classe parmi les barbarismes dans le chapitre intitulé *Du barbarisme, premier vice contre la pureté* :

Pour les mots, on peut commettre un barbarisme en plusieurs façons, ou en disant (...), ou enfin un mot qui est encore si nouveau et si peu estably par l'usage qu'il passe pour barbarisme, à moins que d'estre adoucy par un s'il faut ainsi parler, si i'ose user de ce mot, ou quelque autre terme semblable.

(Vaugelas, 1647 : 568)

L'Académie Française qui à la même époque commence son activité, a pour but, entre autres, de créer un dictionnaire donnant des règles à la langue française afin de la rendre pure et éloquente. Son attitude face aux inventions lexicales correspond aux tendances puristes de l'époque. Si encore le *Dictionnaire de l'Académie Française* définit la néologie d'une manière à moitié positive, à moitié négative, en mettant en avant « ses principes, ses lois et ses abus »¹, sa façon de concevoir le néologisme comme « une affectation vicieuse »² est décidément négative. Même un siècle plus tard, *L'Encyclopédie* qui oppose cependant le néologisme à l'archaïsme, voit dans ce premier seulement une nécessité dont il ne faut pas abuser :

Le néologisme, envisagé comme le pendant de l'archaïsme, est une figure par laquelle on introduit un terme, un tour, ou une association de termes dont on n'a pas encore fait usage jusques-là ; ce qui ne doit se faire que par un principe réel ou très apparent de nécessité, & avec toute la retenue & la discrétion possibles. Rien ne seroit plus dangereux que de passer les bornes ; la figure est sur les frontières, pour ainsi dire, du vice, & ce vice même ne change pas de nom ; il n'y a que l'abus qui en fait la différence.

(*L'Encyclopédie*, 1765, vol. XI : 94)

Ainsi la réticence face au néologisme perdue, ce qui au 18^e siècle, avec l'éclosion de nomenclatures accompagnant l'évolution des sciences, entraîne des tentatives de contrôler les terminologies naissantes, que ce soit en botanique (von Linné), en chimie (Guyton de Morveau) ou en médecine (Boissier de Sauvage). De plus, les bouleversements sociaux de la fin du 18^e siècle, les changements économiques et politiques qui suivent au 19^e siècle donnent lieu aussi à l'apparition de très nombreux mots nouveaux, dont l'entrée dans des dictionnaires officiels ne devient pas pour autant plus rapide. Et pour cause, constate Arsène Darmesteter dans sa thèse, en reconnaissant cependant la nécessité de créer des mots nouveaux :

Jamais, cependant, le néologisme n'a été si envahissant et n'aurait dû, semble-t-il, produire une réaction plus énergique. Mais c'est que les conditions d'un siècle à l'autre ont changé ; une série de révolutions, dans l'ordre politique, industriel et social, en jetant dans la circulation une infinité d'objets nouveaux

¹ « La Néologie ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux, a ses principes, ses lois, ses abus. Un traité de Néologie bien fait, seroit un ouvrage excellent, & qui nous manque. » (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1672 : 205).

² « Ce mot se prend presque toujours en mauvaise part, & désigne une affectation vicieuse & fréquente en ce genre. » (*Dictionnaire de l'Académie Française*, 1672 : 205).

et d'idées nouvelles, et sans cesse renouvelées, a fait éclater, sans résistance possible, les barrières anciennes du lexique.

Ces objets nouveaux et ces idées nouvelles doivent nécessairement se faire un nom.

(Darmesteter, 1877 : 28–29)

Auprès des linguistes, l'attitude envers les innovations lexicales devient plus modérée au 19^e siècle, même si des voix critiques par rapport à tel ou autre cas précis s'élèvent de temps à autre. Le 20^e siècle, et en particulier sa seconde moitié, confronté à l'importance grandissante de l'anglo-américain dans le monde, voit naître au sein de la francophonie une nouvelle approche de la néologie et du néologisme. En effet, il s'agit de créer des organismes officiels chargés d'équiper le français en termes indigènes scientifiques, techniques, commerciaux etc., afin de rendre moins sensible l'influence anglophone. L'empreinte normative continue de ce fait en français, sans doute plus que dans d'autres langues, vu l'hégémonie traditionnelle de l'État-Nation centralisé, ayant depuis longtemps « imposé une politique linguistique uniformisatrice, inculqué une représentation élitiste et conservatrice de la langue nationale » (Siblot, 2000 : 160). Le point de vue idéologique sur la langue qui en découle et qui s'exprime entre autres par les formules si présentes dans l'esprit national de « mauvais français » et de « bon français », influe sans doute sur la façon dont cette langue est utilisée, surtout dans l'espace public.

Les restrictions concernant la norme du français, ce qu'elle admet et ce qu'elle n'admet pas, se rapportent dans une grande partie au lexique et surtout à des mots nouveaux dont l'usage incite parfois à des critiques des institutions de l'État, notamment l'Académie Française. Une activité de la néologie dirigée « dont le but est de répondre à des besoins dénominatifs nouveaux et croissants en évitant une influence trop grande de l'anglo-américain » relève de l'activité de la Délégation générale de la langue française et les néologismes qu'elle propose sont publiés dans le *Journal Officiel*. Loïc Dépecker dans son ouvrage *L'invention de la langue. Le choix des mots nouveaux* (2001) présente un récapitulatif des travaux des commissions ministérielles de terminologie (1970–1993) en montrant en quoi consiste cette sorte de laboratoire de néologismes.

Cela n'empêche pas la néologie spontanée du français qui est un produit de la communauté entière d'utilisateurs de cette langue (voire des communautés, compte tenu de l'implantation du français dans différents aires géographiques). À l'ère d'Internet, dont la technologie permet une multiplication des messages, la propagation des mots nouveaux, qu'ils soient inventés dans l'intention de dénoter ou dans celle de jouer, se fait à une vitesse inconnue avant. Ce médium, de par son caractère non hiérarchique voire égalitariste, n'a pas développé des instruments de contrôle de correction linguistique. Par conséquent, les seules limites de la néologie lexicale semblent s'instaurer entre ce qui est efficace, donc

compréhensible, et ce qui ne l'est pas, sans tenir compte de ce qui est correct ou non, de ce qui est conforme à la logique de la langue ou non. D'où Internet apparaît comme le lieu de la plus grande liberté néologique qui en plus ne connaît pas de contraintes matérielles en ce qui concerne la transmission d'innovations lexicales.

Entre ces deux extrémités, marquées d'un côté par les restrictions qu'impose la norme officielle et d'un autre par l'usage immodéré de la matière lexicale par les internautes, une place intermédiaire revient au langage des médias et en particulier à celui de la presse. En effet, différentes études consacrées à la circulation des néologismes en français (par exemple Kacprzak, 2018b ; Lazar, Napieralski, Sablayrolles, 2018) montrent clairement qu'Internet y est beaucoup plus réceptif que la presse qui semble obéir dans une large mesure à des règles du « bon français », mais qui, de par ses besoins accrus non seulement de dénommer les entités nouvelles, mais aussi d'attirer le lecteur et d'influencer ses choix, se voit dans l'obligation de recourir fréquemment à des instruments de créativité lexicale offerts par la néologie. Selon Bernard Quemada, les journalistes non seulement transmettent des mots nouveaux, mais souvent, au besoin, ils sont leur inventeurs (Quemada, 1971 : 142–143). La position modérée de la presse envers la néologie en fait à nos yeux un terrain privilégié pour l'étude des néologismes dont l'apparition répond essentiellement à l'impératif de représenter l'actualité, ceci en utilisant des moyens propres à l'époque, mais sans démesure stylistique caractérisant souvent la néologie littéraire, ainsi que la néologie « des particuliers », telle qu'on la connaît pour ce qui est des échanges non officiels, y compris dans Internet.

Si les innovations lexicales véhiculées par le discours de presse résultent surtout de la créativité des journalistes, souvent aussi elles sont dues à l'invention des hommes politiques, des artistes, des scientifiques et des gens moyens dont les paroles se trouvent relayées dans des commentaires, reportages ou articles. Il en résulte, certes, une sorte de mélange spécifique d'idiolectes, chacun avec sa propre inclination pour créer des mots nouveaux, vu que « tout le monde ne crée pas autant de néologismes, ni les mêmes, ni dans de mêmes situations énonciatives » (Jacquet-Pfau&Sablayrolles, 2016 : 16), mais qui correspond, selon nous, à « une créativité lexicale moyenne », représentative du français commun « de l'époque immédiatement contemporaine », comme la nomme Guilbert (1975 : 36). C'est cette approche de la néologie en tant que « possibilité de création de nouvelles unités lexicales, en vertu des règles de production incluses dans le système lexical » (Guilbert, 1975 : 31) qui semble le mieux adaptée pour rendre compte de la situation des néologismes au sein du corpus relevant du discours journalistique. Le terme « possibilité » semble constituer le mot-clé de cette définition, car l'implantation des mots nouveaux dans la langue, c'est-à-dire leur acceptation par les dictionnaires, ne constitue que l'étape qui suit leur apparition dans l'usage. Le moment de l'intégration

d'un néologisme dans des dictionnaires est certes très important, mais il ne faut pas oublier leur rôle de censeur, qui fait rectifier la spontanéité créative. Or c'est celle-là qui nous intéresse, en tant que source naturelle de néologismes.

Formulons enfin les traits définitoires du néologisme, considéré par la rhétorique comme une figure qui consiste dans « la création d'un mot nouveau, non répertorié dans le lexique officiel » (Robrieux, 2000 : 65). Or pour Guilbert il ne suffit pas qu'un mot soit produit pour qu'il mérite le statut de néologisme : il faut qu'il soit reçu par les destinataires et entré dans un certain lexique (Guilbert : 1975 : 44). Alain Rey aussi souligne un caractère socio-culturel du néologisme qui est reconnu comme tel toujours par la majorité des locuteurs (Rey, 1976 : 14). Un peu plus tôt Maurice Rheims propose de distinguer les néologismes des mots sauvages, autrement dits « préciosités » ou « curiosités du langage » qu'il recense dans son dictionnaire (1969). En revenant à la position de Guilbert, il n'y a pas de doute qu'un néologisme, comme chaque signe linguistique ne se réalise que quand il parvient à un destinataire. La condition d'« un certain lexique » mène par contre à une difficulté d'interprétation, sauf si l'on considère qu'il est question d'« un certain usage constant » (Guilbert : 1975 : 45), celui-ci étant distingué d'un usage normalisé de façon lexicographique.

Sans doute l'apparition de grands corpus lexicaux, capables de rendre compte des états du lexique à des intervalles bien plus courts qu'avant, a entraîné la modification de la manière dont les lexicologues perçoivent la nouveauté lexicale. C'est ainsi que Sablayrolles insiste sur les caractéristiques fonctionnelles des néologismes, consistant en ce qu'ils ont un statut et une distribution identiques par rapport à d'autres mots, sémantiques du fait de leur stabilité référentielle, cognitives enfin, en faisant appel à la mémoire au même titre que les unités déjà existantes (Sablayrolles, 2000 : 150). Cet ensemble de caractéristiques, dont surtout la première, semblent incontournables du moment où il est nécessaire de distinguer comme lexies néologiques non seulement des lexies simples, mais aussi complexes. Dans le cas de grands corpus électroniques, un critère important est constitué par la présence ou l'absence du mot dans les dictionnaires d'exclusion utilisés : l'unité qu'il n'a pas dans sa mémoire est pour lui une unité inconnue, donc censée être néologique. Cette conception du néologisme nous paraît cependant exagérée, vu d'un côté les imperfections possibles des dictionnaires d'exclusion, permettant de traiter comme néologiques par exemple les fautes de frappe. Par contre, les erreurs de langue dues à l'incompétence du locuteur, à force de se répandre dans l'usage, constituent aussi un type d'innovations lexicales, comme en témoignent de nombreux exemples dans l'histoire du français (comme *lierre* < anc. fr. *iere*), même si *infractus* remplaçant *infarctus* agace non seulement les puristes. Cependant, croyons-nous, dans leur grande majorité les néologismes en tant qu'émanation de la créativité lexicale des usagers de la langue sont créés consciemment, afin de remplir différentes fonctions, c'est pourquoi leur intentionnalité constitue, selon nous, leur autre trait particulièrement important.

2. L'adjectif et ses approches

2.1. De l'évolution du concept de l'adjectif

Maintes études sur l'adjectif soulignent un statut particulier de cette catégorie grammaticale, qui l'avait souvent fait traiter comme moins indépendante que celles du nom ou du verbe. Paolo Frassi le résume en ces mots :

Au fil des siècles, l'adjectif se trouve tirailé entre deux parties du discours : le verbe et le nom. L'histoire de l'adjectif n'est évidemment pas l'histoire d'une découverte mais plutôt l'histoire d'une lente émancipation de cette partie du discours.

(Frassi, 2018 : 20)

Le fait que l'adjectif dans les langues européennes ait la même flexion que le nom justifie en partie que jusqu'au 18^e siècle les grammairiens ne proposèrent pas de solutions valables pour établir une distinction nette entre les deux catégories. Dans certaines autres langues cette distinction n'est d'ailleurs pas possible : comme le rappelle Marek Gawelko, en turc la classe de *nomen* englobe le substantif et l'adjectif à la fois, alors qu'en japonais l'adjectif est traité dans la classe verbale (1977 : 8).

Dans son ouvrage de référence, consacré à la catégorie de l'adjectif, intitulé *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Jan Goes présente l'histoire de la réflexion sur l'adjectif, à commencer par Aristote qui distingue entre substance qui ne se soumet pas à la gradation et qualité qui s'y soumet et qui peut être attribuée à une substance, sans pouvoir la définir. Héritière de la tradition d'Aristote, la grammaire latine considère en plus que l'adjectif n'indique pas seulement la qualité, mais aussi la quantité ; toutefois, avec le substantif il fait partie de la classe supérieure, celle du nom. Au Moyen-Âge cette conception perdue, sauf qu'on attire l'attention sur la valeur référentielle manifestée d'une manière absolue dans le cas du nom substantif, mais par le biais d'une propriété du nom accompagné dans le cas de l'adjectif. Au 16^e siècle, des considérations syntaxiques sur l'adjectif prennent le pas sur cette perspective morphologique et ontologico-sémantique, quand on constate le manque d'autonomie dont l'adjectif souffre en discours. Encore au 17^e siècle, la théorie de Port-Royal (1676) entreprend une justification de l'appartenance de l'adjectif à la catégorie du nom, au sein de laquelle il exprime la manière des pensées, alors que le nom substantif signifie les objets des pensées, les deux étant liés par un rapport de connotation, c'est-à-dire de dépendance de l'adjectif par rapport au substantif. Un pas vers l'autonomisation de l'adjectif est marqué enfin au 18^e siècle, par l'abbé Girard qui décrit l'adjectif dans *Les vrais principes de la langue française* (1747) en lui consacrant un chapitre à part où il

insiste sur sa fonction de qualification, en distinguant en même temps ses quatre sous-ensembles : adjectifs nominaux, verbaux, numéraux et pronominaux. Du Marsais se situe dans la même ligne de pensée, en précisant dans *L'Encyclopédie* en quoi consiste la qualification attribuée par l'adjectif au substantif, mais ce n'est que Beauzé qui dans le Livre II de sa *Grammaire Générale* (1767) mène à bien la tâche de délimiter les deux catégories (Goes, 1999 : 12- 34). Frassi résume ainsi l'acquis de la pensée de Beauzé sur l'adjectif :

[...] deux propriétés caractérisent proprement l'adjectif : sa dépendance au nom et sa capacité de changer la « compréhension » du nom – à savoir son étendue référentielle. Cette deuxième propriété est propre à l'adjectif dit « physique », qui correspond *grosso modo* à ce qu'on appellerait aujourd'hui l'adjectif qualificatif.

(Frassi, 2018 : 23)

Les grammaires françaises qui ont suivi celle de Beauzé, à commencer par celle de Charles François Lhomond, ont tenu compte de cette distinction. L'abbé Lhomond, auteur du manuel *Éléments de la grammaire française* (1780), place l'adjectif parmi dix parties du discours (le participe constitue dans sa typologie une partie du discours autonome) et le définit comme suit :

L'ADJECTIF est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose, comme *bon père, bonne mère ; beau livre, belle image* ; ces mots, *bon, bonne, beau, belle*, sont des Adjectifs joints aux noms père, mère, etc.

On connoît qu'un mot est Adjectif, quand on peut y joindre le mot *personne* ou *chose* ; ainsi *habile, agréable*, sont des Adjectifs, parce qu'on peut dire *personne habile, chose agréable*.

(Lhomond, 1780 : 8)

Il est à noter cependant que le Chapitre III consacré à l'adjectif comporte aussi le paragraphe intitulé *Noms et adjectifs de nombre*, au sujet desquels l'auteur précise que ce sont ceux dont on se sert pour compter ; il les divise en ordinaux (*un, deux, trois...*) et cardinaux (*premier, deuxième, troisième...*) en y ajoutant « encore d'autres qui marquent les parties, comme la moitié, le tiers, le quart, etc., ainsi que ceux qui servent à multiplier comme le double, le triple etc. (Lhomond, 1780 : 12). Comme on voit, l'hésitation à séparer complètement l'adjectif du substantif laisse encore des traces dans cette grammaire qui, par ailleurs, s'intéresse très peu aux fonctions syntaxiques de l'adjectif. Celles-ci (attribut, épithète, épithète détachée) ne seront récupérées que par les grammaires du 20^e siècle (par exemple *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse à partir de 1936 ou la *Grammaire du français contemporain* de Jean Dubois *et al.*, 1964) qui modifieront et/ou précise-

ront des notions et des termes décrivant l'adjectif. Une restriction significative est apportée par le dernier ouvrage énuméré :

En règle générale, l'adjectif qualificatif [...] désigne une qualité attachée à une substance : il qualifie le substantif.

Toutefois, on remarque fréquemment, surtout dans l'usage contemporain que l'adjectif marque non pas une QUALITÉ, mais une RELATION : dans *une décision ministérielle, les vacances gouvernementales, une réunion estudiantine*, et même *le voyage parisien* ou – horreur ! *le roi norvégien*, on établit une relation entre les notions de décision et de ministre, ou bien de roi et de Norvège. [...]. De nombreux grammairiens protestent contre cet abus, que R. LE BIDOIS a baptisé l'« adjectivité ».

(Dubois, 1964 : 190)

Pour étonnante que soit cette remarque émotionnelle d'un linguiste (dans la II^e Partie du livre nous revenons à l'opinion de Halina Lewicka (1963) sur la réapparition en français des adjectifs de relation), elle permet de se rendre compte qu'encore vers la moitié du 20^e siècle la description de l'adjectif en tant que catégorie est loin d'être complète.

2.2. De la réflexion actuelle sur les propriétés de l'adjectif

La réflexion sur les propriétés de l'adjectif français a pris de l'ampleur aux 20^e et 21^e siècles, ceci sous différents angles, l'intérêt de la recherche ayant porté sur la structure morphologique, les caractéristiques sémantiques et le fonctionnement syntaxique de l'adjectif. Notons en premier lieu des travaux récents portant sur la typologie de l'adjectif parmi d'autres parties du discours, dont la contribution de Denis Creissels (2004), *La notion d'adjectif dans une perspective typologique*, qui propose de redéfinir les adjectifs selon un point de vue de la sillance de valeurs émanant de différentes catégories morphosyntaxiques.

Une approche sémantique de l'adjectif dans l'article de M. A. Borodina (1963), *L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire*, a donné comme résultat une liste des adjectifs primaires du français, cruciale pour bien des travaux postérieurs, relevant de positions scientifiques variées. Partant d'horizons différents, l'ouvrage de Soran Stati (1979), *La sémantique des adjectifs. Essai d'analyse componentielle*, approfondit la thématique du sens de l'adjectif, indépendamment de tout aspect syntaxique. Martin Riegel (1985) aborde l'adjectif essentiellement du point de vue sémantique en étudiant sa valeur d'attribut ; le même auteur analyse dans un travail postérieur les potentialités sémantiques et grammaticales de l'adjectif (Riegel, 2004).

La morphologie dérivationnelle de l'adjectif constitue un autre grand espace de recherche, surtout en ce qui concerne les adjectifs suffixés et les morphèmes

dérivatifs typiques. Pour ce qui est des suffixes adjectivaux vus dans leur ensemble, citons en premier lieu l'ouvrage de Marek Gawelko, *L'évolution des suffixes adjectivaux en français* (1977), présentant un panorama complet de la dérivation suffixale, ceci selon un point de vue évolutif, afin d'aboutir à discerner les catégories dérivatives de l'adjectif français. Krzysztof Bogacki (1983) à son tour, selon un point de vue synchronique, évoque des représentations sémantiques des suffixes adjectivaux. Plusieurs autres travaux ont au contraire ciblé certains suffixes d'une manière ponctuelle. Parmi eux, le suffixe *-esque*, sans doute à cause de sa spécificité morphologique et sémantique, a plusieurs fois attiré l'intérêt de chercheurs, à commencer par les articles de Jean Marouzeau (1958) et Jean Giraud (1962), puis de Wiecher Zwanenburg (1975) et enfin d'Agnès Mélis-Puchulu (1993) qui constate un sens compositionnel prédictible des adjectifs en *-esque*, permettant d'expliquer leurs propriétés syntaxiques et sémiotiques particulières. Inge Bartning et Michèle Noailly (1995) reviennent aussi sur la question de ce morphème en indiquant des traits essentiels, dont le sens humoristique qui s'ajoute à celui de démesure reconnu par les auteurs antérieurs. Serge Meleuc à son tour concentre sa recherche sur le suffixe adjectival *-able* face à des verbes transitifs (Meleuc, 1990). Le suffixe *-ble* a intéressé aussi Danielle Leeman et Jean-Claude Anscombe (1994), dont l'étude a donné lieu à une observation judicieuse, selon laquelle l'analyse de la dérivation de ces adjectifs permet de découvrir des relations complexes entre leur morphologie, leur syntaxe et leur sémantique.

L'idée de l'inséparabilité des faits sémantiques et syntaxiques dans l'analyse de l'adjectif (et non seulement) trouve sa confirmation auprès d'autres chercheurs. Michèle Noailly (1999) notamment, qui dans son livre *L'adjectif en français* s'intéresse essentiellement aux fonctions syntaxiques de l'adjectif, reconnaît qu'il n'est pas possible de les instaurer et de les interpréter en faisant abstraction de ses propriétés sémantiques. C'est d'autant plus vrai qu'il n'est pas seulement question de la façon dont l'adjectif fonctionne comme attribut, épithète ou apposition, ou dont il passe dans la catégorie de l'adverbe ou du nom, mais aussi du marquage de l'intensité et de la comparaison qu'il opère. Dans ce dernier cas, il est bien évident que les deux valeurs en question peuvent être exprimées par des moyens morphologiques et syntaxiques, ce que confirme l'article de Jacqueline Giry-Schneider (2005) *Les adjectifs intensifs. Syntaxe et sémantique* et plus tard, du même auteur (2011), *L'expression de la quantité approximative en français. Les adjectifs de quantité (ou comment un salaire peut être confortable ou ridicule)*.

Le principe de recherche réunissant les positions sémantiques et syntaxiques acquiert de l'importance surtout en ce qui concerne la typologie d'adjectifs. Les travaux comme *L'expression des rapports de déterminé à déterminant (adjectifs de relation)* d'Angelica Kalik (1967), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français* (1980) d'Inge Bartning, *Du relationnel au qualificatif : flux et reflux* d'Inge Bartning et de Michèle Noailly (1993),

Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif de Martin Riegel (1993), *Adjectifs qualificatif et adjectifs relationnels : étude sémantique et approche pragmatique* de Nuria Rodríguez Pedreira (2000), *Les adjectifs de relation employés attributivement* de Małgorzata Nowakowska (2004) et *Les adjectifs jamais attribués* de Sébastien Marengo (2011) ont apporté des données morphologiques, sémantiques et syntaxiques permettant de préciser de manière rigoureuse la distinction marquée déjà par Bally (1928) entre les valeurs qualifiantes et les valeurs relationnelles, ce à quoi ont été ajoutées aussi des valeurs classifiantes de l'adjectif.

Il est significatif que les études consacrées à l'adjectif relèvent de différentes théories linguistiques, ce qui confirme, à nos yeux, l'universalité des questions que suscite cette catégorie. Gaston Gross fonde notamment sa *Typologie des adjectivaux* (1991) sur la théorie lexicale-grammaire, visant par ailleurs le but du traitement automatique des langues naturelles. Cette recherche l'amène à des résultats particuliers mais non moins valables en ce qui concerne l'établissement des classes d'adjectif, exposés dans l'article sous le titre *Un dictionnaire électronique des adjectifs du français* (2005), révélateur à ce sujet. La contribution d'Anne Monceaux, *Adjectifs de relation, complémentation et sous-classification* (1997) se situe aussi au sein de l'approche visant la description syntaxique des adjectifs pour les traitements informatiques.

À son tour Nowakowska (2004) dans sa description de l'adjectif relationnel en tant qu'attribut a recours à l'appareil de la théorie prédicativo-argumentale, ce qui lui a permis de proposer des éclaircissements importants sur son fonctionnement. Jan Goes (2000) dans son étude à la fois syntaxique, morphologique et sémantique présente par contre une vision globale de la catégorie de l'adjectif en adoptant pour cela la perspective de la théorie du prototype. Cette approche acceptant l'idée de transitions intercatégorielles l'amène à établir un nombre de caractéristiques saillantes de cette partie du discours, « insaisissable » au départ. La sémantique du prototype est à la base aussi des travaux de Michel Roché, dont l'article *Comment les adjectifs sont sémantiquement construits* (2006), dans lequel l'auteur dresse une typologie originale des adjectifs relationnels parmi d'autres classes adjectivales. Citons enfin l'ouvrage intéressant, *L'adjectif et sa définition lexicographique*, de Paolo Frassi (2018), qui apporte une proposition de normalisation de la définition lexicographique de l'adjectif, en se basant sur la théorie de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, branche lexicale de la Théorie Sens-Texte de Mel'čuk, ses principes de paraphrasage, sa notion de dérivation sémantique et de fonction lexicale. La synthèse qui résulte de cette recherche permet de constater dans quelle mesure la définition lexicographique de l'adjectif confirme les propriétés sémantiques et syntaxiques de cette partie du discours.

Parmi cette richesse de travaux visant la description de l'adjectif dont nous n'avons présenté que ceux qui nous semblent particulièrement significatifs, force

est de constater l'absence d'études au sujet des tendances évolutives de cette catégorie en français, à part l'article mentionné plus haut de Halina Lewicka (1963), crucial dans la discussion sur la vitalité de la dérivation adjectivale au milieu du 20^e siècle. Par notre ouvrage, nous nous proposons de compléter l'image de la créativité adjectivale en français à l'époque actuelle et par cela de rendre compte de la dynamique de cette catégorie au début du III^e millénaire³.

3. Le corpus et la méthode de recherche

Le corpus d'adjectifs néologiques que nous soumettons à l'étude dans le présent ouvrage provient de deux sources de données numérisées⁴. La première est constituée par la base de données élaborée au sein du projet *Le Logoscope*⁵, du laboratoire LiLPa de l'Université de Strasbourg. Comme l'annoncent les responsables du projet, *Le Logoscope*, développé depuis 2012, est « un outil d'observation linguistique semi-automatisé qui scrute les sites internet de la presse francophone à la recherche de néologismes »⁶. Précisons qu'il s'agit des néologismes relevant de la langue commune ou courante, c'est-à-dire de celle « qui se démarque des langues scientifiques ou techniques » (Dubois, 1994 : 93). Il est ainsi question des mots nouveaux qui apparaissent dans les médias destinés à une communauté d'usagers des médias la plus générale (sont pris en considération *Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *La Croix*, *Les Échos*, *La Tribune*, *L'Équipe*, *La Recherche*, *Le Huffington Post*, *60 Millions de Consommateurs*, *Sciences & Vie*), en excluant ceux qui relèvent de différentes terminologies spécialisées (sciences, techniques, métiers etc.), ainsi que ceux qui apparaissent comme des innovations de type littéraire (poésie, littérature fantastique etc.). La deuxième source exploitée est constituée par la base de données résultant du projet *Néoveille*⁷, développé depuis 2015, regroupant plusieurs laboratoires de Sorbonne-Paris-Cité, ainsi que des collaborateurs étrangers, dont l'auteur du présent ouvrage. Ce projet consiste en une veille et un suivi des néologismes à partir de corpus contemporain de très grande taille, qui est composé de 242 sources de presse récupérées deux fois par jour sur leurs sites internet dans sept langues, parmi lesquelles, pour les besoins de cette recherche, nous ne retenons que le français.

³ Dans un article récent nous même évoquons brièvement des tendances lexicogéniques de l'adjectif néologique en français contemporain (Kacprzak, 2018a).

⁴ Les avantages de l'usage des corpus de grande taille pour la recherche en linguistique (et en particulier en morphologie) sont mis en exergue notamment par Fradin *et al.* (2008).

⁵ Sur le fonctionnement de cette plateforme cf. Gérard *et al.* (2017).

⁶ <http://lilpa.unistra.fr/fdt/projets/projets-en-cours/logoscope>, consulté le 10.04.2018

⁷ <http://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html>

Les deux ensembles de néologismes sont obtenus, *grosso modo*, par la même méthodologie. En effet, le repérage automatique des néologismes formels dans les articles de presse stockés est possible grâce à l'application de la méthode de « dictionnaire de référence ou d'exclusion »⁸. Cette ressource lexicographique, « beaucoup plus complexe à mettre en œuvre qu'il n'y paraît », comme l'indique à juste titre Emmanuel Cartier (2006 : 116), est construite sur la base de dictionnaires contenant des unités lexicales déjà attestées dans le lexique d'une langue, à l'appui de différents filtres mis en place qui permettent notamment d'écarter du corpus des noms propres ou des erreurs typographiques. Notons ici que cette méthode, si parfaite soit-elle, n'englobe pas, donc « ne connaît pas » tous les mots de la langue, notamment des mots très rares et des variantes sociolectales. Ainsi, peut-il indiquer comme néologiques des unités de ce type, alors qu'en réalité elles sont attestées comme très rares, donc il ne s'agit pas de mots nouveaux. Citons comme exemple l'adjectif *mochard* qui est noté comme argotique par le *TLFi*⁹ où il n'apparaît que parmi les remarques relatives à son mot de base, l'adjectif *moche*. Il en est de même pour le terme *normalisatrice* présent dans le *TLFi* qui précise cependant qu'il est question d'un hapax (dans ses archives), attesté en 1942¹⁰. D'autre part, c'est aussi l'orthographe de certaines unités qui a posé des problèmes, notamment en ce qui concerne la graphie avec ou sans trait d'union des mots préfixés ou composés. Ainsi, les adjectifs indiqués comme néologiques par des logiciels de *Néoveille* et *Logoscope*, comme *pré-biotique*, *pré-cubiste*, *pré-cancéreux*, *pré-élémentaire*, *pré-keynésienne* (18 au total) sont bel et bien attestés par le *TLFi* avec la graphie conjointe, à savoir : *prébiotique*, *précubiste*, *précancéreux*, *préélémentaire*, *prékeynésienne* etc. Vu que, dans ce cas, la seule différence est d'ordre graphique, nous avons écarté ces mots de la liste des adjectifs néologiques. Il a fallu aussi en écarter les adjectifs écrits d'une manière spécifique, découlant des besoins expressifs, comme *dé-mis-sion-naire* dans une citation rendant compte de la façon selon laquelle la personne citée prononçait le mot, en détachant les syllabes.

Un autre type de difficulté est apparu dans le cas de l'adjectif *pyladéan* figurant sur la liste de *Néoveille*. Cette lexie qui vient du nom propre mythologique, Pylade, symbolisant une amitié fidèle (d'où le syntagme *l'amitié pyladéenne*) est en effet absent dans les dictionnaires contemporains et méconnu aussi par le *Dictionnaire de l'Académie Française* et le *Dictionnaire de Trévoux*. Pourtant, le

⁸ Pour les détails de la méthode du dictionnaire de référence ou d'exclusion voir : Cartier E. (2016). « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica* 10, p. 101–131.

⁹ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?18;s=4278217620;b=3;r=1;nat=;i=1>. Le *TLFi* a été consulté plusieurs fois lors de l'élaboration du présent ouvrage. Tous les renvois à cette source qui suivent, notés en bas de page, sont datés entre octobre 2018 et mai 2019.

¹⁰ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=4278217620>

mot avait été attesté dans *Les Épithètes* de Maurice de La Porte (1571)¹¹, d'où il a été repris et cité par Jean-Pruvost dans sa rubrique *Mot mon ami* dans *La Croix* du 14.11.2017. L'emploi autonymique du mot en question dans le journal n'a pas pu être évidemment reconnu comme tel par le logiciel de la plateforme *Néoveille*, d'où son apparition erronée sur la liste de néologismes repérés par cette plateforme.

Mises à part les difficultés liées à des « faux néologismes » (mal reconnus comme tels par le dictionnaire de référence), le repérage automatique ne donne que des néologismes « candidats » qui sont ensuite soumis aux experts dont le rôle est de valider ou d'invalider la reconnaissance automatique. Ainsi, peuvent être rejetés par exemple des non-mots, des fautes d'orthographe, ou bien des formes fléchies que le dictionnaire d'exclusion n'a pas reconnues, ou encore des noms propres ne figurant pas dans les filtres appliqués. La validation consiste par contre à décrire l'unité retenue du point de vue de différents paramètres, pas tout à fait identiques dans les deux bases. Ainsi, *Le Logoscope* présente des néologismes par ordre alphabétique, mais aussi selon la catégorie grammaticale, la fréquence, la chronologie, le journal dont ils proviennent, le thème dont ils relèvent, ainsi que la position (initiale, médiale, finale) à laquelle ils apparaissent dans le texte. Les mêmes informations sont fournies par *Néoveille* (sauf le thème dont relèvent les néologismes), mais l'accent est mis en plus sur la catégorie sémantique de la lexie, ainsi que sur son mot de base et sa configuration morphologique.

Dans le cas de *Néoveille*, le repérage de néologismes effectué entre 2015 et 2017, sur un total de plus de 92 millions de mots, a relevé 35 000 néologismes candidats, dont 22 475 ont été validés comme néologismes (Cartier, 2017 : 9). Quant au *Logoscope*, le repérage de néologismes à partir de 2014 jusqu'en août 2018 a donné le résultat de 1493 unités. La différence qui sépare le nombre d'innovations relevées dans les deux projets résulte de démarches différentes qui ont été adoptées. En effet, les chercheurs de *Néoveille* considèrent comme néologisme « toute innovation lexicale (ici de forme) dès sa première apparition » (Cartier, 2018 : 19). Qui plus est, ils considèrent aussi comme néologique toute forme morphologique n'ayant pas d'attestation avant les années 2010, vérifiée sur Google Ngram. Au contraire, *Le Logoscope* ne retient que « les mots nouveaux qui sont utilisés au moins deux fois, dans des contextes différents (journaux différents), dans les 6 mois suivant la première occurrence du mot ». Par conséquent, *Le Logoscope*, dont la méthode de collecter les néologismes s'avère plus restrictive, ne prend pas en compte « les mots nouveaux présents dans un seul texte ou ceux qui sont réutilisés par un même auteur »¹². Il faut souligner cependant que les hapax ne disparaissent pas totalement de la recherche et restent groupés dans

¹¹ <http://www.preambule.net/epithetes/p/pylade.html>, consulté le 1.10.2018

¹² http://logoscope.unistra.fr/definition_neologisme.html, consulté le 10.04.2018

une archive séparée qui en contient 7480, repérés entre 2014 et 2016. Ainsi, la totalité des innovations lexicales collectées par *Le Logoscope* revient à 8973.

Ces deux méthodes, tout en présentant des qualités infaillibles en ce qui concerne la collecte de mots nouveaux, nécessitent cependant quelques critiques : en effet, *Le Logoscope*, qui n'accepte pas les hapax sur sa liste principale de néologismes, en manque peut-être certains qui peuvent figurer dans d'autres sources auxquelles son moteur de recherche n'a pas accès. Par contre *Néoveille* reste sans doute trop « réceptif » à des formes morphologiques qui ne sont que rarement néologiques par rapport à la forme générique. Si *enceint* au masculin constitue une unité néologique, il n'en est pas de même pour le féminin et le pluriel de l'adjectif comme *macronien*, dont les emplois fléchis, *macronienne*, *macroniens*, *macroniennes*, ont la même compatibilité syntaxique que la forme générique, mais qui figurent séparément sur la liste de néologismes dans *Néoveille*.

Parmi ces deux conceptions du néologisme, pour les besoins de notre étude, nous retenons celle qui est moins restrictive, mais en y apportant quelques modifications. Puisque notre but est de rendre compte des tendances actuelles de la néologie adjectivale en français, telle qu'elle est admise par la presse francophone (traditionnellement assez normative du point de vue de la langue), nous croyons licite de prendre en considération tous les adjectifs qui apparaissent dans le discours de presse, y compris celles qui n'y sont apparus qu'une fois. En effet, ce qui nous intéresse, c'est l'acte de l'innovation lexicale, ce fait de parole accompli par le locuteur d'une langue pour un besoin préconçu (Gérard, 2017 : 367), même ponctuel et unique (ce dont on ne peut jamais être sûr). L'adoption d'un mot nouveau dans le système lexical est déjà un fait de langue laquelle intègre certains néologismes et en rejette d'autres pour des raisons souvent indéfinies. Or, dans le présent ouvrage, nous voulons nous concentrer sur les mécanismes de création des adjectifs nouveaux, aussi bien du point de vue formel que sémantique, pour rendre compte de l'orientation vers laquelle tend cette catégorie grammaticale en français actuel.

En construisant notre corpus, afin d'obtenir un panorama aussi large que possible de l'adjectif néologique en français actuel, nous y avons inclus trois ensembles d'adjectifs recueillis au sein des observatoires *Néoveille* et *Le Logoscope* :

- 1) les unités adjectivales validées comme néologiques au sein de *Néoveille*, dont nous avons exclu cependant les formes flexionnelles qui doubleraient la forme générique (456) ;
- 2) les unités adjectivales validées comme néologiques, figurant sur la liste principale du *Logoscope* (380) ;
- 3) les adjectifs repérés comme nouveaux, mais appartenant à l'archive d'hapax du *Logoscope* (1768).

Soulignons que la procédure de composition du corpus n'a pas été strictement automatique, d'abord du fait de devoir écarter les « faux néologismes », même si leur nombre n'a pas été important. Qui plus est, même si les fonctionna-

lités de deux observatoires permettent de distinguer les adjectifs parmi d'autres parties du discours, plus d'une fois, parmi les unités classifiées comme adjectifs, il s'est posé la nécessité de vérifier le classement déjà adopté, parfois discutable. Notons par exemple, dans *Le Logoscope* (liste d'hapax) le cas du mot *strozzapreti*. Relevé le 26.02.2016 dans un article du *Figaro* où il est question de « *déguster salade d'artichauts poivrade, mozzarella panée, escalope de veau milanese, en cornet grillé, linguine alle vongole ou **strozzapreti** à la saucisse artisanale, crème de truffe et grana* » il est classé comme adjectif, alors que son emploi est purement nominal. Cependant les erreurs de ce type ne sont pas nombreuses : ayant vérifié tous les mots classés comme adjectifs nouveaux sur les trois listes citées ci-dessus, au nombre de 2604, nous en avons supprimé 32 dont le classement grammatical s'était avéré erroné. En définitive, nous obtenons 2572 unités adjectivales que nous avons soumises à la seconde vérification, afin d'homogénéiser la liste ainsi obtenue. Cette relecture a permis d'en supprimer 113 autres unités :

- en premier lieu celles qui constituaient des formes flexionnelles des mêmes adjectifs, se trouvant soit dans *Le Logoscope* soit dans *Néoveille* (par exemple le pluriel masculin *wojtyliens* du *Logoscope* par rapport au singulier masculin *wojtylien* de *Néoveille*, ou bien le féminin singulier *ultra-pentue* dans *Néoveille* par rapport au masculin singulier *ultra-pentue* dans *Le Logoscope*) ;

- en deuxième lieu celles qui constituaient des formes flexionnelles, indiquées sur le modèle de l'écriture inclusive (par exemple *enclin-e-s*, *américain-e-s*, *fier-e-s*), qui sont automatiquement reconnues comme des mots nouveaux ;

- en troisième lieu celles dont la « nouveauté » se manifestait par une graphie spécifique, consistant uniquement dans la répétition d'une voyelle, afin d'obtenir une valeur expressive particulière (par exemple *baad*, *gooood*) ;

- en quatrième lieu celles, identiques, qui figuraient aussi bien dans *Le Logoscope* que dans *Néoveille* (par exemple *zuckerbergien*), dont le nombre n'était pas d'ailleurs élevé, contrairement à notre attente. En effet, deux facteurs ont fait que le répertoire de néologismes trouvés grâce aux deux observatoires ne sont pas identiques : d'abord, les titres de presse dépouillés par l'un et l'autre ne coïncident que partiellement (*Néoveille* soumet notamment à la recherche la presse sportive et féminine, ce qui n'est pas le cas du *Logoscope*) ; ensuite, les dates de la requête ne se recouvrent que partiellement, comme nous l'avons indiqué ci-dessus.

Les deux dernières opérations nous ont permis d'obtenir une liste définitive de 2459 unités adjectivales néologiques qui constituent un corpus pour les analyses qui vont suivre. Celles-ci auront un caractère qualitatif et descriptif, même si nous nous réservons le droit d'indiquer, au besoin, des chiffres représentant le nombre d'adjectifs appartenant à des catégories qui vont être distinguées tour à tour. Ainsi, cette étude fera abstraction de la fréquence des unités retenues dans les corpus de presse de *Néoveille* et du *Logoscope*. Elle est bien différente selon le cas : par exemple l'adjectif *expulsable* est noté dans le corpus *Néoveille* 5394 fois, *performable* 5391 fois, *tweeté* 3549 fois, alors qu'*écotouristique* 39 fois,

marathonesque 14 fois, *bio-bobo* 4 fois et *cuirophile* (et beaucoup d'autres) 1 seule fois. Les statistiques d'emploi sont aussi indiquées par *Le Logoscope* : à titre d'exemple citons l'adjectif *anti-daech* avec 96 apparitions ou *afro-féministe* avec 4 apparitions dans le corpus, sans oublier l'archive hapax qui contient les mots qui ne sont notés dans le corpus qu'une seule fois (même s'ils apparaissent plusieurs fois dans le même article de presse). Il est évident qu'en linguistique le critère quantitatif est souvent incontournable, par exemple pour rendre compte de l'ampleur de différents phénomènes langagiers dans le discours, pris en compte au sein de la lexicométrie. Ce critère semble cependant moins nécessaire dans les études de la néologie vue comme un phénomène de l'apparition de mots nouveaux, comme une potentialité de leur création. De ce point de vue, la récurrence des unités néologiques, c'est-à-dire leur réemploi en discours est presque insignifiant en comparaison de la possibilité de les créer au moyen de matrices de formation dont dispose la langue. C'est pour cette raison que l'aspect quantitatif, et en particulier la fréquence des unités lexicales retenues ne nous intéressera que d'une manière secondaire. Essentielle dans cette recherche sera par contre l'étude qualitative, qui consistera en une description aussi détaillée que possible des unités du corpus, avec, comme perspective principale, leur caractère néologique par rapport à l'ensemble du vocabulaire français.

Notre démarche comportera trois étapes essentielles qui constitueront les dominantes de chacune des parties du présent volume :

- la première consistera en analyse des ressources lexicogéniques des adjectifs néologiques du corpus, en prenant en compte des matrices internes et externes dont ils résultent ;
- la deuxième constituera une approche sémantique des adjectifs néologiques, en présentant les modèles sémantiques propulsant leur créativité, ainsi que les sous-catégories adjectivales privilégiées par la néologie ;
- la troisième abordera des aspects pragmatiques de la néologie adjectivale, sous l'angle de l'intention communicative des énonciateurs responsables de la création et/ou de l'utilisation des adjectifs nouveaux.

I. RESSOURCES LEXICOGÉNIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE

Cette partie est consacrée à la présentation des ressources lexicogéniques des adjectifs néologiques du corpus étudié. Parmi différentes études abordant la problématique de l'apparition des mots et expressions en français, plusieurs ont proposé leur typologie des procédés fondateurs de la néologie. Sans évoquer ici ces classements connus en lexicologie française (leur panorama exhaustif a été présenté par Jean-François Sablayrolles dans son article « Néologismes : une typologie des typologies », *Cahiers du CIEL*, 1997), rappelons-en trois parmi les plus récents. Ainsi, Pierre Guiraud a avancé l'idée de distinguer quatre classes de néologismes : onomatopéiques, morphologiques, sémantiques et allogéniques (Guiraud, 1967 : 24), avec plusieurs sous-classes englobant des modèles plus spécifiques. Louis Guilbert (1975 : 59) à son tour propose quatre formes de néologie qui ne rejoignent les classes de Guiraud que sur le nombre, mais en diffèrent en ce qui concerne la répartition des néologismes. Pour Guilbert il est ainsi question de la néologie phonologique (elle consiste dans la formation de la substance du signifiant et dans sa transcription), de la néologie syntagmatique (qui englobe tous les modes de formation qui s'appuient sur la combinaisons d'éléments différents), de la néologie sémantique (qui consiste dans le changement de sens sans apparition d'une forme nouvelle) et de la néologie d'emprunt (qui englobe toutes les variantes d'emprunt lexical). Nous tenons à insister sur le fait que ces deux typologies ne s'arrêtent pas sur une dichotomie de procédés, si typique des classements antérieurs, entre la néologie de forme et de sens, qui délaissait l'emprunt à la marge des procédures d'enrichissement lexical. Ce n'est qu'à partir de Guiraud et de Guilbert que l'emprunt est pour ainsi dire réhabilité pour prendre la place parmi d'autres instruments de la créativité lexicale, chacun démontrant sa spécificité par rapport à tous les autres.

Tel est le point de vue aussi de Sablayrolles dont la vision des classes lexicogéniques apparaît comme de loin la plus complète (Sablayrolles, 2000). En apportant des modifications au classement des néologismes proposé par Jean Tournier (1991) pour la langue anglaise, il élabore le modèle de matrices lexicogéniques, parmi lesquelles figurent d'un côté la matrice externe englobant l'emprunt, de l'autre – les matrices dites internes. Hiérarchisées en plusieurs sous-catégories, elles comportent non seulement les procédés de formation

discernés depuis longtemps, comme la suffixation, la préfixation, la composition, l'abréviation etc., mais aussi des procédés nouvellement apparus et décrits, comme compocotation, fractocomposition, déformation etc. « Cette grille, écrit Sablayrolles ailleurs, a permis à l'auteur de ces lignes de classer ses trouvailles néologiques le plus efficacement possible » (Sablayrolles, 2017 : 34). En effet, chaque époque semble inventer ou favoriser ses procédures de création lexicale, selon les besoins du moment. Le développement des sciences au 18^e et 19^e siècle a occasionné par exemple la formation de milliers de mots savants construits d'éléments grecs et latins, le 20^e siècle apporte entre autres l'éclosion des sigles, souvent d'origine anglaise, tout comme l'emprunt de plus en plus massif à cette langue. L'élaboration de nouvelles classes lexicogéniques s'avère donc comme une nécessité incontournable, tout comme leur application pour analyser les néologismes récents.

C'est la raison pour laquelle dans notre analyse des adjectifs néologiques, seront pris en compte les procédés d'enrichissement lexical figurant dans les matrices lexicogéniques de Sablayrolles, selon leur version de 2017 (cf. TABLEAU 14 de l'Annexe).

En adoptant la typologie des procédés lexicogéniques élaborée par Sablayrolles, nous en proposons cependant des modifications qui se sont avérées nécessaires, vu la spécificité de la catégorie étudiée et du corpus pris en compte.

TABLEAU 1

Tableau synthétique des procédés lexicogéniques de l'adjectif néologique

Procédés lexicogéniques				Exemples	
Matrices internes	Morpho-sémantiques	Construction	Affixation	préfixation	<i>archi-précaire</i>
				suffixation	<i>uberisque</i>
			Composition	populaire	<i>ikea-compatible</i>
				savante	<i>pathophile</i>
				hybride	<i>francophobe</i>
			Composition par amalgame	fracto-composition	<i>écoconditionné</i>
		compocotation		<i>matoumatique</i>	
		mot-valisation		<i>sextrémiste</i>	
		Déformation	déformation	<i>nain-croyable</i>	
			paronymie	<i>pondateur</i>	

Procédés lexicogéniques				Exemples
Matrices internes	Syntactico-sémantiques	Changement de fonction	conversion	<i>salafisant</i>
		Changement de sens	extension de sens	<i>super-vitaminé</i> (pour : un compte tweeter)
			métonymie	<i>pops</i> (pour : couleurs)
			métaphore	<i>nues</i> (pour : lèvres)
	Morphologiques	Réduction de la forme	troncation	<i>dicapé</i>
			siglaison	<i>ppcqa</i>
Matrice externe	Emprunt			<i>tachinomi,</i> <i>pinstripe,</i> <i>hygge</i>

Notre présentation des procédés lexicogéniques dont résultent les adjectifs néologiques faisant partie du corpus rassemblé suivra la grille ci-dessus.

- Au niveau des matrices internes morpho-sémantiques par construction seront ainsi analysés les adjectifs dérivés par la préfixation et par la suffixation ; les adjectifs composés : populaires, savants et hybrides ; les adjectifs composés par amalgame : fractocomposés, obtenus par la compositation et mots-valises.

- Au niveau des matrices internes morpho-sémantiques par imitation et déformation seront analysés les adjectifs obtenus par l'onomatopée et par la paronymie.

- Au niveau des matrices internes syntactico-sémantiques avec un changement de fonction seront analysés les adjectifs convertis.

- Au niveau des matrices internes syntactico-sémantiques avec un changement de sens seront analysés les cas d'extension de sens, de la métonymie et de la métaphore.

- Au niveau des matrices internes morphologiques seront analysés les adjectifs obtenus par la réduction de la forme, en particulier les cas de la troncation et de la siglaison.

- Au niveau de la matrice externe seront analysés les emprunts.

Soulignons enfin que des modifications de classement qui ont été apportées à la grille de Sablayrolles rendent compte de l'absence de quelques procédés dans l'ensemble soumis à l'étude.

1. Les adjectifs dérivés

La dérivation constitue une source lexicogénique importante de nouveaux adjectifs français, contrairement à des opinions avancées il y a quatre-vingts ans par Albert Dauzat (1939) et précisées par Jean Marouzeau qui évoque lui aussi les déficiences de la dérivation française (1959). Ce même avis est soutenu plus tard par Marek Gawelko (1977 : 128) qui ajoute encore une explication de ce fait à celles qui étaient proposées par les deux linguistes français. Selon lui, à côté des raisons phonétiques, sémantiques et psychologiques qu'énumère Dauzat (1946) comme celles qui contribuent à l'affaiblissement de la dérivation, il convient d'indiquer aussi celle de l'afflux des vocables savants qui se sont si bien intégrés dans la langue que le système dérivatif populaire s'en est trouvé affaibli.

Or, d'autres linguistes de la même période ne partagent pas toujours le point de vue de l'appauvrissement du système dérivatif en français, dont Édouard Pichon (1942) constatant une vitalité de la dérivation affixale, puis Charles Camproux (1951) qui insiste sur le besoin de concevoir la langue dans sa totalité, vu que la variante populaire est plus apte à la dérivation que la variante littéraire. Enfin, Halina Lewicka fournit plusieurs exemples de nouveaux adjectifs dénominaux (1963) relevant de la langue scientifique et journalistique, en y voyant une certaine tendance évolutive du français contemporain.

Notre étude qui a comme base les adjectifs néologiques repérés dans la langue de la presse française et francophone ne peut que confirmer la thèse de Lewicka : les adjectifs dérivés sont légion dans le corpus de termes collectés, ce qui témoigne, à notre avis, de la vitalité de la dérivation au sein de cette catégorie grammaticale. Il est certain que les raisons de cette grande créativité de mots nouveaux peuvent être multiples, mais c'est la potentialité du système qui nous intéresse dans la présente étude : le fait de l'intégration ou du rejet des néologismes par la langue reste pour nous secondaire.

Nous porterons ainsi notre attention tout particulièrement sur les modèles dérivatifs récurrents, tels qu'ils apparaissent au sein de trois groupes principaux d'adjectifs dérivés : les déadjectivaux, les dénominaux et les déverbaux.

1.1. Les adjectifs déadjectivaux

Les adjectifs déadjectivaux forment un groupe relativement important et hétérogène, avec 470 unités obtenues par préfixation et suffixation.

1.1.1. Les adjectifs déadjectivaux préfixés

Parmi les adjectifs dérivés d'adjectifs, les préfixés constituent un ensemble de loin le plus nombreux et varié par rapport à celui des suffixés, avec 462 unités construites à l'aide de 22 préfixes à productivité très variable. Ci-dessous les

groupes de préfixés déadjectivaux sont présentés dans l'ordre alphabétique : *a-*, *anti-*, *archi-*, *auto-*, *bi-*, *contre-*, *co-*, *dé-/dés-*, *demi-*, *ex-*, *extra-*, *hyper-*, *in-/im-/ir-*, *post-*, *pré-*, *pro-*, *semi-*, *sub-* *super-*, *sur-*, *trans-*, *ultra-*.

Le préfixe *a-* d'origine grecque, qui dans le vocabulaire français apparaît avec plusieurs valeurs, allant du sens privatif jusqu'au sens du contraire, n'a dans le corpus de néologismes qu'une très faible productivité, avec seulement 3 unités adjectivales. C'est la première nuance qui l'emporte sur la deuxième : l'adjectif *a-confessionnel* dans le syntagme *un mouvement a-confessionnel* a le sens de « qui se tient en dehors de toute confession » ; il en va de même de *a-conflictuel*, dans le syntagme *une communauté a-conflictuelle* « qui ne crée, ne comporte pas de conflits ». Par contre *a-juridique* dans *l'agressivité a-juridique* a le sens de « contraire à la loi », le préfixe *a-* étant synonymique dans ce cas d'*anti-*.

Le préfixe *anti-*, du grec ἀντί- 'qui est en face', qui signifie aujourd'hui par extension « qui est contraire, opposé », se place parmi les plus productifs dans le corpus analysé, avec 44 unités adjectivales. Elles sont construites sur la base d'adjectifs dérivés de noms communs (*anti-civilisationnel*, *anti-régionaliste*, *anti-patronal*) ou propres (*anticard*, *anti-fujimoriste*), mais aussi, plus rarement, sur la base d'adjectifs déverbaux (*anti-renouvelable*) et d'adjectifs simples (*anti-blanc*, *anti-terne*). Notons aussi deux formations accidentelles, l'une créée sur un adjectif verbalisée (*anti-relous*), l'autre sur un adjectif obtenu par un redoublement hypocoristique (*anti-cucul*). Comme l'a déjà remarqué Michèle Noailly, l'orthographe des préfixés en *anti-* est loin d'être systématique : « tantôt en un seul mot, tantôt en deux, reliés par un trait d'union » (1999 : 40), ce qui montre l'instabilité de ce modèle de formation, pourtant fréquent.

Du point de vue sémantique, les adjectifs déadjectivaux néologiques en *anti-* se répartissent en divers groupes de sens qui expriment :

- une caractéristique opposée à un système d'idées ou d'opinions indiqué par la base : *des partis anti-sécessionniste*, *une pédagogie antifrontiste* ;
- une attitude hostile envers l'entité indiquée par la base : *un sentiment anti-arménien*, *des courants anticalifaux*, *une mesure anti-transgenre* ;
- un caractère, une attitude ou un acte contraires par rapport à ce qui est marqué par la base : *les États anti-renouvelables* (en parlant de l'énergie renouvelable), *le mouvement anti-vaccinal*, *le numéro anti-relous*.

La plupart des adjectifs de ce groupe relèvent de la thématique politique ou sociale, ce qui illustre le besoin des locuteurs contemporains de dénommer brièvement des courants d'idées qui s'opposent à ceux qui sont déjà établis.

Le préfixe *archi-*, qui a pour origine le morphème grec ἀρχ-, ἀρχι- 'le chef de', a contribué à la création de 18 adjectifs déadjectivaux du corpus analysé. Ceux-ci sont formés sur la base des dérivés dénominaux (*archidémocratique*, *archiconcurrentiel*), soit déverbaux obtenus par la conversion des participes passés véhiculant une valeur accomplie de la caractéristique en question (*archibalisé*, *archirodé*). Toutes ces formations expriment une intensité très élevée de la qualité marquée par la

base, quel que soit le domaine dont elle relève, quotidien, comme dans *un mobilier archiconfortable*, ou politique, comme dans *la gouvernance archidémocratique*.

Une constatation à propos de la créativité des préfixés en *archi-* d'il y a plus d'un demi-siècle dans Guilbert et Dubois (1961 : 89–91) semble judicieuse encore aujourd'hui : en effet, ce mode de formation d'adjectifs présente parfois un caractère familier, comme dans le cas des unités telles que : *archi-précaire* et *archi-juteux* dans les syntagmes *un job archi-précaire*, *des partenariats archi-juteux*.

Les préfixés en *archi-* font partie d'un ensemble très vaste d'adjectifs néologiques hyperboliques dont il sera question dans la seconde partie de l'ouvrage.

Le préfixe *auto-* d'origine grecque, reflétant les diverses significations de $\alpha\upsilon\tau\acute{o}\varsigma$ 'même, de soi-même, spontanément' apparaît dans 12 adjectifs déadjectivaux du corpus. Le *TlFi* mentionne que souvent ce préfixe se joint à des adjectifs d'action, comme *auto-accusateur* ou *auto-analyste*¹³, tendance que confirme notre étude, grâce à des unités néologiques comme *autodéclaratif*, *autodépoussiérant*, *auto-doseur*, *autofondateur* et autres.

Les adjectifs nouveaux en *auto-* indiquent, comme avant, les caractéristiques dues à des phénomènes ayant leur origine en eux-mêmes, intervenant sans intermédiaire d'un facteur extérieur : *la radicalisation auto-émancipatrice*, *des entrepreneurs auto-improvisés*, *une finalité auto-suppressive*, *un ordre autolégitimé*.

Le préfixe d'origine latine *bi-*, n'apparaît que sous cette forme dans 5 adjectifs appartenant à l'ensemble étudié (la forme *bis-* y étant absente). Les bases auxquelles il se joint appartiennent au vocabulaire politique (*bi-gouvernemental*) ou social (*bi-intergénérationnel*). Les adjectifs ainsi obtenus désignent une double caractéristique évoquée par la base : *un État bizonal*, *le miroir bidégradé*.

Le préfixe *contre-* qui, selon le *TlFi* ne forme pas de mots à partir d'adjectifs¹⁴ a contribué cependant à la création du mot *contre-éducatif* noté dans :

« L'affaire récente de la publicité Adidas a montré que certaines entreprises pouvaient véhiculer sans scrupule des messages **contre-éducatifs** »

(*La Croix*, 14.10.2015)

Le morphème *contre-* qui marque une opposition par rapport à la caractéristique indiquée par le mot de base semble être utilisé dans ce cas par concurrence avec *anti-*.

À son tour le préfixe *co-*, venant de la préposition latine *cum* 'avec' et du préfixe latin de même sens, n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus d'adjectifs déadjectivaux.

¹³ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?11;s=2790906915;r=1;nat=;sol=0>

¹⁴ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?356;s=2790906915;r=4;nat=;sol=2>

tivaux. Il est question du mot *co-partagé* où le préfixe est placé devant la base constituée par un adjectif verbal résultant de la conversion du participe passé.

« Les autres 600 millions d'euros seront affectés aux priorités d'investissement **co-partagées** par l'État et les communes dans les domaines du numérique, du logement, de la tradition énergétique, etc. »

(*La Tribune*, 2.07.2016)

L'adjectif néologique indique un point commun de la caractéristique appartenant à plusieurs entités.

Le préfixe *dé-/dés-* issu du préfixe latin *dis-*, qui a contribué à la formation de 6 adjectifs néologiques, exprime selon le cas la privation ou la négation par rapport à la caractéristique de la base. Ainsi *dégenré* dans *une communication publique dégenrée* désigne une communication « qui n'indique pas de genre, est privée de genre », alors que *déturgescent* dans *un arbre déturgescent* désigne « un arbre qui n'est pas turgescent ».

Le préfixe en question accompagne en général les bases constituées par les adjectifs obtenus par la conversion d'une forme verbale (*dédiabolisant*, *dédorée*), ou par les adjectifs déverbaux (*déculpabilisateur*).

Le préfixe *demi-* n'apparaît que dans 5 adjectifs de l'ensemble analysé où il accompagne les bases qui appartiennent au vocabulaire commun, en leur conférant le sens d'une « qualité intermédiaire entre deux contraires ». Les formations nouvelles semblent osciller entre le style standard, comme c'est le cas des adjectifs *demi-scénique* dans le syntagme *un spectacle dans une version demi-scénique*, ou *demi-vivants* dans le syntagme *des êtres hybrides, demi-vivants, demi-cyborg*, et le style familier, comme dans *demi-molle* noté dans le syntagme *la gauche demi-molle*.

Le préfixe *ex-*, du lat. *ex* 'hors de', dont la vitalité est jugée par le TLFi¹⁵ comme assez élevée, n'apparaît dans le corpus des adjectifs dérivés d'adjectifs que dans 2 exemples, *ex-dijonnais* dans le syntagme *l'ex-dijonnais Kakuta* et *ex-cégétiste* dans le syntagme *l'étiquette ex-cégétiste*. Construits sur la base d'adjectifs éponymes auxquels ils sont liés par un trait d'union, ils expriment un état antérieur par rapport à l'actuel.

Le préfixe *extra-* qui marque l'extériorité a formé 10 adjectifs déadjectivaux du corpus, en se joignant surtout à des adjectifs concrets qui se rapportent à des lieux (*extra-aveyronnais*) ou à différents objets d'occupation (*extra-rugbyistique*, *extraculinnaire*) et seulement dans un seul cas à un adjectif évoquant une qualité abstraite (*extra-fictionnel*). Il est à noter que les préfixés en *extra-* peuvent relever du vocabulaire socio-économique (*des sociétés extra-aveyronnaises*, *un domaine*

¹⁵ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?174;s=2289553965;r=2;nat=;sol=4>

extra-fiscal), mais aussi du familier (*le bitume extra-périphérique, des histoires extra-golfiques*). Ce fait constitue selon Jean Peytard un argument en faveur de sa « productivité ouverte », permettant l'extension du modèle dans la langue commune (Peytard, 1975 : 691).

Notons aussi un exemple intéressant d'emploi antonymique des préfixes *extra-* et *intra-* (ce dernier étant absent dans le corpus étudié) dans le syntagme *les couches intra ou extra-fictionnelles*.

Le préfixe *hyper-* venant du grec ὑπέρ 'au-dessus, au-delà' est l'un des plus productifs dans le corpus analysé, avec 53 adjectifs déadjectivaux néologiques. Il forme des dérivés indiquant une qualité supérieure à la normale, surtout à partir d'adjectifs dénominaux (*hyperprofessionnel, hyper-continental*), bien plus rarement à partir d'adjectifs simples (*hyperconcret*) et d'adjectifs obtenus par la conversion des participes passés (*hypercorseté*) ou présents (*hyperdépendant*). Il renforce aussi le sens de quelques adjectifs composés savants, comme *hyper-androgène* et *hyper-anxiogène* dans lesquels il marque une exagération, un excès.

Plusieurs des nouvelles formations adjectivales en *hyper-* appartiennent à la variante soignée du vocabulaire (*une essence hypermélodique*), voire même scientifique (*une société hypercarbonée*), mais une nette tendance à la vulgarisation de ce modèle, constatée déjà dans Guilbert et Dubois (1961 : 103) est bien visible aussi actuellement à travers un nombre de créations relatives à des domaines variés : *des jeunes hyperjoyeux, une société hypercorsetée, des gens hyperautoritaires, un centre hyper-cosmopolite* etc.

Il est à souligner que dans plusieurs cas le préfixe *hyper-* crée des dérivés sur la base des adjectifs de relation, ce qui contribue au changement du statut de ces derniers, vu que le morphème en question est porteur de valeur du degré superlatif, incompatible avec ce type d'adjectifs. Ainsi par exemple, l'adjectif *entrepreneurial* qui est un dérivé suffixal de *entreprise* et qui se laisse gloser comme « qui relève de l'entrepreneuriat » constitue un adjectif de relation dans les syntagmes : *le projet entrepreneurial* (= le projet d'entrepreneuriat), *une culture entrepreneuriale* (= une culture d'entrepreneuriat), *une économie entrepreneuriale* (= une économie d'entrepreneuriat). L'adjonction de *hyper-* confère au contraire à l'adjectif en question une valeur qualificative, qui dans *une (...) révolution industrielle (...) hyperentrepreneuriale* peut être paraphrasée comme « ayant un caractère très, particulièrement entrepreneuriale », comme on le voit dans l'extrait ci-dessous :

« En réalité, nous sommes entrés dans les années 1980 dans une troisième révolution industrielle hypercapitaliste et **hyperentrepreneuriale** dans laquelle le travail des savants, des chercheurs, des ingénieurs et des opérateurs de production est plus que jamais au cœur des transformations. Le travail change de nature mais ne disparaît pas. C'est l'entreprise mobilisant toutes les énergies de ses acteurs qui est au cœur des mutations industrielles de la nouvelle économie **entrepreneuriale**. »

(*Les Échos*, 30.10.2015)

Il en va de même de l'adjectif *hyper-continental*, dérivé de l'adjectif de relation *continental* dans l'extrait suivant :

« (...) Astana (...). Capitale entièrement artificielle implantée dans la steppe en 2009, la cité subit un climat **hyper-continental**, qui va de -40° à $+30^{\circ}$ »

L'intensification du sens neutre de l'adjectif relationnel *continental* au moyen de *hyper-* a pour résultat une modification sémantique évidente qui s'accompagne en plus du changement de la catégorie de l'adjectif qui acquiert une valeur descriptive. Nous reviendrons plus longuement au sujet des adjectifs de relation dans la II^e partie de cet ouvrage.

Le préfixe négatif *in-* et sa variante *ir-*, contribuant à la formation de très nombreux adjectifs en français, n'apparaît que 7 fois, donc de manière rare, dans l'ensemble néologique étudié. Notons en premier lieu les adjectifs en *-able* auxquels le préfixe *in-/im-* confère une valeur négative. Leur base peut être constituée par un emprunt à l'anglais, comme dans *inforwardable* < *forwardable* < *forwarder* < ang. *forward*. (Notons que *inwatchable* dans *un film inwatchable* constitue plutôt un emprunt direct à l'anglais *unwatchable*, avec une légère modification phonique et graphique, ce dont témoigne l'absence en français du verbe **watcher*). Un autre adjectif en *-able*, *irretraçable* dans le syntagme *des votes zombies irretraçables* est construit sur la base d'un adjectif déverbal, tout comme *implanifiable* dans *un travail implanifiable* (< *planifiable*) et *indébloquable* (< *débloquable*). D'autres néologismes en *in-* sont dérivés des adjectifs dénominaux : *une personne insexuelle*, *des lieux inutilitaires*.

Le préfixe *post-* provenant de la préposition latine *post* 'après' introduit l'idée de la postériorité dans l'espace (ex. *une consonne postvélaire*) ou dans le temps (*une période postglaciaire*). Dans notre corpus, il apparaît dans 35 adjectifs, construits à partir des adjectifs dérivés de noms communs (*postdivins* < *divin* < *dieu*) ou de noms propres (*post-truffaldien* < *truffaldien* < *Truffaut*). Notons aussi deux formations irrégulières, *post-bling*, adjectif dérivé du nom *bling* obtenu par la conversion de l'interjection homonyme, et *post-on-sait-plus-trop*, adjectif construit sur la base de la proposition lexicalisée *on-sait-plus-trop*. Parmi les préfixés en *post-* appartenant au corpus analysé, il convient de remarquer l'absence d'adjectifs ayant un sens spatial : ce modèle de formation ne semble guère productif dans le corpus néologique pris en compte, où toutes les unités adjectivales préfixées au moyen de *post-* ont un sens temporel. Celui-ci peut être représenté au moyen de la paraphrase : « qui est relatif à une période faisant suite à l'événement ou la période précisée par la base ». Ainsi, les adjectifs en *post-* désignent le plus souvent :

- une période historique : *l'astrophysique post-moyenâgeuse* ;
- une idéologie, un courant politique : *la Libye post-kadhafiste*, *une thèse post-raciste*, *l'âge postlibéral*, *une Irlande post-catholique* ;

- un style artistique, un mouvement esthétique : *un crooner postgainsbourgien, un auteur posttruffaldien, une chanteuse post-almodovarienne, un cinéma postfilmique, une conception postfuturiste* ;
- une caractéristique relative à un événement : *le salon automobile post-volkswagengate* ;
- une caractéristique relative à une entité concrète ou abstraite : *une métropole post-pétrolière, des mondes postdivins, une phase post-onusienne* etc.

Le préfixe *pré-*, antonymique par rapport à *post-* est le plus créatif dans le corpus étudié, avec au total 63 unités, construites sur la base des adjectifs dérivés de noms communs (*pré-capitaliste, pré-cellulaire*) ou propres (*précartésien*), qui peuvent avoir aussi la forme de sigles (ex. *pré-psa* < PSA, abréviation de *Prostate-Specific Antigen*, antigène prostatique spécifique), soit sur la base des adjectifs verbaux (*pré-autorisé, pré-établi, pré-coché*), soit encore sur la base des adjectifs obtenus par la conversion de substantifs (*un package précroisière*).

Comme l'indique le *TLFi*¹⁶ ce morphème issu du préfixe latin *prae-*, continuant la préposition *prae* 'avant, devant', marque l'antériorité dans le temps (ex. *un état préarthrosique, l'Allemagne prébismarckienne*) ou, bien plus rarement, dans l'espace (ex. *la région précarpathique, des ganglions préauriculaires*). Dans le cas des adjectifs néologiques de notre corpus, cette deuxième possibilité s'avère quasi inexistante et il n'en a été trouvé qu'un seul exemple, l'adjectif *pré-utérine* (ex. *l'endométriase pré-utérine*) démontrant d'ailleurs un haut niveau de spécialisation, comme c'est le cas de tout un paradigme d'adjectifs relevant de la terminologie médicale, cités par le *TLFi*¹⁷. Les autres adjectifs préfixés néologiques en *pré-* se rapportent à un moment ou à une durée situés ou se déroulant avant ce à quoi renvoie la base nominale de l'adjectif dont ils sont dérivés. Ainsi, sont obtenues en particulier les unités qui désignent :

- une période historique : *le Cambodge pré-angkorien* (ayant eu lieu avant l'Empire d'Angkor), *une époque pré-chalcédonienne* ;
- un courant d'idées : *la biologie pré-darwinienne, l'ère pré-copernicienne* ;
- une idéologie, un courant politique : *les structures pré-jihadiques, une situation pré-frontiste* (< Front National) ;
- un style artistique : *des concertos prérachmaninoviens, des milieux prédécadents* ;
- une caractéristique relative à un événement : *l'âge pré-apocalyptique, un syndrome pré-traumatique, une crise présuicidaire, une période pré-municipale* ;
- une caractéristique relative à une invention : *un monde pré-antibiotique, l'ère pré-digitale, le supercalculateur pré-exaflopique* etc.

¹⁶ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?29;s=2991441720;r=2;nat=;sol=1>

¹⁷ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?95;s=4278217620;r=5;nat=;sol=1>

Notons que les deux préfixes indiqués ci-dessus, *pré-* et *post-*, ayant le sens contraire, ne forment pas cependant dans le corpus de paires antonymiques.

Le préfixe *pro-*, issu de la préposition latine *pro* (du grec *πρό*) ‘avant, devant’, qui selon le *TLFi*¹⁸ peut marquer différentes valeurs, notamment l’antériorité spatiale et, plus souvent, l’antériorité temporelle, soit encore l’idée qu’une chose ou une personne est favorable à une autre, n’apparaît dans le corpus analysé que dans ce dernier sens, ceci dans 19 adjectifs néologiques. Il se joint à des adjectifs construits sur la base de noms propres (*pro-francilien*) ou de noms communs (*pro-patronal*), soit à des adjectifs composés savants (*pro-génocidaire*).

Les unités adjectivales ainsi obtenues appartiennent essentiellement au vocabulaire standard et désignent en particulier :

- une attitude favorable envers une caractéristique relevant d’une idéologie liée à un personnage, une organisation, un mouvement politique : *l’État pro-nassérien, une mouvance pro-djihadiste, un groupe pro-barcelonais* ;
- une attitude favorable envers une caractéristique relevant d’un courant d’idées liées à une entité : *des militants pro-zadistes, le discours pro-nucléaire*.

Le préfixe *semi-*, emprunté au latin *semi-*, signifiant ‘qui est la moitié de ce que désigne la base’ apparaît dans 15 adjectifs du corpus. Il se joint à des adjectifs simples (*semi-désert*) et construits (*semi-jubilatoire*), en formant des dérivés parmi lesquels on peut distinguer les groupes suivants :

- celui qui marque qu’il n’est question que partiellement de la propriété à laquelle renvoie la base : *un dénouement semi-tragique, les émissions pornographiques ou semi-pornographiques* ;
- celui qui marque que le processus auquel renvoie la base n’est avancé que partiellement : *des signaux semi-enthousiasmants* ;
- celui qui signifie que l’état auquel renvoie la base n’est que partiellement réalisé : *un mode de vie semi-nomadisant, une île semi-déserte*.

Contrairement à *demi-*, le préfixe *semi-* n’apparaît pas dans des formations populaires. Soulignons l’absence, dans le corpus, de termes synonymes créés au moyen de *semi-* et *demi-*.

Les adjectifs avec *semi-* comportant deux éléments adjectivaux (ex. *semi-totalitaire-militaire*) constituent sans doute des formations accidentelles, créées et employées ponctuellement, pour un besoin d’expressivité. C’est le cas de l’unité *semi-rêveur-boudeur*, expressive et ludique à la fois, dans l’extrait ci-dessous, dont l’auteur décrit un défilé de mode :

« La vie est simple, voyez-vous, pour peu que vous soyez brindille et fraîche comme la rosée : il suffit d’enfiler sur une nuisette un sublime blouson en croco ou à motif

¹⁸ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?125;s=2991441720;r=3;nat=;sol=1>

tête de lion, de se glisser dans des bottes de pluie éventuellement strassées, de poser un diadème diamanté sur sa chevelure joliment désordonnée, et hop ! l'affaire est dans le sac (ici, une minaudière XXS). À charge ensuite à la belle d'avancer dans la vie à grandes enjambées conquérantes et avec un air **semi-rêveur-boudeur**. »

(*Libération*, 6.10.2015)

Le préfixe *sub-* n'apparaît que dans 2 unités du corpus. Dans *subfédéral* (le niveau *subfédéral*), il marque l'infériorité par rapport à ce qui est indiqué par l'adjectif de base, *fédéral* : dans l'exemple il s'agit en effet du niveau d'échanges qui concerne différents états des États-Unis et non ce pays pris en général. Dans *subunitaire* (le vaccin *subunitaire*), il introduit l'idée d'un degré quantitatif plus bas, : en effet, un vaccin subunitaire est celui qui contient des fractions du vaccin.

Le préfixe *super-* n'apparaît que dans 5 adjectifs néologiques, formés à partir d'adjectifs simples (*superlibre*) et d'adjectifs verbaux (*superbranché*). Il leur confère le sens de « qui /ce qui est supérieur par rapport à ce que désigne la base ». Ainsi un *salaires superbrut* n'est pas la même chose qu'un salaire brut, le *formage superplastique* indique un formage qui atteint le plus haut degré de la plasticité, *des parents super-prolos* incarnent un caractère prolétaire au niveau particulièrement élevé.

Le préfixe *sur-* qui lui aussi véhicule une relation de supériorité apparaît dans 13 adjectifs déadjectivaux néologiques. Il forme des dérivés surtout sur la base d'adjectifs verbaux obtenus par la conversion des participes passés (*surhabillé*) et présents (*surpolluant*).

Les unités adjectivales ainsi créées désignent l'excès, le dépassement d'un seuil quantitatif : *une ambiance suralcoolisée*, *un gamin surlooké*, *un biais surdéclaratif*, *notre Europe surnormée*.

Le modèle de création à partir d'un adjectif de relation, qui existe par ailleurs en français, n'est qu'accidentel dans le corpus analysé (*sur-médiatique*).

Le préfixe *trans-* qui a pour origine le préfixe latin homonyme n'apparaît que dans 3 adjectifs du corpus néologique. Il se joint à des adjectifs dénominaux (*transneptunien*, *trans-machinique*) pour créer des unités adjectivales désignant « qui est de l'autre côté de la limite que désigne le substantif de la base ».

Le préfixe *ultra-*, classé par Dubois et Guilbert (1961) parmi d'autres morphèmes essentiels du système préfixal intensif en français moderne et contemporain, s'avère, avec 120 unités, comme le plus productif de l'ensemble d'adjectifs déadjectivaux préfixés. Son statut particulier à partir de la fin du 18^e siècle est souligné par le *TLFi* qui indique l'existence d'environ 500 termes (adjectifs et noms) construits avec cet élément dans sa documentation. Emmanuel Cartier, sur l'exemple des données de *Néoveille*, indique à son tour sa vitalité actuelle (2018 : 12), surtout en ce qui concerne la création des adjectifs.

Ceux-ci, du point de vue morphologique, présentent une richesse de formes. Ainsi, ils peuvent être formés sur la base d'adjectifs simples (*ultra-fidèle, ultra-court*) et d'adjectifs construits, le plus souvent suffixés (*ultraluxueux, ultra-favorable, ultra-sympatoche*). Dans ce dernier groupe, notons une présence importante d'adjectifs déverbaux obtenus par la conversion des participes passés (*ultra-libéré, ultra-mobilisé*) et présents (*ultra-polluant, ultra-dominant*). Plusieurs adjectifs en *ultra-* sont formés aussi sur la base d'emprunts (*ultraspeed, ultra-design*), dont certains ont déjà été modifiés en français du point de vue morphologique, ayant servi comme base à la dérivation (*ultraliké*), ou, au contraire, à la troncation (*ultra-glam*). Quelques rares formations en *ultra-* ont pour base un nom adjectivé (*ultraluxe*). Au contraire, un groupe important est constitué par les préfixés construits sur la base d'adjectifs dérivés de noms de famille de personnages connus, (*ultramacroniste, ultrathatchérien*).

Même si le préfixe s'ajoute à des bases variées, parmi les adjectifs formés il est possible de distinguer quelques groupes principaux de sens :

- ceux qui se rapportent à des idéologies, qu'elles relèvent de la religion ou de la politique : *l'organisation ultra-sunnite, une version ultrapuritaine (de l'islam)* ;
- ceux qui se rapportent à des mouvements d'idées économiques et sociaux : *une agriculture ultra-productiviste, un marché ultrabaissier* ;
- ceux qui se rapportent à de nouvelles technologies : *une société ultraconnectée, une usine ultrarobotisée* ;
- ceux qui se rapportent à la mode en général (*des femmes ultra lookées, un festival ultra-glam*).

Il faut souligner cependant aussi une tendance à former au moyen d'*ultra-* des adjectifs à valeur de superlatif sur la base de termes qui ne se prêtent pas à ce type de gradation. C'est le cas des mots ayant le sens absolu, comme *actuel*, qui a servi à la dérivation de *ultra-actuel* (dans *Nina ultra-actuelle* dans la description du jeu d'une actrice de théâtre incarnant le rôle de Nina dans *La Mouette* de Tchekhov) ou *contemporain* qui a donné lieu à la création de *ultra-contemporain* (dans *une architecture ultra contemporaine*). Il en va de même dans le cas des dérivés en *ultra-* obtenus sur la base de certains adjectifs relationnels, comme *chinois* dans des *bazars ultrachinois*, ou *graphique* dans *une approche ultragraphique* qui de ce fait acquièrent une valeur de qualification.

Notons aussi une nuance spécifique dans certaines formations en *ultra-*. D'habitude elles indiquent une caractéristique très avancée par rapport à la connaissance ultérieure, ainsi *ultra-contrainant* ou *ultramaniéré* indique le niveau supérieur de la qualité dénommée par l'adjectif de base. Dans certains cas, le sémantisme de préfixés en *ultra-* semble plus complexe, comme dans le cas du terme *ultrahabillé* dans le fragment ci-dessous :

« Au centre du podium était alignée une formation de musiciens du Paris Scoring Orchestra, tous habillés de fracs et chaussés de sneakers à semelle épaisse. Une dua-

lité que l'on retrouve également dans les looks de cette saison qui ont été révélés à rebours des présentations habituelles : premier passage **ultrahabillé** en smoking et nœud papillon, puis final plus décontracté en maille technique, parka multipoche et pantalon de jogging en cuir nappa. »

(*Le Figaro*, 5.10.2015)

En effet, dans le syntagme *premier passage **ultrahabillé*** il ne s'agit pas d'être « plus habillé » que dans le passage final, mais d'être habillé d'une façon plus soignée.

1.1.2. Les adjectifs déadjectivaux suffixés

Les adjectifs néologiques dérivés d'adjectifs au moyen de la suffixation constituent un petit groupe de 8 unités à peine, ce qui n'est pas étonnant, vu que ce type de dérivation est relativement rare en français. En effet, la catégorie d'adjectifs déadjectivaux s'enrichit essentiellement, dans des langues comme l'italien, l'espagnol, le portugais ou le polonais, le russe etc., de diminutifs ou d'augmentatifs. Or, la perte de la vitalité de ces formations est un fait en français dès l'âge classique, ce qui relève tant de raisons logiques de l'époque que des tendances évolutives de cette langue vers l'analyticité (Bidaud, 2012 : 53). Notre corpus le confirme : un seul exemple y représente la classe de nouveaux diminutifs, tel le mot *platounet(te)*, dérivé de l'adjectif *plat* dans son sens figuré, créé au moyen du suffixe *-ette* par analogie à *tristounet(te)* < *triste*¹⁹.

Son emploi ci-dessous dans le syntagme *cette enquête platounette* montre qu'il garde le sens de sa base, à savoir « qui est tout à fait banal, commun, qui manque d'élévation », auquel le suffixe *-ette* confère une valeur de minoration voire de péjoration :

« Sans autre horizon qu'une ambition factuelle, James Vanderbilt, pourtant scénariste de l'autrement plus trouble *Zodiac* de David Fincher, signe ici cette enquête **platounette** qui s'en tient à son dispendieux casting (Robert Redford en justicier, Cate Blanchett en martyre) et à son titre grandiloquent. »

(*Libération*, 5.04.2015)

Il est intéressant de noter que le mot inscrit dans le moteur de recherche google.fr apparaît sur la toile avec des datations antérieures par rapport à celle de notre corpus, même en 2001, où *le Parisien* (11.01.2001) évoque « une mise en scène un tantinet *platounette* » d'un film. D'autres emplois (le 17.01.2019 sont affichés 481 résultats de ce mot) montrent que l'adjectif fonctionne avec une spécialisation sémantique élevée en exprimant une caractéristique appartenant à une

¹⁹ Notons cependant l'attestation de l'entrée « platounet : un peu plat » dans *le Grand Dictionnaire auvergnat-français* de Karl-Heinz Reichel, Éditions CRÉER, 2005, p. 637.

production artistique, surtout filmique (*une adaptation platounette, une collection platounette, une fantaisie platounette, une série B platounette* etc.)

Notons que le corpus ne contient aucune formation augmentative : la seule, *mochard*, relevée par Néoveille, est en fait notée par le TLFi (sous l'entrée *moche*)²⁰, nous l'avons donc supprimée de la liste de néologismes.

Le suffixe *-issime*, venant du latin *-issimus* ou de l'italien *-issimo*, apparaît dans 6 adjectifs de l'ensemble étudié. Ce morphème, fonctionnant d'abord en français dans quelques mots empruntés au latin ou à l'italien, comme *grandissime*, *rarisime* et *gravissime*, est devenu par la suite autonome, en formant un nombre d'adjectifs à valeur superlative, notamment *richissime* et *longuissime* et autres. Or sa productivité va en augmentant à partir du 19^e siècle, et plus particulièrement au 20^e siècle ainsi qu'actuellement, ce dont témoigne l'étude de ses apparitions dans *Frantext* (Kacprzak, « Entre la langue et le discours: notes sur le suffixe *-issime* dans les adjectifs néologiques français », à paraître). La renaissance du suffixe *-issime* a donné lieu aussi à la réaction de l'Académie Française qui publie en 2012 sur sa page web²¹ une brève note à ce sujet :

La formation de termes à valeur superlative à l'aide du suffixe *-issime*, emprunté à l'italien et, à travers lui, au latin, est à la mode. Si *Bellissime*, *Richissime*, *Élegantissime* sonnent comme de plaisants italianismes, le procédé marque une inutile emphase lorsqu'on applique ce suffixe à des termes dont le sens, très fort, n'appelle pas de superlatif. Ainsi *Génialissime*, *Sublissime* (ou *sublimissime*), *Urgentissime* sonnent tout simplement « ridiculissime ».

Cette condamnation plaisante des néologismes en *-issime* ne semble pourtant pas avoir freiné le modèle en question. Ainsi, quelques adjectifs de notre corpus sont créés sur la base d'adjectifs ayant déjà en eux-même un sens très fort : *immensissime* dans *un immense chef opérateur* en est un exemple parfait, tout comme *chicissime* dans *des chicissimes propositions*. Contrairement à ce qu'indique le TLFi, à propos de la nuance ironique ou plaisante que possèdent généralement des formations en *-issime*, les néologismes du corpus semblent en être exempts. Au contraire, ils véhiculent des caractéristiques très positives, auxquelles ne nuit pas l'emphase de la formulation.

Notons que majoritairement il est question de qualités abstraites, par exemple *noblissime* dans *une principe noblissime*, mais des qualités concrètes sont aussi possibles, par exemple *fondantissime* dans *une fondantissime volaille rôtie*.

Le suffixe *-os*, qui selon le TLFi est « est assez productif de nos jours, surtout dans la formation d'adjectifs et d'adverbes », n'apparaît que dans une unité du corpus, *réalos* (*les écologistes réalos*).

²⁰ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3442651980>

²¹ <http://www.academie-francaise.fr/issime-superlatif-en>, consulté le 1.03.2018

Au terme de cette analyse des adjectifs dérivés déadjectivaux, obtenus par la préfixation et par la suffixation, en voici le tableau présentant ses résultats de façon synthétique.

TABLEAU 2
Adjectifs dérivés déadjectivaux (récapitulatif)

Les adjectifs dérivés déadjectivaux			
Les adjectifs préfixés		Les adjectifs suffixés	
Préfixes	Nombre	Suffixes	Nombre
<i>a-</i>	3	<i>-ette</i>	1
<i>anti-</i>	44	<i>-issime</i>	6
<i>archi-</i>	18	<i>-os</i>	1
<i>auto-</i>	12		
<i>bi-</i>	5		
<i>contre-</i>	1		
<i>co-</i>	1		
<i>dé-/dés-</i>	6		
<i>demi-</i>	5		
<i>ex-</i>	2		
<i>extra-</i>	10		
<i>hyper-</i>	53		
<i>in-/im-/ir-</i>	7		
<i>post-</i>	35		
<i>pré-</i>	63		
<i>pro-</i>	19		
<i>semi-</i>	15		
<i>sub-</i>	2		
<i>super-</i>	5		
<i>sur-</i>	13		
<i>trans-</i>	3		
<i>ultra-</i>	120		
Total	462	Total:	8
Total dérivés déadjectivaux		470	

1.2. Les adjectifs dénominaux

Les adjectifs dénominaux²², qui sont les plus nombreux dans le corpus d'adjectifs dérivés, présentent en même temps une grande variété de formes, obtenues soit par la préfixation, soit par la suffixation.

1.2.1. Les adjectifs dénominaux suffixés

L'analyse de la totalité des adjectifs dénominaux suffixés du corpus permet d'abord de constater leur nombre élevé (344 unités), mais surtout une grande richesse formelle, due à l'emploi d'un éventail de suffixes qui se joignent à des bases des plus variées. Ci-dessous nous en présentons une description détaillée, en suivant l'ordre alphabétique des suffixes, en faisant abstraction dans cette partie de notre étude de leur spécialisation en adjectifs de description et de relation, ce qui sera débattu dans la II partie du livre. Ainsi, seront étudiés les adjectifs formés à l'aide de 13 suffixes : *-aire, -ard, -é, -éen, -el/-al, -esque, -eux, -ien, -ier, -if, -ique, -issime, -iste*.

Le suffixe *-aire* qui remonte au lat. *-āris*, n'apparaît que dans 2 unités du corpus, mais dans les deux cas il est question de formations très intéressantes. La première, *austéritaire*, est un adjectif créé par un représentant de la gauche française, Jean-Luc Mélenchon déjà dès décembre 2011. Même si lui-même explique que le mot en question constitue une contraction des termes « austérité et autoritaire », du point de vue lexicogénique il semble licite de le traiter comme un dérivé du nom abstrait *austérité*. Depuis, le mot a trouvé un certain succès (google.fr indique 39 200 occurrences le 18.01.2019) et il apparaît dans des dictionnaires en ligne comme *Cordial* et *Reverso*, mais il n'est toujours pas noté dans des dictionnaires traditionnels, comme le *TLFi* ou le *Larousse*. Au contraire, la presse l'utilise volontiers, comme en témoigne le titre cité ci-dessus :

« Grèce. Alexis Tsípras boit la ciguë **austéritaire** jusqu'à la lie »

(*L'Humanité*, 17.01.2018)

L'autre adjectif, *équitaire*, est aussi dérivé d'un nom abstrait, *équité* en l'occurrence. Comme l'indique Gawelko (1977 : 23), ce modèle de formation est considéré comme rare dans le vocabulaire français, où *aire*- a servi le plus souvent à créer des adjectifs à partir des noms d'objets, de matière, d'action.

Le mot à son tour semble formé par analogie à *égalitaire*, auquel il est opposé par certains locuteurs, comme le fait notamment un doctorant réunionnais dans un article publié en ligne²³ :

²² Au sujet des adjectifs dénominaux cf. aussi l'article de Zwanenburg (1987).

²³ Loïc PEYEN, *L'accès à l'eau potable, un système* http://www.pseau.org/outils/ouvrages/universite_de_la_reunion_l_acces_a_l_eau_potable_un_systeme_2014.pdf, consulté le 10.10.2018

Le droit d'accès à l'eau potable est un droit à géométrie variable, puisque sa mise en œuvre n'est pas égalitaire mais « **équitaire** », c'est à dire qu'il tient compte de la situation des usagers du service public pour les traiter différemment.

Le mot qui n'est noté par aucun dictionnaire en ligne, sans parler des dictionnaires traditionnels, n'a pas une grande fréquence dans Internet (google.fr en indique 626 résultats le 18.01.2019) et sa distribution semble assez homogène : il apparaît essentiellement dans des contextes sociaux et économiques, comme en témoignent les syntagmes suivants : *justice équitaire, le mythe équitaire du bonheur capitaliste, la distribution équitaire des ressources, le principe équitaire dans le domaine de la santé* etc.

L'extrait ci-dessous montre cependant un autre emploi, où le contexte fait appel plutôt à des effets d'ordre psychologique :

« La circulation coulissante du film, sa pendulation fluide et **équitaire** entre les points de vue à mesure que les personnages s'effeuillent de leurs attributs d'aliénation vise à les faire entrer un à un dans sa comédie de l'embarras, un jeu que personne n'ose dénoncer. »

(*Libération*, 15.05.2016)

Le suffixe péjoratif *-ard* n'apparaît dans le corpus qu'une seule fois, dans l'adjectif *barbouzard*. Dérivé du substantif *barbouze* 'policier officieux', il indique « à la manière des barbouzes », comme dans l'extrait ci-dessous :

« La volonté de ne pas contribuer à alimenter le buzz nous avait, par ailleurs, persuadées qu'il était urgent de se taire. D'autant que de nouvelles salves du hacker et de ses amis suivent les rares papiers – Pierre Haski dans Rue 89 et Mediapart – qui posent la question de l'authenticité des mails et qui resituent l'affaire dans sa complexité et son contexte **barbouzard** de cyber guerre entre deux états en rivalité et en affrontement larvé permanent. »

(*Libération*, 30.12.2014)

Le suffixe *-é* à été relevé dans 7 adjectifs du corpus formés sur des noms de sens varié. Selon Gawelko le suffixe dès l'époque du vieux français formait deux types forts, de ceux qui signifient « muni de » et de ceux qui évoquent une ressemblance (1977 : 29). En premier lieu il est question de noms de base désignant une matière, comme dans le cas de l'unité *acidée* où le mot en question a le sens de « légèrement acide », comme dans la phrase ci-dessous :

« Le thé, c'est la boisson hivernale par définition. Il nous réchauffe tout en nous offrant une pause fruitée, **acidée**, douce, épicée... »

(*BIBA*, 11.11.2017)

Il convient de noter cependant l'existence dans le vocabulaire de la chimie d'un terme homophone, provenant aussi du mot *acide*, mais dans son autre acception d'« un nom générique des corps composés susceptibles de libérer des ions H+ en solution ».

Le terme *cachemiré*, lui aussi construit sur un nom de matière, utilisé dans le syntagme *une atmosphère un brin cachemirée et feutrée* a un sens abstrait, obtenu par une sorte de comparaison évoquant un caractère doux de ce tissu de laine très fine.

Il en va de même pour *testostéronné*, dans le syntagme *le sport particulièrement testostéronné*. Dérivé du nom d'une hormone mâle, *testostérolone*, l'adjectif néologique est employé au sens figuré, métonymique, faisant allusion au stéréotype de masculinité liée à cette substance.

Le suffixe *-éen*, qui entre dans la construction de très nombreux adjectifs français n'a formé que 2 unités du corpus néologique. Toutes deux ont pour base des noms propres de personnes, ainsi *attaléen* dans *la colère attaléenne* et *bollooréen* dans *un yacht bollooréen* sont dérivés, respectivement, des patronymes Attal et Bolloré. Dans les deux cas, le contexte indique qu'il est question de deux emplois différents : *un yacht bollooréen* n'est pas de Bolloré, mais il a des caractéristiques comme s'il lui appartenait, par contre *la colère attaléenne* est bien la colère d'Attal. Cette distinction est en fait celle entre un sens descriptif et relationnel d'adjectifs, sur laquelle nous allons revenir dans la partie II de cet ouvrage.

Le suffixe *-el / -al* forme les adjectifs ayant pour base des noms, en leur conférant le sens de « relatif à, propre à, qui se rapporte à ». Considéré comme démontrant une productivité particulière à partir de 1945 (Dubois, 1962 : 47), ce suffixe le semble beaucoup moins actuellement, dans la période soumise à l'étude. En effet, le corpus comporte à peine 8 unités en *-el*, basées essentiellement sur des noms d'origine savante (*délinquantiel*, *interventionnel*) et exceptionnellement aussi sur des emprunts récents (*websériel*). Du point de vue sémantique, les bases de ces adjectifs sont constituées par des noms d'action, comme dans *interventionnel* dans *le diagnostic interventionnel*, ou de résultats d'action, comme dans *expérientiel* dans *le marketing expérientiel*, et *réputationnel* dans *un risque réputationnel*.

Pour ce qui est de la forme *-al*, décrite comme moins vivace dans la première moitié du 20^e siècle que *-el* (Dubois, 1961 : 48), cette tendance se confirme aussi au début du 21^e siècle, même si la liste comporte 9 unités terminées par *-al*. Leur analyse montre que 2 seulement sont des dérivés dénominaux français, *étatal* dans *le niveau étatal* et *bital*, création ludique de Pierre Desproges (dans *Encore des nouilles*, Éd. Les échappés, 2014), reprise ensuite entre autres par un journaliste de *Libération* :

« Si vous aimez les points d'exclamation ("dont le dessin bital et monocouille ne peut qu'heurter la pudeur", rappelons-le tout de même, ce post Facebook de Christian Estrosi pourrait vous ravir (il en comporte 6). »

(*Libération*, 29.06.2015)

Dans le cas de quatre autres adjectifs nouveaux en *-al* : *magical*, *prototypal*, *mentoral* et *millennial*, il est question des emprunts à l'anglais (nous revenons à ce sujet dans le chapitre 6 de cette partie du livre). Dans le cas de *quantamental* et *phygital* il s'agit par contre d'une sorte de composition : ces exemples seront traités dans le paragraphe 2.4.

Le suffixe *-esque*, dont l'origine *-esco* est italienne ou, rarement, espagnole, s'avère comme très présent dans l'ensemble d'adjectifs dénominatifs néologiques avec 76 unités adjectivales. Du point de vue morphologique, les bases de ces adjectifs sont représentées par des noms simples (*marathonnesque* < *marathon*), construits (*millefeuillesque* < *millefeuille*) ou encore des sigles (*ovniesque* < *OVNI*). Elles peuvent être constituées des unités française (*ballonesque*) ou des emprunts (*soapesque*). Dans quelques adjectifs construits en *-esque* il est aussi question de formations irrégulières, fantaisistes, par exemple *gloubiboulguesques* < *gloubi-boulga*, nom de plat imaginaire désignant la nourriture préférée du dinosaure Casimir, personnage principal de *L'Île aux enfants*, une émission de télévision, alors que dans *n'importequoitesque* la base est constituée par le pronom indéfini *n'importe quoi*.

Il est à noter que parmi les bases nominales des adjectifs en *-esque*, plus de la moitié est constituée par des noms propres :

- de personnages connus du monde politique (*mélenchonesque*), du sport (*kloppesque*), du cinéma (*bourvilesque*), de la littérature (*tolkienesque*), de la peinture (*modiglianesque*) ;
- de personnages fictifs de la littérature ou du cinéma (*quichotesque*, *barbapapesque*) ;
- de marques (*uberesque*) et de produits (*malibuesque*) ;
- de lieux, qui peuvent aussi symboliser une institution (*matignonesque*), etc.

Pour les noms communs, le suffixe s'ajoute à des noms communs variés, parmi lesquels surtout :

- de personnes (*matadoresque*) ;
- d'objets (*karaokesque*, *yo-yo-esque*).

Quelle que soit la catégorie ou la classe sémantique du nom de base, les dérivés en *-esque* indiquent toujours une manière d'être ou d'agir propre à ce qui est dénommé par la base. Ainsi l'adjectif *arcimbaldesque*, dérivé du nom du peintre italien Arcimboldo, décrit dans le syntagme *des personnages arcimbaldesques* l'aspect des personnages en question, par allusion aux fameux portraits phytomorphes peints par l'artiste.

L'adjectif *fablabesque* qui exprime une caractéristique qui est relative au *fab lab* (angl. < *fabrication laboratory*) constitue un autre exemple du modèle. L'extrait ci-dessous explique bien le sens du néologisme :

« Airbus croit à la formule et a ouvert des laboratoires similaires sur ses sites en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne et en Inde. Sur un an, près de

5 000 salariés se sont impliqués dans l'émergence d'environ 500 projets. Les répercussions économiques concrètes de cette agitation **fablabesques** se dessinent à peine. »

(*La Croix*, 26.04.2015)

Les adjectifs en *-esque* insistent sur l'originalité de la façon d'être ou d'agir qu'ils dénotent, mais cette dernière peut être conçue de deux façons différentes :

– soit elle est directement dépendante de l'entité dénommée, ce qui est le cas de l'extrait ci-dessous, *le concert aufganesque* étant « un concert d'Aufgang » (c'est-à-dire du groupe qui porte ce nom) :

« Mais voilà, sans pour autant perdre en qualité, le prochain album d'Aufgang redéfinit le style du duo. Dans *Shaman*, morceau sorti en avril, la voix fait son apparition, alors qu'elle était jusqu'ici quasiment invisible dans l'**univers aufganesque**. »

(*Libération*, 26.08.2015)

– soit elle n'a que des caractéristiques semblables à celles de l'entité dénommée, comme dans *un bourvilesque Joinville-le-Pont Pon ! Pon !* la consonance du nom fictif de la station du RER rappelle l'humoriste français Bourvil et ses jeux de mots filmiques, elle est « comme si elle était de Bourvil » :

« La RATP a ainsi renommé 13 stations du métro ou RER parisiens en tablant sur des jeux de mots dignes de Laurent Ruquier (la station Monceau transformée en Ma Pelle), des références culturelles (Joinville-le-Pont s'est mué en **un bourvilesque Joinville-le-Pont Pon ! Pon !**) et autres proximités syntaxiques (Opéra devient Apéro). »

(*Libération*, 01.04.2016)

Il semble licite aussi de constater une certaine tendance des formations néologiques en *-esque* dérivées des noms propres à véhiculer des nuances de péjoration, ceci souvent grâce à un effet de caricature qui résulte d'une forte insistance sur l'originalité de l'entité indiquée par la base. Cet effet peut être renforcé par le contexte, comme dans le cas de l'adjectif *gallianonesque* (< John Galliano, styliste britannique) dans l'exemple ci-dessous :

« (...) la première partie, à dominantes noir et rouge, était plutôt **gallianonesque** avec ces immenses et spectaculaires créatures comme sorties de mangas, à trains en tulle, strassées jusqu'au visage »

(*Libération*, 12.01.2015)

Dans le cas des dérivés des noms communs, l'effet dépréciatif concerne les adjectifs créés sur les noms d'objets propres à l'ironie ou à la caricature²⁴, comme dans le cas de la lexie *télé-réalitesque* (< *télé-réalité*), utilisée dans le syntagme *la novlangue télé-réalitesque* :

« Les connaisseurs le savent depuis longtemps : Koh Lanta, ce n'est pas du sport, ni même de la survie, c'est de la politique. Pas étonnant d'ailleurs que chaque année, les candidats s'auto-répartissent généralement en deux camps. D'un côté, les purs, souvent les plus sportifs, qui veulent "vivre leur aventure" et "rester neutres" selon la novlangue **télé-réalitesque**. De l'autre, les fourbes, désignés généralement par l'euphémisme "stratèges". Ces experts en coup de Trafalgar, alliances brisées et retournements de veste arrivent toujours à se faire une place en finale. »

(*Libération*, 24.04.2015)

Le suffixe *-eux / -euse* qui remonte au lat *-ōsus* est très rare dans l'ensemble des adjectifs dénominaux néologiques, où il n'est noté que 5 fois. Certaines de ces formations sont créées sur la base d'un nom concret, comme *cidreux* (< *cidre*), dans le syntagme *un goût cidreux et une odeur cidreuse*, où il indique la présence réelle ou présumée de la substance nommée par la base. Le mot *essaimeuse* utilisé dans *une abeille essaimeuse*, c'est-à-dire celle « qui est apte à former des essaims » relève surtout du vocabulaire de l'apiculture. Quant à la lexie *qualiteux* (< *qualité*), elle est dérivée d'un nom abstrait et signifie « qui a la qualité, la propriété exprimée par la base ». Cet adjectif n'apparaît que dans des contextes spécialisés liés à l'équitation, un cheval qualiteux est celui « qui a des qualités »²⁵. L'adjectif *buzzeuse* à son tour comporte comme base le substantif *buzz*, emprunté à l'anglais. Il en va de même de *foodeuse* qui vient de *food* anglais.

Le suffixe *-ien* est de loin le plus productif dans la classe des adjectifs dénominaux suffixés, avec 176 unités, assez homogènes du point de vue morphologique, car il se spécialise dans les formations tirées des noms propres :

- des personnages connus du monde de la politique (*trumpien*), de l'art (*brueghélien*), de la littérature (*faulknerien*), du cinéma (*jarmouschien*) de la philosophie (*finkelkrautien*), du sport (*beckhamien*) etc. ;
- des êtres ou personnages fictifs (*shadokien*, *hamletien*) ;
- des organisations, institutions, associations (*daechien*, *actupien*) ;
- des lieux (*siliconien*, *maastrichtien*).

Ce sont en général des patronymes qui servent de base à la dérivation dans cette classe d'adjectifs (*merkelien*, *vallsien*), ou des surnoms (*dodolasaurien*) ;

²⁴ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=117015930>

²⁵ Le mot est noté par le *Wiktionnaire* : <https://fr.wiktionary.org/wiki/qualiteux>, consulté le 12.01.2019

dans quelques cas justifiés, la base est constituée par un prénom et un nom de famille (*hilarityclintonien*), parfois par un titre (*gameofthronien*).

Du point de vue sémantique, les adjectifs en *-ien* forment un groupe de sens très homogène, en exprimant une idée générale d'appartenance, d'origine ou d'agent. Ainsi *bergoglien* dans *le bilan bergoglien* désigne le bilan qui appartient à Jorge Mario Bergoglio, mieux connu comme le pape François. Dans le cas de *l'intégrisme ben-ladenien* il est question d'un intégrisme ayant son origine dans la doctrine de Ben Laden. Au contraire *la proposition jaggerienne* est une proposition faite par Mike Jagger.

Notons quelques cas à peine de concurrence du suffixe *-ien* et du suffixe *-esque* dans notre corpus : *trumpien / trumpesque* ; *macronien / macronesque* ; *mélénchonnier / mélénchonesque* ; *panurgien / panurgesque*. Comme le signale le TLFi :

« *-ien* dénote le génie, le style personnel d'œuvres, d'hommes illustres ou notoires ; c'est un suffixe essentiellement laudatif (...). Au contraire, *-esque* révèle et accentue l'originalité sinon l'étrangeté de ces créateurs ou de ces créations : on peut admettre p. ex. que *hugolien* évoque le poète-mage, le penseur, et *hugolesque* ridiculise la démesure, la luxuriance de son œuvre »²⁶.

Ainsi, le *pathos mélénchonnier* est tout simplement « le pathos de Mélenchon », ou, selon le contexte, « le pathos qui a des caractéristiques pareilles à celui qui caractérise Mélenchon », et l'adjectif en question est neutre du point de vue stylistique. Par contre le syntagme *un délire mélénchonesque* qui peut être interprété comme « un délire de Mélenchon » ou « un délire qui est pareil à celui qui caractérise Mélenchon », même mis à part le nom recteur *délire*, est marqué par une nuance péjorative liée au sens de la démesure des suffixés en *-esque*.

Le suffixe *-ier*, très présent dans le vocabulaire français standard, ne l'est pas dans le corpus d'adjectifs néologiques où il n'apparaît que dans 1 unité : *claquetier* (< *claquette*) dans *la fidélité claquetière*.

Le suffixe *-ique* issu du latin *-icus* a formé 17 adjectifs dénominaux du corpus analysé. Du point de vue morphologique, les bases des adjectifs en *-ique* sont constituées par les composés savants (*duopolistique* < *duopole*), les composés hybrides (*voyoucratique* < *voyoucratie*, *holocinétiques* < *holocinétisme*), les mots simples empruntés à l'anglais (*gadgétique* < *gadget*) ou les sigles (*smsique* < *SMS*).

Du point de vue sémantique, le suffixe en question contribue à la formation des lexies spécifiques, ayant un sens très précis, parfois spécialisé. Ainsi les adjectifs *dopaminique* dans *la production dopaminique* et *tunnelique* dans *une vision*

²⁶ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2974711680>

tunnelique relèvent de la médecine, la lexie *arpégiatique* dans *le violon arpeggiatique* relève du vocabulaire de la musique.

Les néologismes en *-ique* appartiennent cependant surtout au vocabulaire relatif au mode de vie actuel, dénommant différentes caractéristiques « relatives à, propres à ce qui est dénommé par la base », surtout en ce qui concerne :

– des phénomènes sociaux et économiques : *un point de vue peoplelistique, une concurrence duopolistique* ;

– des convictions : *une vision paricentrique* ;

– des façons d'agir : *la tendance mixologique, l'effet selfique*.

Le suffixe *-issime* qui d'habitude forme des adjectifs déadjectivaux (nous en parlons dans le paragraphe 1.1.2.) a contribué à créer 1 seule formation dénomminale, *sudissime* (< *sud*), pour évoquer « un caractère particulièrement méridional », comme dans l'extrait suivant :

« (...) la carte déroule des produits finement sourcés, servis en petites assiettes à partager : terrine de Rodolphe Paquin et pickles maison de mini-betteraves (généreuse), haricots blancs et zeste de bergamote (douilllets), saint-jacques fumées et cédrat (inattendues), burrata au citron confit et **fleurs de thym (sudissime)**. »

(*Le Figaro*, 10.02.2016)

Le suffixe savant *-iste*, issu du grec par l'intermédiaire du latin *-ista*, a contribué à créer 54 adjectifs dénominaux de notre corpus. Le *TlFi* note sa productivité importante, en indiquant plus de 3 000 mots en *-iste* dans sa documentation, adjectifs et substantifs²⁷. D'habitude, ces formations fonctionnent en français contemporain simultanément avec des substantifs en *-isme*, auxquels, selon Gawelko, au début, elles étaient antérieures, comme l'indique le cas de *royaliste* (< *royal*), attesté à la fin du 16^e siècle et *royalisme*, attesté deux siècles plus tard. Les formations parallèles (sans être obligatoires) du type : adjectif simple / nom propre + adjectif en *-iste* + nom en *-isme* ont connu un grand essor à partir des 17^e et 18^e et surtout aux 19^e et 20^e siècles, avec des exemples comme *idéal – idéaliste – idéalisme* ou *absolu, absolutiste, absolutisme*, voire encore *Marx – marxiste – marxisme* et beaucoup d'autres (Gawelko, 1977 : 64).

Dans le cas des adjectifs néologiques, ce parallélisme ne fonctionne pas toujours, même si ses exemples sont assez nombreux, presque uniquement avec un substantif comme premier élément : *Macron – macroniste – macronisme* ; *daech – daechiste – daechisme*. En effet, il semble que l'intuition de Gawelko se trouve confirmée par notre recherche : le troisième élément, le nom en *-isme*, désignant une doctrine ou une idéologie est logiquement et sémantiquement postérieur

²⁷ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1186559880>

à la désignation d'un tenant de ce/celui qui est à leur source. Il s'avère ainsi que si les unités en *-iste*, désignant des personnes qui soutiennent quelqu'un, comme *philippotistes* (< *Philippot*) ou qui ont une prédilection pour quelque chose, comme *radistes* (< *Rad*, site de prêt-à-porter français) sont bel et bien présentes dans le corpus, il n'en est pas de même des noms parallèles en *-isme* qui n'y sont pas pour autant (encore ?) apparus, sans doute à cause d'une notoriété trop faible des référents. L'inverse est rare : le terme néologique *scoutiste* semble dériver de *scoutisme*, plus souvent utilisé, dérivé à son tour de *scout*.

Du point de vue morphologique, les bases de nouveaux adjectifs en *-iste* sont assez variées et comportent : des noms simples (*cerclistes*), dérivés (*assembléiste*), composés (*sans-frontiériste*) et abrégés (*daechiste*), ainsi que des adjectifs (*principaliste*). Dans le cas de *deboutiste* la base est constitué par l'adverbe *debout*, mais qui provient de l'aphérèse du nom composé *Nuit debout*, désignant un ensemble de manifestations contre la Loi de Travail en 2016. L'adjectif *ni-niste* vient à son tour du substantif *ninisme* provenant de *ni ni*, adverbe de négation double, pour désigner une caractéristique d'être ni pour ni contre.

Dans la majorité des cas, les bases sont constituées par des noms propres, dont surtout des noms de famille (*philippotiste*), des noms ethniques (*houtiste*) ou des noms d'organisations (*daechiste*) et de mouvements sociaux (*nuît-deboustiste*). Moins souvent, les formations en *-iste* proviennent de noms communs (*ci-toyenniste*).

Du point de vue sémantique, les dérivés adjectivaux en *-iste* forment une classe homogène, se rapportant essentiellement à :

- des adhérents d'une doctrine, un mouvement politique : *rafsandjaniste* dans *les candidats rafsandjanistes*, *corsiste* dans *les idées corsistes*, *sans-frontiériste* dans *l'idéologie sans-frontiériste de Schengen* ;
- des adhérents d'un mode de vie ou de la façon d'agir : *carniste* (< *carne*) dans *l'idéologie carniste* ; *palliativiste* dans *un confrère palliativiste* ;
- des adhérents d'un comportement ou d'une attitude : *homosexualiste* dans *un militant homosexualiste* ;
- des représentants d'un système : *quart-mondiste* dans *un no-man's land quart-mondiste*.

Il convient de noter que quelques unités néologiques en *-iste* ne sont pas des formations françaises, mais fonctionnent en tant que mots internationaux (comme tant d'autres mots en *-iste* et *-isme*). Ainsi les termes *artiviste* et *artivisme* continuent les mots anglais *artist* et surtout *artivism* qui est un terme combinant *art* et *activism*.

Les adjectifs en *-iste* sont parfois en concurrence avec ceux en *-ien*, mais selon le TLFi :

Le sens des suffixe *-ien* et *-iste* est différent : *-iste* accolé à un nom propre indique l'adhésion, l'appartenance à une doctrine, à une pensée élaborée par une

personne dont le nom fournit la base du dérivé ; *-ien* indique ce qui est propre à un homme, ce qui lui appartient : *gaullien/gaulliste, marxien/marxiste*²⁸.

Cette distinction est confirmée par quelques exemples du corpus, notamment *vallsien / vallsiste, macronien/ macroniste, hollandien / hollandiste*. L'opposition entre le sens de *trumpien* (= qui relève de Trump) et de *trumpiste* (= qui soutient Trump) est bien illustrée par deux fragments ci-dessous :

« L'isolationnisme **trumpien** se retrouve également dans les questions commerciales. »

(*Ouest-France.fr*, 06.05. 2016)

« (...) le Sénat est désormais entièrement **trumpiste** : tous les candidats républicains qui n'étaient pas **trumpistes** ont été écartés par le jeu des primaires. »

(*www.france24.com/fr*, 07.11.2018)

1.2.2. Les adjectifs dénominaux préfixés

Les adjectifs préfixés dérivés des noms forment un ensemble riche avec 353 unités. La majorité d'entre eux sont construits sur des formes non suffixées de substantifs, procédé que conformément à la lecture qui est faite par Corbin (1991 : 637–660) nous traitons comme préfixation avec un changement de catégorie grammaticale du nom à l'adjectif. Cette procédure a été décrite dans le cas du préfixe en *anti-*, notamment par Michèle Noailly (1999 : 40) ; or, notre corpus contient plusieurs exemples qui montrent qu'elle concerne aussi d'autres morphèmes préfixaux.

Ci-dessous seront présentés dans l'ordre alphabétique les préfixes qui ont contribué à la formation des adjectifs dénominaux néologiques collectés.

Le préfixe *anti-*, déjà présenté comme productif dans la catégorie des adjectifs déadjectivaux (décrits dans le paragraphe 1.1.1.) atteint dans la classe d'adjectifs dénominaux une vitalité exceptionnelle, avec 170 unités, c'est-à-dire presque la moitié de tous les préfixés dénominaux. Avec son pouvoir de faire passer des substantifs au statut d'adjectifs il se place devant les noms propres, dont les noms de famille (*anti-clinton*), les noms de pays (*anti-allemande*), les noms de régions (*anticorse*), les noms de villes (*anti-oslo*), les noms de firmes et d'institutions (*anti-fffa*), mais aussi devant les noms communs, quelle que soit leur structure : lexies simples (*antigenre*), lexies construites (*anti-ciga-*

²⁸ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3375788685>

rettes), abréviations (*anti-terro*) et sigles (*anti-sma*). Soulignons aussi que les noms propres, tout comme les noms communs qui constituent des bases à la dérivation en *anti-* peuvent être indigènes (*anti-macron*, *anti-bélier*) et étrangers (*anti-maduro*, *anti-bullying*).

Comme l'indique Franziska Heyna (2008), les dérivés dénominaux en *anti-* véhiculent d'une manière générale deux valeurs distinctes, adversative et antonymique. Dans le premier cas, le sens du dérivé peut être paraphrasé comme « qui est contre ce qui est désigné par le nom de base », voire même « qui combat ce qui est désigné par le nom de base », comme dans *un discours anti-incarcération*, *des tweets anti-catalogne*, *une crème anti-cernes* et beaucoup d'autres. Dans le deuxième cas, le sens du dérivé doit être glosé comme « qui est le contraire de ce qui est désigné par le nom de base », comme c'est le cas des unités consacrées par l'usage depuis longtemps, *antiroman* ou *anti-héros* qui fonctionnent en discours en tant que substantifs : il n'est donc pas étonnant que notre corpus d'adjectifs néologiques n'en comporte presque pas.

Ainsi, quelle que soit la richesse formelle des adjectifs néologiques en *anti-*, du point de vue sémantique tous sont porteurs de sens adversatif, en exprimant une opposition par rapport à la base. Selon la valeur de cette dernière, les unités analysées forment des groupes dont le sens peut être défini de la façon suivante :

- qui est contre une personne, un pays, une ville, une institution, voire contre une idéologie ou un mode de fonctionnement qui en relèvent : *la révolution anti-kadhafi*, *une chasse anti-Gülen*, *des militants anti-Corée du Nord*, *une force anti-Téhéran*, *un virus anti-fffa*, *des manifestations anti-Charlie* ;

- qui est contre un objet ou un système d'idées qui en relèvent : *des arrêtés anti-burkini*, *le paradis anti-bling-bling*, *la démarche anti-portable* ;

- qui est contre une façon de fonctionner, un phénomène, une valeur : *la morale anti-ostentation*, *une loi anti-fessée*, *des convictions anti-homoparentalité*, *la manifestation anti-maïdan*, *un biais anti-égalité*.

Pour ce qui est de la marque du nombre des adjectifs dénominaux en *anti-*, il faut constater que, dans les exemples collectés, l'usage suit d'habitude la logique, en ce sens que les mots de bases renvoyant à une entité unique gardent la forme du singulier dans les deux nombres. Ainsi l'adjectif *anti-déflation* dont le sens peut être glosé par « qui est contre la déflation », où le mot de base *déflation* désigne un phénomène du domaine des finances, garde la même forme en accompagnant un nom recteur au singulier (*la lutte anti-déflation*) et au pluriel (*les meilleures placements anti-déflation*). Au contraire, mais aussi conformément à la logique, les mots de base renvoyant à plusieurs entités, prennent la marque du pluriel dans les deux nombres. Ainsi l'adjectif *anti-frères*, dont le sens se paraphrase comme « qui est contre les Frères musulmans » présente la même forme dans *la répression anti-frères* et *les répressions anti-frères*.

L'usage est cependant flottant et parfois le mot de base apparaît sous deux formes, sans et avec la marque du pluriel, en accord avec le nom recteur. En voici un exemple relevé dans le même article dans le *Huffpost* :

« Cette figure de proue **du mouvement anti-vaccin** avait notamment diffusé deux pétitions largement contestées par la communauté médicale. »
 « La radiation du controversé Professeur Henri Joyeux pour **des pétitions anti-vaccins** a été annulée en appel »

(*Huffpost*, 26.06.2018)

Constatons enfin que les adjectifs dénominaux en *anti-* sont nettement plus nombreux que les adjectifs déadjectivaux en *anti-*, ce qui confirme la vitalité de ce modèle de préfixation opérant sur une base nominale, où l'adjonction du préfixe fait changer la catégorie grammaticale du dérivé. Or, ce n'est pas uniquement le cas du préfixe *anti-*, mais aussi de quelques autres, décrits ci-dessous.

Le préfixe *bi-* marquant le nombre double de ce qui est désigné par la base n'apparaît que dans une seule formation dénominale, dans l'adjectif *bi-couloir*. C'est un néologisme fonctionnant dans le vocabulaire lié à l'aviation, pour désigner un avion à deux couloirs. Notons une hésitation entre deux formes de l'adjectif, au singulier (*des avions bi-couloir*) et pluriel (*des avions bi-couloirs*), même si l'élément *bi-* indique clairement qu'il est question de deux entités indiquées.

Le préfixe *ex-*, qui dans la classe des adjectifs déadjectivaux n'est noté que deux fois, s'avère un peu plus productif dans celle d'adjectifs dénominaux où il a formé 8 unités. Très homogènes du point de vue morphologique, elles sont toutes dérivées des noms propres de villes (*ex-chalon-sur-saône*) ou de firmes (*ex-cofidis*) désignant par métonymie des club sportifs. Les adjectifs ainsi formés sont employés dans une sorte de jargon du sport pour indiquer l'origine de sportifs ayant changé de club : ainsi parle-t-on de *DeQuan Jones, ex-cantù* ou de *Malcolm Delaney, ex-chalon-sur-saône*.

Dans le syntagme le dispositif "*Pinel*" (*ex-duflot*) le préfixe précède le nom propre d'une femme politique Cécile Duflot, auteure d'une proposition de loi, reprise ensuite sous un autre nom :

« Les députés ont adopté jeudi le **dispositif "Pinel" (ex-duflot)** qui octroie des avantages fiscaux à ceux qui achètent un logement pour le louer afin de relancer la construction de logements, au terme d'un débat à fronts renversés qui a vu une partie de la gauche contester cette mesure. »

(*Les Échos*, 16.10.2014)

L'adjectif *ex-duflot* caractérise par conséquent un état antérieur de *dispositif* qui porte actuellement le nom de "*Pinel*", par allusion à une autre personne politique.

Le préfixe *post-*, porteur de valeur temporelle de postériorité, est noté dans 53 adjectifs dénominaux. Notons le même modèle de ces formations, dérivées des noms propres, dont les patronymes (*post-Assad*), les toponymes (*post-Bruxelles*) et les chrématonymes (*post-ferguson*), ainsi que des noms communs (*post-cérémonie*, *post-terreur*). Les mots de base ont des formes morphologiques variées, entre les noms simples (*post-foire*), dérivés (*post-évacuation*), composés (*post-saint-sylvestre*), qui par ailleurs peuvent être empruntés (*post-shopping*) ou indigènes.

Cette variété de formes ne s'accompagne pas d'une richesse sémantique : en effet, les adjectifs dénominaux néologiques expriment une caractéristique relative à une période faisant suite à un événement ou une période précisée par la base qui renvoie :

- à un événement ou une période appelés métonymiquement par un nom propre qui les symbolise : *post-Fukushima* dans *un programme de modifications post-Fukushima* ; *post-kubrick* dans *le cinéma post-kubrick* ;
- à un fait constituant un point de repère, appelé par un nom commun : *post-évacuation* dans *les épisodes post-évacuation* ; *post-victoire* dans *le discours post-victoire* ;
- à un état dont on conçoit la limite : *post-sida* dans *un futur post-sida* ; *post-terreur* dans *une génération post-terreur* ;
- à un objet marquant une étape dans la vie sociale : *post-tchador* dans *des réactions post-tchador* etc.

Le préfixe *pré-*, antonymique par rapport à *post-*, qui véhicule l'idée de l'antériorité, a contribué à former 31 adjectifs dénominaux du corpus néologique, il est donc moins productif de celui-ci. Le modèle de formation reste par contre pareil, le préfixe se plaçant devant les noms propres (*pré-bolloré*) et communs (*pré-don*), indigènes ou empruntés (*pré-sixties*). Le sens des adjectifs en *pré-* est contraire par rapport à celui des adjectifs en *post-* ; il peut être paraphrasé comme « qui a lieu avant ce qui est marqué par le nom de base ». Celui-ci renvoie surtout :

- à une période marquée par l'activité d'une entité dont elle porte le nom : *pré-Syriza* dans *une situation pré-Syriza* ;
- à un événement constituant un point de repère : *présanctions* dans *le niveau présanctions* ; *pré-trithérapie* dans *la génération pré-trithérapie*.

Signalons que le corpus ne comporte pas d'exemple d'adjectifs antonymiques en *post-* et *pré-*.

Le préfixe *pro-* dont le *TLFi* signale « une certaine extension au 20^es. dans la langue des sciences et des techniques (notamment la médecine et la biologie), mais surtout dans la langue courante »²⁹ démontre une grande productivité dans

²⁹ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=2941275315;r=1;nat=;sol=1>

le corpus d'adjectifs dénominaux néologiques avec 84 unités. Elles sont formées sur la base de noms propres d'individus (*pro-bernie*), de groupes (*pro-pegida*), de lieux (*pro-bamako*), de marques (*pro-uber*) et de noms communs concrets (*pro-charbon*) et abstraits (*pro-diversité*). Les bases sont constituées aussi bien par des mots indigènes (*pro-blancs*) que par des emprunts (*pro-start-up*). Le sens de ces adjectifs se glose comme « favorable à ce qui est marqué par le nom de base », celui-ci désignant surtout :

- un personnage politique ou l'idéologie qui en relève : *pro-habré* dans *les militants pro-habré* ;
- un mouvement ou groupement politique désignés par le nom de lieu qu'ils symbolisent : *pro-téhéran* dans *miliciens irakiens pro-téhéran* ;
- une firme : *pro-uber* dans *la documentation pro-uber* ;
- un phénomène, un événement, un objet, un fait : *pro-libre-échange* dans *les présidents très pro-libre-échange* ; *pro-prostitution* dans *la politique pro-prostitution* ; *pro-attentats* dans *des manifestations pro-attentats*.

La confrontation des adjectifs préfixés dénominaux en *pro-* et en *anti-* montre que les exemples de paires antonymiques sont rares dans le corpus analysé. Notons cependant les cas de *pro-Assad* et *anti-Assad*, *pro-brexit* et *anti-brexit*, *pro-trump* et *anti-trump*. Le choix des mots de base semble bien refléter les grands sujets de débat politique de la presse francophone dans la période prise en compte.

Le préfixe *trans-* apparaît dans 6 adjectifs dénominaux néologiques, tous appartenant à la thématique économique (*la pollinisation transfilière et transmétier*) ou politique (*un mouvement transpartisan réunissant politiques et intellectuels*). Le sens des dérivés peut être glosé par « qui dépasse le cadre d'une catégorie ». Ainsi, dans l'extrait ci-dessous, les adjectifs *transmarque* et *transpartenaire*, employés comme attributs se rapportant au mot *partage*, indiquent que celui-ci concerne plus d'une seule marque et plus d'un seul partenaire.

« Côté conception de véhicule, PSA a largement augmenté les transferts technologiques entre les différents modèles. (...) "Nous économisons sur les composants et les tests de validation", raconte Gilles Le Borgne. À ses yeux, c'est une vraie nouveauté pour le constructeur. Jusque-là, le partage se faisait à l'intérieur d'une même marque du groupe. "Là, c'est **transmarque**, voire **transpartenaire**", dit-il. »

(*Les Echos*, 03.04.2016)

Au terme de cette analyse des adjectifs dérivés dénominaux obtenus par la suffixation et par la préfixation, en voici le tableau présentant ses résultats de façon synthétique.

TABLEAU 3
Adjectifs dérivés dénominaux (récapitulatif)

Les adjectifs dérivés dénominaux			
Les adjectifs suffixés		Les adjectifs préfixés	
Suffixes	Nombre	Préfixes	Nombre
-aire	2	anti-	170
-al	2	bi-	1
-ard	1	ex-	8
-é	7	post-	53
-éen	2	pré-	31
-esque	76	pro-	84
-eux/-euse	5	trans-	6
-ien	176		
-ier	1		
-ique	17		
-issime	1		
-iste	54		
Total	344	Total	353
Total dérivés dénominaux		697	

1.3. Les adjectifs déverbaux

Les adjectifs dérivés des verbes forment un groupe peu nombreux dans le corpus d'adjectifs néologiques. Il est à souligner que les bases de ces unités sont souvent constituées par des verbes dont l'existence en français est aussi récente. Un seul procédé donne lieu à la formation des adjectifs sur les bases verbales : la suffixation.

Le répertoire de suffixes productifs dans cette classe est restreint ; en effet il n'est question que de *-able*, de *-eur/-euse* ou de *-teur/-trice*.

Le suffixe *-able*, exprimant la possibilité, très fréquent dans le vocabulaire français, n'apparaît que dans 4 unités du corpus, en se joignant à des verbes d'origine anglaise, fonctionnant déjà en français, même s'il n'est question que des verbes relevant du non standard. Ainsi *scorable* vient du verbe *scorer*, dont l'usage est condamné en 2014 par l'Académie Française :

Le nom *score* est attesté en français dans le monde du sport avec le sens de « résultat » ou « marque » depuis la fin du 19^e siècle ; il s'est depuis étendu au monde de la politique. On parlera ainsi du score obtenu par tel parti, tel

candidat à une élection. Mais depuis quelque temps est apparu l'étrange verbe *scorer* que l'on entend malheureusement trop souvent en lieu et place de *marquer*, que ce soit un but, un panier ou un essai. Il s'agit d'un emprunt abusif à l'anglais *to score*, et parfaitement inutile car *marquer* remplit déjà ce rôle³⁰.

Malgré cette opinion, le verbe semble s'installer peu à peu dans le lexique français, ce qui est confirmé entre autres par son dérivé en *-able*, notamment dans le syntagme *un parcours scorable* (dans un commentaire concernant un tournoi de golf). Soulignons cependant que son apparition peut être aussi causée par l'influence de l'adjectif anglais homophone. C'est aussi le cas de *performable* venant de *performer*, un autre emprunt à l'anglais, aussi condamné par l'Académie Française, déjà en 2012³¹. À son tour le terme *uberisable*, utilisé par exemple dans le syntagme *les marchés uberisables* provient du verbe *uberiser*, dérivé du nom de marque *Uber*.

Dans le cas de l'adjectif *déradicalisable* (qui apparaît essentiellement en fonction d'attribut), il convient de souligner qu'avec son verbe de base *déradicaliser* et le nom d'action *déradicalisation* ils appartiennent à un modèle dérivatif *-isation/-iser/-isable*, régulier en français. En voici un extrait contenant les trois unités en question :

« Le Premier ministre Édouard Philippe a présenté ce vendredi un nouveau plan contre la radicalisation jihadiste qui consacre un large volet à la **déradicalisation**. Cependant, Amélie-Myriam Chelly, universitaire spécialiste de ces questions, estime qu'il n'y a pas de solution miracle pour **déradicaliser** quelqu'un. "Une partie des individus ne sont pas **déradicalisables**, car pour eux, cette idéologie est une grille de lecture du monde" ».

Ouest France, 23.02.2018

Les suffixes *-eur* et son féminin *-euse*, ainsi que *-teur* et *-trice* ont contribué à la formation de 11 adjectifs néologiques déverbaux. Leurs bases sont majoritairement constituées par les verbes empruntés à l'anglais (*shoppeur*, *boosteur*, *youtubeur*), mais aussi par des verbes du français spécialisé (*longeuse*, du vocabulaire équestre, mais aussi « celle qui longe la côte ») ou non standard (*tabasseuse*). Les unités ainsi formées renvoient à des qualités résultant de l'action exprimée par le verbe de base : ainsi le mot *disruptrice* qui vient du verbe *disrupter*, provenant à son tour de l'anglais *to disrupt* 'perturber', dans le syntagme *Uber, une innovation disruptrice* peut être glosé comme « qui perturbe ». Quant à l'adjectif *gentrificateur* (dans *l'urbanisme gentrificateur*), il constitue un dérivé du verbe *gentrifier*, venant

³⁰ <http://www.academie-francaise.fr/scorer>, consulté le 08.02.2019

³¹ www.academie-francaise.fr/performer, consulté le 08.02.2019

du nom *gentrification*, emprunté à l'anglais, où il a été créé dans les années 1960 sur la base du mot *gentry* 'petite noblesse'. Par contre le mot *brumisatrice* dans *la douche brumisatrice* vient du verbe construit par le français, *brumiser*.

Voici le tableau synthétique présentant les résultats de cette analyse des adjectifs dérivés déverbaux obtenus par la suffixation.

TABLEAU 4
Adjectifs dérivés déverbaux (récapitulatif)

Les adjectifs dérivés déverbaux	
Suffixes	Nombre
-able	4
-eur/-euse/-teur/-trice	11
Total dérivés déverbaux	15

Conclusion sur les adjectifs néologiques dérivés

L'analyse du corpus des adjectifs néologiques montre que la dérivation dans son ensemble apparaît comme un procédé très productif qui a contribué à la formation de 1182 unités du nombre total de 2459 unités collectées. Des différences importantes sont notées quant à la répartition des lexies néologiques selon le type de la dérivation.

Ainsi la dérivation dénominale s'avère la plus nombreuse avec 697 adjectifs, dont 344 suffixés et 353 préfixés. Ceux qui sont obtenus par la suffixation comportent d'une manière générale les mêmes suffixes adjectivaux que ceux qui sont traditionnellement employés dans cette catégorie grammaticale. Quelques restrictions concernent cependant la vitalité de certains d'entre eux : par exemple le suffixe *-ier*, très présent dans le vocabulaire français, n'est guère productif actuellement, ayant contribué à la création d'un seul adjectif du corpus. Une productivité aussi basse concerne les suffixes comme *-aire* et *-ard*, alors que trois autres terminaisons manifestent une grande vitalité, surtout *-ien*, *-esque* et *-iste*, qui acquièrent ainsi presque un statut de marqueurs de néologie adjectivale récente. Il en va de même de certains préfixes, comme *anti-* qui apparaît dans la moitié des adjectifs dénominaux préfixés du corpus. Le choix de préfixes dans ce groupe n'est d'ailleurs pas très riche, ce qui est lié à une certaine spécialisation sémantique des préfixés parmi lesquels deux groupes se distinguent nettement : celui qui englobe les unités ayant une valeur axiologique « contre » ou « pour »,

avec les préfixés en *anti-* et *pro-*, et celui qui comporte les unités ayant une valeur temporelle, avec les préfixés en *post-* et *pré-*. L'ensemble des suffixés dénominaux se présente par contre très homogène, car la majorité d'entre eux renvoient à des caractéristiques très générales liées à des personnages connus, des idéologies, des mouvements sociaux, des modes de vie actuels, même si quelque spécialisation sémantique s'avère possible grâce au choix entre *-esque*, *-iste* et *-ien*.

La dérivation déadjectivale, avec 470 unités, s'avère relativement productive, mais il faut souligner une grande disproportion entre la préfixation sur la base des adjectifs qui a donné 462 unités et la suffixation sur la base des adjectifs avec 8 unités seulement. Au sein de la préfixation on constate aussi une certaine richesse de formes, due à un assez vaste éventail de préfixes mis en oeuvre. Ceux-ci n'ont pas la même productivité et les différences sont grandes, allant d'un seul adjectif formé avec *co-*, *contre-* et *intra-* jusqu'à quelques dizaines d'adjectifs créés grâce à *pré-*, *post-*, *hyper-* et *anti-*. Du point de vue sémantique, les plus nombreuses dans ce groupe sont les lexies qui véhiculent des précisions d'ordre temporel, au moyen des préfixes *pré-* et *post-*. En deuxième lieu, il faut indiquer les préfixes quantificateurs, surtout *hyper-*, mais aussi *archi-*, *super-* et *sur-* qui ont une valeur hyperbolique et forment les unités qui rendent compte de différentes caractéristiques d'une manière expressive. Les préfixes *semi-* et *demi-* se joignent à ce groupe en servant à évaluer certaines caractéristiques, en en modulant le taux. Enfin, c'est l'idée de contraire qui est récurrente dans l'ensemble de néologismes analysés, exprimée au moyen du préfixe *anti-*. Les dérivés déadjectivaux suffixés au nombre de 9 unités témoignent de la non productivité presque totale de ce modèle, sauf dans le cas du suffixe *-issime* qui présente une récurrence assez importante (mais qui est visible surtout dans le langage d'Internet, dont le caractère non-officiel autorise ce type de formations). Cette constatation semble importante surtout au vu de l'évolution du français standard qui en ce début du 21^e siècle se montre toujours aussi hostile à la formation de diminutifs et d'augmentatifs synthétiques que dans sa variante classique.

De même, la catégorie d'adjectifs déverbaux dans notre corpus apparaît comme très pauvre, avec à peine 15 unités, tant du point de vue du nombre de lexies nouvelles, que des procédés et des suffixes qui contribuent à leur création. Une caractéristique importante est récurrente pour les mots de cet ensemble, à savoir que majoritairement ils sont construits sur les bases verbales empruntées à l'anglais.

2. Les adjectifs composés

La composition constitue une source très importante de création des adjectifs nouveaux faisant partie du corpus analysé. Or la composition adjectivale, à l'opposition de la composition nominale, reste à la marge des études de la com-

position en général, comme moins fréquente et surtout moins riche du point de vue formel et sémantique. Il est ainsi de tradition que les linguistes s'occupent bien plus souvent de la composition des noms, ceci à partir du 19^e siècle avec, avant tout, Arsène Darmesteter (1875, 1894) qui en donne une description complète, en voyant le composé comme une phrase en réduction. Ce courant d'idées a été repris, discuté et développé par d'autres chercheurs, comme Émile Benveniste (1967, 1974) qui aborde le problème de fondements syntaxiques des composés encore selon un point de vue structuraliste, ou Louis Guilbert (1975) qui en élabore une approche transformationnelle. Si les opinions sur la présence importante de la composition nominale parmi d'autres procédés lexicogéniques du français dominant parmi ces chercheurs, Józef Sypnicki considère que « les composés nominaux constituent un groupe relativement modeste au point de vue numérique » (1979 : 105), en s'appuyant sur les résultats obtenus grâce à la comparaison de deux éditions, 1919 et 1973, du *Petit Larousse*. Cet avis, sans doute fondé par le cadre d'analyse d'un dictionnaire usuel du français de dimension réduite, ne trouve pas de confirmation si l'on prend en considération le lexique général, y compris ses variantes spécialisées. Dorota Śliwa (2013), pour qui le critère référentiel d'identification des composés est fondamental, appuie par contre son étude sur un très vaste corpus comportant des composés nominaux relevant de différents domaines, ce qui lui permet de tracer des tendances majeures de leur création.

Historiquement, il est bien établi en linguistique française que les composés qui, avant le 16^e siècle, comportaient essentiellement des éléments savants latins, commencent peu à peu, à partir de cette date, à incorporer aussi des morphèmes grecs, ce qui fournit à la langue des modèles de composés hybrides. En même temps, de nouveaux moules de composition populaire pour les adjectifs sont mis en oeuvre, notamment par Ronsard qui forme des mots comme *doux-amer*, *doux-grave*, *doux-soufflant* ou encore *frais-emoulu*. (Birague, 1998 : CXL–CXLI). Les ouvrages récents de lexicologie (par ex. Lehmann, Martin-Berthet, 2014 : 200) indiquent quelques types essentiels de composés, ADJ+ADJ (*aigre-doux*), ADV+ADJ (*avant-coureur*) et ADJ+NOM (*rouge brique*), en y ajoutant aussi l'information sur les syntagmes adjectivés de différentes structures (*de bonne humeur*, *tête en l'air*, *mal en point* etc.). Gaston Gross qui est d'avis aussi que « les composés se taillent la part du lion » au sein de la catégorie du substantif dans les langues de spécialité (1996 : 27) propose pourtant une typologie des adjectifs composés (ou des adjectivaux, selon sa nomenclature) dans son ouvrage antérieur (1991), en démontrant la complexité de ce type de formations. À son tour, Michèle Noailly constate dans l'ouvrage consacré à la catégorie d'adjectif : « La composition adjectivale fonctionne bien, comme fait la composition nominale » (1999 : 43), en prenant en considération toute suite de mots (adjectifs et/ou substantifs), mis côte à côte sur le même plan syntaxique afin de former une nou-

velle unité et sans considérer a priori des effets de sens ainsi obtenus. Le corpus d'adjectifs néologiques que nous soumettons à l'étude dans le présent ouvrage confirme ces deux opinions : en effet la composition adjectivale démontre une productivité très élevée, et l'hétérogénéité de l'adjectif composé dépasse les limites de sa description traditionnelle.

Celle que nous proposons ci-dessous suivra en grandes lignes la division proposée par Sablayrolles (2017), en composés populaires, savants et hybrides d'un côté, mais aussi en composés par amalgame et par déformation. Des précisions nécessaires seront apportées à cette typologie, afin de rendre compte de la richesse formelle de la composition actuelle, telle qu'elle se présente dans le langage de la presse contemporaine.

2.1. Les adjectifs composés populaires

Ces adjectifs qui ont un caractère polylexical comportent deux ou plusieurs éléments qui démontrent par ailleurs une existence autonome dans la langue française. Notre approche synchronique exige de ranger dans la classe d'adjectifs composés populaires non seulement des lexies comme *bizarro-joyeux* ou *brun-marine*, mais aussi celles comme *abdomino-pelvienn*e, le critère étant que l'adjectif *abdominal* et l'adjectif *pelvien* fonctionnent de la même manière dans le lexique français que *bizarre*, *joyeux*, *brun* et *marine*, même si, du point de vue de l'histoire de la langue, *abdominal* et *pelvien* relèvent du vocabulaire savant. Il n'en est pas de même de l'unité *gynophobe*, constituée des éléments grecs *gyno-* et *-phobe*, dont aucun n'existe en français d'une manière autonome, ce qui fait de la lexie en question un composé savant, catégorie extrêmement rare au sein des adjectifs néologiques de notre corpus. L'adoption d'un point de vue synchronique dans la lecture de la composition demande aussi de classer parmi les composés populaires les unités comme *bio-pensant*, vu que l'élément *bio-*, apocope de *biologique*, fonctionne actuellement en français comme un adjectif invariable à part entière ce dont témoigne le *Larousse* en ligne qui le définit « Sans engrais, ni pesticides de synthèse ; naturel : *Agriculture bio. Des produits bio* »³². Selon ce critère, il n'est donc pas question d'un fractocomposé, au contraire de *éco-innovant*, dont l'un des composants, *éco-*, provenant de *écologique*, constitue un fractolexème et non pas un mot autonome.

Ces quelques restrictions typologiques faites, notre analyse du corpus des adjectifs néologiques a permis d'en distinguer plusieurs modèles de création. Seront ainsi isolés sept groupes d'adjectifs composés, décrits selon les catégories grammaticales de leurs éléments de base.

³² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bio/9380?q=bio#381761>, consulté le 10.02.2019

2.1.1. Les composés ADJ+ADJ (+ADJ...)

Ces composés constituent un groupe particulièrement important avec 382 unités qui démontrent aussi une richesse formelle significative. Du point de vue du nombre de composants, le modèle assemblant deux éléments est de loin le plus productif (*acrobatico-politique*), même si dans de rares cas il est question de trois (*arabo-berbéro-musulman*), voire même quatre éléments (*gaullo-giscard-chiraquo-libéral*). Notons cependant que le composé le plus long relevé dans le corpus en contient neuf (*hispano-franco-tuniso-égypto-syro-monténégro-bosno-cubano-qatarien*), ce qui en fait un phénomène plutôt discursif que lexical :

« Les membres de **l'effectif hispano-franco-tuniso-égypto-syro-monténégro-bosno-cubano-qatarien**, emmenés par le sélectionneur (espagnol) Valero Rivera, en ont pris plein la tronche depuis le début du tournoi, sur l'air de la bande de mercenaires ayant vendu leur âme à l'émir contre une poignée de gazodollars. Mais le problème ne vient pas des joueurs, qui ne font que ce que le règlement de l'IHF (et leur conscience, certes) leur permet. »

(*Le Monde*, 31.01.2015)

En effet, cette énumération de nationalités de joueurs d'une équipe de handball ne saurait prétendre à créer un mot de la langue, tant elle est accidentelle. Pourtant, on ne peut rien reprocher à son expressivité : d'un côté l'unité complexe ainsi obtenue exprime exactement le contenu sémantique visé, d'autre part, sa forme saugrenue la colore d'une nuance de grotesque, en mettant l'accent en même temps sur la valeur péjorative du mot *mercenaires*, renvoyant aussi à des sportifs du team.

Mis à part le nombre d'éléments juxtaposés au moyen d'un trait d'union que comportent les composés de ce type (on note un seul exemple de coordination d'éléments dans l'unité *souriant-mais-mercantile*), leurs formes sont assez variées.

Énumérons en premier lieu, au sein de ce grand ensemble, un sous-groupe peu nombreux d'unités adjectivales qui suivent le moule de *sourd-muet* en ce sens que la forme des éléments de base, *sourd* et *muet*, n'est nullement modifiée. Ces unités peuvent être composées d'adjectifs simples, comme *riche-moche* (*le genre riche-moche de l'immeuble*) ou *slovène-croate* (*la frontière slovène-croate*), ou d'adjectifs suffixés, comme *passif-agressif* (*la défaite passive-agressive*), d'adjectifs résultants de la troncation, comme *bio-bobo* et *alcoolo-gangsta* (*un cadeau bio bobo, un improbable Serbe alcoolo-gangsta*) ou de convertis déverbaux, comme *sucré-piquant* (*un plat sucré-piquant*), soit ils ont une structure mixte, comme l'adjectif *patient-agressif* (*un jeu patient-agressif*) qui comporte un adjectif héréditaire simple *patient* et un adjectif construit suffixé, *agressif*. Quelques lexies de ce groupe comportent à leur tour des éléments empruntés, mais du fait que ceux-ci fonctionnent en français à part entière, les composés qui les comportent sont considérés, du

point de vue synchronique, comme les composés populaires (et non hybrides). C'est le cas de *dandy-gothique* (*un look dandy-gothique*) qui comporte le nom adjectivé *dandy* et l'adjectif *gothique*, les deux composants fonctionnant d'une manière autonome en français. Il en va de même dans le cas de *punk-séminale* (*un genre punk-séminale*), *punk* et *séminale* étant autonomes en français, ainsi que dans *pop-nécrologique* rassemblant les éléments *pop*, adjectif apocopé emprunté à l'anglais, et *nécrologique*. Ce néologisme, dont voici un exemple d'emploi, frappe par son humour grinçant :

« **Interlude pop-nécrologique** : le chanteur grec Demis Roussos n'a pas assisté à la victoire politique de Syriza. D'après son compatriote Nikos Aliagas, il est décédé dans la nuit de samedi à dimanche. »

(*Libération*, 26.01.2015)

Du point de vue sémantique, il semble intéressant de constater qu'à part *slo-vène-croate* dans lequel les deux éléments de la composition sont aussi importants (ce que l'on pourrait paraphraser par « qui est slovène et croate à la fois »), les autres adjectifs néologiques énumérés sont presque tous composés sur l'idée d'opposition. Ainsi les composants des lexies *passif-agressif*, *sucré-piquant*, *patient-agressif*, *riche-moche* sans constituer des paires antonymiques absolues, véhiculent cependant des valeurs qui, du moins culturellement, sont considérées comme contraires. Dans le cas de *royale-masculine* (*la parole royale-masculine*) et *royale-militaire* (*la légitimité royale-militaire*) il est question d'une autre relation encore, à savoir celle où, malgré une juxtaposition apparente, le deuxième composant n'a pas de valeur équivalente au premier, mais le précise seulement (ce qui pourrait être paraphrasé comme « la parole royale qui est en plus masculine » et « la légitimité royale qui est en plus militaire »).

Un petit groupe à part est constitué par les adjectifs composés d'adjectifs de couleur juxtaposés, comportant deux (*rougebrun*) ou trois éléments (*rouge-rouge-verts*)³³. Du point de vue de la structure du mot, les noms de couleurs peuvent s'ajouter les uns après les autres comme dans *blanc-noir-gris* (*un look blanc-noir-gris de la nouvelle robe de la DS3 de Citroën*) en signifiant « un look blanc et noir et gris », ou bien l'un des éléments peut accompagner l'autre pour y ajouter une nuance particulière, comme dans *rougebrun* (*la couleur rougebrun*), signifiant « rouge qui tire sur brun ». Du point de vue sémantique, ce type d'adjectif s'emploie presque uniquement par métonymie, pour renvoyer à des entités symbolisées par les adjectifs de couleurs. Ainsi *un nouveau groupe parlementaire vert-rose-rouge* est celui qui rassemble des députés écologistes, socialistes et communistes,

³³ Sur les propriétés distributionnelles de certains adjectifs de couleur cf. Gross (1983).

alors qu'une *coalition rouge-rouge-verts* en Allemagne réunit les sociaux-démocrates du SPD, Die Linke et les Verts.

Quant à la lexie *brun-marine* dans le syntagme *les édiles brun-marine*, il est question d'une formation ludique qui fait allusion, grâce à la paronymie, à *bleu-marine*, d'un côté nom de couleur, mais de l'autre élément de la dénomination d'une coalition politique française d'extrême droite, *Le Rassemblement bleu Marine* (avec à son origine Marine Le Pen), à quoi s'ajoute aussi une allusion à la couleur brune symbolisant le nazisme.

« Tel est le bilan de la gestion des municipalités conquises en mars dernier par les partisans de Marine Le Pen. C'est dans les premiers mois qu'une nouvelle équipe imprime sa marque : il était légitime d'observer les premiers pas des élus frontistes (...). Pour l'essentiel, **les édiles brun-marine** n'ont opéré aucune rupture spectaculaire avec la gestion de leurs prédécesseurs. (...) Sauf sur deux points, où la vraie nature du frontisme ressort : les provocations mémorielles, qui portent atteinte. »

(*Libération*, 19.12.2014)

Le décryptage des connotations liées à des éléments du composé permet de comprendre que *les édiles brun-marine* sont « les édiles de la coalition dite *Le Rassemblement bleu Marine* » qui est connue pour son caractère nationaliste.

À part les unités indiquées ci-dessus, les autres qui appartiennent à ce sous-ensemble comportent à la première position un adjectif pourvu à la fin de la voyelle de transition *-o*, comme dans *patriotico-commercial*, *romantico-musclé*. La terminaison *-i*, présente par exemple dans *tragi-comique*³⁴ n'apparaît guère dans le corpus étudié, vu que le *-i* final de *nazi* (dans *nazi-sudiste*) fait parti de ce mot et n'est pas une voyelle de transition. De même *bobo-créole* et *bobo-populo*, *oxo-fragmentable*, ainsi que *bio-engagé* et d'autres composés avec l'élément *bio-*, dans lesquels le premier élément est terminé par un *-o*, échappent à la règle de *-o* de transition. C'est aussi le cas de *rétro*³⁵ qui dans le corpus néologique est noté avec sa valeur d'un adjectif fonctionnant d'une manière autonome en français, défini dans le *Larousse* comme « Qui marque un retour vers une époque passée ». De ce fait, les composés comme *rétro-chercheuse* (*la pop française rétro-chercheuse*), *rétrocool* (*l'expérience rétrocool*) et *rétro-dada* (*le manifeste rétro-dada*) sont catégorisés comme composés populaires et non hybrides, vu que les adjectifs de

³⁴ La voyelle [i] dans *tragi-* est celle de la troncation de *tragique*.

³⁵ Nous nous garderons de confondre *RÉTRO-*, l'élément tiré du latin *retro* 'derrière, par derrière', assez productif dans le lexique français avec le sens de « qui est derrière..., en arrière de... », notamment dans le vocabulaire scientifique à partir du 19^e siècle qui n'apparaît pas dans le corpus néologique avec *rétro*, adjectif invariable fonctionnant en tant qu'unité autonome en français contemporain.

base, non seulement *chercheuse* et *dada*, mais aussi *cool* fonctionnent en français à titre de lexies autonomes. L'adjectif *rétro-*, antéposé à ces bases leur confère une nuance temporelle de retour vers une époque antérieure.

Du point de vue formel, il est de règle que la voyelle *-o*, qui constitue une marque de transition ou de coordination entre deux ou plusieurs éléments du composé, s'adjoint au premier élément. Dans le corpus d'adjectifs néologiques ce processus revêt deux formes différentes :

- soit la voyelle *-o* s'ajoute au suffixe de celui des composants qui précède l'autre, ainsi *végétalo-végétarien* est obtenu à partir de *végétal* et *végétarien* avec l'adjonction de *-o* après la consonne [l] finale du premier composant ; *biologico-reproductif* est obtenu à partir de *biologique* et *reproductif* avec l'adjonction de *-o* après la consonne [k], qui est finale dans le suffixe *-ique* de *biologique* ; *sportivo-festive* la voyelle *-o* s'est jointe après le suffixe *-if* ce qui a entraîné la sonorisation de [f] en [v]. Dans *masculino-centré* et *parisiano-alsacien*, le *-o* s'ajoute respectivement aux suffixes *-in* de *masculin* et *-ien* de *parisien* en les transformant en groupe prononcés respectivement [in] et [an] ;

- soit la voyelle *-o* s'accôle directement au premier composant quand celui-ci n'a pas de suffixe, comme c'est le cas de *bizarre* dans *bizarro-joyeux* ou de *pub* dans *pubo-marketing*.

Les opérations énumérées, quoique récurrentes, présentent des exceptions, qui semblent cependant justifiées par des raisons phonétiques, sémantiques ou encore motivées par le besoin d'économie de la langue. Ainsi, les syllabes finales, par exemple *-ique* dans *anarcho-culturel*, voire même des éléments plus complexes comme c'est le cas de *-logique* dans *psycho-sociologiques*, sont parfois supprimées au profit de la simple voyelle *-o* de liaison. *Anarcho-* venant de *anarchique* ou *psycho-* de *psychologique* sont ainsi des fractolexèmes, éléments de composés obtenus par la fractocomposition, dont il sera question dans le chapitre 2.4.1.

Du point de vue sémantique, les adjectifs composés au moyen de *-o* de transition forment quelques groupes bien distincts :

- ceux qui comportent deux ou plusieurs adjectifs ethniques, par exemple *qataro-bosnien*, *israélo-polono-allemande* évoquant une caractéristique multinationale d'une entité indiquée par le nom recteur, comme dans le cas des syntagmes *un gardien qataro-bosnien* et *une rencontre interministérielle israélo-polono-allemande*. Souvent ce type de créations relève du langage sportif, économique ou politique. Il est à noter que l'ordre d'apparition des adjectifs dans le composé n'est que rarement alphabétique, ce dont on peut déduire que c'est l'importance de tel ou autre élément qui en décide ;

- ceux qui comportent deux ou plusieurs adjectifs venant des noms de familles, par exemple *hollando-vallsiste* (*la coloration hollando-vallsiste*), *juppéo-macronique* (*un complot juppéo-macronique*), *gaullo-miterrandien* (*l'héritage gaullo-miterrandien*). Les composés de ce type le plus souvent fonctionnent dans le discours politique où ils servent à qualifier des courants de pensée liés à des

personnages dont les noms servent de base aux composants adjectivaux. Il est à noter que les adjectifs dépatronymiques peuvent être modifiés d'une manière plus particulière par un adjectif qualifiant supplémentaire, comme dans *gaullo-giscardochiraco-libéral* où *libéral* souligne cette caractéristique de la politique menée par les présidents de droite, mentionnés par les adjectifs ;

- ceux qui se composent des adjectifs relevant de la thématique économique, par exemple *économico-climatique* (*la compétition économique-climatique*), politique, par exemple *étatico-gauchiste* (*l'inspiration étatico-gauchiste*) ou idéologique, par exemple *catholico-nationalistes* (*des positions catholico-nationalistes*) ;

- ceux qui comportent dans leur structure les adjectifs qui relèvent de la thématique culturelle, par exemple *artistico-publicitaire* (*un déboire artistico-publicitaire*) ou *biblico-mythologique* (*une légende biblico-mythologique*).

À part ces formations qui peuvent être considérées comme régulières, le corpus contient des unités qui ont l'air d'« imprévisibles », vu qu'*a priori*, chacun des composants semble relever d'une autre thématique. Cependant, il s'avère qu'en contexte, ils trouvent leur motivation. Ainsi l'adjectif *bricolo-ludique* est apparu dans la description d'un défilé de mode, pour souligner son caractère insolite (*le côté bricolo-ludique du défilé*), rassemblant le ludique à l'inventif. Une autre formation étonnante, l'adjectif *culinaro-philosophico-artistique* est à son tour justifié dans le syntagme *le projet culinaro-philosophico-artistique* qui décrit la réhabilitation d'un vieux quartier, par implantation « des commerces de bouches habillés par des designers de renom » (*Libération*, le 10.06.2015). De même, le sens de l'adjectif *mystico-humide*, opaque hors contexte, bien que les deux composants soient tout à fait compréhensibles, ne devient évident que dans le contexte d'une rubrique musicale de *Libération* où il est question de « l'aventure mystico-humide », à propos d'un nouvel enregistrement des *Filles du Rhin* (*Libération*, le 14.04.2016). Ces derniers exemples de mots composés « imprévisibles » montrent dans quelle mesure les adjectifs néologiques peuvent découler d'un besoin de créer *ad hoc* des qualifieurs très expressifs, frappant par leur structure, mais sans se soucier s'ils correspondent ou non à des moules lexicogéniques traditionnels.

Il semble intéressant aussi de noter que la graphie des éléments contenus par les adjectifs composés, avec un trait d'union ou, bien plus rarement sans trait d'union, donne l'impression d'une égalité entre ces composants. Or, selon le cas, les relations qui les lient sont variées :

- soit les éléments restent sur le même pied d'égalité et l'un s'additionne à l'autre, si bien que, si l'on évoque *un conflit kurdo-turc*, il est bien question d'un conflit qui engage les deux côtés dans la même mesure ; les composés de ce type peuvent être paraphrasés au moyen de l'addition par « et », ainsi *un conflit kurdo-turc* est « un conflit kurde et turc en même temps ». Notons que dans ce cas l'ordre des éléments est libre et il pourrait être changé (*un conflit kurdo-turc* = *un conflit turco-kurde*) sans qu'en souffre le sens du composé ;

– soit les éléments restent sur le même pied d'égalité et ils s'additionnent, mais *a priori* il restent en opposition, comme les adjectifs *horrifique* et *comique* de *horrifico-comique* du syntagme *l'horrifico-comique franchise légumière* ; ce type de formation peut être glosé comme « la franchise légumière horrifique **mais** comique ». Ces formations aussi semblent admettre le changement de l'ordre des éléments, ainsi *l'horrifico-comique franchise légumière* = la *comico-horrifique franchise légumière* ;

– soit le deuxième des éléments perd son autonomie par rapport au premier, en lui ajoutant seulement une nuance supplémentaire ; par exemple dans *juridico-navale* du syntagme *une longue bataille juridico-navale*, le composant *naval* a une valeur accessoire par rapport à *juridique*, car il s'agit d'« une bataille juridique qui se concentre sur un objet relatif à la mer ». Le changement de l'ordre est dans ce cas impossible, car il n'est pas question d'addition de deux éléments : *une longue bataille juridico-navale* ≠ *une longue bataille navalo-juridique*.

Notons enfin une récurrence particulière de quelques composants qui témoigne à la fois de l'importance de certains moules de composition néologique. Ainsi le plus productif s'avère l'élément *bio-*, apparaissant dans plusieurs composés ADJ+ADJ, comportant souvent en deuxième position des composants d'origine savante. Il semble important d'attirer aussi l'attention sur une sorte de polysémie de l'élément *bio-* dans les exemples du corpus. Dans certains des adjectifs néologiques, ce composant est utilisé dans le premier sens du terme *biologique*, à savoir « relatif à la biologie », par conséquent, le syntagme *un état bio-psychologique* peut être paraphrasé comme « un état biologique et psychologique à la fois ». Plus fréquemment cependant, *bio-* est porteur du deuxième sens de *biologique*, formulé par le *Larousse* comme « relatif à la production de denrées naturelles non traitées chimiquement »³⁶, comme c'est le cas de la lexie *bio-équitable* (*un café bio-équitable*), adjectif créé pour des raisons de marketing et utilisé dans le slogan qui évoque *Le café bio-équitable, un café plus que naturel*.

La deuxième position est occupée *ex aequo* par les composants *médiatico-* et *économico-*, chacun avec quelques unités (*médiatico-politique*, *médiatico-familial* ainsi que *économico-historique* et *économico-médiatiques*). Comme on peut le constater, les éléments les plus productifs dans cette catégorie d'adjectifs relèvent de grands sujets traités par la presse, ceux de la politique, de l'économie, des médias, de l'écologie etc.

2.1.2. Les composés N+ADJ

Les composés construits sur ce modèle ne sont pas très nombreux dans le corpus, avec 45 unités au total. Dans ce petit ensemble il se dessine cependant quelques régularités quant à la forme et au sens des adjectifs néologiques.

³⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/biologique/9431>, consulté le 12.02.2019

En premier lieu, énumérons un paradigme de composés N+ADJ qui comportent à la deuxième position un adjectif déverbal marquant la prédication par rapport au nom qui le précède, représentant à son tour un actant de la relation ainsi établie. Par exemple dans *daech-compatible*, la prédication marquée par *compatible* est condensée sur le nom *daech* dont le rôle peut être défini comme celui de circonstant d'accompagnement. Ainsi *la vie daech-compatible* est une vie « compatible avec daech », alors que *l'intello booba-compatible* est « un intellectuel compatible avec (le rappeur) Booba ». Les adjectifs de ce type sont le plus souvent formés sur le composant *compatible* qui se joint à des noms propres de personnages connus (*Obama-compatible*, *pogba-compatible*), mais aussi d'institutions (*ikea-compatible*), ainsi que, moins souvent, à des noms communs (*climato-compatible*, *socialisto-compatible*). Il est de règle que les noms terminés par une consonne prennent un -o de transition devant *compatible*, par exemple *Merkel* dans *merkelo-compatible*, *Valls* dans *vallso-compatible* etc., ce qui n'est pas le cas des noms terminés par une voyelle, par exemple *Obama* dans *Obama-compatible* (l'exception concerne cependant *daech* dans *daech-compatible*). L'unité *européo-compatible* est formée sur le nom *Europe* qui renvoie par élargissement de sens à l'Union Européenne. Le fragment suivant montre l'emploi de ce mot en contexte :

« La soft diplomacy bat son plein à Bruxelles. Jusqu'en février, la Turquie est présente (et payante) du 25^e festival d'arts et de spectacles Euroalia (...). Alors qu'Ankara est en pourparlers avec la Commission européenne au sujet de ses 2 millions de réfugiés syriens, tandis qu'on voit son autoritarisme conforté par les urnes, il importe au pays d'afficher, au moins à l'extérieur, **un visage européo-compatible**. Soucieux de tolérance et de mixité. »

(*Le Figaro*, 06.11.2015)

Le composé *européo-compatible* pourrait ainsi être glosé comme « compatible avec (les normes de) l'Europe, relevant de l'Union Européenne ».

À côté de *compatible*, c'est aussi l'adjectif verbal *dépendant* qui a contribué à la formation de plusieurs unités dans lesquelles il prédique une relation avec un actant représenté par le nom qui occupe la première position dans le composé. Formés sur le moule de *alcoolodépendant* (de *alcohol dependent* emprunté à l'anglais), ces adjectifs comportent des noms communs (*charbon-dépendant*) ou, plus rarement des noms propres (*pogba-dépendant*) qui renvoient à des entités constituant l'objet de la prédication. Ainsi *un pays charbon-dépendant* est un pays « qui ne peut pas se passer du charbon », c'est-à-dire celui dont l'économie est basée sur le charbon, alors que *le onze bleu pogba-dépendant* est une équipe nationale française de football « qui ne peut pas se passer du joueur Paul Labile Pogba ». Notons que du point de vue morphologique, les composants sur l'élément *dépendant* sont souvent liés par la voyelle -o, auquel cas elle s'ajoute à la consonne finale

du nom, comme dans le cas de *politique* dans *politico-dépendant*. Le -o n'apparaît pas si le nom se termine par une voyelle (*pogba-dépendant*).

Quelques autres composés néologiques avec un adjectif verbal à la deuxième position complètent l'image de ce sous-ensemble, à savoir *robot-assisté* (*les opérations robot-assistées*) dans lequel l'actant *robot* remplit le rôle de l'agent (= le robot assiste les opérations), ou encore *polluo-sensible* (*des poissons polluo-sensibles*) où l'actant *pollution* remplit le rôle de l'objet (= des poissons sont sensibles à la pollution).

Un cas à part est constitué par les composés N+ADJ construits avec l'adjectif *sceptique* hérité du grec *σκεπτικός*. Bien qu'il ne soit pas d'origine verbale en français, cet adjectif établit une relation avec les éléments nominaux de la composition. Ainsi dans le cas de *sinosceptique* et *vaccino-sceptique*, les noms *Chine* (pour *sino-*) et *vaccin* représentent les actants « objets » de la prédication marquée par *sceptique* : *sinosceptique* est celui « qui est sceptique par rapport à la Chine », *vaccino-sceptique* est celui « qui est sceptique par rapport aux vaccins ».

2.1.3. Les composés ADJ+N³⁷

Le sous-ensemble en question ne comporte que 2 composés adjectivaux, ce qui n'est pas étonnant, vu que ce moule n'est pas typique du français, même dans la structure des syntagmes libres. En effet, les exemples trouvés constituent des formations d'auteur, comme *libre-moderniste*, pour caractériser une tendance architecturale, terme proposé par Marcelo Alvarenga, ce dont on trouve la confirmation dans un article de presse :

« (...) **une exploration** à la fois poétique et rationnelle des contrastes de formes et de matériaux que Marcelo Alvarenga qualifie de **libre-moderniste** ».

(*Libération*, 05.01.2015)

Tel est le cas aussi de l'autre exemple, *psychopâtissière*, dans *la soirée psychopâtissière*, syntagme d'invention d'un journaliste de *La Croix* pour rendre compte d'un spectacle intitulé *Crème pâtissière* d'Alfredo Arias :

« À 71 ans, il revient sur ce passé, le temps d'une brève (une heure à peine !) "**soirée psychopâtissière**" aussi tendre et délicieuse que son titre : Crème pâtissière. »

(*La Croix*, 01.06.2016)

Construit de *psychologique* et *pâtissière* cet adjectif rassemble deux éléments *a priori* sémantiquement incompatibles, obtenant de cette façon en effet à la fois insolite et amusant.

³⁷ Notons que dans les deux exemples cités *moderniste* et *pâtissière* peuvent aussi avoir une lecture adjectivale.

2.1.4. Les composés N+N (+N...)

Les adjectifs composés sur ce modèle forment un groupe assez important avec 197 unités, qui est en même temps varié du point de vue morphologique et sémantique. Ces adjectifs qui comportent le plus souvent deux composants nominaux reliés par un trait d'union (*canoë-photo*), peuvent en comporter aussi davantage, notamment trois (*café-marlboro-brioche*) ou quatre (*casquette-chemisette-short-chaussettes*), même si une structure aussi complexe est beaucoup moins fréquente (l'unité la plus longue dans cet ensemble, *apéro-entrée-plat-dessert-café-pousse-café*, comporte 6 éléments nominaux).

Du point de vue morphologique, les composés de ce groupe contiennent tous types de noms : propres (*hollande-merkel-tsípras*, *iran-syrie-hezbollah*) et communs, parmi lesquels il y a des noms simples (*mets-café*), mais aussi des noms construits (*partenariats-connectivité*) et très rarement aussi des noms composés (*salle de bains-placard-cuisine*), ainsi que des sigles (*fmi-bm* dans le syntagme *l'assemblée générale fmi-bm*).

Les éléments nominaux des composés en question, formellement juxtaposés au moyen d'un trait d'union et équivalents du point de vue de leurs valeurs, ne le sont pas toujours. Différents cas de figure se laissent apercevoir dans l'ensemble étudié.

– Dans la majorité des cas il est question de la relation d'addition entre les composants équivalents. Ainsi *pizza-bière* dans le syntagme *un concept pizza-bière* constitue une unité dont le sens se construit dans la même mesure de chacun de deux composants, tout comme dans *amour-rejet* dans le syntagme *des rapports amour-rejet*, voire encore *alsace-lorraine-champagne* dans *un stand alsace-lorraine-champagne*.

– La relation d'opposition entre les composants est à la base de quelques rares constructions contenant la conjonction « mais » qui relie deux éléments nominaux, comme dans le cas de *sévère-mais-juste* et *souriant-mais-mercantile*, dont le sens global renvoie à un contraste entre des traits énumérés. Les formations en question proviennent d'un article de *Libération* où ils caractérisaient deux types de personnages filmiques :

« Il y a aussi deux figures de l'autorité dans le film : le **sévère-mais-juste** Robert Callaghan et le **souriant-mais-mercantile** Alistair Krei ».

(*Libération*, 10.02.2015)

– Un autre type de relation apparaît dans le cas du terme composé *population-police* dans le syntagme *des relations population-police* que l'on pourrait paraphraser comme « des relations entre la population et la police ». Il ne s'agit donc ni d'addition, ni d'opposition, mais d'une réciprocité entre les deux entités marquées par les composants. Il en est de même dans le cas de l'item

opposition-régime dans le syntagme *des négociations opposition-régime*, qui indique « des négociations entre la population et le régime », mais aussi dans le cas de l'adjectif *pigeons-médecins* dans le syntagme *une collaboration pigeons-médecins* qui renvoie en fait à « une collaboration entre les pigeons et les médecins » :

« Il ne s'agit pas bien sûr d'imaginer que dans l'avenir chaque oncologue aura son pigeonnier dans lequel ses hôtes effectueront une pré-classification des clichés, bien qu'une collaboration **pigeons-médecins** est évoquée par les chercheurs, afin d'accélérer les processus de diagnostic. »

(*Science et Vie*, 14.06.2016)

– La relation de la finalité relie par contre les éléments du composé *place-minute* dans le syntagme *les capteurs place-minute*, pouvant être glossé comme « les capteurs des places pour (une) minute » (ou, plus précisément, pour un bref stationnement), comme on peut le déduire du fragment ci-dessous :

« L'objectif est de faciliter l'accès aux commerces. Au total, St-Amand-Montrond compte 1600 places de stationnement, dont seules 160 sont payantes. Six de ces capteurs **place-minute** seront disposés sur la place Mutin (...) »

(*Le Figaro*, 08.03.2016)

D'autres exemples de ce même type de relation sont constitués par les formations telles que *partenariats-connectivité* dans le syntagme *directrice partenariats-connectivité*, *réformes-croissance* dans *l'équation réformes-croissance* ou encore *restaurant-domicile* dans *la jonction restaurant-domicile*. Dans toutes ces formations, il s'agit de la situation où le premier élément du composé marque une entité (partenariat, réformes, restaurant) qui fonctionne « pour » l'entité marquée par le deuxième élément (connectivités, croissance, domicile).

– Une autre relation, rare dans le corpus analysé, celle de l'identité, est encore à la base de la formation *catégorie-zombie*, notée dans le contexte suivant :

« Ses réflexions sur le risque ont amené Ulrich Beck à remettre très tôt en question les Etats-nations, une notion qu'il qualifiait de **catégorie-zombie** »

(*Le Monde*, 03.01.2015)

Dans ce composé, le premier élément *catégorie* désigne l'entité qui équivaut à celle qui est dénommée par le deuxième élément, *zombie*, par conséquent le mot peut être paraphrasé comme « une catégorie qui est (comme) zombie ». Il est à souligner que le deuxième composant est employé avec une valeur métaphorique, ce

qui permet d'interpréter le sens de *catégorie-zombie* comme « catégorie vidée de sa substance ».

– Enfin, le dernier groupe comporte des unités dans lesquelles la juxtaposition de deux éléments n'est qu'apparente, comme dans *consommation-ménages*, dans le syntagme *les enquêtes consommation-ménages*. Dans ce cas il est question de la relation de subordination du deuxième élément par rapport au premier, *les enquêtes consommation-ménages* étant en fait les enquêtes concernant la consommation de ménages.

Quelques soient les relations entre les éléments des adjectifs composés sur le modèle N+N (+N...), ils relèvent le plus souvent des thématiques :

– politique, en évoquant toutes sortes de contacts entre les politiciens (*un trio tsipras-merkel-hollande*) ou les partis (*une coalition droite-verts ; une tripolarisation droite-gauche-extrême droite*) ;

– économique, en évoquant des rapports entre différents éléments du monde de travail (*des relations travailleur-employeur ; le pôle emploi-recrutement-alternance*) et de la gestion (*l'équation réformes-croissance*) ;

– psychologique, en évoquant différents types de relations humaines, souvent avec une valeur négative (*l'intrication sacrifice-amour-violence*) ;

– artistique (*une formule dvorák-bartók-dohnányi*) ;

– liée en général au mode de vie de la société contemporaine (*un tunnel apéro-entrée-plat-dessert-café-pousse-café ; le rythme sport-bouffe-dodo*).

Au sein de ces thématiques différentes, il convient de noter un sous-groupe d'adjectifs dont le sens particulier consiste à indiquer des caractéristiques saillantes de certaines catégories de personnes, comme dans l'exemple « *les uns béret-baguette et les autres vison-loden* » (*Libération*, 19.06.2015), où sont opposées les représentants du milieu populaire, détenteurs de bérets et de baguettes à ceux du milieu aisé, détenteurs de vison et de loden. Une sorte de stéréotypage peut concerner aussi des objets, par exemple *les plans pain-fromage-vin*, ainsi que des comportements, par exemple *une grosse puissance service-block-attaque* (*Les Échos*, 05.01.2016), ceci grâce à l'énumération d'éléments composants de chacun d'eux, qui forment un ensemble caractéristique pour la référence.

Du fait de leur structure, les formations adjectivales N+N (+N...) qui rassemblent plusieurs éléments nominaux ont une forte valeur descriptive : c'est le cas du syntagme *le combo immaculé casquette-chemisette-short-chaussettes hautes* se rapportant à un capitaine d'un gros paquebot de croisière qui le décrit exactement tel qu'il se présente à des vacanciers réunis à bord (*Libération*, 06.03.2016).

2.1.5. Les composés V+N

Les composés sur ce modèle, très fréquent dans le lexique français, ne sont pas au contraire nombreux dans le corpus d'adjectifs récents, où on n'en a trouvé que 7 exemples. Tous comportent à la première position un verbe transitif

direct qui est accompagné d'un nom, généralement sans article (sauf *trompe-la-mode* dans *nourritures trompe-la-mode*), évoquant l'objet de l'action marquée par le verbe. Le nom recteur marque alors l'agent de l'action, comme dans le cas de *brise-tympan* dans le syntagme *une sirène brise-tympan*, ou *agite-papilles* dans *Julien Pham, agite-papilles parisien*. Il est à souligner un style plutôt familier de ces formations, dû notamment à l'analogie, comme dans le cas de l'unité *attrape-clics* qui continue la série en *attrape-* du lexique français, désignant une ruse, une farce (ex. *attrape-nigaud, attrape-gogo*), ou résultant de la banalité du fait dénommé, comme dans le cas de la lexie *tue-talons* qui caractérise le pavage abimant les talons :

« Dans ce passage du Vieux Paris **au pavage tue-talons**, le Caffè dei Cioppi, micro-ambassade italienne de feeling, a été repris par une jeune compatriote de la même mouvance transalpine »

(*Le Figaro*, 18.11.2015)

Dans l'adjectif *casse-moral* relevé dans l'extrait ci-dessous, décrivant un match de handball, le style familier voire populaire, dû à la motivation de cette lexie par une série d'expressions contenant le verbe *casser*, comme *casser la tête, les pieds, le cul* à quelqu'un, au sens de « l'importuner par des actes » s'accompagne d'une nuance de dérision, résultant du jeu de mot obtenu par sa juxtaposition avec l'adjectif *casse-pattes*, réellement existant dans le lexique.

« MI-TEMPS. France-Pologne : 12–15, avec **un but casse-pattes** et **casse-moral** »

(*Le Monde*, 19.01.2016)

Les deux autres composés, *croque-bobo* et *pare-nuggets* présentent à leur tour un caractère ludique. Dans le cas du premier terme, construit sans doute par allusion à *croque-mort*, dans le syntagme *des prémices croque-bobo* l'humour résulte du rapprochement des éléments stylistiquement opposés, *prémice* qui relève du littéraire et *bobo* qui relève du familier. Dans le cas du mot *pare-nuggets* dans le syntagme *un gilet pare-nuggets* une nuance ludique est obtenue grâce à l'analogie avec le composé *gilet pare-balles*. Notons dans ce mot un emploi métaphorique du terme *nuggets* pour *balles*.

2.1.6. Les composés ADV+ADJ

Ce modèle est exploité dans 51 unités, construites soit avec l'adverbe de négation *non*, soit avec l'adverbe d'approximation *quasi* antéposé à un adjectif de base. Dans le cas des 28 composés avec *non-*, la base peut être constituée par un adjectif verbal participe passé (*non-blessé, non-hyperthradé*) ou participe présent (*non-allaitante*), soit par un un dérivé dénominal (*non-déflationniste*,

non-djihadiste), soit encore par un adjectif obtenu par la conversion d'un substantif (*non-rapace*) ou un adjectif hybride (*non-altérophobe*).

Du point de vue sémantique, les composés de ce type expriment une opposition par rapport à la base, ainsi le syntagme *des toilettes non-genrées* (c'est-à-dire celles qui sont pour les femmes et pour les hommes en même temps) est antonymique par rapport à *toilettes genrées*, ainsi que *des éléments non-chavistes* à *des éléments chavistes* et *un site non-ryanair* à *un site ryanair*. Il faut souligner que l'adverbe *non* préposé à l'élément central n'équivaut pas à *anti*-. Ainsi dans l'exemple ci-dessous, un site non-ryanair n'est pas un site qui est contre Ryanair, mais un site qui n'appartient pas à cette campagne aérienne :

« Le ton monte entre Ryanair et Google. Dans un communiqué publié mardi, la compagnie low cost appelle le moteur de recherche le plus consulté au monde à “appliquer une plus grande transparence sur sa publicité en ligne après les plaintes répétées de clients de Ryanair qui ont été trompés en réservant des vols Ryanair sur **des sites non-ryanair**, lesquels sont délibérément conçus pour tromper les consommateurs.” »

Les Echos, 08.10.2015

Dans le cas de *quasi*-, élément de composition que « Les puristes du 18^e siècle déclaraient (...) vieilli, bien qu'employé par les meilleurs auteurs (...), il connaît une légère extension » au 20^e siècle dans les composés avec des adjectifs, comme *quasi-statique*³⁸. Le corpus analysé confirme cette tendance, avec plusieurs adjectifs dont le deuxième élément est constitué par un adjectif simple (*quasi-civil*) ou construit (*quasi-expressionniste*), par un adjectif verbal participe passé (*quasi-brisé*) ou participe présent (*quasi-désespérant*).

Cet élément indiquant une similitude, les adjectifs qu'il construit signifient que la qualité désignée par le deuxième élément est approximative. Ainsi *quasi-altermondialiste* dans le syntagme *une diatribe quasi-altermondialiste* signifie « presque altermondialiste », *quasi-illustre* dans *le quasi-illustre inconnu* peut être glosé comme « presque illustre ». Une nuance d'approximation quantitative est par contre exprimée par *quasi-* dans le syntagme évoquant *une manufacture quasi-bicentenaire* où la lexie *quasi-bicentenaire* indique « qui est presque bicentenaire, mais ne l'est pas encore ».

L'adjectif *quasi-prohibitif* véhicule une nuance de qualité soumise à une condition, celle-ci étant implicite, mais déductible du contexte :

« La Volvo XC90 est donc un vrai succès pour qui veut s'installer à bord d'un SUV haut-de-gamme et assumé comme tel. Les prestations sont de qualité et n'ont rien

³⁸ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?13;s=768753090;r=1;nat=;sol=2>

à envier à ses concurrentes allemandes du marché Premium. Le XC90 affiche toutefois des prix extrêmement élevés, et les options atteignent **des tarifs quasi-prohibitifs** (...). La version hybride affiche donc un prix de base de 84.400 euros. En version thermique normale, les prix démarrent à 50.000 euros, un prix nettement plus abordable, mais l'écart est conséquent. »

(*La Tribune*, 08.04.2016)

Dans cette description d'une voiture haut de gamme, l'élément *quasi-* dans le mot *quasi-prohibitif* marque une sorte de condition, ce que l'on pourrait paraphraser comme « qui peut empêcher l'achat ou non ».

Les composés avec *quasi-* appartiennent à un style moins officiel (le sens d'approximation dans la variante scientifique étant exprimée au moyen de *pseudo-*), que l'on pourrait souvent considérer, dans le discours journalistique, comme un style de connivence entre le journaliste et le lecteur. Tel est le cas des formulations comme *un film baroque quasi-indigeste* par un critique de cinéma, *une défaite quasi-désespérante* par un journaliste sportif ou *un patronat quasi-négrier* dans un commentaire sur la migration. En même temps, il ne faut pas nier une valeur référentielle évidente de ce type de composés qui indiquent une sorte de ressemblance, mais non d'identité par rapport à ce qui est exprimé par la base. Comme exemple citons le mot *quasi-expressionnistes* qui définit bien le type d'image présentée par le syntagme *des atmosphères nocturnes quasi-expressionnistes* (*La Croix*, 19.02.2016) dans la description d'un film.

2.1.7. Les composés PRÉP+N (ou PRON)

Parmi 9 unités néologiques construites selon ce modèle, la majorité est construite avec la préposition *hors* signifiant « en dehors » employée dans le sens quasi spatial. C'est le cas de l'unité *hors-eelv* (< *Europe Écologie Les Verts*) dans le syntagme annonçant *un nouveau mouvement écologiste hors-eelv* (*Le Monde*, 08.09.2015) où il est question d'un espace fictif qui délimite un domaine, ici il s'agit d'un mouvement ne faisant pas partie des Verts. Il en est de même pour la lexie *hors-courant* dans le syntagme qui évoque *le goût pour une musique (...) hors-courants, actuelle, voluptueuse* (*Libération*, 31.05.2016), c'est-à-dire pour « une musique située en dehors de courants (déjà connus) ». Dans le cas de *hors-soi* dans le syntagme *une pensée hors-soi* (exemple ci-dessous), la préposition *hors* précède le pronom personnel *soi* en exprimant ainsi l'exclusion par rapport à la personne indiquée par le pronom. Le recours au néologisme est sans doute favorisé par un parallélisme avec *hors-sol*, terme du lexique français qui suit :

« Onfray fait de l'égo-philo comme il est de l'égo-fiction. Le fils d'ouvrier agricole a le chic pour dire d'où il parle. C'est une démarche émouvante quand cela ne se

transforme pas en argument d'autorité. À l'inverse, je pense qu'il est important de savoir façonner **une pensée hors-soi** comme il y a des productions hors-sol. Sinon, on survend son identité. »

(*Libération*, 27.11.2015)

Quant au néologisme *sans-allure* indiqué comme tel par par *Le Logoscope*, le fragment du *Figaro* précise bien son origine et sa valeur :

« La francophonie a toujours donné naissance à de nouveaux termes. Exemples : *ambiancer* (issu d'Afrique), c'est-à-dire faire la fête, ou **sans-allure** (venu du Québec), "qui fait preuve d'un manque de discernement ou de savoir-vivre, qui se conduit de manière stupide ou discourtoise". Voilà un mot qui ne manquera pas d'occasions d'être utilisé. »

(*Le Figaro*, 11.05.2016)

Comme il a été dit, les adjectifs composés sur le modèle PRÉP+N (PRON) sont rares parmi les néologismes, tout comme dans le lexique français. D'autres prépositions exploitées, chacune une fois, dans ce type de lexies sont *avant* dans des formations ludiques *avant-avant-avant-avant-avant-avant-dernier* (dans le syntagme *l'avant-avant-avant-avant-avant-avant-dernier épisode*) et *avec* dans *avec-accent-circonflexe* (dans le syntagme *trêve avec-accent-circonflexe de bavardages*).

2.1.8. Les composés sur une phrase

Le nom de cette catégorie est emprunté à Gaston Gross (1996) qui la distingue parmi d'autres catégories des composés adjectivaux, par référence à l'élément dominant du signifiant, en y classant les lexies telles que *je m'en fou-tiste* et *m'as-tu-vu*. Michèle Verdelhan-Bourgade évoque par contre « les composés à rallonge », en posant comme seul critère qu'ils comportent au moins « trois ou quatre éléments » (1991 : 72), ce qui lui fait considérer comme tels des unités aussi disparates du point de vue de leur structure que les lexies *économico-socio-culturel* ou *trop-sous-tous-rapports* (qui seraient analysés par Gross, respectivement, comme « un composé sur un nom » et « un composé sur un adverbe »).

Les 7 composés que nous proposons d'inclure dans cette catégorie ont pour caractéristique leur structure qui est proche de celle d'une phrase entière, comportant un verbe, comme c'est le cas de *remboursez-nos-invitations* dans le syntagme *un sujet qualifié de remboursez-nos-invitation* (*Libération*, 15.05.2016) ou non, comme dans le cas de *rose-manif-pour-tous* dans *une robe couleur rose-manif-pour-tous* (*Libération*, 05.12.2015). Sans doute, d'une manière générale, s'agit-il des formations accidentelles, à composante ludique, comme c'est le cas de la lexie *expert-vu-à-la-télé* dans le fragment ci-dessous :

« On ne citera pas les noms de ces experts autoproclamés qui squattent les plateaux téléés pour combler notre soif inextinguible de comprendre. (...) Que sait-on de leurs travaux ? Qui les finance ? Quelles expériences réelles et actuelles peuvent-ils mettre en avant pour justifier leurs invitations ? Rien. Peu importe : le banc-titre, avec **la mention "expert-vu-à-la-télé"**, suffit à leur confier une autorité et nous plonger dans une variante de l'expérience de Milgram. »

(*Libération*, 25.03.2016)

L'effet ludique véhiculé par la lexie résulte en partie de sa forme singulière, mais il est renforcé par l'ironie de la formulation même qui tourne en dérision la nullité de la télé et de beaucoup des dits « experts » qu'on invite sur le plateau.

Dans le cas de l'unité *sentimentalo-comique-mais-pas-que* dans *l'intrigue sentimentalo-comique-mais-pas-que de cette comédie étourdissante* (*Libération*, 12.05.2016), il est question plutôt d'un besoin de définir en un mot une caractéristique complexe ; ainsi la lexie, accidentelle aussi, démontre un caractère définitoire. Il en va de même de l'adjectif *comme faite-avec-mes-rideaux* dans le syntagme *une chemise comme faite-avec-mes-rideaux* caractérisé par une valeur ludique d'un côté, mais définitoire de l'autre.

Au terme de cette analyse des adjectifs néologiques obtenus par la composition populaire, en voici le tableau présentant la synthèse de cette étude.

TABLEAU 5
Adjectifs composés populaires (récapitulatif)

Les adjectifs composés populaires	
Modèle des composés	Nombre
ADJ+ADJ (+ADJ...)	382
N+ADJ	45
ADJ+N	2
N+N (+N)	197
V+N	7
ADV+ADJ	51
PRÉP+N (ou PRON)	9
COMPOSÉS SUR UNE PHRASE	7
Total composés populaires	700

2.2. Les adjectifs composés savants

La composition savante, dont la vitalité particulière a marqué le français à partir du 18^e et surtout aux 19^e et 20^e siècles, constitue un procédé lexicogénique propre des vocabulaires scientifique et technique, et même si au 21^e siècle différents domaines enrichissent leurs terminologies, le discours journalistique ne reflète cette prolifération que de manière restreinte. C'est la raison pour laquelle le corpus étudié ne comporte que très peu d'adjectifs néologiques obtenus grâce à ce procédé.

Parmi eux, citons en premier lieu l'adjectif *gynophobe*³⁹, composé des éléments tirés du grec, γυνή, γυναικός 'femme, femelle' et φόβος 'peur, crainte'. Le néologisme en question constitue un synonyme de *misogyne*, mot qui est pourtant jugé comme « trop faible » :

« "Gynophobie" : faut-il un nouveau mot pour désigner les violences sexistes? (...). Souvent, des mots comme "sexisme" ou "misogynie" sont beaucoup trop faibles et connotés (...).

La France est-elle gynophobe ? L'avocate Isabelle Steyer déplore la pauvreté juridique de la Constitution et des conventions internationales en matière de défense des femmes victimes de violences, ou disons désormais de gynophobie. On déplore souvent que les femmes qui subissent des violences sexuelles n'aillent pas en justice. D'après l'avocate, qui a défendu beaucoup de ces femmes, cela s'explique par une véritable "interprétation gynophobique des textes" ».

(*BibliObs*, 15.05.2016)

Ainsi, dans le cas décrit, assistons-nous à la situation où le néologisme proposé répond à un besoin d'expressivité, le mot de sens proche qui existe déjà étant considéré comme inadapté, impropre. L'auteur de la proposition rappelle aussi l'existence d'autres mots du même paradigme, comme *islamophobe* et *homophobe*, ce qui montre l'importance de l'analogie dans la création du néologisme en question.

Quant à l'adjectif *pathophile* dans le syntagme *une société pathophile*, la composition résulte de la jonction de l'élément tiré du grec πάθος 'maladie' qui entre d'habitude dans la construction de termes savants en médecine et biologie et d'un autre élément emprunté au grec -φίλος 'qui aime'. *Une société pathophile* serait donc celle « qui aime les maladies » aussi surprenante que puisse paraître cette signification. Or, ce mot qui est un autre néologisme de l'auteur, cette fois-ci un psychologue qui place son néologisme dans un dis-

³⁹ le *TlFi* note le substantif *gynophobie* <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=50142945>

cours sur l'invasion de l'espace public par l'émotion, donc par *le pathos*, est un exemple de néologisme mal formé, vu que que l'auteur voulait évoquer « une société qui aime les émotions »⁴⁰.

Le troisième composé savant, *misophone*, dont le premier élément *miso-* vient du grec *μισεῖν* 'haïr' et le deuxième *phone-* est aussi tiré du grec *φωνή* 'voix, son'. Une personne misophone est donc celle « qui hait le son » et par extension « qui hait le bruit ». Ce mot relevant du vocabulaire médical n'est pas noté par les dictionnaires, mais le *TLFi* atteste l'existence du substantif *misophonie*.

Le dernier exemple est constitué par l'adjectif *septopode* dans le syntagme *un poulpe septopode* qui est le nom d'un animal fantastique dans un film pour enfants. La lexie est formée par analogie au mot *octopode* venant du grec *ὀκτώπους* 'qui a huit pieds'.

2.3. Les adjectifs composés hybrides

Cet ensemble apparaît comme bien fourni dans le corpus d'adjectifs néologiques étudié avec 297 unités de formes et sens variés. Pour les distinguer dans la masse des autres composés, parmi différentes conceptions d'hybride lexical, évoquées notamment par Jan Kortas (2004), nous avons choisi d'appliquer un point de vue selon lequel la formation des composés hybrides consiste en une combinaison d'éléments lexicaux venus de langues différentes, quelles qu'elles soient. Or, le terme *hybride* au sens lexical a d'abord été utilisé pour désigner l'amalgame d'éléments allogènes classiques (grecs et latins) dans une seule unité lexicale, puis aussi d'éléments français (notamment dès 1875 par Darmesteter, dans le *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée à d'autres langues romanes et au latin*). Peu à peu, la conception de l'hybride a pris un sens plus vaste, en admettant aussi des éléments venant d'autres langues modernes. Parmi elles, l'anglais occupe une place prépondérante, due à sa prétendue valeur de langue aujourd'hui mondialement véhiculaire, qui contribue à la propagation dans d'autres langues de nombreux mots et morphèmes anglophones, réutilisés par conséquent à des fins néologiques. En effet, dans notre corpus d'autres langues que l'anglais sont représentées, comme le japonais, ce qui illustre une certaine popularité de différents phénomènes venant d'Extrême-Orient, dont les désignations viennent se mélanger à des mots indigènes.

Notre lecture des composés hybrides se veut synchronique ; ainsi est conçu comme élément allogène un mot ou un morphème d'origine étrangère qui n'a pas d'existence autonome préalable en français. Par exemple une lexie composée comme *casquette-chemisette-short-chaussettes* ne peut pas être considérée comme hybride, même si l'un de ses composants, *short*, est emprunté à l'anglais, vu qu'il

⁴⁰ Anne-Cécile Robert (2018), *La stratégie de l'émotion*, Québec, LuxÉditeur.

s'agit d'un mot fonctionnant en français dès le début du 20^e siècle, comme l'indique le *TLFi*⁴¹. Cette conception de la méthode synchronique dans l'analyse des hybrides lexicaux a été proposée aussi par Warchol (1986) et par Kortas (2004, 2009), l'allogénéité d'un constituant étant le critère essentiel de l'hybridité.

Contrairement à Gross (1996) et Kortas (2004), nous ferons abstraction de la distinction entre la confixation et la composition, en nous alignant sur les positions de Guilbert (1975) et de Gaudin & Guespin (2000) qui conçoivent ces deux méthodes lexicogéniques comme relevant d'un seul et même procédé dont le principe est basé sur l'allogénéité des composants, qu'il s'agisse des mots entiers ou des morphèmes n'ayant pas le statut de lexies.

La typologie des hybrides lexicaux que nous proposons ci-dessous adopte comme critère l'origine, la place et le type de l'élément allogène contenu par le composé.

Le premier examen de la liste d'adjectifs composés hybrides appartenant à l'ensemble étudié permet de constater l'absence quasi totale d'unités reliant des composants latins à des composants grecs. Il s'avère que l'hybridation dans les adjectifs néologiques s'appuie essentiellement sur la jonction des éléments français avec ceux qui viennent du grec, du latin, ou de l'anglais.

2.3.1. Les composés hybrides à élément grec

Parmi tous les adjectifs composés hybrides, ceux qui comportent un élément grec sont les plus nombreux avec 202 unités. Même s'ils sont très variés du point de vue de la forme et de du sens, leur deuxième élément est toujours français.

Au sein de cet ensemble, l'élément grec peut être postposé ou antéposé à l'élément français et plusieurs cas de figure sont possibles quant à la catégorie grammaticale d'origine des éléments constituant les adjectifs hybrides.

2.3.1.1. Les hybrides à élément grec postposé

Les adjectifs néologiques hybrides composés avec un élément grec postposé forment deux groupes : celui où il est question d'un élément verbal et celui où il est question d'un élément non verbal.

Le premier groupe est plus important et plus varié que le deuxième ; les adjectifs qui appartiennent à cet ensemble forment des paradigmes bien délimités, s'alignant sur un modèle de formation des composés savants, enraciné dans le lexique français surtout à partir du 19^e siècle. Les éléments verbaux d'origine grecque relevés dans le corpus, à savoir *-gène*, *-phage*, *-phile* et *-phobe*, se lient au premier composant qui existe par ailleurs en français comme une unité autonome.

⁴¹ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=1804903260;r=1;nat=;sol=1>

-*GÈNE*, l'élément tiré du radical du verbe grec $\gamma\epsilon\nu\nu\tilde{\alpha}\nu$ 'engendrer' apparaît dans 5 composés avec le sens de « qui engendre, qui produit ». Il se joint à des éléments nominaux français qui prennent de cette façon une valeur d'actants d'une prédication ainsi établie. Le composé *tumorigène* rassemblant le nom héréditaire français *tumeur* et l'élément verbal *-gène* est employé dans le fragment ci-dessous comme qualifiant de *cellules souches* :

« Ces cellules dites dérivées ont donc été multipliées, spécialisées pour devenir cardiaques, puis purifiées avec une extrême attention de façon qu'il ne reste pas dans le lot quelques **cellules souches** pluripotentes qui, elles, sont potentiellement **tumorigènes**. »

(*La Croix*, 17.01.2015)

Ainsi, dans le syntagme *les cellules souches tumorigènes*, le nom recteur *cellules souches* désigne un actant remplissant le rôle d'agent de l'action de « générer » marquée par l'élément *-gène*, dont l'objet est indiqué par l'élément nominal *tumeur* (ayant ici sa forme latine d'origine, *tumor*). Le néologisme *tumorigène* semble par ailleurs répondre au besoin d'euphémisation, par rapport à l'adjectif synonyme *cancérigène*, comportant le mot *cancer*, plus négativement marqué que *tumeur*.

Trois autres adjectifs sont basés sur le même principe, ainsi *conflictogène* (dans *un potentiel conflictogène des faits troublants*), *plaintogène* (dans *le secteur plaintogène*) et *gerbogène* (dans *une tisane gerbogène au pissenlit*) marquent des caractéristiques qui résultent du fait de générer, d'entraîner des conséquences fâcheuses, respectivement des conflits, des plaintes et, dans le troisième cas – des problèmes intestinaux. En effet le mot *gerbe* dans *gerbogène* est employé avec son sens argotique de « vomir ». Ce dernier exemple montre une valeur ludique que peut avoir une lexie hybride, l'hybridation concernant non seulement l'origine du mot, mais aussi son niveau de langue.

-*PHAGE*, l'élément emprunté au grec $-\phi\alpha\gamma\omicron\varsigma$ 'qui mange, ronge, détruit' apparaît dans seulement 3 unités, mais dans chacune avec un sens différent. Ainsi, la lexie *police-phage* (dans laquelle il faut noter l'absence de *-o* de transition, étant de règles dans tous les autres composés hybrides à composant verbal grec) est employée dans la phrase ci-dessous au sens figuré, dérivé de « manger », pour désigner le fait que la crise migratoire monopolise de manière importante le temps des policiers, de la police et de leurs moyens :

« **La crise migratoire** est elle aussi **police-phage** »

(*Le Figaro*, 25.10.2015)

Le premier composant, *police*, constitue l'objet de l'action indiqué par le verbe. Par contre l'adjectif *islamophage* dans *une directive islamophage* a plutôt le sens de

« qui est ennemi, destructeur » par rapport à ce qui est désigné par le premier composant, ici : *islam*. L'emploi nominal de la lexie homophone, dans le fragment suivant, illustre bien ce sens du mot :

« Lors d'une intervention récente, **Alain Finkielkraut**, l'**emblématique islamophage**, n'a pas voulu demeurer en retrait de la surenchère de bons mots et formules qui peuplent aujourd'hui le paysage médiatique. »

(*Le Nouvel Observateur*, 03.04.2016)

Mise à part la différence sémantique entre les deux emplois de *-phage*, il convient de souligner l'expressivité des néologismes ainsi créés (cf. Kortas, 2004 : 129).

-PHILE, l'élément tiré du grec φίλος 'qui aime' est le plus productif parmi les composants verbaux d'origine grecque, avec 22 unités relevées dans le corpus. Construits tous sur le même principe, ces composés comportent à la deuxième position un élément nominal, qui constitue, comme *presse* dans *pressophile*, un actant à valeur d'objet de la prédication marquée par l'élément verbal *phile-*. Dans plusieurs cas, le composant nominal est un nom propre, comme dans le cas de *poutinophile*, *sarkophile*, *macronophile* (et *macronphile*), renvoyant essentiellement à un personnage du monde politique, respectivement Poutine, Sarkozy, Macron, même si des exceptions sont possibles, comme dans le cas de *freudophile* (*un réalisateur freudophile*), formé sur le nom du célèbre fondateur de la psychanalyse. Les noms communs contenus pas les adjectifs hybrides avec *-phile* relèvent des champs notionnels variés, comme dans le cas de *cuirophile* (*un caniche cuirophile*), *caféophile* (*le spot caféophile*), *sériesphile* (ou *sérieophile*), *islamophile* (*la dérive islamophile*) etc.

Les composés ainsi obtenus, présentent souvent une valeur expressive évidente, comme dans le cas de la lexie *dépensophile* dans un article intitulé *La gauche dépensophile ruine notre compétitivité* (*Le Monde*, 27.08.2014), où il est question de démasquer des points de vue politico-économiques jugés néfastes pour les opposants. Ils peuvent aussi être employés à des fins ludiques, comme c'est le cas de *bourrinophile*, un composé dans lequel l'élément classique *-phile* contraste avec l'élément familier, *bourrin*.

« Ici, à Chantilly, **terre** de contrastes **bourrinophile**, on rigole pas du tout avec les équiés, on a même des feux spéciaux pour les laisser passer sur la route. »

(*Libération*, 15.05.2016)

La valeur ludique de l'adjectif hybride en question est renforcée dans cet exemple par le ton plaisant de l'extrait cité.

-PHOBE, l'élément tiré du grec φόβος 'peur, crainte', qui fonctionne dans le lexique français dans plusieurs composés exprimant l'aversion instinctive ou

l'hostilité irraisonnée vis-à-vis de ce qui est marqué par le composant nominal, par exemple *francophobe* « qui n'aime pas la France, les Français », n'apparaît que dans 3 unités du corpus de néologismes.

Dans le premier cas il s'agit de la lexie *végéphobe* dans laquelle l'élément verbal d'origine grecque se joint au mot *végé*, apocope de *végétaux*. Ainsi, le syntagme évoquant *une personne végéphobe* peut être glosé comme « une personne qui a une aversion pour les végétaux ».

Le deuxième composé, *amazigophobe* comporte dans sa structure le nom *amazigh* se rapportant à la langue berbère du peuple homonyme. Le fragment cité ci-dessus évoque *la classe politique jugée amazigophobe*, c'est-à-dire celle « qui présente une hostilité envers l'amazigh » :

« Côté ONG, on attribue tous ces retards à un manque de volonté de **la classe politique** jugée "arabiste" voire "**amazigophobe**" dans son ensemble. Récemment, le roi Mohammed VI a demandé l'accélération du vote des lois organiques non encore promulguées. Mais tout ce temps perdu prouve que le gouvernement freine pour des raisons idéologiques (...). Il craint que la reconnaissance de l'amazigh ne porte tort à l'arabe, considérée comme la langue de l'islam. »

(*La Croix*, 08.01.2016)

Le deuxième groupe d'adjectifs hybrides, celui qui contient les unités à élément d'origine grecque non verbal postposé, s'appuie sur un seul modèle des composés se terminant en *-(o)ïde*, qui ne sont d'ailleurs pas très nombreux dans le corpus.

-(O)ÏDE, l'élément nominal emprunté au grec *-ειδής*, lui-même tiré de *εἶδος* 'forme, apparence' a contribué à la formation de 8 adjectifs hybrides du corpus de néologismes. Il se joint à des radicaux d'adjectifs, comme dans le cas de *fachoïde* (*une ambiance fachoïde*) ou de substantifs fonctionnant en français, comme dans le cas de *flagelloïde* (*l'agglomérat flagelloïde de racines*) pour évoquer une ressemblance par rapport au référent de la base. Ainsi la lexie *fachoïde* peut être paraphrasée comme « qui a un caractère facho » et *flagelloïde* comme « qui ressemble au flageolet »).

Il est à souligner que le sens de l'adjectif ainsi formé présente une caractéristique saillante, considérée pourtant comme approximative, dérivant du stéréotype lié à la base, qui est actualisée par le nom recteur, et parfois, si le stéréotypage n'est pas évident, par le contexte. Ainsi, le sens de *italoïde* dans *un pseudo italoïde* et de *roboïde* dans *une créature roboïde* est facilement déchiffrable, mais *funkoïdes* dans *les tueries funkoides* ne se laisse comprendre que dans le contexte qui décrit le style d'une chanson enregistrée sur un nouveau disque d'un chanteur américain :

« Entouré de ses musiciens new-yorkais, Bowie signe là un disque entre Nouveau et Vieux Continents, enchaînant sans encombre **les tueries funkoides** (GoldenYears et Stay), le cabaret berlinois (TVC15) et la romance déchirée (Wild is the Wind). »

(*Libération*, 11.01.2016)

Le petit nombre de néologismes adjectivaux hybrides construits avec *-oïde*, montre l'impopularité de ce procédé, son maniement étant probablement plus difficile que la composition au moyen de *quasi-* et *pseudo-* servant aussi à exprimer le sens d'approximation.

2.3.1.2. Les hybrides à élément grec antéposé

L'antéposition d'un élément d'origine grecque dans la formation hybride d'adjectifs composés néologiques s'avère de loin plus productive que la postposition. Elle s'opère au moyen de plusieurs composants dont la récurrence est par contre inégale, entre le plus souvent utilisés comme *pseudo-* (80 unités) ou *néo-* (33 unités) et ceux qui n'apparaissent dans le corpus que d'une manière accidentelle, comme *micro-* ou *méga-* (1 seule unité).

Le modèle de composition dans ce groupe est basé sur la jonction d'un élément d'origine grecque placé comme premier à un élément qui existe comme une unité autonome dans le lexique français.

Ci-dessous, seront présentés les moules de composition de ce type, dans l'ordre alphabétique du premier composant.

GÉO-, l'élément formant tiré du grec γῆ 'terre' n'a formé que 4 adjectifs du corpus étudié. Deux d'entre eux sont composés sur la base d'adjectifs verbaux participes passés, comme *géopersonnalisé* (*des solutions géopersonnalisées*), ainsi que *géo-suivi* employé dans le fragment ci-dessous :

« Ces rollers futuristes sont ultra connectés, grâce au système Bluetooth. (...). **L'appli géo-suivi** permet d'enregistrer et de partager ses itinéraires avec ses amis ou d'autres inscrits sur l'appli. »

(*Le Figaro*, 30.11.2015)

Les deux composés relevant du domaine du numérique peuvent être glosés comme « suivi » ou « personnalisé du point de vue géographique ». Cet emploi de l'élément *géo-* trouve aussi une confirmation grâce à l'adjectif *géonumérique* dans le syntagme évoquant *la révolution géonumérique des années 1997–2000* (*Les Echos*, 26.01.2016).

MÉGALO-, l'élément tiré du grec μεγαλ(ο)-, de μέγας, μέγαλον 'grand' n'apparaît que dans 2 composés du corpus. Dans les deux cas, le deuxième composant de l'hybride est français : *mégalo-gastronomique*, *mégalo-sectaire*. L'élément *mégalo-* ajoute aux adjectifs de base le sens de « anormalement grand, imposant »,

ainsi la phrase caractérisant Baghdadi comme un « *intolérant dictateur mégalo-sectaire* » (*Le Figaro*, 02.12.2015) indique une proportion démesurée du sectarisme de ce djihadiste irakien, alors que le syntagme *une Jeune Rue mégalo-gastronomique* (*Le Figaro*, 24.02.2016) souligne le caractère particulier d'une rue rassemblant plusieurs bars et restaurants de bonne qualité, destinés surtout à un public jeune.

MICRO-, l'élément tiré du grec μικρός 'petit, court' n'a été utilisé que dans 1 seul composé nouveau, *micro-bancaire*, exprimant une caractéristique de petites officines offrant des services financiers, dans le syntagme évoquant des *bureaux micro-bancaires* :

« Aux Philippines, la Bangko Sentral ng Pilipinas a permis de doubler le nombre de points d'accès où les consommateurs peuvent obtenir des services financiers, soutenant l'ouverture de 517 **bureaux micro-bancaires**, dont un grand nombre dans des municipalités sans succursales bancaires traditionnelles. »

(*Les Echos*, 24.11.2015)

MONO-, l'élément tiré du grec μονο-, de μόνος 'seul, unique' a contribué à la formation de 12 adjectifs hybrides du corpus étudié. Il se joint à des adjectifs construits suffixés, comme dans le cas de *monoprofessionnel* (*un groupe monoprofessionnel*), à des adjectifs verbaux participes présents, comme dans le cas de *mono-dépendant* (*des pays mono-dépendants*) et participes passé, comme dans le cas de *monomanié* (*des gasthaus monomaniés*) et à des adjectifs obtenus par la conversion des noms, comme dans *mono-écrans* (*les salles mono-écrans, les familles mono-enfants*). Même si les adjectifs de base relèvent de thématiques variées, les hybrides composées avec *mono-* ont tous un sens quantificatif pareil, en désignant des caractéristiques définies par l'unicité de traits évoqués, ainsi *le régime mono-diététique* est celui « qui ne contient qu'un seul aliment », *un état monoethnique* est celui « qui n'englobe qu'une seule ethnie », *une discussion monosujet* est une discussion « qui n'a qu'un seul sujet ».

NÉO-, l'élément tiré du grec νέος 'nouveau' est un composant très productif au sein de la composition hybride, étant utilisé dans la formation de 33 unités de ce type. Il se place devant des adjectifs de base de formes morphologiques variées, notamment des adjectifs simples, comme dans *néochic* (*le rendez-vous néochic*), des adjectifs construits, comme *néo-campagnard* (*les fameuses saynètes néo-campagnardes*), des adjectif abrégés, comme *néo-tradi* (*des plats néo-tradis*) ou des adjectifs obtenus par la conversion des noms communs, comme *néocamouflage* (*un motif néocamouflage*) ou des noms propres, comme *néo-gauguin* (*une tendance néo-gauguin*), ainsi qu'à des emprunts, comme *néo-preppy* (*un look néo-preppy*). Dans ce dernier cas, il est question d'une hybridation résultant de la liaison d'une élément d'origine grecque avec un élément d'origine anglaise, fonctionnant déjà dans le lexique français à titre autonome (on parle notamment d'*un style preppy*).

Le composant *néo-* caractérise comme « nouveau » ce que désigne le mot de base, ainsi le syntagme évoquant *un penchant néo-isolationniste* peut être glorieuse comme celui « qui est nouveau isolationniste » et le syntagme *la régulation néo-luddite* se paraphrase comme celle « qui est nouveau luddite ».

Du point de vue sémantique, les hybrides en *néo-* forment quelques groupes parmi lesquels se distinguent notamment :

- ceux qui indiquent une caractéristique découlant de la reprise d’une doctrine politique ou économique, par exemple *néo-fascisant*, *néo-fondamentaliste*, *néo-étatiste* ;

- ceux qui indiquent une caractéristique découlant du retour à une idéologie ou un mouvement construit autour d’un personnage, par exemple *néo-confucéen*, *néo-bourguibiste* ;

- ceux qui indiquent une caractéristique reprise sous une forme renouvelée, modernisée, par exemple *néo-émergent*, *néo-montagnard*, *néo-oriental*.

La grande majorité des adjectifs en *néo-* est constituée par des termes stylistiquement neutres, ayant surtout une valeur référentielle ; l’exemple de la lexie *néo-vishnou* dans le syntagme *quelques tapas néo-vishnou* montre cependant son exploitation à des fins ludiques, où l’humour est basée sur un emploi figuré du nom de Vishnou pour le sens de « ce qui est hindou » et l’adjectif même s’applique à *tapas*, nom d’aliment espagnol. En voici le contexte d’emploi :

« Le clin d’œil à l’esprit Darjeeling Limited est joliment appuyé du côté de ce bar indien, où les cocktails sonnent plus que les cloches, bien accompagnés **de quelques tapas néo-vishnou** et du fameux pain naan, ici, gourmetisé avec plus ou moins de bonheur. »

(*Le Figaro*, 11.11.2015)

OENO-, l’élément tiré du grec οἶνος ‘vin’ apparaît dans 2 exemples du corpus, en marquant la liaison de la caractéristique exprimée par la base adjectivale avec le vin. Ainsi *œnogastronomique* dans le syntagme *des sciences œnogastronomiques* indique une qualité « qui résulte du lien du vin à la gastronomie », alors que la lexie *œnotouristique* dans le syntagme *des campagnes œnotouristiques* désigne des campagnes « qui lient le vin au tourisme ».

PAN-, l’élément tiré du grec πᾶν, neutre de πᾶς, παντός ‘tout’ n’apparaît que dans 2 unités hybrides, en introduisant l’idée d’ensemble, de totalité. Dans la lexie *panislamiste* (*le paradis panislamiste*) ce composant est antéposé à l’adjectif *islamiste*, pour désigner l’ensemble du monde islamique. Dans le cas de *pan-amazonien* (*le réseau ecclésial pan-amazonien*), joint à l’adjectif *amazonien*, il indique l’ensemble de réseau ecclésial de la région d’Amazonie.

PARA-, l’élément tiré du grec παρά ‘auprès de, à côté de’ se retrouve comme composant de 6 adjectifs hybrides du corpus. Il se place devant les adjectifs construits, comme dans la lexie *parajournalistique* (*des considérations parajour-*

nalistiques) pour exprimer l'idée de ressemblance plus ou moins prononcée. Tel est le cas aussi des adjectifs *parafolklorique* (*une soirée parafolklorique*), *para-prostitutionnel* (*des clubs para-prostitutionnels*), *parapolicier* (*les milices parapolicières*) marquant des caractéristiques obtenues par une sorte d'analogie avec celles qui sont indiquées par les adjectifs de base.

PÉDO-, l'élément tiré du grec *παῖς, παιδός* 'enfant' est entré dans la construction de 2 adjectifs hybrides. Antéposé à un adjectif exprimant une caractéristique, il indique qu'elle est en rapport avec l'enfant, comme dans *pédo-sexuels* (*les agresseurs pédo-sexuels*) ou *pédo-sordide* (*le côté pédo-sordide*).

POLY-, l'élément tiré du grec *πολυ-* de *πολύς* 'nombreux', a contribué à la formation de 7 adjectifs hybrides du corpus, en se joignant à des bases adjectivales de sens varié pour indiquer que la caractéristique qu'ils expriment doit être prise comme plurielle. Ainsi la lexie *polypartenaires* (*les femmes polypartenaires*) peut être glosée comme « qui se caractérise par plusieurs partenaires », alors que *polyfocal* (*un angle polyfocal*) – comme « qui se caractérise par plusieurs foyers ». Notons aussi l'adjectif néologique *polypénible* qui apparaît dans le syntagme évoquant *des postes polypénibles* : en fait il est question ici de son acception relationnelle (et non qualifiante), en ce sens qu'il marque « la pluralité des peines supportées par ces postes ». La formule *postes polypénibles* est motivée par le terme composé *poste pénible* existant dans le lexique français.

« Les salariés exposés à plusieurs facteurs accumulent plus de points donnant droit à une formation, à un temps partiel subventionné, ou à un départ précoce à la retraite. La future facture du compte pénibilité dépendra donc grandement du pourcentage de salariés polyexposés. COE-Rexecode a ainsi calculé que le triplement **des postes polypénibles** de 25% à 75% fait passer la charge financière du régime de 6,3 milliards à 8,1 milliards d'euros à horizon 2060. »

(*Le Figaro*, 30.01.2016)

PSEUDO-, l'élément formant tiré du grec *ψευδ(ο)-*, lui-même tiré de *ψευδής* 'faux, trompeur' s'avère comme très productif dans le corpus des adjectifs néologiques, avec 80 unités. Du point de vue morphologique, elles comportent à la deuxième position des adjectifs simples (*pseudo-belle*), des adjectifs construits dérivés, suffixés et préfixés (*pseudo-anglais*, *pseudo-anti-impérialiste*), ainsi que des adjectifs convertis dénominaux (*pseudo-compte*). Du point de vue de sens, l'éventail des caractéristiques nuancées par l'adjonction de *pseudo-* est très large, allant de celles qui relèvent de la politique et de l'économie (*pseudo-antifasciste*, *pseudo-égalitariste*), des idéologies et des religions (*pseudo-bouddhique*, *pseudo-islamique*), des phénomènes psychologiques et médicaux (*pseudo-autistique*, *pseudo-grippal*), des phénomènes historiques et artistiques (*pseudo-napoléonien*, *pseudo-kitsch*), mais aussi d'autres décrivant différentes attitudes ou comportements (*pseudo-indifférent*, *pseudo-héroïque*). Il est à noter que *pseudo-* se joint à des

adjectifs de relation (*pseudo-démocratique*) et de qualification (*pseudo-bon*), en les pourvoyant d'une nuance de dépréciation.

Quelle que soit la base adjectivale, les composés ainsi formés ont le sens de « qui est faussement » par rapport à ce qui est désigné par le deuxième élément. Ainsi *pseudo-anglais* dans le syntagme *les sons pseudo-anglais* peut être glossé comme « qui n'est que faussement anglais », *pseudo-édenique* dans *une vision pseudo-édenique* a le sens de « qui n'est que faussement édenique ». Quant à l'adjectif *pseudo-terroir* dans le syntagme *une invention pseudo-terroir*, dont l'emploi est bien illustré par l'exemple ci-dessous, il est question d'un adjectif néologique ayant une expressivité particulière, qui résulte de l'attitude critique de son auteur envers la pratique qu'il dénonce :

« Puis vint la tartiflette, dont Christian Millau, dans son *Dictionnaire amoureux de la gastronomie*, narre – avec un agacement à peine contenu – la genèse aussi récente que mercantile. Lui-même grand amateur de reblochon, ce fromage de vache à pâte pressée non cuite (...), il dénonce ainsi à propos des productions estampillées “spécial tartiflette” une “**invention pseudo-terroir**, comme d'ailleurs la fameuse tartiflette ancestrale créée dans les années 1980 par le syndicat interprofessionnel pour booster le marché” ».

(*Le Figaro*, 11.02.2016)

Pareil dans le cas du mot *pseudo-artisanal* dans le syntagme *des bières pseudo-artisanales*, dont l'emploi est justifié par le contexte suivant :

« Pendant ce temps, les grandes marques de bière stagnent, voire déclinent aux Etats-Unis. Les deux géants du secteur dominant encore largement : les bières produites par ABInBev et MillerCoors accaparent 70% du marché américain. Elles lancent **des bières pseudo-artisanales**, prenant ainsi leurs concurrents à leur propre jeu. »

(*Les Echos*, 08.10.2015)

L'ajout de *pseudo-* à la base désignant une qualité considérée comme appréciable confère une valeur dépréciative à un mot ainsi formé.

SISMO-, l'élément tiré du gr. σεισμός 'secousse' n'apparaît que dans 1 seul adjectif néologique, *sismo-résistant*. Dans le syntagme *des construction sismo-résistantes* il signifie « qui est résistant aux séismes »

« La province d'Esmeraldas est historiquement une habituée du genre. En 1906, un tremblement de terre de 8,8 sur l'échelle de Richter reste considéré comme l'un des plus puissants jamais enregistrés à l'échelle mondiale. Cent dix ans plus tard, 80% **des constructions** de la ville d'Esmeraldas ne sont toujours pas **sismo-résistantes**. »

(*La Croix*, 17.04.2016)

Ce mot qui n'est encore noté par aucun dictionnaire s'inscrit par sa forme dans le paradigme de termes composés adjectivaux contenant l'élément *sismo-*, comme *sismogénique*, *sismométrie*.

TECHNO-, l'élément tiré du gr. τέχνη 'art, métier' est noté dans 12 unités du corpus. Il se lie surtout à des bases fournies par les adjectifs construits (*techno-centrique*, *technoprogessiste*), pour ajouter une coloration technique à la caractéristique indiquée par le mot de base. Par conséquent, l'adjectif *technoprophétique* dans le syntagme *un discours technoprophétique* se laisse paraphraser comme « qui est technique et prophétique » et *techno-libéral* dans *le futur techno-libéral* comme « qui est technique et libéral ». L'adjectif *techno-numérique* employé dans l'exemple ci-dessous a un caractère terminologique de par son contenu définissant d'une manière univoque le nom *startups*.

« iQSpot est une startup oeuvrant à la conception et au développement d'une plateforme logicielle innovante dédiée aux bâtiments intelligents. En octobre 2015, elle a réalisé sa première levée de fonds, à hauteur de 300.000 euros, auprès d'IT-Translation, Investisseur spécialisé dans **les startups techno-numériques** issues de la recherche publique ou privée ».

(*La Tribune*, 22.05.2016)

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les résultats de l'analyse des adjectifs composés hybrides contenant un élément grec.

TABLEAU 6
Adjectifs composés hybrides à élément grec (récapitulatif)

Les adjectifs composés hybrides à élément grec			
Élément grec postposé		Élément grec antéposé	
Élément	Nombre	Élément	Nombre
-gène	5	géo-	4
-phage	3	mégalo-	2
-phile	22	micro-	1
-phobe	3	mono-	12
-(o)ïde	8	néo-	30
		oeno-	2
		pan-	2
		para-	6

Les adjectifs composés hybrides à élément grec			
Élément grec postposé		Élément grec antéposé	
Élément	Nombre	Élément	Nombre
		<i>pédo-</i>	2
		<i>poly-</i>	7
		<i>pseudo-</i>	80
		<i>sismo-</i>	1
		<i>techno-</i>	12
	41		161
Total composés hybrides à élément grec			202

2.3.2. Les composés hybrides à élément latin

Les composés hybrides comportant un élément latin, au nombre de 76 unités, sont beaucoup moins nombreux que ceux avec un élément grec. Assez variés du point de vue de la forme et du sens, leur deuxième élément est presque uniquement français, sauf dans quelques cas où il s'agit d'un élément d'origine anglaise mais fonctionnant déjà en français d'une manière autonome. Du point de vue de la structure, l'élément latin n'est que rarement postposé, au profit de son antéposition qui constitue le modèle le plus courant dans ce type de composition.

L'analyse des composés hybrides à élément latin que nous proposons ci-dessous prend en compte la place de l'élément latin dans le composé.

2.3.2.1. Les hybrides à élément latin postposé

Les adjectifs néologiques hybrides composés avec un élément latin postposé ne sont ni nombreux ni variés, avec seulement trois composants qui apparaissent en cette position, à savoir *-cide*, *-vore* et *-forme*.

CIDE-, l'élément tiré du verbe latin *caedere*, de *-cida* 'je tue, je coupe, je taille'. Sa vitalité particulière est notée en français surtout dans le domaine des sciences telles que la biologie et la médecine, comme *insecticide* (< *insecte*) ou *ténicide* (< *ténia*) à partir du 19^e siècle, mais le *TLFi* note ce composant aussi dans des créations plus récentes, comme *génocide* (du gr. *genos* 'race') ou *didicide* (< *D.D.T.*), ainsi que dans « des fantaisies verbales comme *myopicide*, *matricide*, *nervicide*, qui attestent sa relative vitalité en dehors de la langue technique »⁴².

Le corpus des adjectifs néologiques n'en contient qu'un seul exemple, *climaticide*, mais qui, sans être noté par les dictionnaires de langue, semble déjà bien enraciné dans l'usage journalistique. En effet, *Europresse* en donne 33 attestations

⁴² <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=417810360>

(à partir du 1.01.2014, dans la presse nationale française), ceci dans plusieurs collocations, par exemple *un projet climaticide, un accord climaticide, un libéralisme climaticide, l'énergie climaticide, l'oeuvre climaticide, le sommet climaticide, l'industrie climaticide* etc. Plusieurs fois revient aussi la formule de *la politique climaticide* dans des contextes évoquant la politique climatique de Donald Trump, dont voici un exemple :

« **La politique climaticide** de Donald Trump correspond à la définition, qui n'est pas encore reconnue au niveau international de ce qu'on appelle l'écocide (*crime contre le vivant*). Sciemment, il participe à détruire tout ce qui est nécessaire à la survie de l'humanité. »

(*Libération*, 31.03.2017)

Dans la lexie *climaticide*, le premier élément indique l'objet de la prédication exprimée par *-cide*, alors que le nom recteur (*politique, industrie, climat* etc.) désigne un agent qui y porte atteinte.

-*VORE*, l'élément tiré du latin *-vorus*, de *vorare* 'dévorer, avaler'. Le *TLFi* indique sa productivité particulière aux 18^e et 19^e siècles dans le vocabulaire de la zoologie, mais qui a diminué au 19^e siècle, pour marquer « depuis 1970 un regain de vitalité dans le vocabulaire scientifique », dont on cite comme exemple le terme *végétivore*. Or cette tendance ne trouve aucune confirmation dans le corpus analysé, où il n'est attesté qu'un exemple de lexie en *-vore, matériovore*, utilisée dans le syntagme évoquant *une architecture qui serait moins matériovore*.

-*FORME*, l'élément tiré du latin *-formis* de *forma* 'forme', qui apparaît essentiellement dans « des séries lexicales propres aux différents vocabulaires spécialisés (...) *bacilliforme, cratériforme, gazéiforme* » (Kortas, 2004 : 131) a formé seulement 1 composé hybride du corpus, *soviétiforme*. Le premier élément vient du russe *совемук*, mais le mot est attesté et enraciné en français dès 1920.

L'adjectif *soviétiforme* apparaît 6 fois dans *Europresse* à partir du 1 janvier 2014, dans différentes collocations. Dans la plupart des cas il est question des contextes liés à la politique, comme dans : *un étatisme soviétiforme, une novlangue soviétiforme, la planification soviétiforme*. Dans le syntagme évoquant *des cheveux en brosse et blousson de cuir soviétiforme* (*Le Monde*, 21.04.2017) la lexie désigne un style, une mode. L'adjonction de *-forme* à un substantif lui confère une nuance de ressemblance à ce qui est marqué par le premier élément, ainsi *soviétiforme* signifie « qui ressemble à soviétique », cette dernière qualification ayant un caractère stéréotypé.

2.3.2.2. Les hybrides à élément latin antéposé

L'antéposition d'un élément d'origine latine dans la formation hybride d'adjectifs composés néologiques est plus productive que la postposition. Elle s'opère au moyen de plusieurs composants dont la récurrence est inégale, vu que certains

d'entre eux sont souvent utilisés comme *multi-* (20 unités) ou *inter-* (17 unités), alors que d'autres ont un emploi rare, comme *omni-* (4 unités) voire accidentel, comme *simili-* (1 seule unité).

ALTER-, l'élément tiré du latin *alter* 'autre' ne se retrouve que dans 1 seule unité du corpus, *altersexuel*. L'antéposition de *alter-* à l'adjectif *sexuel* lui confère le sens de « qui est sexuellement autre ». Le *TLFi* ne note pas de composés avec *alter-*, le *Larousse* atteste par contre l'existence de *altermondialiste*, *altermondialisme*, dont le modèle a peut-être inspiré la création de l'adjectif *altersexuel*. Celui-ci ne semble pas encore propagé : on n'en note que deux emplois dans *Europresse*, dont un qui expose le sens de ce néologisme dans un fragment consacré à un film présenté lors du festival de Cannes :

« Queer Palm. Cette distinction, qui récompense depuis 2010 (...) un film pour son traitement **des thématiques altersexuelles** (homosexuelles, bisexuelles ou transsexuelles), vient d'être attribuée au documentaire *Les Vies de Thérèse* (...) qui documente les dernières semaines de la vie de la féministe montreuilloise Thérèse Clerc (...) devenue lesbienne assumée une fois la quarantaine passée, après vingt ans de sage mariage hétéro-bourgeois. »

(*Libération*, 23.05.2016)

CARBO-, l'élément tiré du latin *carbo* 'charbon', qui dans le lexique français a formé au 20^e siècle plusieurs termes composés en chimie, comme *carbazonique*, dans le corpus néologique n'apparaît que dans une unité, *carbo-intensif*. Par rapport à des formations plus anciennes dans lesquelles il est question d'équivalence entre les deux éléments de la composition (le terme *carbazonique* renvoie à une caractéristique due dans la même mesure à la présence de *charbon* et d'*azote*), dans la lexie *carbo-intensif* c'est l'élément *charbon* qui est principal, le deuxième ne constituant que son support. Ainsi cet adjectif dans le syntagme évoquant *les sec-teurs les plus carbo-intensifs* peut-être paraphrasé comme « dans lequel la présence de charbon est très élevée ».

EGO-, l'élément tiré du latin *ego* 'moi', qui a formé dans le lexique français le mot comme *égocentrique*, a contribué à la création de 4 unités néologiques. Dans le cas de la lexie *ego-trippal*, utilisée dans le syntagme *les disques ego-trippaux*, il s'agit d'une formation qui est marquée par une nuance expressive et ironique à la fois, ceci dans un contexte évoquant la création artistique de Kanye Omari West, rappeur américain. À côté de l'élément *ego-*, cette unité comporte un autre élément non attesté nulle part, **trippal*, qui provient probablement du verbe *tripper* 'être dans un trip', défini par le Wiktionnaire comme « éprouver une expérience sensorielle comparable à celle qu'on éprouve en consommant une drogue »⁴³.

⁴³ <https://fr.wiktionary.org/wiki/tripper>, consulté le 15.02.2019

Par contre, le deuxième composé, *ego-visible*, constitue un terme néologique formé par un groupe de chercheurs afin de dénommer une catégorie d'internautes, lors d'une étude visant leur activité sur le réseau :

« Après anonymisation des données, sous contrôle de la CNIL, les chercheurs ont étudié pour la première fois l'activité réelle des internautes sur ce réseau. Trois types d'utilisation (...) ont été déterminés. L'équipe les résume ainsi : publier chez soi, publier chez les autres, regarder sans publier. Dans la première catégorie se trouve l'archétype d'**internaute** (...) **ego-visible**, et qui est le plus actif sur sa page personnelle. »

(*Le Monde*, 17.04.2015)

Notons que la construction de chacun de deux composés cités s'appuie sur un autre schéma syntaxique : dans le cas de *ego-visible*, *ego-* indique l'objet de la prédication marquée par *visible*, alors que dans *ego-trippal*, *ego-* est un agent de la prédication marquée par **trippal*.

INFRA-, l'élément tiré du latin *infra* 'en dessous de, inférieur', apparaît dans le lexique français presque uniquement dans des mots spécialisés techniques ou scientifiques, comme *infra-marin*, *inframicroscopique*, *infravalent* etc. Il est à noter une différence sémantique entre ces trois emplois d'*infra-* : dans le premier mot il a le sens strictement spatial et signifie « au dessous de la mer », dans le deuxième il indique « une mesure inférieure par rapport à la caractéristique exprimée par le mot de base », dans le troisième il s'agit d'« un niveau inférieur par rapport à la base ». Dans le corpus néologique, *infra-* a contribué à la formation de 2 unités dont aucune ne relève du vocabulaire spécialisé et les deux formations comportent *infra-* dans sa dernière signification : ainsi *infra-européen* et *infragénérationnel* indiquent un niveau inférieur de la qualité exprimée par le mot de base. Le syntagme *un débat infra-européen* évoque donc « un débat dont le niveau est inférieur au niveau européen », *un débat infragénérationnel* renvoie à un débat qui se situe au dessous du débat entre les générations », comme dans le fragment ci-dessous :

« Il y a une brisure dans la façon dont on se représente les choses (...). S'en prendre au World Trade Center, c'est autre chose que de s'attaquer aux jeunes gens et aux menus plaisirs. Auparavant, on s'en prenait aux adultes, aux traditions, aux valeurs du passé. Là, c'est autre chose, c'est beaucoup plus **infragénérationnel**. »

(*Libération*, 24.11.2015)

INTER-, l'élément tiré du latin *inter* 'entre', qui apparaît dans un nombre de mots du lexique français, s'avère aussi assez productif dans le corpus d'adjectifs néologiques où il apparaît dans 20 unités. Elles ont comme base des adjectifs suffixés (*interlibyen*) ou des adjectifs obtenus par la conversion des noms (*inter-filière*).

Particulièrement nombreuses dans cet ensemble sont les formations basées sur des adjectifs ethniques (*interburundais, inter-kurdes*).

En tant que composant, *inter-* est polysémique, en conférant différentes nuances de sens aux éléments qu'il accompagne. Ainsi, dans les mots du lexique, a-t-il un sens spatial dans *espace intergalactique*, temporel dans *période intermens-truelle*, celui de réciprocité dans *débat intersyndical*. Pour ce qui est des adjectifs hybrides, ni le sens spatial, ni le sens temporel n'y sont pas notés, tous les exemples relevés portant une valeur de réciprocité. Celle-ci peut concerner :

- les ethnies, comme dans le cas de *interlibyens* dans le syntagme *une nouvelle session de pourparlers interlibyens* (*Libération*, 12.08.2015), c'est à dire « des pourparlers rassemblant plusieurs acteurs de la politique libyenne » ;
- les religions, comme la lexie *interchrétien* dans le syntagme *la guerre interchrétienne*, dont les acteurs sont tous chrétiens ;
- les professions, comme le mot *inter-assureur* dans le syntagme *une blockchain inter-assureurs* ;
- les mouvements sociaux, comme la lexie *inter-luttes* dans le fragment ci-dessous :

« A Paris, **le mouvement inter-luttes** indépendant donne rendez-vous à 11 heures place d'Italie. Le message est clair : “Nous appelons de nouveau la jeunesse à se mobiliser (...) de toutes les façons imaginables. Bloquons les usines, routes, lycées, facultés pour bloquer l'économie et exiger le retrait de cette loi rétrograde.” »

(*Le Monde*, 06.04.2016)

Dans le syntagme *le mouvement inter-luttes* il est encore une fois question de la relation de réciprocité entre les luttes menées par différents milieux, qui devraient s'unir en un seul et même *mouvement inter-luttes*.

INTRA-, l'élément tiré du latin *intra* 'à l'intérieur de, en dedans', dont le *TLFi* souligne la diffusion très active depuis le 19^e siècle, surtout en ce qui concerne le vocabulaire « de type didactique »⁴⁴. Dans le corpus néologique, ce composant a formé 10 unités, construites sur la base des adjectifs suffixés (*intrahumain, intramarocain*), dont presque tous véhiculent une signification ethnique et/ou politique.

L'élément *intra-* introduit l'idée d'intériorité, ainsi *des pourparlers intrasyriens* concernent les affaires intérieures de la Syrie, *des relations intrasocialistes* concernent des relations à l'intérieur de ce parti. Ces néologismes, à part leur univocité, témoignent aussi de l'économie sur le plan de l'expression, vu qu'ils résument en un mot ce qui pourrait être dit plus longuement, au moyen des péri-

⁴⁴ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?121;s=718619580;r=3;nat=;sol=0>

phrases du type « des relations entre les socialistes » ou « des pourparlers entre les Syriens ».

Le cas de la lexie *intra-territorial* dans le syntagme *un exil intra-territorial* semble différent : en effet, c'est sur un ton ironique qu'elle caractérise le mot *exil*, employé pour attirer l'attention sur la situation décrite par l'auteur de ce qui suit :

« Nous avons, durant ces deux années d'errance, supporté beaucoup : l'incompétence, l'insuffisance de moyens. Mais ce courrier du ministère témoigne au mieux d'une indifférence polie, voire d'un mépris vis-à-vis de nos familles. Quant à la jeune Amélie, après six mois d'attente et de promesses, la famille trouvera seule une solution à 600 kilomètres de chez elle, imposant un déménagement familial. Réussite exemplaire d'un dispositif qui a abouti à **un exil intra-territorial** ! Pour conclure, j'aime citer Michel Foucault pour qui les sociétés se caractérisent "selon la manière qu'elles ont de se débarrasser, non pas de leurs morts, mais de leurs vivants" ».

(*Libération*, 27.10.2014)

S'il est bien question de rester sur le même territoire, à l'intérieur de ce territoire, l'emploi du nom *exil* montre bien qu'il ne s'agit pas d'une situation favorable. Cet exemple donne lieu, une fois de plus, à réfléchir sur le rôle du contexte pour l'interprétation du sens d'un énoncé, l'adjectif *intra-territorial* pouvant sans doute apparaître aussi dans des collocations ayant une valeur positive.

MULTI-, l'élément tiré du latin *multus* 'nombreux, abondant' constitue dans le lexique français un formant productif qui donne lieu à des créations relevant de nombreux domaines. Dans le corpus néologique sa vitalité se confirme grâce à 24 unités dans lesquelles il apparaît. Du point de vue morphologique, cet ensemble est varié, vu que *multi-* se joint à des adjectifs de structures différentes, à savoir à des adjectifs construits suffixés (*multiaffinitaire*), à des adjectifs verbaux participes passés (*multiplébiscité*) et à des adjectifs convertis dénominaux (*multicharme*).

Du point de vue de sens, *multi-* est monosémique et dans tous les composés adjectivaux il introduit l'idée de la pluralité de l'entité désignée par le deuxième élément. Ainsi *multi-fendu* dans le syntagme *des kilts multi-fendus* signifie « qui est fendu plusieurs fois », *multibancarisé* dans *l'utilisateur multibancarisé* peut être paraphrasé comme « qui est sujet à plusieurs bancarisations » (soulignons l'absence dans des dictionnaires du verbe **bancaiser*), *multiminoritaire* dans *la loi multiminoritaire* renvoie à « qui concerne plusieurs minorités » et ainsi de suite.

Dans ce groupe notons l'absence d'adjectif ethniques et d'adjectifs dérivés des noms propres, ce qui est sans doute lié à l'incompatibilité de *multi-* avec les items de ces catégories. Les unités qui y appartiennent démontrent surtout un caractère référentiel, en exprimant des caractéristiques avec beaucoup de précision, mais sans doute présentent-elles aussi une valeur économique, grâce à une sorte d'abréviation qu'elles constituent. Ainsi par exemple, *un phénomène multicausal* a remplacé le syntagme plus long qui pourrait être formulé comme « un phéno-

mène ayant plusieurs causes », alors que *les fédérations professionnelles multiadhérentes* a remplacé le syntagme qui pourrait être formulé comme « les fédérations professionnelles auxquelles les membres peuvent adhérer à la fois ».

OMNI-, l'élément tiré du latin *omnis* 'tout, chaque' qui, dans le lexique français est entré dans la construction d'un certain nombre d'unités, dans le corpus néologique n'en a formé que 4. En se joignant à des adjectifs dérivés (*omnisexuel*) et à des convertis dénominatifs (*omni-causes*), il marque l'étendue des caractéristiques exprimées par les bases. Ainsi *omni-cultes* dans le syntagme *les édifices omni-cultes* peut être paraphrasé comme « qui relève de plusieurs cultes », *omni-causes* dans *la force omni-causes* signifie « qui résulte de plusieurs causes ».

PLURI-, l'élément tiré du latin *plures* 'plus nombreux, plusieurs', qui a contribué à former un nombre considérable de mots dans le lexique français, n'est guère productif dans le corpus néologique où il n'a créé que 2 adjectifs. Le mot *pluri-religieux* apparaît dans le syntagme qui est une dénomination d'un centre d'information religieuse *pluri-religieux*. Le cas de l'adjectif *pluri-transdisciplinaire* s'avère plus complexe, vu que *pluri-* s'ajoute à la forme préfixée *transdisciplinaire* pour lui conférer, dans le syntagme *un enseignement pluri-transdisciplinaire*, une valeur supplémentaire de pluralité de la caractéristique dénommée.

SÉRO-, l'élément tiré du latin *serum* 'liquide séreux' qui a contribué à la formation de nombreux termes appartenant aux domaines de la biologie et de la médecine au 19^e et au 20^e siècles, n'apparaît dans le corpus néologique que dans une unité, *séroconcerné*, où elle a le sens plus précis de « relatif au sérum sanguin ». Voici le contexte dans lequel cet adjectif apparaît en fonction d'attribut :

« Aujourd'hui, on est dans une communauté qui s'investit, on n'est ni séropo, ni séronég, on est **séroconcernés** (...) »

(*Libération*, 16.06.2015)

La lexie néologique est sans doute formée par analogie à *séropositif*, désignant une caractéristique due au fait de contenir dans le sérum (composant du sang) des anticorps spécifiques à un agent infectieux, l'adjectif couramment employé pour parler du VIH. Vu le caractère toujours stigmatisant de la situation d'avoir ce virus et d'être séropositif, le mot nouveau *séroconcerné* constitue un exemple de néologisme euphémistique.

SIMILI- l'élément issu du latin *similis* 'semblable' exprimant l'idée d'imitation est, selon le *TLFi*⁴⁵, « assez productif dans le lexique français ». Dans le corpus néologique il n'apparaît que dans une unité, *simili-gangsta*, antéposé à *gangsta*. Ce composant peut être interprété comme venant du mot homonyme que le Wik-

⁴⁵ <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?12;s=3459332805;r=1;nat=;sol=1>

tionnaire définit comme « Membre d'un gang de rue urbain »⁴⁶, ou bien comme venant du composé *gangsta-rap*, qui renvoie à un type de musique, comportant aussi une certaine mode vestimentaire. Ainsi le mot *simili-gangsta* dans la description d'un blouson très large de Prince, musicien américain, dans l'exemple ci-dessous évoque la ressemblance de ce vêtement avec des blousons portés par les représentants de l'une ou l'autre communauté.

« Prince en tout-lamé, Prince en chemise comme faite-avec-mes-rideaux, Prince en **blouson XXXL simili-gangsta** sur pantalon hyper moulmoul en broderie noire. Du haut de son 1, 58 m, certes très bien proportionné mais problématique en termes d'habillement, Prince s'est taillé une garde-robe et des looks aussi osés que l'idéalement prototypé Bowie, avec un panache et une démesure (...) géants »

(*Libération*, 21.04.2016)

SUPRA-, l'élément tiré du latin *supra-* 'sur, au-dessus', qui figure dans de nombreux termes appartenant au lexique français général, n'apparaît dans le corpus néologique que dans 3 unités. En se joignant à une base adjectivale, *supra-* marque une caractéristique supérieure à celle du mot de base, ainsi *supra-politique* dans *l'enjeu supra-politique* est un enjeu « qui est supérieur à la politique », ainsi que *supra-gouvernementales* dans *les banques de développement supra-gouvernementales* signifie « qui dépassent le niveau gouvernemental ».

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les résultats de l'analyse des adjectifs composés hybrides contenant un élément latin.

TABLEAU 7
Adjectifs composés hybrides à élément latin (récapitulatif)

Les adjectifs composés hybrides à élément latin			
Élément latin postposé		Élément latin antéposé	
Élément	Nombre	Élément	Nombre
-cide	1	alter-	1
-vore	1	carbo-	1
-forme	1	ego-	4
		infra-	2

⁴⁶ <https://fr.wiktionary.org/wiki/gangsta>, consulté le 16.02.2019

Les adjectifs composés hybrides à élément latin			
Élément latin postposé		Élément latin antéposé	
Élément	Nombre	Élément	Nombre
		<i>inter-</i>	20
		<i>intra-</i>	10
		<i>multi-</i>	24
		<i>omni-</i>	4
		<i>pluri-</i>	2
		<i>séro-</i>	1
		<i>simili-</i>	1
		<i>supra-</i>	3
	3		73
Total composés hybrides à élément latin			76

2.3.3. Les composés hybrides à élément anglais ou autre

Circonscrire dans le corpus néologique étudié l'ensemble des adjectifs composés hybrides à élément anglais s'avère une tâche difficile, étant donné le statut des éléments d'origine anglaise qui apparaissent dans différents composés relevés. En effet, l'approche purement synchronique adoptée dans cet ouvrage permet de retenir dans le groupe des hybrides seulement ces unités qui comportent les éléments, mots ou morphèmes anglais qui n'ont pas encore été assimilés comme unités autonomes dans le lexique français. Vu l'influence de l'anglais sur le français et la présence dans le discours journalistique d'un grand nombre de mots anglais, les composés hybrides contenant des composants d'origine anglaise qui ne sont pas enracinés en français sont rares. La raison en est aussi que l'emploi d'éléments anglais moins connus entraînerait l'opacité des composés qui les contiendraient, ce qui serait contraire par rapport au besoin d'expressivité, inhérent des formations néologiques.

Parmi 13 unités composées contenant un élément français et un élément anglais qui n'a pas d'existence autonome en français (à en croire les dictionnaires de référence) citons d'abord la lexie *motofog*, néologisme créé de (fr.) *moto* et (angl.) *fog* pour dénommer une moto servant à enfumer les moustiques dans les endroits abordables avec ce moyen de transport. En voici le contexte dans lequel ce mot a été employé :

« (...) **la solution motofog** permet d'enfumer et de chasser le moustique à moto, là où les autres véhicules ne peuvent circuler, comme dans les favelas, par exemple. »

(*Les Echos*, 17.03.2016)

Deux autres mots, *érotico-hard* et *laïque hard* sont formés avec l'adjectif anglais *hard* qui est attesté par le *Larousse*, mais uniquement en tant qu'élément des emprunts composés *hard-core*, *hard-rock* et *hardware* dans lesquels il apparaît à la première position. Le modèle suivi par *érotico-hard* et *laïque hard* est différent, car il s'agit de la situation où un composant adjectival français est lié à un composant adjectival anglais, mais qui a la valeur d'adverbe. Le syntagme *des longs métrages érotico-hard* évoque ainsi des films de long métrage « qui sont érotiques d'une manière "hard" », il en va de même dans le cas de *laïc hard* dans le syntagme *Jeanette Bougrab, laïque hard* que l'on pourrait paraphraser comme « laïque d'une manière "hard" ».

Les lexies *numérique-friendly* (*la chaîne France Info est très numérique-friendly*) et *early-stage* (*les projets early-stage*), composées de (fr.) *numérique* et (angl.) *friendly* ainsi que de (angl.) *early* et (fr.) *stage* sont des exemples du modèle N+ADJ / ADJ+N, et pourraient être paraphrasées comme « amical (*friendly*) par rapport au numérique » et « stage précoce (*early*) ». Il en est de même dans le cas de l'adjectif *bodymusclé*, contenant (angl. *body*) et (fr. *musclé*), qui dans le syntagme *une belle plante bodymusclée* peut être glosé comme « dont le corps (*body*) est musclé », ainsi que de la lexie *arabofun* (*la revue arabofun*) pouvant être expliquée comme « fanatique (*fun*) de ce qui est arabe ».

Quant à *invitations-likes* (*le ratio invitations-likes*), un composé attesté dans l'exemple ci-dessous, il est question d'un composé N+N dans lequel les éléments sont juxtaposés sur une valeur d'opposition, ce que l'on pourrait gloser par « *invitations versus likes* ». Le mot *likes* en tant que substantif désignant le fait d'exprimer son approbation sur Facebook, bien que largement connu n'est encore attesté par aucun dictionnaire de français.

« L'idée a très vite été relayée par les réseaux sociaux. Pour avoir tenu plusieurs pages Facebook et compte Twitter, je remarque que **le ratio invitations-likes** était particulièrement important. En moins de 24h, la page Facebook compte 328 membres, et le compte Twitter, 73 abonnés. »

(*Le Figaro*, 07.05.2016)

Citons à la fin de ce paragraphe quelques cas intéressants d'adjectifs hybrides comportant des éléments non anglais. Dans le premier, *über-cools* un élément d'origine anglaise est accompagné par un élément allemand. L'adjectif *cool* est déjà bien assimilé par le lexique français au sens de « calme, décontracté, détendu », ce qui n'est pas le cas de l'élément allemand *über*. Leur jonction produit un effet d'insolite, ce qui est sans doute le but de ce néologisme de prestige. Employé dans le syntagme *des magazines über-cools*, le mot énonce une caractéristique des magazines que l'on peut définir comme « super (*über*) décontractés (*cools*) ».

Les composés *manga-cannabis*, *islamo-kawaiï*, *emojiphone* contiennent à leur tour des éléments d'origine japonaise. Les deux premiers sont construits par jux-

taposition d'éléments, ainsi *les soirées manga-cannabis* sont des soirées caractérisées comme « ralliant *manga* et *cannabis* » ; *des allures islamo-kawaiï* sont des allures « qui rassemblent des styles propres à *islam* et à *kawaiï* ». Dans le cas de la lexie *emojiphone* l'élément *emoji* ('émoticône' en japonais) est lié à l'élément grec *-phone* pour former un adjectif que l'on peut gloser comme « qui connaît le langage d'émoticônes (*emoji*) ».

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique les résultats de l'analyse des adjectifs composés hybrides contenant un élément provenant d'une langue moderne.

TABLEAU 8
Adjectifs composés hybrides à élément moderne (récapitulatif)

Les adjectifs composés hybrides à élément moderne	
Élément	Nombre
anglais	13
allemand	3
japonais	3
Total composés hybrides à élément moderne	19

2.4. Les adjectifs composés par amalgame

Dans cette section nous présentons les cas de la composition dite par amalgame, selon la nomenclature proposée par Sablayrolles (2017) qui dans sa typologie des procédés lexicogéniques sépare ce type de composés des classes distinguées traditionnellement, comme composés populaires (y compris par synapsie), savants et hybrides. Cette distinction nous semble justifiée par le fait que la composition par amalgame prend en compte les unités résultant de la jonction d'éléments dont au moins un constitue un fragment morphologique d'un mot existant par ailleurs dans le lexique, ce fragment gardant le sens de son unité d'origine. La différenciation des composés par amalgame par rapport aux composés populaires (dont par synapsie) s'avère ainsi évidente, dans la mesure où cette deuxième classe englobe les unités dont les composants peuvent fonctionner d'une manière autonome dans le lexique (sauf de très rares exceptions comme *prou* dans *peu ou prou*). Pour ce qui est des composés savants et hybrides envers les composés par amalgame, la distinction s'appuie sur le fait que les mots savants et hybrides comportent dans leur structure au moins un élément qui est non autonome sur le plan

morphologique, mais qui est autonome sur le plan sémantique (Gaudin & Guespin, 2000 : 288), à savoir qu'il véhicule un sens plein dont il est étymologiquement investi. Dans le cas des composés par amalgame, les composants sont obtenus de la fragmentation d'une unité de base, par conséquent ils ne sont pas autonomes du point de vue morphologique, mais sur le plan sémantique ils n'ont pas d'autonomie non plus, vu qu'ils ne font que reprendre en partie la valeur sémantique de l'unité qu'ils représentent. Ainsi le terme savant *gastrorrhée*, se compose de *gastro-* et de *-rrhée*, chacun de ces éléments d'origine grecque gardant son sens étymologique, respectivement de γαστήρ 'ventre, estomac' et ῥεῖν 'couler' ; par contre le terme fractocomposé *gastro-canaille* est construit de *gastro-*, qui est un fragment de *gastronomie*, dont il reprend le sens et de *canaille*. Le mot savant *digitiforme* est composé de *digit-* (< lat. *digitus* 'doigt') et de *-forme* (< lat. *formis* 'forme') et son sens peut être paraphrasé comme « qui a la forme de doigt(s) », par contre le mot valise *digidhal*, composé de *digital* et *halal* ne comporte que des fragments de ses composants, respectivement *digi-* et *-al* dont il ne reproduit le sens que partiellement, par association.

La composition par amalgame en tant que procédé formateur comporte quatre procédures lexicogéniques particulières (nous reprenons cette division à Sablayrolles, 2017) qui seront présentées si dessous : fractocomposition, compocotation, factorisation et mot-valisation.

2.4.1. Les adjectifs fractocomposés

La fractocomposition en tant que procédé lexicogénique n'a été distinguée et décrite que tardivement par rapport aux autres moyens d'enrichissement lexical, sa définition étant due à Fabienne Cusin-Berche (2003). Comme le remarque Sablayrolles, la fractocomposition (avec la compocotation) est « d'apparition et de développement beaucoup plus récents » que la mot-valisation (2015 : 193). Le critère fondamental de la fractocomposition consiste dans le fait que parmi les éléments constitutifs du composé, un, dit fractolexème, est constitué par un fragment du mot dont il représente le sens, la notion de « fragment » méritant quelques précisions.

Dans le corpus étudié, c'est le cas notamment de l'élément *socio-* employé comme composant dans l'adjectif *socio-protectionniste*. Ce dernier, dans le syntagme évoquant *un programme socio-protectionniste* peut être paraphrasé comme un programme « qui est social et protectionniste », *socio-* est donc obtenu par la fragmentarisation de l'adjectif *social* et non du latin *socius*⁴⁷. L'élément *socio-* ne ré-

⁴⁷ L'existence de la forme *socialo-*, venant aussi de *social*, par exemple dans *socialo-keynésienne*, lexie employée dans le syntagme *une culture socialo-keynésienne*, confirme à notre avis le statut de fractolexème de *socio-* dans le premier exemple.

sulte pas non plus de la troncation, vu qu'il n'existe pas dans la langue comme une unité autonome. Ce trait important des fractolexèmes est d'ailleurs souligné par Sablayrolles: ils ne sont pas utilisés seuls, ils n'existent que dans l'association avec d'autres éléments (2016 : 54). Un autre exemple est constitué par le mot *e-réputationnel* employé dans le syntagme *le portrait e-réputationnel*, dans lequel l'élément *e-* représente le mot entier d'origine anglaise *electronic*. Cette lexie dans laquelle les deux éléments se trouvent juxtaposés peut être paraphrasée comme « qui est électronique et réputationnel ». Dans le cas de *trico-tricolore* figurant dans le syntagme *un match trico-tricolore*, l'élément *trico-* est obtenu par une fausse coupe qui fait abstraction de la structure du mot composé dont il provient.

Les exemples cités ci-dessus illustrent différents types de fragmentation, plus ou moins régulière, de mots entiers pour en obtenir des fractolexèmes. Ceux-ci peuvent donc être obtenus par :

- la suppression d'une syllabe correspondant ou non à un suffixe entier du premier composant, comme dans *flexi-sécurisé* où *flexi-* < *flexible* (avec la suppression de *-(i)ble*), comme dans *croustimælleuses* où *crousti* < *croustillant* avec la suppression de *-llant*, ou encore comme dans *algo-centrique* où *algo-* < *algorithme*, mot emprunté à l'ancien espagnol *alguarismo*, qui l'avait emprunté à l'arabe *Al Huwārizmī* ;

- la suppression de deux syllabes correspondant à la partie finale du premier composant, si celui-ci est un composé savant ou un dérivé du composé savant, comme dans *éco-ludiques* où *éco-* < *écologique* < *écologie* (la suppression de *-logique*), ou un dérivé d'un mot hérité, comme dans *euro-* < *européen* < *Europe* (la suppression de *-éen*) ;

- la suppression de deux syllabes correspondant à la partie finale du premier composant, si celui-ci est un mot emprunté, comme dans *cyber-djihadiste* où *cyber* < angl. *cybernetics*⁴⁸ (la suppression de *-netics*) ;

- la suppression presque totale du premier mot, ce qui peut avoir lieu au cas où le fragment restant aurait une valeur symbolique, comme dans le cas *e-vigilant*, *e-* symbolisant *electronic* ;

- la suppression « irrégulière » d'une partie du premier mot, comme dans *trico-tricolore*.

Compte tenu de cette typologie, la fractocomposition s'avère comme un procédé présent (cf. à ce sujet Siarri-Mesana, 2016), mais relativement peu impor-

⁴⁸ Le mot anglais *cybernetic* constitue un emprunt au grec κυβερνητική, mais dans les composés français *cyber-*, faisant allusion à la science développée c'est l'origine anglo-américaine qui doit être prise en compte, vu le rôle du mathématicien américain Norbert Wiener [1894–1964] qui écrit en 1948 « We have decided to call the entire field of control and communication theory, whether in the machine or in the animal, by the name Cybernetics » (d'après le TLFi).

tant dans le corpus des adjectifs néologiques, avec 48 unités au total. Quelques modèles sont cependant récurrents, notamment celui avec l'élément *éco-* qui apparaît dans la moitié des adjectifs fractocomposés. Le fractolexème *éco-* se trouve antéposé au deuxième élément qui peut être constitué par un adjectif simple (*écopropre*), un adjectif construit (*écoindustriel*), un adjectif abrégé (*éco-catho*) ou un adjectif obtenu par la conversion d'un nom (*éco-aventures*). Dans quelques cas, *éco-* forme des composés avec des éléments empruntés, fonctionnant déjà en français d'une manière autonome (*éco-clean*)⁴⁹, mais aussi avec ceux dont le fonctionnement autonome en français n'est pas encore attesté par les dictionnaires (*écofriendly*), ce qui en fait une sorte de fractocomposé hybride.

Du point de vue de sens, l'ensemble des fractocomposés en *éco-* s'avère hétérogène, en fonction du rôle sémantique rempli par l'élément *éco-*. Plusieurs cas de figure sont possibles :

- soit le fractolexème représente l'objet de la prédication marquée par le deuxième élément, ainsi *écodestructrice* dans le syntagme *la production écodestructrice* est paraphrasé comme « la production qui détruit (ce qui est) écologique » ;
- soit le fractolexème représente l'agent de la prédication marquée par le deuxième élément, ainsi *éco-conditionnées* dans le syntagme *les aides éco-conditionnées* est paraphrasé comme « les aides conditionnées par (ce qui est) écologique » ;
- soit le fractolexème représente un circonstant de la prédication marquée par le deuxième élément, ainsi *écoproduite* dans le syntagme *les matières premières écoproduites* est paraphrasé comme « les matières premières produites (d'une manière) écologique ».

Mis à part les modèles ci-dessus qui ne forment pas certainement une liste exhaustive, nous tenons à signaler dans le corpus étudié quelques adjectifs fractocomposés avec l'élément *éco-*, dans lesquels le rôle de celui-ci échappe à toute régularité et sans doute à toute logique, sauf à celle de former un mot attirant par sa forme. Tel est le cas de l'adjectif *éco-aventures* dans le syntagme *un camps d'enfants éco-aventures*, décrit dans un texte publicitaire comme « un camp plein de surprises car rythmé par la nature ». L'adjectif néologique relie le fractolexème *éco-* au substantif *aventures* pour évoquer diverses occupations en plein-air qui sont organisées pour les enfants : la formulation profite de la valeur positive liée à l'élément *éco-*, sans que celui-ci représente pleinement « ce qui est écologique » dans le néologisme en question. Citons aussi la lexie *éco-orgasme* dans le syntagme évoquant *des box éco-orgasme pour la Saint Valentin* (*Madame Le Figaro*, 23.03.2015) destinés au « plaisir écologiquement correct » pour rendre compte d'une tendance à l'emploi des mots ou morphèmes par une certaine mode et sans se soucier du sens ainsi produit.

⁴⁹ *Le Larousse* en ligne indique – « clean : Familier. Qui est net, strict, sans débrillé », consulté le 17.02.2019.

Le langage publicitaire ne se limite pas cependant à ce qui peut être vendu, comme en témoigne le concept de *carnet éco-catho*, présenté dans l'exemple ci-dessous :

« Le diocèse de Paris a donc décidé d'éditer **un carnet éco-catho**, qui a pour but d'aider chacun individuellement, en famille, en groupes à réfléchir et à voir ce qu'ils peuvent changer ou améliorer dans leur manière d'agir, de consommer, de regarder » .

(*La Croix*, 08.10.2015)

Un autre groupe d'adjectifs fractocomposés rassemble les unités construites avec l'élément *euro-* qui résulte de la suppression de deux dernières syllabes de *européen*, utilisé elliptiquement pour *l'Union Européenne*. Ce fractolexème apposé au deuxième composant peut représenter l'objet de la prédication marquée par le deuxième composant, comme dans *euro-critique* dans le syntagme *le parti euro-critique* pouvant être paraphrasé comme « qui critique (ce qui est) européen ». Dans le syntagme *les vicissitudes euro-grecques* les deux composants sont par contre dans une relation de réciprocité pouvant être paraphrasée comme « qui est entre (ce qui est) européen et ce qui est grec ».

Dans le cas des unités comportant l'élément *euro-* la confusion est possible en ce qui concerne la nature de celui-ci. En effet, à part son caractère fractolexématique démontré dans les deux exemples précédents, *euro-* au sens de *euro*, monnaie européenne, peut être aussi employé comme élément de la composition populaire, comme dans le cas de la lexie *euro-compatible* dans le syntagme évoquant *la structure tarifaire euro-compatible*. En effet, la lecture du composant *euro-* nécessite la connaissance du contexte, vu que selon le contexte la même unité peut avoir deux sens différents. Ainsi l'unité comme *euro-enthousiaste* peut signifier, selon le contexte, « qui est enthousiaste (de l'Union) européenne » ou bien « qui est enthousiaste de l'euro ».

Le groupe suivant est construit au moyen du fractolexème *cyber-*, obtenu par la suppression des deux syllabes finales du mot *cybernétique*. De par son appartenance à un domaine scientifique, cet élément est employé afin de construire des mots relevant de thématiques spécialisées, comme dans le cas de *cyberoffensif*, appartenant aux vocabulaire militaire et informatique à la fois. Dans le syntagme *les capacités cyberoffensives* qui peut être glosé comme « des capacités d'attaquer le cyber(espace) », *cyber-* représente l'objet (ou le lieu) par rapport à *offensif*.

« **Nos capacités cyberoffensives** doivent nous permettre de nous introduire dans les systèmes ou réseaux de nos ennemis, afin de causer des dommages, des interruptions de service ou des neutralisations temporaires ou définitives, justifiées par l'ouverture d'hostilité à notre rencontre », a expliqué le ministre de la Défense, en visite sur le site de la Direction générale de l'armement (DGA) à Bruz (Ille-et-Vilaine). »

(*Le Figaro*, 12.12.2016)

L'adjectif *cyberphysique* dans *les systèmes cyberphysiques*, relevant aussi du vocabulaire spécialisé, est par contre construit sur le modèle de juxtaposition avec l'addition de deux éléments, *les systèmes cyberphysiques* ralliant « ce qui est cybernétique et physique » à la fois. D'autres exemples témoignent cependant de l'utilisation de *cyber-* aussi dans le vocabulaire non scientifique. C'est le cas de l'adjectif *cyber-djihadiste*, employé pour caractériser un hacker dans le *Nouvel Observateur* qui l'évoque dans un reportage portant le titre *L'histoire du hacker devenu cyber-djihadiste* (*Le Nouvel Observateur*, 06.12.2016).

Il semble intéressant de mentionner aussi le fractolexème *gastro-* qui apparaît dans un petit groupe d'adjectifs néologiques du corpus. Cet élément provient de la suppression des deux dernières syllabes de *gastronomique* 'relatif à la gastronomie', mais il peut véhiculer aussi une connotation positive de 'soigné et abondant', comme dans *menu, repas gastronomique*. Tel semble le cas de l'adjectif *gastro-canaille* reliant l'élément *gastro-* à l'élément *canaille*, ici employé par antiphrase comme un terme affectif, dans le syntagme *la carte gastro-canaille* (dans un restaurant). Dans les emplois trouvés, le fractolexème en question est toujours juxtaposé par addition au deuxième élément, comme dans *gastro-contemporain* dans le registre *gastro-contemporain*, *gastro-urbanistique* dans le projet *gastro-urbanistique*, *gastromédiatique* dans les *lubies gastromédiatiques*.

Notons enfin aussi l'adjectif *cyclo-nudiste* dans le syntagme *la manifestation cyclo-nudiste*. La spécificité de ce mot consiste dans le fait que le fractolexème *cyclo-* qui représente le mot *bicyclette* (grâce à l'aphérèse de *bi-* et la troncation en *-o*) reprend sa deuxième partie et non la première comme dans tous les autres cas cités ci-dessus.

2.4.2. Les adjectifs obtenus par la compocation

Le procédé de la compocation consiste dans la jonction de deux fractolexèmes, comme c'est le cas du terme *compocation* même, formé de *compo-* < *composition* et *-cation* < *troncation*. Comme le constate Fabienne Cusin-Berche à qui reviennent le concept et la dénomination de ce procédé :

(...) certaines réalisations lexicales, qu'elles soient en relation avec un concept ou un objet nouveau, comme *imprimaticien*, *micromiser*, *bureau mobile*, ou qu'elles témoignent d'une nouvelle appréhension d'un phénomène ancien, telles que *glauquissime* pour *sordide*, ou *nommage* pour *dénomination* seront comprises approximativement par le locuteur francophone qui les rencontre pour la première fois parce qu'elles mettent en œuvre, de manière certes originale, des éléments connus, identifiables.

(Cusin-Berche, 1999 : 9)

Même si ce procédé est vu comme « un modèle émergent et de grande extension en français » (Sablayrolles, 2017 : 55), le corpus des adjectifs néologiques n'en contient que deux exemples.

Citons d'abord *quantamental* qui est un néologisme (dans le syntagme *une approche quantamentale*) relevant du jargon de la gestion d'actifs. Comme son apparition est commentée sur une page web spécialiste « son émergence témoigne d'une nouvelle tendance dans notre industrie. C'est le fruit d'une combinaison des approches quantitative et fondamentale (...) dans le domaine de la gestion d'actifs »⁵⁰. Le mot rassemble donc les fractolexèmes *quant-* < *quantitatif* avec – *amental* < *fondamental* dont la fusion, du point de vue sémantique, ne correspond que partiellement à *quantitatif* et *fondamental* considérés séparément.

En absence d'explication fournie par un spécialiste ou par l'auteur du néologisme, il n'est pas toujours aisé de déchiffrer les mots obtenus par la composition. Tel est notamment le cas de l'adjectif *matoumatique* qui est attesté dans un texte commentant la parution d'une encyclopédie des chats (*L'encyclopédie curieuse et bizarre*, volume 2 : *Les Chats*, éditions Soleil, 2015), dont l'un des chapitres porte le titre *Des trucs et astuces matoumatiques*. S'il est sûr que le premier composant représente le mot *matou* (il ne serait donc pas question dans ce cas d'un fractolexème), la question se pose sur l'identité du deuxième, *-matique*. Celui-ci existe dans quelques mots français, notamment *automatique*, *informatique* mais aussi *fantasmatique*. Cette dernière unité semble constituer une bonne piste qui se confirme grâce au contexte dans lequel le mot *fantasme* apparaît pour évoquer une façon particulière de présenter les chats dans l'ouvrage :

« Mais c'est ça qui est délicieux, dans *L'Encyclopédie curieuse et bizarre des chats* (...) : les informations sérieuses fourmillent et s'entremêlent aux fantasmes et aux blagues, sans qu'on sache toujours à quel moment la frontière du n'importe quoi a été franchie. Ce très joli livre est divisé en trois parties : un "ABC du chat" et des "**trucs et astuces matoumatiques**" style miscellanées, grouillant de bêtises, et entre les deux, une histoire plus classique mais pas moins délirante (...). Avec une moyenne de douze dessins de chats par page, il y a de quoi se rincer l'œil. »

(*Libération*, 11.12.2015)

Un cas particulier de la composition est constitué par le mot *moulmoul* (*un pantalon moulmoul*) qui comporte deux fois le même fractolexème *moul-* (< *moulant*). Il est question ici d'une forme expressive dans laquelle la répétition apporte une nuance d'intensité. Le même besoin d'expressivité semble motiver la lexie

⁵⁰ <https://investors-corner.bnpparibas-am.com/fr/themes-dinvestissement/approche-quantamentale-au-sein-de-linvestissement-factoriel/>, consulté le 20.02.2019.

microscule (un *microscule studio*) qui à part l'élément *micro-* tiré du grec μικρός 'petit, court' comporte le fractolexème *-scule* qui provient de *minuscule* (< lat. *minusculus* 'un peu plus petit, assez petit').

2.4.3. Les adjectifs mots-valises

La mot-valisation, procédé lexicogénique enraciné dans la littérature, ce dont témoigne entre autres l'exemple de *sorbonagre* chez Rabelais, reliant *Sorbonne* et *onagre* 'âne' (Sablayrolles, 2015 : 193), mais aussi de nombreux *port-manteau word* d'invention de Lewis Carroll dans son fameux ouvrage *Through the Looking-Glass* (1871) racontant les aventures d'Alice, n'est pas par contre souvent représenté dans le corpus des adjectifs néologiques soumis à l'étude. En effet, la création des mots-valises remplit essentiellement une fonction ludique, si bien que les unités obtenues de cette manière sont souvent ensuite reprises par des glossaires rassemblant des mots « qui n'existent pas » (citons par exemple *Petit dictionnaire illustré* d'Alain Finkielkraut, 1981), mais sans rentrer, en principe, dans l'usage commun. Vu que le ludique, sans être absent du discours journalistique, ne constitue pas pourtant son élément fondamental, il n'est pas étonnant que les mots-valises que l'on peut y trouver soient en nombre très restreint.

Soulignons que parmi différentes conceptions du mot-valise, nous nous servirons de celle qui définit ce phénomène comme résultant d'un amalgame de deux mots qui partagent un élément de leur structure phonétique. Par exemple *gangsterorisme* se compose de *gangster* et *terrorisme*, ayant en commun la syllabe [tɛr].

Le principe d'élément(s) partagée(s) par les composants du mot-valise revêt différentes manifestations, à savoir :

- l'élément commun aux deux composants est une voyelle, comme dans le cas de *phygital* composé à partir de *physique* et *digital* de cette façon que le mot-valise partage le [i] ;

- l'élément commun aux deux composants est une consonne, comme dans le cas de *merkiavelique* composé à partir de *Merkel* et *machiavélique*, de cette façon que le mot-valise partage le [k] ;

- l'élément commun aux deux composants est une syllabe, dernière du premier composant et première du deuxième, comme dans le cas de *digidhal*, composé à partir *digital* et *halal* de telle manière que le mot-valise partage la syllabe [al].

Du point de vue de sens, le mot-valise profite des deux composants, combinant leurs significations et créant de ce fait un sens original, mais qui fait allusion aux lexies de base. Ainsi *phygital* qui est un terme apparu en 2013 renvoie à une stratégie de marketing qui porte le nom de *commerce phygital*, consistant en ce que « les points de vente physique intègrent les techniques et ressources digitales pour assurer le développement de leur activité ». Les significations de deux composants sont donc amalgamées en une seule, à titre de juxtaposition d'éléments dont aucun n'est plus important que l'autre.

Il en va de même du mot-valise *sextrémiste* (*une méthode sextrémiste*) qui relie les mots *sexe* et *extrémiste*, dans lequel le premier élément semble subordonné au deuxième, vu que le syntagme en question pourrait être paraphrasé comme « une méthode extrémiste du point de vue du sexe ».

Les mots-valises dont nous avons relevé une dizaine d'occurrences dans le corpus étudié relèvent de styles différents. L'adjectif *phygital* relève du vocabulaire spécialisé et a été créé avec une valeur dénotative évidente pour appeler un nouveau phénomène commercial.

Le cas du mot-valise *nazislamiste* est différent, même si ce mot non plus n'a été créé pour des besoins humoristiques. L'extrait ci-dessous atteste de l'emploi de ce mot dont la création répond sans doute à un besoin d'expressivité dans un commentaire émis par un politicien, cité par *Libération* :

« 339 députés nazis en France viennent de voter pour la reconnaissance de la Palestine (150 contre). L'État **nazislamiste** est reconnu ! »

(*Libération*, 02.12.2014)

La recherche d'expressivité a sans doute motivé aussi la création du mot-valise déjà cité, *sextrémiste*, employé par une représentante de *Femen*, groupe féministe d'origine ukrainienne. Suit l'exemple qui atteste cet emploi pas forcément ludique :

« Pourtant, ces filles, à moitié nues, chantent des slogans contre la prostitution, la répression patriarcale, la chape de plomb des religions, l'exploitation publicitaire : voilà ce qui sonne à contretemps de la beauté des corps – qui déclencha cette même oppression. Les techniques marketing deviennent des armes contre le marketing, et les mots d'ordre hostiles au ravalement sont exhibés dans le costume prêté à la débauche, selon **une méthode** de détournement très situationniste, spectaculaire, “**sextrémiste**” (comme elles disent). »

(*Libération*, 08.03.2016)

Un autre mot-valise *magnifip* qui se compose de *magnifique* et de *FIP* (sigle qui vient de France Inter Paris, mais qui désigne aujourd'hui un réseau radio-phonique français qui n'est plus lié à France Inter) est un exemple de création publicitaire, pour donner un titre à une émission de cette radio, *C'est magnifip* !

Les mots-valises relevant du ludique apparaissent aussi dans le langage de la presse. Tel est notamment le cas de l'adjectif *assomniaque* dans le syntagme *le fakir assomniaque* créé pour dénommer un personnage hors du commun dans un spectacle cabaret-rock (sous le titre *Maxi Monster Music Show*), à côté d'autres noms du même type, comme *la femme tronc*, *l'homme fort le plus petit du monde* et *la danseuse macabre*. Sans connaissance de la pièce, il n'est pas aisé de déchiffrer le mot-valise *assomniaque*, même si son analyse permet de supposer qu'elle provient de la jonction des éléments *assom-* < *assommeur* et *-somniaque* < *insomniaque*, de

telle sorte que *-som-* constitue un centre partagé par les deux composants. Or cette interprétation n'explique toujours pas le sens du mot-valise, ne serait-ce qu'à cause de la polysémie du composant prétendu *assommeur* 'celui qui tue' ou 'celui qui importune'.

Au terme de cette analyse des adjectifs néologiques composés par amalgame, voici le tableau présentant les résultats de façon synthétique.

TABLEAU 9
Adjectifs composés par amalgame (récapitulatif)

Les adjectifs composés par amalgame	
Type d'amalgame	Nombre
Fractocomposition	48
Compocation	4
Mot-valisation	10
Total composés par amalgame	62

2.5. Les adjectifs obtenus par déformation

Parmi d'autres procédés morpho-sémantiques, Sablayrolles (2016) distingue aussi ceux qui consistent en une imitation ou en une déformation, parmi lesquels il évoque l'onomatopée ainsi que la fausse coupe et la paronymie. S'il est certain que leur productivité n'est que marginale par rapport à la dérivation ou à la composition et que leur emploi « conscient » correspond souvent à des fins ludiques, il ne faut pas négliger leur apport dans l'histoire du lexique, avec des exemples connus comme *coquelicot* (< *cocorico*) et *griotte* (< prov. *agriota*).

Dans le corpus étudié, la part des néologismes obtenus de cette façon est minime, or les exemples trouvés complètent l'image de la créativité adjectivale caractérisant le discours journalistique. En premier lieu il faut constater cependant que les adjectifs d'origine onomatopéique ne sont adjectifs que d'une manière secondaire, vu que les onomatopées qui se lexicalisent deviennent d'abord interjections, pour passer ensuite, éventuellement, dans d'autres catégories grammaticales (cf. aussi Barberis, 1992). C'est pour cette raison que l'unité *bim-bam-boum* dont la source onomatopéique est évidente, mais qui provient directement de l'interjection homonyme doit être considérée comme obtenue par la conversion, ce dont nous parlerons dans le chapitre 3 de cette partie.

Pour ce qui est des néologismes obtenus par déformation qui apparaissent dans le discours journalistique, il s'agit essentiellement des composés ludiques, comme c'est le cas de l'adjectif *nain-croyable*, utilisé dans le syntagme *une nain-croyable aventure*. Dans son cas il s'agit sans doute d'un calembour assez populaire qui s'inscrit dans toute la liste d'autres calembours avec « un nain » : *un nain corrigible, un incorruptible, un nain crédule, un nain décent, un nain délicat*, etc. L'exemple collecté au sein de la plateforme *Néoveille* rend compte de l'utilisation du mot dans une revue pour enfants :

« Savez-vous ce que font les nains de jardin quand nous avons le dos tourné ? Ils s'amuse et préparent l'arrivée du printemps. Mais lorsqu'ils disparaissent mystérieusement un par un, il n'y en a qu'un qui peut voler à leur secours : Sherlock Gnomes. Le célèbre détective, vrai défenseur des nains de jardin, débarque avec son compère Watson pour mener l'enquête. Commence alors **une nain-croyable aventure**... »

(JDD, 23.04.2018)

Si dans ce cas il est question d'une fausse coupe volontaire, il est bien évident que, par le contexte, elle fait allusion au langage enfantin où ce type d'erreurs est connu avant que soit acquise une compétence d'analyse correcte de la chaîne parlée.

Un autre exemple de fausse coupe volontaire peut être vu dans un commentaire sportif qui appelle à « *Revoir la frappe somp-tu-euse de Dimitri Payet pour le but du 2-1 pour les Bleus !!!* » (*L'Équipe*, 10.10.2016), *la frappe somp-tu-euse* pouvant être interprétée comme une modification expressive pour signaler « *la frappe tu-euse* ».

Or, le recours à ce moyen de création lexicale ne relève pas exclusivement du jeu de mots. Tel est le cas de l'unité *multicoptère* dans un texte décrivant des véhicules automatisés de transport aérien :

« Comme ce petit avion sans pilote d'un poids de 13 kg, le Delair Tech DT26x, propulsé par une catapulte et équipé de caméra de jour ou de nuit. Ou ce mini-hélicoptère, un "nanodrome" de moins de 20 grammes, qui ressemble à un jouet et qui peut monter à une hauteur de 50 mètres. Et puis il y a **ce drone "multicoptère"** d'une masse de 2 kg, lui aussi équipé de caméras diurnes ou nocturnes. »

(*La Croix*, 10.09.2015)

L'emploi du mot entre guillemets indique une distance prise par l'auteur de l'article face à cette unité lexicale. Les motifs de cette distance ne sont pas certains : est-il question d'un néologisme ou bien le mot est-il mal formé ? En effet, les exemples d'utilisation du mot *multicoptère* sont nombreux dans les archives

d'*Europresse*, dont un témoin directement de la mauvaise formation du mot par son auteur /utilisateur :

« Selon un spécialiste de la sécurité aérienne contacté par *Le Monde*, la précision (5 mètres) fournie par le pilote doit sans doute être relativisée compte tenu de la vitesse (plus de 500 km/h) de l'avion à une telle altitude, ce qui rend difficile une évaluation. Celui-ci évoque “*une trajectoire conflictuelle*”, c'est-à-dire l'entrée d'un aéronef “intrus” dans le périmètre de sécurité de l'Airbus d'Air France. De son côté, le BEA indique ne disposer d'informations ni sur la nature de l'objet (une aile volante ou **un engin multicoptère**) ni sur sa taille. Compte tenu de l'altitude élevée (1 600 mètres) à laquelle l'engin a été observé, on peut douter du fait que ce drone ait été un appareil de loisirs. »

(*Le Monde*, 7.03.2016)

Dans ce texte qui évoque une collision évitée par un Airbus avec un drone au-dessus de Roissy, le syntagme évoquant *un engin multicoptère* est opposé à celui qui évoque *une aile volante*, l'opposition concerne donc le nombre d'ailes du drone. Le mot *multicoptère*, à côté de *multi-* ‘plusieurs’ comporte aussi *-coptère*, élément qui provient de la mauvaise coupe du mot *hélicoptère*, composé du gr. ἑλιξ, ἑλικος ‘spirale’ et πτέρον ‘aile’, qui a sans doute servi de modèle lexicogénique pour *multicoptère*. La syllabe [ko] appartient donc au premier composant *hélico-* et par conséquent ne devrait pas être accolée à *-ptère*.

La paronymie qui est un procédé exploité par la poésie, mais aussi dans des intentions ludiques, n'a fourni qu'un exemple dans le corpus journalistique étudié. Il s'agit d'un article sur le groupe littéraire l'Oulipo (avec entre autres Raymond Queneau) dont on évoque des « *fraisidents pondateurs* » (*La Croix*, 27.12.2014). En fait il s'agit de la contrepèterie réalisée sur le syntagme « *présidents fondateurs* » par la permutation de phonèmes initiaux de deux mots. Soulignons cependant que dans ce cas il s'agit d'une création littéraire, qui n'est que citée dans l'article mentionné.

Conclusion sur les adjectifs néologiques composés

Au terme de cette étude des adjectifs composés néologiques, il faut souligner leur répartition inégale selon cinq sous-catégories distinguées. Ainsi, les composés populaires démontrent une forte productivité dans le corpus, qui s'accompagne d'une richesse formelle particulière : les 8 modèles de composition distingués englobent plusieurs sous-classes morphologiques, formant un vaste éventail de formes. Celles-ci ne dépassent pas cependant des moules de composition déjà existant dans le lexique, mais les suivent en grandes lignes, à quelques différences près, en ce qui concerne leur récurrence.

Ainsi, le modèle de composés adjectivaux N+N(+N) qui n'est pas particulièrement productif au sein du lexique français, apparaît dans le corpus des adjectifs néologiques comme relativement très vivant. Ceci s'explique sans doute par le type du langage dont provient le corpus étudié : les mots à forte valeur descriptive et « typante » ont en effet un grand pouvoir argumentatif qu'exploite le discours journalistique.

Le plus productif en chiffres absolus s'avère pourtant le modèle ADJ+ADJ (+ADJ) avec la voyelle de transition -o, très présent par ailleurs dans le lexique français standard. Sa particularité dans l'ensemble des adjectifs néologiques consiste dans le fait que ceux-ci présentent une tendance à comporter plus que deux composants dans leur structure, ce qui à nouveau leur confère une nette valeur descriptive voire définitoire.

Il faut par contre noter le petit nombre d'adjectifs formés sur le modèle V+N, dont la proportion dans le lexique français général semble plus élevée. La raison en est peut-être que ce type de composés relève essentiellement du lexique familier (ou bien de celui qui appartient à des situations de la vie quotidienne), ce qui expliquerait en partie sa sous-représentation dans le corpus journalistique, abordant surtout des thématiques dépassant le cadre du quotidien.

Soulignons enfin une quasi absence des composés par synapsie dans l'ensemble étudié. Le cas de l'expression devenue adjectif *pas-de-souche* dans le syntagme *un Allemand pas-de-souche* en constitue un rare exemple. Quelques autres adjectifs de ce type, comme *phare de la créativité* (*un produit phare de la créativité*) et *tempête-sous-un-crâne* (*des textes tempête-sous-un-crâne*) constituent en fait des calques de l'anglais, respectivement *flagship of creativity* et *brainstorming*. Cette absence semble significative, car le lexique français contient traditionnellement un grand nombre de composés par synapsie, comme l'indique notamment Józef Sypnicki qui évoque « une productivité relativement sensible » du modèle N+de+N et qui souligne aussi que « ce modèle s'utilise couramment dans les calques des composés anglo-américains » (Sypnicki, 1979 : 72). Vu que ce moule relève aussi des vocabulaires techniques, fait sur lequel insiste Louis Guilbert (1965 : 297), il n'est pas étonnant qu'il soit plutôt rare dans le corpus basé sur des textes journalistiques.

Le nombre très peu significatif de composés savants dans le corpus étudié permet de conclure que la composition savante ne constitue pas le moyen d'enrichissement lexical typique de la presse actuelle. Répétons que cela ne signifie pas que ce procédé lexicogénique ne soit plus productif en français contemporain, même si les études des vocabulaires scientifiques, par exemple du vocabulaire médical, montrent son recul, par rapport à l'afflux des termes anglophones (Kacprzak, 2000). En premier lieu, c'est le style journalistique qui ne favorise pas ce type de formations, peu économiques faute de leurs formes compliquées. D'autre part, la connaissance des langues classiques disparaît, ce qui entraîne l'opacification des mots savants, ainsi que l'ignorance des mécanismes de leur formation.

Au contraire, les adjectifs composés hybrides forment, dans le corpus une catégorie assez importante, mais surtout très variée du point de vue morphologique et sémantique. Il faut souligner une importance particulière des composés avec un élément grec, dont le nombre dépasse de loin celui des composés avec un élément latin. Contrairement aussi à ce que l'on pourrait attendre, le nombre de composés hybrides contenant un élément anglais s'est avéré très restreint.

Dans le cas des hybrides à élément classique, grec ou latin, qui suivent d'une manière générale les modèles de composition établis depuis longtemps dans le lexique français, il convient de remarquer cependant que la productivité de certains d'entre eux est particulière, au détriment d'autres, quasiment non productifs. Ainsi les composés à élément verbal sont rares parmi les hybrides, aussi bien en ce qui concerne les éléments grecs que latins, par contre les composés ayant en première position un élément indiquant la quantité, comme *mono-* et *multi-*, sont souvent exploités dans la composition, probablement en accord avec le besoin d'exprimer les nombres, ne serait-ce que d'une manière peu précise, dans le discours contemporain. Une attention particulière doit être portée aussi sur le succès de l'élément *pseudo-* (mais aussi du postposé *-oïde*) qui est porteur d'information sur l'approximation de qualités. Son emploi si fréquent dans un grand nombre de lexies montre aussi l'importance de cette façon d'estomper le sens exprimé par la base. La productivité de *néo-* doit aussi être mise en exergue, comme preuve du poids attribué à cette caractéristique particulière. Il est à souligner par contre l'absence d'éléments indiquant l'ancienneté – ce qu'il faut considérer comme un *signum temporis* de l'époque vue à travers son vocabulaire. Plusieurs éléments classiques n'apparaissent dans les adjectifs néologiques que d'une manière accidentelle, ce qui appauvrit sans doute ce moyen lexicogénique. Du point de vue stylistique, les hybrides présentent un éventail de valeurs. Souvent créés pour des besoins ludiques, notamment par ironie, dans d'autres cas pour des raisons d'expressivité (cf. Hagège, 1983 : 58, à propos de *loke-λen* 'ce que' en nahuatl), ils peuvent démontrer aussi un grand pouvoir dénotatif, en dénommant les référents avec une grande précision, comparable à celle de définition, même si parmi les lexies hybrides seulement quelques-unes se rapportent à des nouvelles inventions ou découvertes.

La composition par amalgame, très vivante en français contemporain, n'est pas par contre particulièrement présente dans le corpus des adjectifs néologiques étudiés. Cette constatation s'avère cependant scalaire en ce qui concerne des procédures particulières, entre la fractocomposition qui est la plus productive et la mot-valisation qui apparaît dans quelques unités à peine, la compositation qui est quasi inexistante et la factorisation dont nous n'avons trouvé aucun exemple.

Cette situation découle d'un côté des particularités de chacune des procédures par amalgame, de l'autre – du caractère propre du discours journalistique. La spécificité de celui-ci étant surtout fondée par la fonction informative, il n'est pas étonnant que les adjectifs fractocomposés ayant une forte valeur dénota-

tive soient les plus nombreux parmi les composés par amalgame dans le corpus étudié. Quelques fractolexèmes apparaissent avec une récurrence particulière, surtout *éco-*, ce qui s'explique facilement par l'importance des comportements pro-écologiques dans le monde contemporain. Les fractocomposés du corpus ne sont pas d'une manière générale porteurs d'une valeur ludique, au détriment d'une valeur expressive, qui est parfois exploitée à des fins publicitaires.

Quant à la mot-valuation des adjectifs néologiques relevés dans le corpus, force est de constater que ce procédé, essentiellement ludique dans l'oeuvre littéraire, n'a pas le même caractère dans le discours journalistique. À part les termes spécialisés qui peuvent être obtenus grâce à ce moyen lexicogénique et apparaître dans des textes didactiques, cette fois-ci la place privilégiée doit être donnée à des formations expressives, relevant des paroles citées ou rapportées par les journalistes.

Enfin remarquons la part minimale des néologismes adjectivaux obtenus par déformation qui, majoritairement, répondent à des intentions ludiques, mais qui illustrent parfois aussi une incompétence de certains journalistes en matière de création lexicale.

3. Les adjectifs convertis⁵¹

La conversion, procédé appelé aussi dérivation impropre ou dérivation non affixale, ou bien encore recatégorisation ou transcatégorisation, a été traditionnellement classée au sein de la dérivation en général, par exemple dans Nyrop (2011, t. III, livre 7) qui admet cependant qu'en absence de changement de la forme du mot créé il s'agit d'une opération sémantique. Pour Gaudin & Guespin, il est déjà question d'un procédé sémantique, classé comme tel à côté de la métaphore et de la métonymie, mais avec la mention que « Ce modèle de formation relève d'un phénomène à la fois lexical et syntaxique » (2000 : 314). Sablayrolles classe la conversion au sein des matrices internes syntactico-syntaxiques (2017), vu que la forme du mot n'est nullement modifiée, mais aussi bien son sens que sa catégorie grammaticale changent d'une manière essentielle. Comme l'indique Sablayrolles, « ce procédé prend un essor important en français contemporain, surtout dans le parler jeune et branché » (2017 : 63), en donnant comme exemple les mots *la glisse*, *la gagne*.

Dans le cas des adjectifs, il ne faut pas cependant oublier une source particulière qui est constituée par la conversion déverbale spécifique, consistant dans le passage des participes passés et participes présents dans la catégorie de l'adjectif. Cette adjectivation des participes s'accompagne de plusieurs marques morpholo-

⁵¹ J'emprunte ce terme, rarement employé par les linguistes français, à Strnadová (2014).

giques (la variation en genre et en nombre est nécessaire), syntaxiques (les compléments verbaux ne sont plus possibles, par contre la modification par un adverbe d'intensité est possible), sémantiques (l'expression de la qualité et non de l'action).

La productivité de la conversion n'est pas comparable à celle de la dérivation et de la composition, mais ce procédé occupe une position remarquable dans le corpus étudié grâce à sa différenciation selon la catégorie du mot de base. Si traditionnellement on ne voit dans ce rôle que les noms (Gaudin & Guespin, 2000 : 315) ou les noms et les verbes (Lehmann & Martin-Berthet : 2014 : 198–199), notre recherche a permis de relever aussi des adjectifs convertis obtenus sur la base de l'interjection onomatopéique.

3.1. Les adjectifs convertis déverbaux

Cette classe d'adjectifs résulte de l'adjectivation des participes passés et des participes présents, grâce à laquelle les éléments verbaux en question changent de catégorie, ce qui s'accompagne de manière nécessaire d'une modification sémantique, s'opérant entre une action ou un état d'un côté et une qualité de l'autre. Ainsi dans le cas du participe présent *mémérisant* devenu l'adjectif verbal homophone, il n'est plus question de l'action de *mémériser* (que le *Larousse* définit comme un verbe familier et péjoratif, ayant le sens de « Donner une allure de mémère à une femme, la vieillir »⁵²), mais d'une caractéristique relative à ce fait, comme l'indique le syntagme évoquant *un côté mémérisant* de la manière dont une femme s'habille.

Dans le corpus analysé, la conversion des participes présents est plus rare que celle des participes passés. Ainsi, les adjectifs déverbaux en *-ant*, suffixe qui marque une qualité actuelle provenant du verbe de base, constituent un petit groupe de 6 adjectifs. Dans le cas de *communautarisant* (*une conception communautarisante*), qui vient du verbe *communautariser* « transférer (une compétence qui revenait à l'État) à l'Union européenne »⁵³ ou *salafisant* (*des manipulateurs salafisants*), de *salafiser* « rendre salafiste »⁵⁴, l'origine verbale des adjectifs en question ne laisse pas de doute. Il en est de même dans *nostalgisant* (*la mise en scène nostalgisante*) dont le verbe de base *nostalgiser* « rendre nostalgique » est attesté par *Le dictionnaire en ligne Cordial*⁵⁵. Par contre, la lexie *grandbretonnisant* (*la version grandbretonnisante*) est formée par analogie au modèle de trois pré-

⁵² <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9m%C3%A9riser/10910895>, consulté le 20.02.2019.

⁵³ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/communautariser/17549>, consulté le 20.02.2019.

⁵⁴ <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/salafiser.php>, consulté le 20.02.2019.

⁵⁵ <https://www.cordial.fr/dictionnaire/definition/nostalgiser.php>, consulté le 20.02.2019.

cédentes, mais en absence du verbe **grandbretonniser*. Le moule est cependant si vivant en français que ce trou lexical ne constitue aucun obstacle à la création de nouveaux items de ce type.

Les adjectifs convertis déverbaux en -*é*, marquant une qualité qui se caractérise par son aspect achevé, forment un ensemble de 14 unités obtenues sur la base de verbes transitifs. Parmi ces derniers, soulignons la présence de verbes empruntés à l'anglais (*disrupté, liké*), ainsi que des verbes dérivés de noms propres (*trumpifié, instagrammé*), mais aussi de noms communs familiers (*mémérisé, nanardisé*).

Cette brève revue des adjectifs convertis déverbaux permet de constater que, s'ils n'apparaissent que rarement dans le corpus sous leur forme canonique, ils servent beaucoup plus souvent comme base à la dérivation, surtout préfixale, notamment avec le préfixe intensifieur *-ultra*.

3.2. Les adjectifs convertis dénominaux

Ce type de conversion est souvent décrit comme très fréquent, mais qui s'est répandu surtout à l'oral, dans des tournures du type « il est roc », « moi je serais plutôt montagne » (Gaudin & Guespin, 2000 : 315). Comme ces auteurs remarquent à juste titre, il est nécessaire de distinguer les cas de la conversion d'un nom en un adjectif qui qualifie le substantif qu'il accompagne d'un nom qui constitue un élément de la composition. Dans notre corpus les exemples de noms qui font partie de composés sont légion, comme *amour-rejet* (*un rapport amour-rejet*) ou *affrontement-soumission-défi* (*une relation affrontement-soumission-défi*), mais il est évident qu'ils ne fonctionnent que comme éléments de la composition qui englobe, respectivement, deux ou trois noms pour en former un adjectif. Par contre, les cas d'adjectivation des noms ne sont que rares dans l'ensemble des adjectifs soumis à l'étude, ce qui résulte sans doute du caractère de celui-ci, qui est essentiellement composé par des textes journalistiques dans lesquels le lexique de la variante orale ne se manifeste que de façon marginale.

Quoique peu nombreux, les adjectifs dénominaux obtenus par la conversion forment dans le corpus analysé trois groupes. Le premier comporte les unités dérivées des emprunts qui fonctionnent déjà en français comme substantifs, mais dont les emplois adjectivaux sont néologiques. Tel est le cas de l'unité *devops* (la graphie *DevOps* étant aussi en usage), le mot d'origine anglaise, obtenu dans cette langue par compocotation des mots *development* et *opérations*. Le terme ainsi formé désigne « un mouvement en ingénierie informatique et une pratique technique visant à l'unification du développement logiciel (dev) et de l'administration des infrastructures informatiques (ops), notamment l'administration système »⁵⁶ et fonctionne en français en tant que nom, dont voici un exemple :

⁵⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Devops>, consulté le 22.02.2019.

« Dans la sphère plus technique, se trouvent **les DevOps**, qui programment les modèles imaginés par les data scientists dans les systèmes d'information, et les architectes Big Data, préoccupés par le cloud ».

(*Les Echos*, 25.02.2019)

La lexie en question apparaît cependant aussi comme adjectif, même si c'est moins fréquent, notamment dans les syntagmes *l'approche DevOps*, *les solutions DevOps*, ou *en mode DevOps*, comme dans le fragment ci-dessous :

« Acteur mondial des outils d'assurance qualité logicielle pour les équipes de développement, SmartBear vient de s'offrir la plate-forme de test Hiptest, jeune poussée en septembre 2015, à Besançon (Doubs), dont les services s'adressent particulièrement aux développeurs **en mode** "agile" et "**devops**", autrement dit en flux rapide et continu. »

(*Les Echos*, 01.06.2018)

Si le caractère adjectival de *DevOps* dans *l'approche DevOps*, *les solutions DevOps* peut être encore discutable car considéré comme résultant de l'ellipse de la préposition *de* dans les syntagmes de base *l'approche de DevOps*, *les solutions de DevOps*, l'emploi de *devops* dans le syntagme évoquant les *développeurs en mode* « agile » et « devops » qui se trouve coordonné à l'adjectif *agile* constitue une preuve de son fonctionnement syntaxique pleinement adjectival.

Le deuxième groupe rassemble les adjectifs obtenus par la conversion des noms français, ce qui semble caractéristique du lexique de la mode. Citons comme exemple la lexie *tendance* employée dans de nombreux syntagmes du type *un sac tendance*, *un pantalon tendance*, *un blouson tendance*, *une robe tendance* etc., qui, sans être attestée par les dictionnaires de référence comme adjectif, est pourtant très fréquemment employée de cette façon. En voici un exemple qui montre que l'adjectivation du substantif de base est poussée au point d'ajouter à ce nom un « s » du pluriel :

« Chaque saison, c'est la même rengaine : les **robes tendances** prennent le pas sur les pantalons. C'était sans compter la pugnacité de la pièce mode. Le pantalon printemps n'a pas dit son dernier mot, loin de là. »

(*Cosmopolitan*, 06.03.2019)

Le troisième groupe de convertis dénominaux rassemble les adjectifs de couleur, ce modèle lexicogénique fonctionnant en français de longue date avec des exemples connus comme *couleur marron*, *couleur orange* et beaucoup d'autres. C'est à nouveau le lexique de la mode qui y fait souvent recours pour évoquer notamment les couleurs en vogue. Notons parmi les exemples trouvés la lexie *sarcelle* (*une robe sarcelle*) qui est un adjectif tiré du nom homonyme

désignant un canard dont le plumage autour du cou est bleu foncé. Un autre adjectif de ce même type, *taupe* (*des teintes taupe*), provient aussi d'un nom d'animal, *taupe*, et évoque une couleur entre le gris et le beige. Dans les deux cas, le changement de catégorie grammaticale s'accompagne d'un transfert métonymique des traits de l'animal qui sont considérés comme saillants au nom de couleur obtenu par la conversion.

Soulignons que la création des adjectifs de couleur par l'adjectivation des noms d'animaux, de plantes ou d'objets variés constitue un procédé très productif, notamment pour dénommer des couleurs de voitures, de cosmétiques, de peintures etc. Du fait de fonctionner dans des domaines spécialisés, ce processus relève du naming qui est une démarche visant le choix d'une appellation pour un produit ou pour l'une des caractéristiques importantes d'un produit. Les sources pour ce type de dénominations semblent quasi inépuisables, pourtant notre corpus de presse, concentré plutôt sur la politique et l'économie que la mode, n'en apporte pas beaucoup d'exemples.

3.3. Les adjectifs convertis sur la base d'interjection

Quelques rares adjectifs du corpus ont été obtenus par la conversion d'une interjection. Il s'agit de la situation bien particulière où l'interjection provient à son tour d'une onomatopée, création fondée sur un symbolisme phonétique consistant en l'imitation des sons évoquant l'être ou la chose que l'on veut dénommer. À titre d'exemple, citons le mot *bling-bling*, d'apparition relativement récente en français. Attesté par le *Larousse* comme un substantif invariable désignant un « étalage clinquant de richesse destiné à déclencher un bruit médiatique »⁵⁷, il proviendrait du jargon jamaïcain se référant à l'onomatopée homonyme des bandes dessinées, et serait popularisé dans le milieu du rap par la chanson *Bling Bling* (enregistrée en 1999 par B.G., un rappeur américain)⁵⁸ dans laquelle ce terme fait référence au bruit que font les chaînes portées autour du cou de rappeurs, constituant un signe extérieur de richesse dans ce milieu. En français, le mot a été repris pour qualifier certains comportements de Nicolas Sarkozy, lors de ses campagnes présidentielles et son mandat, mais aujourd'hui il fonctionne en français dans différents contextes et emplois, comme interjection, comme substantif, mais aussi comme adjectif. En effet, la recherche effectuée dans la base *Europresse* (dans les archives de la presse nationale française) atteste plusieurs apparitions de ce mot à partir du 1.01.2014. Citons deux cas d'emplois adjectivaux de *bling-bling* :

⁵⁷ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bling-bling/186217>, consulté le 23.02.2019.

⁵⁸ <https://www.urbandictionary.com/define.php?term=Bling%20Bling>, consulté le 23.02.2019.

« Cet hiver, les skieurs chambériens pourront accéder à Courchevel et Méribel (Savoie) par une ligne directe d'autocar – à bas prix – entre la préfecture savoyarde et ces stations. Une façon pour la Société des Trois Vallées de donner **une image moins bling-bling** de ses deux stations. »

(*La Tribune*, 22.11.2016)

« (...) **l'époque bling-bling des années 2000**, quand les chanteurs de R'n'B exhibaient, sur leur poitrail, une avalanche de chaînes 24 carats, bruissant à chaque pas, ou que le publicitaire français Jacques Séguéla arguait qu'un poignet sans Rolex, à 50 ans, signifiait une vie ratée. »

(*Le Monde*, 20.10.2015)

Dans les deux extraits cités, l'adjectif *bling-bling* apparaît comme épithète, ce qui confirme son passage intercatégoriel total, en adoptant pleinement le statut de la classe d'arrivée.

Un autre exemple intéressant est constitué par l'adjectif *bim-bam-boum* provenant de l'onomatopée *bim bam boum* qui se rencontre notamment dans des bandes dessinées où elle symbolise le bruit de tirer ou de frapper. Passée dans le discours, cette onomatopée devient une interjection, comme en témoigne l'exemple ci-dessous où *bim-bam-boum* est énumérée parmi d'autres interjections :

« son discours frôle la caricature, passant du français à l'anglais, ponctué de "Schtroumpf", de "bim-bam-boum", de "vavavoom", de mains qui claquent et de chaînes qui s'entrechoquent. »

(*Le Figaro*, 2.11.2018)

L'emploi adjectival de *bim-bam-boum* est attesté dans le fragment ci-dessous où ce mot accompagne le mot *tennis* en lui conférant une qualification que l'on pourrait paraphraser comme « qui consiste à frapper très fort » :

« Le nombre maximum de coups dans un échange dans le tennis rêvé par les Dodin. Un jeu pas très compliqué selon Océane, comme elle l'a expliqué à *L'Équipe* : "C'est **du tennis bim-bam-boum** (...). J'ai un jeu agressif, j'essaie de frapper le plus fort possible dans toutes les balles et je m'éclate en faisant ça", poursuit-elle. "Je n'avais jamais vu une telle qualité de frappe de balle", témoigne Goven. »

(*Libération*, 19.01.2015)

Voici le tableau présentant les résultats de l'analyse des adjectifs convertis.

TABLEAU 10
Adjectifs convertis (récapitulatif)

Les adjectifs convertis	
Type de conversion	Nombre
Converts devérbaux	20
Converts dénominaux	5
Converts sur la base d'interjection	2
Total adjectifs convertis	27

Conclusion sur les adjectifs néologiques convertis

La conversion qui sans doute constitue un procédé lexicogénique apportant des néologismes formellement et sémantiquement variés n'est pas par contre particulièrement productive en terme du nombre de lexies créées. Soulignons cependant que cette constatation qui est valable pour le corpus de presse que nous avons étudié ne correspond peut-être pas à d'autres types de corpus, surtout à des ensembles de textes oraux ou spécialisés. En effet, le passage des substantifs dans la catégorie des adjectifs semble relever du style familier, par contre dans le cas des mots de couleur il est question des variantes spécialisées, parfois même techniques.

4. Les adjectifs obtenus par le changement de sens

Dans la typologie traditionnelle des procédés lexicogéniques, la néologie de sens est nettement distinguée de la néologie de forme, considérée comme une source fondamentale d'enrichissement lexical. Jacques Moeschler constate à ce propos : « On distingue classiquement deux sortes de néologismes : le néologisme ordinaire, unité pourvue d'une "forme" et d'un "sens" nouveaux, et le "néologisme de sens", acception nouvelle pour une unité déjà constituée » (Moeschler, 1974 : 6). Gaudin & Guespin qui, dans leur ouvrage de lexicologie décrivent la néologie sémantique dans un chapitre à part, précisent : « Il nous faut toutefois l'évoquer ici car, pour autant qu'il s'agit d'un puissant moteur de l'enrichissement et de l'évolution des vocabulaires, cette question concerne la lexicologie » (Gaudin & Guespin, 2000 : 303). Sous un autre angle, Sablayrolles situe le changement de sens au sein des matrices lexicogéniques internes syntactico-sémantiques, car les modifications de sens qui interviennent entre le mot de base et le mot nouveau ont lieu à l'intérieur de la même langue et elles touchent non seulement le sens, mais aussi la syntaxe, vu que « la combinatoire

habituelle n'est pas respectée » (Sablayrolles, 2017 : 77). Notons que dans un article antérieur, le linguiste évoque la catégorie des néologismes syntactico-sémantiques :

Les néologismes syntaxiques ne sont pas complètement séparables, sauf rares cas de changements de constructions sans autre modification, des néologismes sémantiques : ce sont le plus souvent des néologismes syntactico-sémantiques qui se manifestent par des innovations dans la combinatoire.

(Sablayrolles, 2011 : 49)

Il est connu que les changements de sens s'opèrent à la base des figures de transfert sémantique qui consiste en ce qu'« au sens littéral d'un terme (...) se substitue (...) un sens figuré au moyen de la métaphore, de la métonymie, de la synecdoque, (...), etc. » (Robrieux, 2000 : 45). Or ils se manifestent aussi par le non respect de la distribution qui relevait du premier sens du mot et qui n'est plus la même après la modification sémantique, quelque minimes que puissent être les différences entre l'un et l'autre. Il est donc certain que, si des critères formels permettent de repérer sans difficulté les néologismes de forme, la tâche devient plus compliquée, faute de marques formelles, pour les néologismes de sens, en particulier dans le cas de la détection semi-automatisée.

Cette difficulté concerne dans une large mesure le corpus que nous avons constitué en rassemblant des néologismes adjectivaux détectés par deux plateformes, *Néoveille* et *Le Logoscope*. Ni l'une ni l'autre n'ont encore mis au point des instruments de détection de néologismes sémantiques, même si les chercheurs de deux groupes déclarent avoir cette ambition (cf. notamment Gérard *et al.*, 2012). Cartier rappelle à ce propos l'utilité des analyses distributionnelles, en donnant comme exemple la lexie *tsunami* qui en cent ans, entre les années 1900 et 2000, a subi plusieurs évolutions, entre le sens premier de cet emprunt désignant 'le raz-de-marée des Japonais' (*un tsunami soudain*), en passant par le sens figuré (*un tsunami social*) et jusqu'à l'élargissement de son sens concret premier (*un tsunami d'applaudissements*). C'est ainsi que les collocations du nom *tsunami* avec des adjectifs épithètes s'avèrent révélatrices des changements sémantiques intervenus (Cartier, 2018 : 4).

S'il est bien évident que la perspective temporelle de notre corpus de recherche n'est pas aussi longue, nous nous sommes cependant proposé de vérifier si des cas de néologie sémantique y étaient présents et détectables. Ainsi, en partant de l'hypothèse que « la néologie sémantique est toujours produite ou repérable par le contexte, le contexte étroit de la phrase ou du syntagme où s'insère l'unité, le contexte large du domaine discursif de référence » (Moeschler, 1974 : 6), nous avons soumis à la vérification des collocations d'un nombre d'adjectifs néologiques du corpus, puis aussi, au besoin, leurs contextes plus larges. Soulignons cependant que le critère du contexte s'est avéré délicat : en effet, deux signes qui ont le même signifiant et qui apparaissent dans des contextes différents peuvent

être liés par une relation de polysémie ou non. Le changement de sens d'une lexie donne lieu à sa polysémisation, mais il ne faut pas oublier que la même forme de deux lexies peut être due aussi à l'homonymie. Tel est le cas notamment de l'adjectif *acidé*, défini dans *Néoveille* comme résultant d'une dérivation suffixale sur la base de *acide*. *Le dictionnaire professionnel du BTP*⁵⁹ indique cependant que ce mot fonctionne dans le terme *béton acidé* où l'adjectif en question désigne « une technique d'application au béton d'une solution acide plus ou moins diluée pour lui donner un aspect moins lisse ou faire apparaître ses granulats, une solution acide étant obtenue sur la base d'un composé chimique nommé *acide* ».

L'exemple relevé par Néoveille montre la lexie dans un tout à fait autre contexte :

« Le thé, c'est la boisson hivernale par définition. Il nous réchauffe tout en nous offrant **une pause** fruitée, **acidée**, douce, épicée... »

(www.bibamagazine.fr, 11.11.2017)

En effet, dans le syntagme évoquant *une pause fruitée, acidée, douce, épicée*, le mot en question caractérise le goût que peut avoir le thé et comme tel il constitue un dérivé suffixal de l'adjectif *acide*. Les deux emplois de la lexie *acidé* montrent donc qu'il s'agit de deux dérivés morphologiques, l'un à partir du nom *acide*, l'autre à partir de l'adjectif *acide* : il est donc bien question dans ce cas de l'homonymie et non pas de la polysémie (et du changement de sens).

En voici quelques cas de changements sémantiques qui ont pu être isolés dans le corpus analysé.

4.1. Les adjectifs obtenus par l'extension de sens

Un cas pareil concerne l'adjectif *super-vitaminé*, dont l'emploi prototypique est noté dans le syntagme *une baie super-vitaminée*, où il qualifie le mot *baie* désignant de menus fruits et graines des arbres et arbrisseaux contenant d'habitude beaucoup de vitamines. Par contre, la combinaison de cet adjectif avec le substantif *compte twitter* dans le syntagme *des comptes twitter super-vitaminés* témoigne du glissement de sens qu'il subit. Du sens concret de *super-vitaminé* c'est-à-dire « riche en vitamines », il passe au sens figuré « riche en tweets », en gardant cependant une nuance positive du premier signifié.

Un autre exemple est constitué par l'adjectif *ultra-connecté*. Dans son sens premier, cet adjectif désigne l'état de ce qui est en parfaite connexion wi-fi avec un réseau principal. Le mot se combine avec les noms d'inanimés comme *ville*, *stade*, *restaurant*, *campus* qui dénotent des lieux où peuvent se rassembler les gens

⁵⁹ <https://www.editions-eyrolles.com/Dico-BTP/definition.html?id=1041>, consulté le 24.02.2019.

qui font usage de cette connexion, comme dans l'exemple suivant où c'est le mot *immeuble* qu'il accompagne :

« **Un immeuble ultra-connecté** inspiré de l'iPod d'Apple. Imaginé par l'architecte James Law, The Pad est un immeuble high-tech sur le point d'être achevé à Dubaï. Outre son design futuriste inspiré du célèbre baladeur d'Apple, il incorpore une foule de technologies domotiques. »

(*Futura-sciences*, 25.05.2018)

Moins prototypiques sont les emplois de cet adjectif avec des noms d'animaux, comme *société*, *it-girl* voire *salariés*, comme dans l'exemple ci-dessous :

« Tablettes, smartphones, ordinateurs portables... Aujourd'hui, **les salariés** sont super-équipés et **ultra-connectés**. Depuis son canapé ou son lit, répondre aux emails ou aux appels pro le week-end ou après 22 heures est monnaie courante pour plus d'un tiers des actifs. »

(*Le Dauphine*, 01.01.2017)

Même si dans ce cas-là le changement de sens n'est pas important, la distribution de l'adjectif n'est plus la même, ce qui sans doute peut entraîner par la suite les modifications sémantiques plus importantes.

Le même type d'évolution sémantique concerne l'adjectif *ultra-looké*, synonyme de « très chic », qui d'une manière prototypique se combine avec le nom *fille* et quelques autres désignant des humains féminins : *jeune fille*, *star*, *copine*, etc. Comme le montrent les exemples de Néoveille, son emploi s'est d'abord élargi pour accompagner aussi les noms d'humains masculins, comme *joueurs*, ensuite aussi pour accompagner des inanimés, comme *sneakers*, *maison*, *restaurant*, etc. Le noyau sémantique n'a donc pas subi de modification notable, le mot se rapportant toujours à l'état d'élégance particulière. Par contre sa distribution s'élargit, ce qui accompagne le changement sémantique en cours et l'intégration du mot dans le lexique.

4.2. Les adjectifs obtenus par la métonymie

Ce trope qui consiste à nommer une entité par le nom d'une autre entité, dans le cas des adjectifs consiste en ce que le changement de sens s'opère entre les attributs de deux entités différentes. C'est le cas de l'adjectif *pop* qui apparaît dans le syntagme *les couleurs pop* (parfois aussi *les couleurs pops*, avec le « s » du pluriel), avec le sens de « couleurs vives », comme on peut le voir dans deux extraits ci-dessous :

« Au diapason : les t-shirts SUPERDRY déclinés dans **des couleurs pop**, les polos et les sweats molletonnés de POLO RALPH [...] »

(*Marie Claire*, 03.05.2018)

« Facile ! Pour commencer en douceur, vous pouvez associer **les couleurs pops** à des couleurs neutres telles que le blanc, le gris, ou encore le bleu marine. »

(*Madame Le Figaro*, 12.04.2018)

Or la distribution de l'adjectif en question est différente au départ : il apparaît dans les années 50 dans le nom d'un mouvement artistique, Le Pop Art, où il constitue l'abréviation de l'adjectif *popular* en anglais. Caractérisé par des thèmes et des techniques relevant de la culture de masse (publicité, bande dessinée etc.), Le Pop Art met l'accent, entre autres, sur le contraste de couleurs vives, ce qui constitue l'un de ses traits typiques. C'est donc par une sorte de métonymie de la cause (Le Pop Art avec ses couleurs vives) pour l'effet (*couleurs pops* = couleurs vives) que l'adjectif *pop* devient un qualificatif de couleurs.

4.3. Les adjectifs obtenus par la métaphore

La métaphore qui est un trope de ressemblance consiste dans le cas des adjectifs en ce qu'une propriété exprimée prend un autre sens en fonction d'une comparaison explicite. C'est le cas notamment de l'adjectif *nu* accompagnant le nom *lèvres* dans le syntagme évoquant *des lèvres faussement nues* ou le nom *bouche*, comme dans l'extrait qui suit :

« Un maquillage nude réussi est un peu le nouveau Graal pour celles qui sont à la recherche d'une mise en beauté à l'effet naturel. Seulement voilà, le nude ne s'improvise pas, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit du maquillage des lèvres. En effet, choisir le bon ton n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît... Clint Dowdell, Global Brand AmbAssad or Nude by Nature, nous donne ses conseils pour **une bouche nue maîtrisée**. »

(*Marie Claire*, 07.01.2019)

Cet adjectif dont le sens premier « qui n'est pas, qui est peu vêtu » s'applique à une personne ou à une partie du corps, parfois à un animal « qui est dépourvu de poils, de plumes ou d'écailles », apparaît aussi dans des emplois figurés, par exemple *vérité nue*. Avec *lèvres* et *bouche* l'adjectif prend un sens métaphorique, en désignant des lèvres ou une bouche « non habillées » d'un rouge à lèvres.

Conclusion sur les adjectifs obtenus par le changement de sens

Comme il a été signalé ci-dessus, la détection semi-automatique des néologismes opérée par les plateformes *Néoveille* et *Le Logoscope* n'est pas encore mise au point pour relever régulièrement des néologismes sémantiques. Les quelques exemples

collectés montrent cependant que les changements sémantiques, comme dans le lexique standard du français, servent de base à la création des adjectifs nouveaux. Parmi ces derniers une régularité semble se manifester : en effet, ces innovations lexicales appartiennent surtout au vocabulaire de la mode, donc à celui qui a besoin d'une expressivité particulière afin de rendre compte de son inventivité spécifique.

5. Les adjectifs obtenus par la réduction de la forme

Dans cette section il est question de procédés qui ont un caractère purement morphologique, concernant donc la modification de la forme entre le mot de base et le mot créé, quoique de légères différences stylistiques peuvent s'instaurer entre les deux. C'est sans doute le cas de certaines dénominations pleines par rapport aux sigles qui les représentent et qui semblent avoir un caractère plus opaque (comme *l'Interruption Volontaire de la Grossesse* par rapport à *l'IVG*, moins explicite). Comme le soulignent Gaudin & Guespin, le sigle « est purement arbitraire et cet arbitraire se retrouve renforcé par le fait qu'il ne s'inscrit pas à l'intérieur de séries, de paradigmes » (2000 : 292).

S'il est bien connu que la troncation et la siglaison sont très productives en français contemporain, l'une notamment dans la langue des jeunes, l'autre dans le style administratif et scientifique, le corpus journalistique étudié n'en a pas apporté de preuves, certainement à cause de son caractère spécifique, mentionné déjà plusieurs fois.

5.1. Les adjectifs obtenus par la troncation

Ce procédé englobant trois variantes possibles, apocope, syncope et aphérèse, ne se manifeste que dans deux exemples du corpus. Dans le cas de la lexie *bi-e-s* (*des personnes bi-e-s*), il est question d'une apocope qui s'est opérée sur le mot de base, adjectif *bisexuel*, avec la chute de la deuxième partie du mot.

« En France, SOS homophobie a de son côté diffusé un communiqué pour condamner “cette attaque d'une violence sans précédent envers **des personnes** lesbiennes, gays, **bi-e-s** et trans” et fait part de “sa profonde tristesse”. »

(*Le Figaro*, 14.06.2016)

L'emploi de la forme *bi-e-s* (ici avec sa forme relevant de l'écriture inclusive) dans la phrase citée, formulée par l'organisation SOS homophobie, est sans doute dû à l'économie de la langue et non pas à l'euphémisation ou à la dysphémisation.

Ce n'est pas le cas du mot *dicapé* résultant de l'aphérèse de la première partie du mot de base, *handicapé*, dont la coloration expressive est suggérée par le contexte ci-dessous :

« Mais, par-dessus tout, ces “enfants chancelants” s’enfuient, dès qu’ils le peuvent, du monde commun. Le mur de brique qui borde la cour, l’oiseau qui vole, le chevalier à la tête de son armée... : tout est prétexte à quitter au plus vite l’espace clos de la classe, à cesser de **se sentir “dicapé”** comme vous appellent les autres. »

(*La Croix*, 08.10.2015)

Notons aussi le cas de la troncation par apocope, mais avec duplication hypocoristique (le mécanisme de ce type de formation, mais après aphérèse, est décrit par Goudaillier, 2001 : 28). Il s’agit de l’adjectif *moulmoul* (*un pantalon moulmoul*) dont la valeur est avant tout expressive et ludique. Nous le classons parmi les adjectifs formés par la compocation, cf. le paragraphe 2.4.2.

5.2. Les adjectifs obtenus par la siglaison

La siglaison est un procédé qui, essentiellement, sert à former des noms, les adjectifs créés de cette manière étant très rares, même si l’un d’eux *bcbg* (< bon chic bon genre) étant à l’origine une expression, mais dont l’emploi est adjectival, est très connu.

L’exemple trouvé dans le corpus analysé, *ppcqa* qui n’a pas l’élégance de *bcbg*, est déchiffré dans le fragment ci-dessous, où il a tantôt une valeur nominale, tantôt adjectivale :

« Ainsi réagit-il au billet d’Alain Rémond dans *La Croix* du 9 janvier 2015 sur la nécessité de “se remettre à rire” après l’attaque de *Charlie Hebdo* : “Peut-on rire de *Charlie* et de sa dictature depuis trois jours ?” lui demande-t-il, en signant “Pierre Calimé, prêtre *ppcqa* (pas plus con qu’un autre)”. “Parler de dictature de *Charlie*, cher *ppcqa*, n’est-ce pas un tout petit peu exagéré ?» «Si l’on parle de *Charlie* depuis trois jours, c’est (dois-je le rappeler ?) parce que douze personnes y ont été assassinées”, lui réplique ouvertement le chroniqueur dans l’édition du 13 janvier. Avant de conclure : “**Me considérant moi-même *ppcqa***, on devrait pouvoir s’entendre”. »

(*La Croix*, 30.12.2015)

Si aucun dictionnaire ne note ce sigle qui peut être ainsi considéré comme néologique, une recherche plus approfondie apporte son attestation et son explication dans un ouvrage publié déjà en 1990 (*Guerres mondiales et totalitarismes (1914–1958)*, tome XII de l’*Histoire du christianisme* sous la rédaction de Jean-Marie Mayeur *et al.*, p. 204).

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les résultats de l’analyse des adjectifs néologiques créés par la réduction de la forme.

TABLEAU 11
Adjectifs obtenus par la réduction de la forme (récapitulatif)

Les adjectifs obtenus par la réduction de la forme	
Type de réduction	Nombre
Troncation	5
Siglaision	1
Total adjectifs obtenus par la réduction de la forme	6

Conclusion sur les adjectifs néologiques obtenus par la réduction de la forme

Les formes tronquées d'adjectifs se sont avérées extrêmement rares dans le corpus étudié dont le caractère ne favorise pas ce type de formations lexicales. Il semble cependant que les adjectifs en général ne sont pas propices à ce type de formation, peut-être parce que les noms de par leur position centrale dans le discours sont moins soumis à l'ambiguïté. Les adjectifs dont la valeur est d'une certaine manière ajoutée à celle du substantif semblent avoir davantage besoin de formes complètes et maniables.

6. Les adjectifs empruntés

En tant que procédé d'enrichissement lexical, l'emprunt relève de la matrice lexicogénique externe, ce qui s'explique par le fait que l'origine des mots accueillis par la langue cible est située hors cette langue, dans la langue dite langue source. Ce phénomène concerne toutes les langues naturelles qui d'une manière ou d'une autre entrent en contact avec d'autres langues, ce qui semble universel, quoique sans doute scalaire selon le cas. En effet, les types de contacts entre les langues peuvent être très variés : ponctuels ou durables, directs ou indirects, oraux ou écrits etc. Des influences réciproques qui en découlent et qui se manifestent, entre autres, par l'emprunt, ont plus d'une fois inspiré des linguistes à en décrire les facteurs, les effets et à en proposer une typologie (cf. Kacprzak, Mudrochova, Sablayrolles, 2019). Parmi différentes approches, c'est celle de l'emprunt néologique qui nous sera particulièrement utile, vu la spécificité de celui-ci, due à la mondialisation et au rôle dominant de l'anglais. Une étude contrastive des emprunts récents dans trois langues (français, polonais et tchèque) a d'ailleurs confirmé le statut exceptionnel de l'anglais en tant que langue source « globalisante », en indiquant en même temps des domaines dans lesquels les emprunts sont particulièrement nombreux, ce qui semble révélateur d'évolutions sociétales (cf. Hildenbrand, Kacprzak, Sablayrolles, 2016, ainsi que Kacprzak, 2016) dans

les communautés en question. Le nombre des emprunts parmi les néologismes est d'ailleurs significatif : les résultats de l'étude menée sur la plateforme *Néoveille* entre 2015 et 2017 montrent que les emprunts qui constituent 6,36% de tous les néologismes sont à peu près aussi nombreux que la composition, 7,32% et la suffixation, 5,54% (Cartier, 2018 : 9).

Au sein de tous les emprunts néologiques, les adjectifs ne représentent que 9,7% de toutes les unités collectées, par rapport aux substantifs dont le taux s'élève à 83,8% (Cartier, 2018 : 15). Une étude concernant la présence de l'emprunt récent non nominal en polonais a donné des résultats comparables (cf. Bobińska, Kacprzak, Sablayrolles, à paraître). Une faible proportion des adjectifs empruntés se manifeste aussi dans le corpus soumis à l'analyse pour les besoins du présent ouvrage, où il n'en a été relevé que 116. Comme dans les deux études mentionnées ci-dessus, il est surtout question de l'emprunt à l'anglais⁶⁰, bien que l'on relève une présence minimale d'autres langues, comme le japonais, l'arabe, l'allemand, l'espagnol, le néerlandais.

Avant de passer à leur présentation, soulignons encore une fois que l'approche synchronique adoptée dans cette recherche nous oblige à ne considérer comme empruntées à une langue étrangère que les unités lexicales directement prises à cette langue. Il est évident que lors de leur passage à la langue cible ces unités subissent le plus souvent des effets d'une adaptation phonétique, graphique et éventuellement morphologique (par exemple les marques du pluriel). Le critère formulé instaure l'exclusion de la catégorie des emprunts les unités qui sont formées dans la langue cible sous influence étrangère. John Humbley rappelle à ce propos que le phénomène de « faux emprunts » se place à la marge de l'emprunt (Humbley, 2016 : 37). En prenant en compte cette distinction, nous suivons la typologie des innovations lexicales induites par les contacts de langues qui a été proposée par Sablayrolles (2016 : 34). Ce point de vue permet d'englober dans la description du lexique non seulement les « vrais » emprunts (cf. *supra*), mais aussi les équivalents de mots étrangers créés dans la langue cible, ainsi que les créations lexicales semblant étrangères, mais appartenant à la langue cible. Il est évident que les mécanismes lexicogéniques des classes ainsi délimitées ne sont pas les mêmes, mais les unités appartenant à ces sous-ensembles partagent un trait fondamental, à savoir une marque d'« étranger », « extérieur » voire parfois « exotique » par rapport à la communauté d'accueil. Il en résulte une certaine unification des domaines représentés par les lexies empruntées, selon les domaines de prestige liés à leurs langues sources. Il faut souligner cependant que le type du corpus journalistique sur lequel est basée notre recherche a une valeur décisive pour le caractère du lexique qui y est contenu.

⁶⁰ Cf. à ce sujet l'ouvrage de Candel et Humbley (2017).

Ainsi parmi les domaines représentés dans ce corpus par les innovations lexicales obtenues grâce à l'influence de l'anglais il convient d'indiquer surtout : l'informatique, vu les sources anglo-américaines de ce domaine d'activité scientifique, technique et industrielle (ex. *un développeur full stack, des accessoires ready-to-web, une convergence web-mobile*), l'économie et la gestion, vu le potentiel économique des États-Unis (*les officiels market-friendly, des activités non-core*), l'organisation du travail, vu l'influence des grandes sociétés internationales anglophones (*des collaborateurs mid-level, une occupation time-consuming*), l'art et la mode, vu l'importance de nouveaux centres d'art et de mode américains (*une poupée wildstyle, un dessin pins-tripe*). En ce qui concerne par contre les innovations lexicales françaises obtenues par l'influence du japonais, le plus souvent il est question de mots liés à la cuisine et à la restauration, vu la mode en France de la cuisine asiatique en général et japonaise en particulier (ex. *un bar tachinomi, la sauce ponzu shōyu*).

Les emprunts venant d'autres langues ne forment pas de groupes de sens ; dans leur cas très souvent il s'agit de xénismes qui constituent des marqueurs d'identité étrangère et dont l'emploi est ponctuel. Tel est par exemple le cas du mot allemand *konfessionslos* qui est employé dans un texte parlant de la foi des Allemands. Son emploi a un effet stylistique certain, en rendant plus authentique leur déclaration d'être sans appartenance religieuse, qui acquiert de cette façon une valeur de citation :

« À sa mort, en 1597 à Fribourg, l'Église catholique romaine avait endigué la vague luthérienne. Considéré comme le "second apôtre de l'Allemagne" (après saint Boniface au 8^e siècle), Pierre Canisius fut canonisé et proclamé docteur de l'Église en 1925. À notre époque, dans le climat œcuménique qui prévaut depuis Vatican II, ce n'est sans doute pas vers les réformés que Pierre Canisius orienterait ses efforts, mais bien plus vers les 34% **d'Allemands** qui se déclarent "**konfessionslos**" (sans appartenance religieuse). »

(*La Croix*, 19.12.2015)

La même procédure identitaire relève de l'emploi du syntagme *posto fisso* dans la description d'un film italien, ceci pour évoquer une attitude typique d'un Italien moyen :

« Si [le film] obtient une telle audience, c'est qu'il incarne à la perfection les qualités et les défauts de l'Italien (...). Cette aimable comédie se moque d'un trait de caractère national, l'attachement de l'Italien au "**posto fisso**", l'emploi permanent et inamovible que tout salarié rêve de décrocher dans un ministère, une administration locale. »

(*Le Figaro*, 12.01.2016)

Certains termes empruntés sont à leur tour employés à titre autonymique, ceci pour différents besoins, par exemples scientifiques, comme dans les cas des mots hébreux *yāpa* et *yāfeh* dans le fragment cité ci-dessous :

« Un des adjectifs qui traverse le Cantique est *yāpa*, ‘belle’, et *yāfeh*, ‘beau’. Dans la Bible, “belle” qualifie la voix d’une personne (...), une femme (...), l’arbre qui est dans l’Éden est beau à regarder, c’est pourquoi il est désirable (...); les sandales de Judith ravissent les yeux d’Holopherne, sa beauté fascine son cœur (...), belles aussi sont les pierres du temple. »

(*La Croix*, 04.05.2016)

Le discours de presse semble ainsi recourir à des innovations lexicales empruntées pour différentes raisons, qui complètent celles qui sont propres à la néologie lexicale décrite du point de vue des matrices lexicogéniques internes.

Pour ce qui est des emprunts relevés dans le corpus en tant qu’adjectifs, il convient de souligner que seulement certains d’entre eux reprennent des adjectifs de la langue source. Nombreux sont aussi ceux qui proviennent de substantifs simples ou composés, ou bien encore d’expressions entières. Ci-dessous nous présentons la description des emprunts adjectivaux, compte tenu de la catégorie grammaticale, de l’origine et de la forme de leurs mots sources.

6.1. Les emprunts adjectivaux venant des adjectifs

Ce premier groupe rassemble surtout les emprunts d’origine anglaise qui forment trois paradigmes, le premier rassemblant les emprunts en *-y*, le deuxième qui contient plus particulièrement ceux en *-friendly*, le troisième ceux en *-al*.

Les emprunts en *-y* sont les plus nombreux ; 11 unités qui ont été notées dans le corpus témoignent d’une tendance qui concerne leur adaptation par le lexique français. Il est question en général des adjectifs de valeur, véhiculant des sens qui sont attribuables surtout à des objets. Ainsi *boxy*, défini comme « like a box in shape »⁶¹ apparaît avec le même sens dans le corpus, par exemple dans le syntagme comme *une silhouette boxy* (dans la description des vestes à la mode). Si le sens de l’anglais *boxy* correspond au français *carré*, et que le syntagme *une silhouette carrée* soit possible, il n’aurait pas eu cependant la même nuance, l’adjectif *carré* conférant au nom *silhouette* une connotation négative. Il en va de même de *spiky* dans *les cheveux spiky* (description d’un chanteur célèbre) qui peut être traduit comme *hérissé*, mais le syntagme *cheveux hérissés* n’équivaut pas à *cheveux spiky*. Presque tous les adjectifs empruntés en *-y* proviennent du lexique anglais standard, mais lors de leur passage en français ils reçoivent une coloration spécifique de mots « branchés ». Tel semble être le cas de *healthy* dans *des recettes healthy*, de *pushy* dans *un esprit très pushy et innovant*, ou encore de *wavy* dans *le cheveu lissé, wavy*. Notons aussi deux emprunts relevant de l’anglais non standard, *fucky* attesté dans le syntagme évoquant *un big band fucky de Mogadiscio* (*Libéra-*

⁶¹ <https://www.etymonline.com/word/boxy>, consulté le 25.02.2019.

tion, 07.12.2014), qui par contre en français semble avoir perdu de sa valeur vulgaire. Notons aussi l'adjectif *bitchy* (« someone irritable, moody and whiny ») qui en anglais relève du style familier⁶², employé dans un texte décrivant une sélection de danseurs par des jurys définis comme « très bitchies » (*Libération*, 20.10.2015), profite d'une certaine façon de sa forme étrangère occultant sa vraie valeur.

Le deuxième groupe contient les emprunts anglais en *-friendly*, dont 4 exemples ont été relevés dans le corpus. En anglais, il existe une série de mots créés de cette façon pour évoquer une caractéristique d'une entité étant « en harmonie avec ce qui est marqué par le mot de base », comme par exemple dans le cas d'*ecofriendly* attesté dès 1993⁶³. Le terme *market-friendly* attesté en anglais en 1996 apparaît dans le corpus dans les syntagmes *une stratégie market-friendly* ou *les officiels market-friendly* notés dans des textes journalistiques relatifs à l'économie et à la politique. Un autre terme spécialisé, *mobile-friendly* (*un site mobile-friendly*), appartient dans les deux langues au lexique de l'informatique.

Dans le cas de *girl-friendly* (*des hôtels girl-friendly*), le mot constitue un euphémisme en anglais pour désigner la pratique de certains hôtels d'admettre des prostituées. Notons aussi l'adjectif *gender-friendly*, dont l'emploi est illustré par l'exemple ci-dessous :

« **Un guide culturel gender-friendly**, pour le dire très rapidement, c'est un guide sensible aux questions de l'égalité femmes-hommes, du genre (enfin, plutôt "des" genres) et de la diversité sexuelle. »

(<http://yagg.com>, 01.10.2014)

Dans les deux derniers mots, une certaine opacité qui accompagne la forme étrangère du mot emprunté renforce un caractère euphémique que ces unités possèdent déjà dans la langue source.

Le troisième petit groupe rassemble 4 adjectifs en *-al* : *magical* dans *une comédie magique*, *prototypal* dans *un héritage prototypal*, *mentoral* dans *un indice mentoral*, *millennial* dans *la génération milléniale*. Rappelons que deux adjectifs en *-al* appartenant au corpus constituent des dérivés dénominaux construits par le français (cf. p. 19), mais dans le cas de quatre adjectifs énumérés ici, il est bien question des emprunts à l'anglais où les adjectifs homonymes sont attestés depuis plus longtemps qu'en français.

Comme il a été déjà dit, d'autres langues n'ont apporté que très peu d'emprunts adjectivaux, dont de ceux dont la source est aussi adjectivale. Pour l'espa-

⁶² <https://www.urbandictionary.com/define.php?term=Bitchy>, consulté le 25.02.2019.

⁶³ https://www.etymonline.com/word/ecofriendly#etymonline_v_32140, consulté le 25.02.2019.

gnol citons *endiablado* (le rythme *endiablado*) ou *norteño* (le genre *norteño*), employés dans les textes du corpus comme marqueurs d'identité sud-américaine. Il en est de même de l'adjectif allemand *kösmische* (la *kösmische* musique allemande) ou de l'adjectif composé italien *rossonero* qui désigne par métonymie le club de football de Milan (le directeur général *rossonero*).

6.2. Les emprunts adjectivaux venant des noms

Ce groupe rassemble plusieurs emprunts qui sont attestés dans le corpus étudié comme adjectifs, mais qui proviennent des noms simples ou composés en langues étrangères, surtout en anglais.

Citons en premier lieu la lexie *beach*, définie dans la langue source comme « A pebbly or sandy shore, especially by the sea between high- and low-water marks »⁶⁴, qui est utilisée en français en tant qu'adjectif désignant un style de coiffure, par ressemblance à des cheveux qui ont subi l'influence du soleil, du vent et de l'eau marine à la plage. En voici le contexte d'utilisation :

« **Le beach style**, ces ondulations souples sculptées par le vent et l'eau salée, fait furieusement envie. »

(*Le Figaro*, 18.04.2017)

Les adjectifs empruntés provenant des mots composés anglais sont plus nombreux dans le corpus. Tel est le cas de l'adjectif *pinstripe* dans le syntagme *les rayures pinstripes chères aux banquiers de Wall Street*, le mot composé de *pin* et *stripe* désignant un motif de très fines rayures qui vont en parallèle et que l'on trouve souvent dans les tissus. Un autre exemple intéressant est constitué par le mot *dormcore*, construit en anglais par analogie à *normcore*, les deux désignant un style vestimentaire. Si *normcore* vient de *normal* et *hardcore*, dans le cas de *dormcore* il s'agit de la composition rassemblant les éléments *dorm* (< *dorm rooms*) et *hardcore*. Son explication donnée en anglais « a style trend inspired by the dorm rooms of American colleges, that lets you wear pyjamas in public » est aussi valable en français, ce que confirme l'exemple cité ci-dessous :

« Revu notamment chez Gucci et Dolce & Gabbana cette année, le pyjama se retrouve aussi du côté des marques pointues comme Drôle de Monsieur qui propose un kimono-robe de chambre. (...), la mode des slip-on et des slippers, ces chaussures à enfiler aussi facilement que des chaussons, tient de **cette tendance dormcore**. »

(*Le Figaro*, 18.12.2015)

⁶⁴ <https://en.oxforddictionaries.com/definition/beach>, consulté le 25.02.2019.

Parmi les emprunts de ce type venant d'autres langues, énumérons les exemples comme *datterino* 'petite datte' en italien qui est employé comme adjectifs dans l'appellation d'une espèce des tomates, *des tomates datterino*. Un autre exemple concerne le nom d'origine danoise, *hygge*, qui fonctionne en français comme nom et comme adjectif, par exemple dans *une atmosphère hygge*. Citons aussi *tachinomi*, nom désignant en japonais un type de bar où l'on boit debout, employé comme adjectif en français, par exemple dans le syntagme *des bars tachinomis nippons*.

6.3. Les emprunts adjectivaux venant des noms propres

Le groupe suivant contient les adjectifs empruntés par le français qui proviennent des noms propres. Tel est le cas de la lexie *nitro-pop* dans le syntagme évoquant *le régime nitro-pop* ; l'emprunt désigne un produit fait sur la base de popcorn congelé avec de l'azote liquide. Le nom de marque américaine passe ainsi en français pour dénommer un type d'alimentation. Dans le cas du mot *vocaloid* la source est constituée par le nom de marque japonaise *Bōkaroido* dénommant un logiciel de synthèse vocale développé par Yamaha. Sous forme anglicisée, puis francisée, le mot est employé comme adjectif, par exemple dans le syntagme évoquant *un air acidulé et vocaloid de J-pop*.

6.4. Les emprunts adjectivaux venant des locutions figées

Dans ce cas, la base en langue source est constituée par une locution figée anglaise, comme c'est le cas de *brick-and-mortar*, expression qui renvoie à des entreprises traditionnelles censées être construites de briques et de mortier, par opposition aux sites marchands virtuels sur Internet. Ainsi *une librairie brick-and-mortar* est une librairie qui est physiquement accessible aux clients. Un autre adjectif *die and retry*, venant de l'expression homonyme en anglais, est attesté dans le syntagme *un aspect die-and-retry*. Il se rapporte à un mécanisme de jeu vidéo qui contraint le joueur à perdre, afin de connaître les mouvements à effectuer pour pouvoir gagner. Citons aussi le calque *tout-à-une-livre* constituant un équivalent de *all at a pound*, relevé dans un texte décrivant une des rues de Londres :

« Sur Kilburn High Road, la grande artère où le Labour a sa permanence, les fast-foods, **magasins tout-à-une-livre** et salon à ongles se succèdent. »

(*Libération*, 7.05.2015)

Au terme de l'analyse des adjectifs néologiques obtenus grâce à l'emprunt, voici le tableau présentant les résultats de la recherche de façon synthétique.

TABLEAU 12
Adjectifs empruntés (récapitulatif)

Les adjectifs empruntés	
Langue source	Nombre
Anglais	104
Espagnol	4
Allemand	5
Italien	4
Japonais	6
Arabe	3
Autres (danois, grec, hébreux, hindi, basque...)	9
Total empruntés	135

Conclusion sur les adjectifs néologiques empruntés

Les adjectifs néologiques obtenus grâce aux influences d'autres langues, appartenant au corpus analysé, forment un ensemble caractérisé par quelques traits particuliers. En premier lieu, comme il a déjà été dit, les lexies empruntées proviennent dans une grande majorité de l'anglais, ce qui correspond à la position de cette langue par rapport au français et à son lexique en général ; l'apparition d'autres langues est très rare. D'une manière systématique, les emprunts relèvent des domaines de prestige des communautés qu'ils représentent.

L'adaptation au système de la langue française des lexies empruntées, inévitable sans doute, ne serait-ce qu'au niveau phonétique, n'est pas cependant perceptible au niveau graphique, sauf quelques exceptions. Ainsi, la graphie de quelques emprunts à l'anglais s'éloigne de leurs formes originales, mais sans qu'on puisse déterminer les raisons de ces modifications. Le besoin de simplifier est peut-être à la base de l'orthographe *cluch* dans *Redick sait se montrer cluch* (*L'Équipe*, 25.03.2016), qui a remplacé celle du mot anglais *clutch* 'embrayeur'. L'emprunt *zéro-day* constitue à son tour un exemple rare de la graphie francisée, avec l'emploi de *-é-* dans *zéro* dans le syntagme évoquant en informatique *une vulnérabilité zéro-day*. Tel est le cas aussi de l'adjectif *délegatif* (*le style de management délegatif*), qui semble venir de angl. *delegative*, utilisé pour renvoyer au concept de démocratie liquide, détaillé par Bryan Ford dans son article *Delegative Democracy* (2002).

Les emprunts adjectivaux trouvés dans le corpus n'ont pas subi de modifications morphologiques, en ce sens que leur forme reste invariable au féminin et au pluriel, comme dans la phrase *Les orgueilleuses tours jumelles n'ont jamais été aussi worldly que lorsqu'elles s'écroulent* (*Libération*, 16.11.2015) ou dans le syntagme évoquant *des musiciens bluesy*⁶⁵.

Les motifs d'emploi des emprunts dans le discours de presse sont variés, évoluant entre des besoins dénominantifs (surtout quand il est question de caractéristiques relatives à de nouvelles technologies), identitaires (quand il est question de caractéristiques relatives à des entités symboliques pour une communauté culturelle), liés au prestige (quand il est question de caractéristiques découlant de la mode et de l'art). Il semble aussi que, au contraire des néologismes obtenus par matrices internes, les emprunts néologiques ne résultent pas, en principe, de besoins ludiques.

⁶⁵ Cf. aussi les considérations sur la flexion des adjectifs français empruntés à l'anglais de Saugera (2012).

II. ASPECTS SÉMANTIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE

Outre un nombre de caractéristiques morphologiques décrites dans la partie précédente, l'adjectif néologique en français actuel présente aussi des particularités sémantiques notables. Cette observation que nous nous proposons de justifier dans la suite de ce chapitre confirme d'une certaine manière le parti pris de plusieurs linguistes (notamment Borodina, 1964 ; Dixon 1977, 2004 etc.) sur l'existence, dans différentes langues, d'adjectifs primaires : c'est-à-dire de ceux qui sont les premiers à apparaître (Matushansky, 2010 : 37) et probablement à apprendre lors de l'acquisition de la langue. Leur forme est simple et leur signification porte sur « les propriétés fondamentales des êtres et des choses » (Pottier 1985 : 305). Comme l'indique Goes « ce sont des adjectifs de vieille souche, courts et d'un usage très fréquent » (2011 : 122). Il semble donc logique d'admettre que les adjectifs qui apparaissent après les adjectifs primaires, parmi lesquels la grande majorité marque une complexité morphologique plus élevée par rapport aux adjectifs primaires, soient aussi plus complexes du point de vue sémantique. En poursuivant la même ligne de pensée, il est licite d'estimer que les néologismes, tout en véhiculant des significations nouvelles, le font en renvoyant à des bases préexistantes, selon le principe bien connu que la catégorisation des entités naissantes s'appuie surtout sur le connu : il en ressort que le processus de la dénomination se base sur un fond lexical préexistant. Comme l'affirme Darmesteter, la vie des mots consiste en leur influence réciproque constante :

Les mots ne vivent pas isolés dans notre pensées et sur nos lèvres. Ils sont en commerce réciproque les uns avec les autres, parce que, représentant de nos idées, ils reproduisent (...) le mouvement de la pensée avec toute la complexité des faits intellectuels qui la constituent.

(Darmesteter, 1979 : 107)

Dans l'histoire du français, des phénomènes sémantiques variés qui en résultent (Darmesteter énumère *la contagion* et *la réaction*) ont occasionné l'apparition de nouvelles unités lexicales (Darmesteter, 1979 : 108–115). Or, l'idée qu'une interaction entre les mots (qui reproduisent les concepts) constitue une source importante de la créativité lexicale trouve aussi son appui à travers l'étude des néologismes récents et des relations sémantiques qui structurent leur ensemble et qui reflètent la manière dont sont perçues et conçues des entités du monde extralinguistique.

Nous nous proposons ainsi d'identifier les bases cognitives sur lesquelles s'appuie l'enrichissement de l'adjectif néologique français. Nous avançons pour cela l'hypothèse que la création de mots nouveaux, dont des adjectifs, se fonde sur une charpente de relations qui sous-tendent l'ensemble lexical. La structuration du lexique qui en résulte se manifeste à travers des modèles sémantiques constamment réutilisés dans la production de lexies nouvelles, par interaction avec celles qui fonctionnent déjà au sein de la communauté linguistique et culturelle. D'autre part, plus particulièrement dans le cas de l'adjectif, ce sont aussi des façons d'exprimer des propriétés, par qualification, par spécification ou par classement, qui sont fondatrices pour les adjectifs néologiques apparaissant au sein de trois sous-catégories ainsi distinguées.

Dans deux paragraphes qui vont suivre, seront d'abord présentés des modèles sémantiques qui de manière particulièrement puissante contribuent à la création des adjectifs néologiques. Ensuite, l'attention sera portée aux sous-catégories de l'adjectif, reflétant la manière dont sont conçues des caractérisations qu'il peut véhiculer.

1. L'adjectif néologique et les modèles sémantiques exploités

Trois modèles sémantiques principaux, particulièrement récurrents dans la motivation des adjectifs néologiques, sont basés sur l'idée de contraste, d'intensité et d'approximation, chacun fournissant des moules sémantiques qui sont matérialisés par des moyens lexicaux spécifiques.

1.1. Les adjectifs néologiques basés sur l'idée de contraste

Les modèles basés sur l'idée de contraste sont très amplement représentés par les adjectifs néologiques qui expriment une propriété dont la valeur est définie par opposition à une propriété prédéfinie et indiquée par le mot de base. Ainsi le sens de l'adjectif *antidiffamatoire* dans le syntagme *les lois antidiffamatoires* exprime le contraire par rapport à l'adjectif préexistant, *diffamatoire*, dont le sens est neutre (notons l'absence de l'adjectif **pro-diffamatoire*).

Les modèles de contraste englobent des moules sémantiques permettant d'exprimer des propriétés se situant sur trois axes, selon le type d'évaluation véhiculée : axiologique, temporelle et numérale.

1.1.1. L'évaluation axiologique (« contre » et « pour »)

Ce type d'évaluation constitue une base sémantique d'un ensemble important d'adjectifs, cette notion renvoyant, selon Agata Jackiewicz, « à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement

de valeur (...) ou une réaction affective empreinte d'une telle appréciation » (Jackiewicz, 2014 : 5). Dans notre corpus, pour une grande majorité, il est question de dérivés obtenus au moyen de préfixes *anti-* et *pro-*, ainsi que de composés en *non-*. Du point de vue du sens, ils constituent un groupe non homogène, à commencer par l'opposition principale autour de laquelle ils sont groupés, à savoir « contre » ou « pour » l'entité représentée par le mot de base.

1.1.1.1. Les caractéristiques « contre »

Il est significatif que les adjectifs axiologiques à valeur négative sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont une valeur affirmative, ce qui semble résulter du type d'argumentation privilégié par le discours journalistique, s'appuyant de manière globale plutôt sur la négation que sur l'affirmation. Les propriétés en « contre » sont basées sur deux valeurs sémantiques particulières, oppositive et antipodale, selon la nomenclature utilisée par Bernard Fradin dans son analyse de la sémantique des préfixés en *anti-* (Fradin, 1997 : 90).

1.1.1.1.1. La valeur oppositive

Dans ce cas l'adjectif exprime une valeur adverse par rapport à celui du mot de base, ce qui peut être représenté par :

ADJ (oppos X) → « qui est contre ce qui est désigné par X »

Ainsi l'adjectif dénominal *anti-vaccin* dans le syntagme *le mouvement anti-vaccin* indique une caractéristique qui résulte de l'opposition envers ce qui est désigné par le mot de base *vaccin*. Il en va de même de son synonyme, adjectif *anti-vaccinal* (*le mouvement anti-vaccinal*), avec la seule différence de sa structure morphologique plus complexe, résultant de la formation parasynthétique (*anti+vaccin+al*). D'autres exemples d'adjectifs à valeur oppositive sont très nombreux parmi les adjectifs dénominaux et déadjectivaux avec *anti-*, notamment *anti-gluten*, *anti-transpiration*, *anti-Clinton*, *anti-abeilles*, *anti-régionaliste*, *anti-hollandais*, *anti-fujimoriste*.

Selon Franziska Heyna (2008), le potentiel argumentatif des formations oppositives en *anti-* est fortement lié à la spécificité de leurs bases. L'analyse de notre corpus montre que celles-ci peuvent représenter différentes entités matérielles (personnes, animaux, objets, phénomènes) et non matérielles (idéologies, qualités). Les dénominations de ces entités peuvent cependant être utilisées à titre extensionnel (il est question d'existence *in re* de ces entités) ou intensionnel (il est question d'existence *in intellectu* de ces entités), au sens donné à ces catégories par Berrendonner (2004). Or, la délimitation entre les deux types d'emploi n'est pas toujours aisée. Ainsi l'adjectif *anti-Blatter* dans le syntagme *le front anti-Blatter* désigne le front « qui est contre Blatter ». Le patronyme qui se rapporte à un personnage du monde de football est employé avec son sens référentiel. Il en

va de même de l'adjectif *anti-Zimmermann* dans l'extrait ci-dessous décrivant la situation professionnelle difficile de Cyril Zimmermann, entrepreneur de l'économie numérique français et co-fondateur du groupe HiMedia.

« De fait, l'AG du 3 mai prend de plus en plus la forme d'**un référendum** pro ou **anti-zimmermann**. “Je suis confiant car j'ai fondé cette entreprise, j'y suis extrêmement attaché et je fais tout pour la remettre sur de bons rails (...)”, explique Cyril Zimmermann. “Il a peut-être une bonne stratégie, mais il n'est plus la bonne personne pour mener ce redressement”, répondait Benjamin Jayet la semaine dernière. Verdict le 3 mai. »

(*La Tribune*, 28.04.2016)

Comme l'indique le contexte où il est question de révoquer Cyril Zimmermann de son poste de PDG du groupe, l'adjectif *anti-Zimmermann* est construit sur la base du patronyme Zimmermann, qui est employé par référence directe à l'entrepreneur qui le porte.

Au contraire, l'adjectif *anti-Assad* dans les syntagmes *un diplomate anti-Assad* et *le dernier bastion anti-Assad* semble véhiculer deux nuances différentes. Dans le premier cas, le nom d'Assad est employé pour indiquer *Bachar el-Assad*, président syrien et le syntagme *un diplomate anti-Assad* se rapporte à un diplomate qui est contre le président : l'adjectif *anti-Assad* réfère donc à une réalité concrète. Dans le deuxième cas, le nom d'Assad symbolise un ensemble de convictions ou d'actions politiques à la source desquelles fut el-Assad : vu que le syntagme *le bastion anti-Assad* se rapporte à cette structure idéale, l'adjectif *anti-Assad* doit être considéré comme appartenant au domaine intentionnel.

Dans le corpus, les deux types d'emploi des noms propres sont fréquents en ce qui concerne les patronymes de politiciens (*anti-Hamon*, *anti-Gülen*, *anti-Bolloré*, *anti-Trump*, *anti-Valls*, l'orthographe avec des minuscules pour des noms de famille étant d'ailleurs aussi très fréquente). Au contraire, dans le cas des toponymes, il est question plutôt d'emplois stéréotypants, mobilisant des traits considérés comme typiques pour les lieux évoqués. Ainsi l'adjectif *anti-catalogne* dans le syntagme *des tweets anti-catalogne* renvoie à la Catalogne en tant que somme de représentations liées à cette région autonome d'Espagne, tout comme dans le cas de l'unité *anticorse* dans le syntagme *un racisme anticorse*. La Catalogne et la Corse ne sont ainsi pas visées en tant que régions géographiques, mais par référence à ce qu'elles représentent du point de vue politique et idéologique.

Les emplois extensionnels *in re* et intensionnels *in intellectu* concernent aussi les adjectifs en *anti-* dérivés des noms communs. Pour illustrer le premier cas, citons l'unité *anti-bikini* dans l'exemple ci-dessous :

« Ces dernières semaines, le débat public a été vif sur les questions de mœurs après la sortie du film *Much Loved*, estimé totalement amoral sur la prostitution, un sujet

tabou dans la société marocaine. Il y a aussi l'affaire Jennifer Lopez, jugée trop dénudée sur la scène où elle se produisait. A cela s'ajoute **une campagne anti-bikini** demandant aux touristes de respecter le ramadan. Le 29 juin dernier, un homme soupçonné à Fès d'être homosexuel a failli être lynché par la foule. »

(*Libération*, 06.07.2015)

Le contexte, qui apporte l'énumération de faits concrets ayant bouleversé l'opinion publique au Maroc sur les questions de mœurs, indique entre autre, de manière précise, une campagne anti-bikini, c'est-à-dire contre le bikini. Ce type de maillot de bain étant considéré comme impudique, l'adjectif en question renvoie à l'objet en tant que tel.

Au contraire, le stéréotypage concerne l'unité *anti-bobo* dans le syntagme *le parti anti bobo*.

« Une force politique émergente : **le parti anti-bobo**. Une nouvelle lutte des classes opposerait le bobo au peuple, ces gens-là aux "vrais gens". »

(*France Culture*, 11.10.2016)

L'idée de l'adversité évoquée par le journaliste entre *ces gens-là (le bobo)* et les "*vrais gens (le peuple)*" est fondée sur un stéréotypage qui semble inévitable dans le processus de la catégorisation des communautés humaines. Dans ce cas, la catégorie de *bobo* incarne tous les traits que la doxa lui attribue : par conséquent, l'adjectif *anti-bobo* dans le syntagme *le parti anti-bobo* indique le contraire de *bobo*, pris dans sa valeur stéréotypée.

Les adjectifs en *anti-* formés sur les noms propres et sur les noms communs peuvent aussi apparaître en tant qu'« attracteurs », ces centres organisateurs des notions qui se groupent « en nuages », selon la formule de Berrendonner (1993 : 155). Heyna à son tour définit ce phénomène comme suit :

(...) dans le cas de <N>, il doit non seulement s'agir d'un objet de connaissance fortement implanté, mais celui-ci doit également faire l'objet d'un débat et donc d'un ensemble de connaissances facilement accessibles ou présentes dans un contexte d'énonciation plus large. La réalisation de ces deux conditions explique la productivité de dérivés formés sur le nom propre d'un politicien (les *anti-Chirac*, les *anti-Jospin*, les *anti-Sarkozy*, etc.) ou sur des N qui désignent un référent faisant l'objet d'un débat dans l'actualité.

(Heyna, 2008 : 44)

Dans l'exemple ci-dessous, c'est le cas des adjectifs formés sur les noms propres, *anti-Zaman* (Zaman étant le titre d'un quotidien national turc, de la lignée güleniste, disparu en 2016) et *anti-Gülen*, qui forment ensemble un noyau organisateur de la notion de « forces opposées à Erdogan ».

« **Cette offensive anti-Zaman** s'inscrit en effet dans **une chasse anti-Gülen**, du nom de cet imam autrefois proche d'Erdogan (...). Le président accuse cet homme influent de 74 ans, en exil aux États-Unis, d'être à l'origine des accusations de corruption qui l'ont visé, et d'avoir mis en place un "État parallèle" visant à le renverser. »

(*Le Figaro*, 05.03.2016)

Le cas des adjectifs « attracteurs » formés sur les noms communs est illustré par l'exemple ci-dessous où il est question des pratiques telles que la PMA (la Procréation médicalement assistée), la GPA (la Gestation pour autrui) et l'homoparentalité qui donnent lieu à d'importants débats public en France (et ailleurs). Le syntagme *les convictions anti-PMA, ou anti-GPA, ou anti-homoparentalité* groupant trois adjectifs à valeur oppositive les place dans la catégorie d'« attracteurs ». En effet, ils évoquent plus qu'ils ne signifient, en renvoyant à des positions idéologiques adverses dans le sens plus général.

« Hélas, on sait qu'il y a des magistrats qui mettent leurs convictions **anti-PMA, ou anti-GPA, ou anti-homoparentalité**, avant le droit. Rappelez-vous ce qui s'est passé à propos des couples de femmes et de l'adoption, par l'épouse, de l'enfant de sa compagne né de PMA à l'étranger. Des magistrats ont refusé l'adoption, puis ils se sont fait retoquer. Peu à peu, le droit progresse. Le 12 décembre, le Conseil d'État a validé la circulaire Taubira sur la nationalité française des enfants nés de GPA à l'étranger en soulignant qu'elle ne fait que rappeler le droit. »

(*Libération*, 18.06.2015)

Soulignons enfin que c'est le sens non référentiel qui est plus courant que le sens référentiel dans la totalité des adjectifs ayant une valeur adversative. Avec Heyna, nous pensons qu'une évocation stéréotypée, c'est-à-dire plus confuse de l'objet du discours, constitue une stratégie argumentative particulièrement puissante, qui « – en omettant de spécifier à quoi précisément on s'oppose, et donc par cette indistinction même – laisse moins de prise à une contre-argumentation » (Heyna, 2008 : 54).

1.1.1.1.2. La valeur antipodale

Dans ce cas l'adjectif exprime une valeur contradictoire par rapport à celui du mot de base, ce qui peut être représenté par :

ADJ (antipod X) → « qui est le contraire de ce qui est désigné par X »

Ainsi, l'adjectif *anti-twitter* évoquant un nouveau réseau social qui est présenté comme par opposition au réseau Twitter, comme celui qui ne l'est pas, présente ce type de valeur.

« C'était l'une des stars numériques en 2017. Mastodon, **le réseau social anti-twitter**, avait connu son heure de gloire en avril l'an dernier. De nombreux médias, personnalités et journalistes avaient alors vanté sa rapidité, sa facilité d'utilisation et surtout le fait qu'il soit totalement décentralisé. »

(*Les Echos*, 28.04.2018)

L'adjectif en question dans le syntagme *le réseau social anti-twitter* exprime la relation d'altérité totale par rapport à sa base implicite *le réseau social Twitter*. Deux entités concrètes se trouvent ainsi opposées, sans qu'il y soit question de leurs représentations stéréotypées.

Il en va de même de l'adjectif *non-chaviste* dans l'exemple ci-dessous où le syntagme *les éléments non-chavistes* renvoie à la situation des purges dans la presse vénézuélienne.

« La presse vénézuélienne, indépendante du régime chaviste, a pratiquement disparu. La très populaire chaîne de télévision Globovision a été rachetée et ne diffuse plus que la bonne parole officielle. Le groupe Cadena Capriles a lui aussi été racheté et son titre phare, *Ultimas noticias*, a été purgé **des éléments non-chavistes**. *El Universal* et *El Nacional*, journaux d'opposition, sont toujours en kiosque, mais leur pagination a été très largement réduite et l'autocensure transpire à chaque page. »

(*Le Figaro*, 09.03.2016)

Le sens de l'adjectif *non-chaviste* se réalise par la négation des propriétés qui sont attachées à celui qui est chaviste, mais comme le précise Fradin (1997 : 340), il n'est pas question de nier toutes les caractéristiques de chaviste, mais celles qui en l'occurrence apparaissent comme saillantes. Autrement dit, aussi bien celui qui est chaviste et qui est non-chaviste peut être décrit par des traits /+humain/ /+engagé dans un mouvement politique/, /+ en relation avec Hugo Chávez/, mais la différence se situe au niveau de l'essence même de l'engagement politique, pour ou contre.

Plusieurs autres adjectifs en *non-* indiquent la valeur antipodale, par exemple *non-binaires* dans le syntagme *des personnes non-binaires*, ou encore *non-catalan* dans le syntagme *un successeur non-catalan* :

« Les associations LGBT (...) aimeraient voir la loi élargie au cas **des personnes** intersexes et **non-binaires** (qui ne se définissent ni comme "homme" ni comme "femme") »

(*Libération*, 20.07.2015)

« Tandis que la question de l'indépendance de la Catalogne revient régulièrement dans l'actualité, le pape a choisi **un successeur non-catalan** au cardinal catalan Lluís Martínez Sistach, qui à 78 ans était archevêque de cette grande métropole européenne depuis plus de dix ans »

(*La Croix*, 06.11.2015)

Dans les deux cas, le sens des adjectifs néologiques et de leurs bases sont en relation de disjonction exclusive, c'est à dire que l'assertion de l'une de deux qualités entraîne la négation de l'autre : des personnes *binaires* ne sont pas *non-binaires*, un successeur *catalan* n'est pas *non-catalan*.

Il est à souligner que la valeur adversative n'est notée que rarement dans le cas des adjectifs en *anti-* (elle est sans doute plus fréquente dans le cas des substantifs construits avec ce préfixe). Par contre, il s'avère que ce type de valeur est typique des composés en *non-*. Notre constatation rejoint sur ce point celle de Dugas (2014), qui affirme la non équivalence du fonctionnement de deux morphèmes, parmi lesquels *non-* est spécialisé dans l'expression de la valeur antipodale (« négation » chez Dugas), alors que *anti-* dans l'expression de la valeur adversative (« opposition » chez Dugas).

1.1.1.2. Les caractéristiques « pour »

Les adjectifs axiologiques véhiculant une valeur affirmative sont moins nombreux que ceux qui ont une valeur négative ; ils ne sont construits qu'avec un seul morphème spécifique, à savoir le préfixe *pro-*. La majorité d'entre eux est formée sur la base des noms (*pro-inceste*), beaucoup moins nombreux sont ceux qui sont dérivés des adjectifs dénominaux (*promarocaine*). De manière générale, ils indiquent une sorte d'acceptation par rapport à ce qui est indiqué par la base et peuvent être paraphrasés comme :

ADJ (affirm X) → « qui est pour ce qui est désigné par X »

Ainsi l'adjectif *pro-inceste* dans le syntagme *des commentaires pro-inceste* indique une attitude en faveur de l'inceste, tout comme l'adjectif *promarocaine* dans le syntagme *une famille promarocaine* indique une attitude positive envers ce qui est marocain.

Comme dans le cas des évaluations par contraste, il convient d'attirer l'attention sur les contenus des mots de base : ceux-ci évoluent entre les emplois extensionnels et intensionnels, indépendamment de la catégorie grammaticale à laquelle ils appartiennent.

Ainsi, dans la situation où le mot de base est constitué par un nom propre, celui-ci peut être employé à titre référentiel ou symbolique. C'est le cas surtout des patronymes (*pro-Obama*, *pro-Valls*) qui peuvent référer directement à la personne dénommée ou qui peuvent renvoyer à un ensemble de représentations liées à cette personne, mais sans la désigner directement. La première réalisation est plus évidente dans la mesure où il est question de personnages moins connus, auquel cas leurs patronymes ont une valeur connotative plus faible que les noms de personnes populaires. C'est le cas de l'adjectif *pro-Zimmermann* dans l'exemple suivant :

« Selon une information de *La Tribune*, **des actionnaires pro-Zimmermann** se sont procuré des documents, que *La Tribune* a pu consulter, révélant les antécédents

judiciaires de Benjamin Jayet. L'objectif ? Lâcher une boule puante pour casser l'image de "chevalier blanc" de Jayet auprès des actionnaires indécis ou qui seraient tentés de soutenir Benjamin Jayet lors du vote du 3 mai. »

(*La Tribune*, 21.04.2016)

La situation présentée par *La Tribune* concerne à nouveau Cyril Zimmermann, entrepreneur de l'économie numérique français et co-fondateur du groupe HiMedia, dont le nom constitue aussi la base de l'adjectif antonymique *anti-zimmermann*, analysé parmi les unités ayant une valeur adversative. Cette fois-ci il est aussi question d'un emploi référentiel, vu que des actionnaires pro-Zimmermann soutiennent concrètement ce PDG, désireux de lui faire garder sa fonction.

Parfois, même dans la situation où le patronyme est suffisamment connu pour fonctionner comme un repère de stéréotypage, il est pourtant employé à titre uniquement référentiel. Ainsi l'adjectif *pro-Macron* dans le syntagme *la marche pro-Macron*, glosée par *Le Parisien* (21.01.2019) comme « la marche républicaine de soutien à Emmanuel Macron » renvoie directement à l'individu concret portant ce nom.

L'interprétation n'est pas toujours univoque, vu que l'intention de l'énonciateur n'est pas évidente. Dans le cas de *pro-Obama* de l'exemple ci-dessous, deux traitements semblent possibles :

« Donald Trump a dénoncé mercredi l'existence de "**juges pro-Obama**", engageant une polémique extraordinaire avec le président de la Cour suprême, John Roberts, qui s'était juste avant permis de recadrer le président américain en affirmant l'impartialité des magistrats. »

(*Europe1*, 21.11.2018)

En effet, selon l'intention de l'auteur de l'énoncé rapporté par *Europe1* (en l'occurrence de Donald Trump), des juges pro-Obama sont des juges qui soutiennent directement l'ex-président ou sont favorables à un certain type de comportements et valeurs politiques que son nom symbolise.

L'oscillation entre un sens référentiel et symbolique est moins sensible dans les cas des toponymes et chrématonymes. La première catégorie, les noms de lieux (noms de villes, pays, régions) servent de base à des adjectifs en *pro-* surtout à titre symbolique. C'est dans ce sens qu'est employé l'adjectif *pro-téhéran* dans l'extrait ci-dessous :

« Des responsables diplomatiques du Golfe ont affirmé que la campagne militaire au Yémen pourrait durer jusqu'à six mois, ajoutant s'attendre à des représailles iraniennes sous forme d'actes de déstabilisation. Selon l'un de ces responsables qui ont requis l'anonymat, citant des estimations, "5000 Iraniens (...) et **miliciens irakiens pro-téhéran** en logistique et en renseignement à l'opération". »

(*La Croix*, 28.03.2015)

Selon le contexte, il est clair que le syntagme *les miliciens pro-téhéran* ne renvoie pas à la capitale iranienne en tant que telle, mais, par métonymie, à l'Iran en tant qu'état caractérisé par un nombre de traits connotant son régime politique.

Il en est de même dans le cas des chrématonymes (noms de partis notamment) qui véhiculent en général un poids symbolique important, comme dans le cas de l'unité *pro-Syriza* dans *les indignés pro-Syriza* se rapportant plutôt au mouvement de la gauche grecque dans son ensemble que concrètement au parti Syriza.

Dans les cas où les bases des adjectifs en *pro-* sont constituées par des noms communs, ces derniers sont en général employés à titre référentiel pour renvoyer aux objets concrets qu'ils désignent. Dans l'exemple qui suit, l'adjectif *pro-prostitution* dans le syntagme *cette politique pro-prostitution* renvoie au phénomène en question, conçu d'une manière assez large, mais non moins concrète :

« Le conseil international d'Amnesty International qui se tient du 7 au 11 août 2015 à Dublin va proposer à ses sections nationales du monde entier de se prononcer sur un texte en faveur de la "dépénalisation du travail du sexe". **Cette politique pro-prostitution** signifie non seulement le maintien de l'impunité des acheteurs du sexe, mais aussi la dépénalisation des proxénètes. Légaliser la prostitution et dépénaliser le proxénétisme, c'est renforcer la traite et l'esclavagisme sexuel. »

(*Libération*, 08.08.2015)

Il en est ainsi avec l'adjectif *pro-compétitivité* employé dans le syntagme *la politique pro-compétitivité* où il désigne la caractéristique de la politique « qui est en faveur de la compétitivité » :

« Le feuilleton grec, quant à lui, menace de nouveau de provoquer des secousses en zone euro. (...). Cela passe par un approfondissement, et surtout pas une remise en cause, de **la politique pro-compétitivité** qui commence à porter ses fruits. Plus que par des signaux envoyés à un électorat de gauche devenu rétif, c'est par l'obtention de résultats concrets que François Hollande peut espérer sauver son bilan. »

(*Les Echos*, 27.04.2016)

À nouveau, le mot de base, qui cette fois-ci est constitué par le nom abstrait *compétitivité*, évoque un objet discret, représentant un type de politique économique lancée par l'Union Européenne.

1.1.2. L'évaluation temporelle (« avant » et « après »)

Ce type d'évaluation sert de modèle sémantique pour la création d'un autre ensemble important d'adjectifs à côté de ceux qui sont basés sur l'évaluation en « pour » et « contre ». Cette fois-ci il est question des caractéristiques ayant

un caractère temporel¹, envisagées aussi du point de vue antonymique entre « avant » et « après ». Les adjectifs qui appartiennent à cet ensemble sont construits au moyen des préfixes *pré-* et *post-*, soit sur les bases de noms, soit d'adjectifs dénominaux.

Il est à souligner que les caractéristiques temporelles basée sur l'opposition entre « avant » et « après » semblent particulièrement importantes en français, surtout dans son système verbal, fondé dans une grande mesure sur les rapports d'antériorité et de postériorité, ainsi que de simultanéité. Les deux premières relations apparaissent aussi dans la catégorie de l'adjectif qui au niveau syntagmatique peut remplir la fonction d'argument temporel, comme *précroisière* dans *un package précroisière*.

1.1.2.1. Les caractéristiques en « avant »

Les adjectifs de ce groupe sont construits avec le préfixe *pré-*, surtout sur la base des adjectifs dénominaux (*pré-boursière*) et moins souvent sur la base des noms (*pré-cérémonie*). Ils indiquent une valeur antérieure² à ce qui est indiqué par la base et peuvent être paraphrasés comme suit :

ADJ (anter X) → « qui a lieu avant ce qui est désigné par X »

Ainsi par exemple l'adjectif *précopernicienne* dans le syntagme *la logique précopernicienne* désigne une propriété que l'on peut définir comme celle qui précède *copernicienne*, liée donc à la découverte de l'astronome polonais, Nicolas Copernic. À son tour l'adjectif *pré-trithérapie* qui apparaît dans le syntagme *la génération pré-trithérapie* renvoie à la propriété caractérisée par le fait de précéder celle qui est nommée *trithérapie* désignant un type de traitement médicamenteux comprenant trois principes actifs qui agissent différemment.

Du point de vue de l'ancrage temporel, deux types de valeurs véhiculées parmi les adjectifs de ce groupe peuvent être distinguées, selon la spécificité de l'entité évoquée par la base nominale : celle-ci peut en effet désigner un repère considéré comme réel ou potentiel.

1.1.2.1.1. Un repère temporel réel

Dans ce cas, les adjectifs comportent dans leur structure un nom qui renvoie à un fait situé dans le temps, qui est considéré comme réel, sans rendre compte du fait qu'il a déjà eu lieu dans le passé ou qu'il aura lieu dans le futur. Dans le cas

¹ Cf. notamment l'article d'André Borillo (2010) évoquant l'importance de la référence temporelle des adjectifs français.

² Dany Amiot (1995) évoque non seulement l'antériorité marquée par *pré-* dans les dérivés adjectivaux, mais aussi les valeurs « continue » et « discontinue », comme dans *prétuberculeux* et *précolombien*.

de l'unité *pré-scandale Fifa* dans le syntagme *des années pré-scandale Fifa* il est en effet question d'un repère marqué par un scandale de corruption qui a éclaté en mai 2015 au sein de la FIFA. L'énonciateur évoquant *des années pré-scandale Fifa* est situé après le moment du scandale en question : de ce fait le repère temporel apparaît comme réel.

Tel est aussi le cas de l'adjectif *pré-digitale* dans l'exemple ci-dessous, qui marque l'antériorité par rapport au repère temporel concernant l'époque « digitale », étant réellement en cours :

« 7 Français sur 10 vont acheter leurs cadeaux de Noël sur Internet, selon un récent sondage de Médiamétrie. Sur le web, beaucoup vont alors surfer entre avis laissés par d'autres clients, vidéos de test de produit sur des blogs, ou encore forums dédiés. À l'**ère pré-digitale**, il y avait déjà le bouche à oreille : celui-ci se transpose aujourd'hui dans le monde numérique. »

(*Les Echos*, 24.12.2015)

L'adjectif *pré-cérémonie* à son tour, dans le syntagme *les interviews pré-cérémonie*, annonçant des interviews qui doivent avoir lieu pendant la soirée des Césars qui va commencer, renvoie à une marque temporelle vue comme réelle, mais qui est située dans le futur.

1.1.2.1.2. Un repère temporel virtuel

Les adjectifs relevant de cette catégorie comportent dans leur structure un mot dont le sens constitue une marque ayant un caractère temporel, située dans le futur, mais qui est considérée comme potentielle. C'est notamment le cas de l'unité *pré-suicidaire* dans le fragment ci-dessous :

« Il a fallu six ans au cinéaste pour boucler son deuxième long métrage. Le personnage principal est interprété par Anders Danielsen Lie, que l'on a pu voir en état **de crise pré-suicidaire** dans le film de Joachim Trier »

(*Libération*, 16.02.2016)

Une crise *pré-suicidaire* est une crise qui précède le suicide, mais l'adjectif désigne un état, voire un type d'état, dont la dénomination est basée sur un ensemble de caractéristiques stéréotypées. Le repère temporel marqué par le nom « suicide », a donc un caractère virtuel : autrement dit ce n'est pas sa réalisation qui est décisive pour la dénomination, mais le fait de sa potentialité.

Notons à la fin que les repères des deux types, réels et virtuels, peuvent être marqués par des noms propres ou communs, les uns et les autres employés à titre référentiel ou symbolique. Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif *pré-Syriza* comportant dans sa structure le chrématonyme *Syriza* n'évoque ce parti grec qu'au titre du stéréotype que son nom véhicule, celui d'un groupement de gauche re-

vendicatif et aveugle. Il en de même de l'adjectif *pré-frontiste* (< *frontiste* < *Front national*) qui, à son tour, par évocation du Front National, renvoie à la connotation liée au nom de ce parti, celle d'une droite extrême.

« “Nous ne sommes pas dans **une situation pré-Syriza**. Nous sommes dans **une situation pré-frontiste**. Ça change tout” (...). Dans une interview au Journal du Dimanche M. Mélenchon, le leader du Front de gauche, a qualifié le PS d’“astre mort” au “logiciel périmé” ».

(*Libération*, 01.02.2015)

Si donc les adjectifs *pré-Syriza* et *pré-frontiste* renvoient à des repères réels (Syriza et le Front national ayant bien une existence réelle dans l'espace politique européen), ils sont tous les deux employés avec un sens non référentiel, en symbolisant un ensemble de convictions et actions politiques extrêmes.

Au contraire, l'unité *pré-antibiotique* qui qualifie le mot *monde* dans l'extrait ci-dessous réfère à une situation concrète, celle d'avant la découverte et la popularisation des antibiotiques :

« “Nous devons faire de très gros efforts pour protéger l'efficacité des antibiotiques pour notre génération et celle de nos enfants”, a affirmé (...) le docteur Thomas Frieden, directeur des Centre de contrôle et de prévention des maladies (...). “Nous risquons de revenir à **un monde pré-antibiotique**”. Ce haut responsable laisse planer le risque de voir se développer de plus en plus d'infections impossibles à soigner avec les traitements aujourd'hui sur le marché. »

(*La Croix*, 27.05.2016)

Dans ce cas il est donc question d'un emploi référentiel, le mot de base *antibiotique* étant utilisé pour désigner l'entité en question.

1.1.2.2. Les caractéristiques en « après »

Les adjectifs de cet ensemble, moins nombreux que ceux qui sont porteurs de la valeur caractérisée pas son antériorité à un repère, sont construits avec le préfixe *post-*, surtout sur la base des noms (*post-Assad*), moins souvent sur la base des adjectifs dénominaux (*post-onusien*). De manière générale, ils indiquent une valeur postérieure par rapport à ce qui est indiqué par la base et peuvent être paraphrasés comme suit :

ADJ (poster X) → « qui a lieu après ce qui est désigné par X »

Ainsi par exemple l'adjectif *post-corbuséen* dans le syntagme *les tours en béton brut post-corbuséennes* désigne une propriété qui se définit par le fait de succéder dans le temps à celle dénommée par l'adjectif de base, *corbuséen*, provenant

du nom de l'architecte célèbre. Il en est ainsi dans le cas de l'adjectif *post-Bocuse* construit sur la base du patronyme de Paul Bocuse, un chef cuisinier français de grande renommée. Dans le syntagme *la génération post-Bocuse*, l'adjectif en question apporte une caractéristique insistant sur la postériorité par rapport au repère marqué par la base, *Bocuse*.

La différenciation des propriétés évoquées par les adjectifs en *post-* relève à nouveau du sens concret ou symbolique de leurs mots de base, qu'il s'agisse de noms propres ou communs. Dans le cas de l'adjectif *post-volkswagengate* dans l'exemple qui suit, la valeur référentielle semble évidente :

« Opération transparence. Pour **le premier salon automobile post-volkswagengate**, PSA a choisi de montrer patte blanche en dévoilant les premiers résultats de ses tests menés avec les associations Transport&Environnement et France Nature Environnement. »

(*Les Echos*, 01.03.2016)

En effet, il est question du salon automobile caractérisé par le fait qu'il est organisé après le *volkswagengate*, scandale industriel et technique lié au groupe Volkswagen. Le nom de repère est donc utilisé au sens concret, par référence directe à ce repère.

Au contraire, l'adjectif *post-Mickey* est porteur d'une valeur non référentielle, liée au stéréotype de *Mickey* en tant que personnage de films pour enfants :

« En quoi va bien pouvoir se recycler Martina Stoessel, chouchoute cathodique des 6–10 ans au sourire fraîcheur de vivre ? On peut imaginer des tas de nouvelles vies possibles pour la vedette argentine de 17 ans. Mais un bref coup d'œil aux secondes carrières des stars Disney laisse présager le scandale. Car **la reconversion post-mickey** sent souvent le soufre. »

(*Libération*, 10.03.2015)

Ainsi *la reconversion post-Mickey* est une reconversion qui a lieu après l'enfance ; celle-ci est désignée d'une manière symbolique, par métonymie du nom de Mickey.

Soulignons que la distinction entre des emplois référentiels et symboliques n'est pas toujours évidente, comme on le voit dans le cas de l'adjectif *post-Assad* dans le syntagme *l'ère post-Assad* : en effet, le nom d'Assad peut référer directement à lui, mais aussi à un ensemble idéologico-politique lié à son nom.

1.1.3. L'évaluation numérale (« pluriel » et « singulier »)

Ce type d'évaluation constitue un modèle sémantique pour la création d'adjectifs basés sur l'opposition entre ce qui est « pluriel » et « singulier ». Les adjectifs qui appartiennent à cet ensemble sont construits avec l'un des éléments

évoquant la quantité, ajouté à un nom, soit à un adjectif dénominal. Il est significatif que les caractéristiques évoquant le nombre « pluriel » sont de loin plus souvent exprimées que celles qui évoquent le « singulier ».

1.1.3.1. Les caractéristiques en « pluriel »

Les adjectifs appartenant à ce groupe sont construits avec *multi-*, *poly-* et *pluri-*, éléments qui peuvent se placer devant les adjectifs dénominaux (*multiaffinitaire*) et moins souvent devant les noms (*multicollège*). D'une manière générale, ils indiquent la pluralité de ce qui est indiqué par la base et peuvent être paraphrasés comme :

ADJ (pluri X) → « qui est pluriel de X »

C'est le cas entre autres de l'adjectif *multifinancement* dans le syntagme *des entreprises multifinancement* qui indique le caractère pluriel de la propriété marquée par le mot de base. Dans l'extrait ci-dessous, l'adjectif *multicausal* indique la même valeur :

« Si le documentaire a été encensé à plusieurs reprises, certains spécialistes s'interrogent sur la pertinence de la méthodologie employée. "La délinquance est **un phénomène multicausal**, et là on prend un seul paramètre", réagit Cyril Rizk, responsable des statistiques à l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales »

(*Libération*, 12.12.2014)

Il en est ainsi des adjectifs *pluripartenaires* dans le syntagme *les femmes pluripartenaires*, *pluri-religieux* dans *le centre d'information religieuse pluri-religieux*, ou encore *polypénibles* dans *des postes polypénibles*, qui marquent la pluralité de propriétés auxquelles renvoient les bases nominales.

1.1.3.2. Les caractéristiques en « singulier »

Les adjectifs qui appartiennent à ce groupe sont peu nombreux et ne se construisent qu'avec l'élément *mono-*, ce qui peut signifier qu'au sein de la communauté linguistique cette caractéristique est appréhendée comme moins valable que celle de « pluriel ». En effet, relève-t-elle surtout de propriétés considérées comme moins marquées par rapport à la norme socio-politico-culturelle, comme dans le cas de l'adjectif *mono-enfants* dans le syntagme *des familles mono-enfants* ou bien *monoethniques* dans le syntagme *des entités (pays) monoethniques*.

C'est aussi le cas de l'adjectif *monomimique* qui souligne le caractère unique, sans aucune modification, de l'expression du visage d'un jeune mannequin :

« Un peu **monomimique** mais très mimi, **la nouvelle coqueluche des ados et des podiums** a (...) une vague ressemblance avec Leonardo ou Brad. À 16 ans, il est l'une des stars montantes d'Instagram : 984 000 followers recensés fin avril, sachant que chaque jour, Lucky Blue Smith en engrange mille à deux mille de plus. Du haut de son 1 m 91, ce garçon au physique relativement consensuel a déjà fait une jolie carrière de mannequin, entamée à 12 ans : Calvin Klein, Gap. »

(*Libération*, 19.05.2015)

1.2. Les adjectifs néologiques basés sur l'idée d'intensité

La recherche d'expressivité semble constituer l'une des marques importantes de la néologie en général, ce que confirment différents exemples illustrant l'évolution des langues. En français, citons notamment le cas de la grammaticalisation de noms tels *goutte*, *mie*, *point*, *pas* comme supports de l'adverbe de négation *ne*, jugé trop faible. Le mot grec βάρβαρος « étranger, c'est-à-dire non grec », proviendrait à son tour du pluriel de **bar* 'étranger' en sumérien, créé par reduplication (Antoniak, 2005 : 9). C'est la raison sans doute aussi du développement de longues séries de diminutifs et d'augmentatifs dans maintes langues, comme l'italien et l'espagnol, ou encore le polonais et le russe. Au sein de la néologie récente, l'intensité continue à constituer l'un des repères essentiels : une recherche consacrée au lexique « jeune », en vogue en polonais actuel³, a aussi démontré une proportion importante d'unités lexicales démontrant une expressivité toute particulière. Małgorzata Izert évoque de son côté ce phénomène dans le lexique français contemporain en général (2015). C'est aussi le cas de l'ensemble des adjectifs néologiques français, qui comporte un nombre élevé de lexies de ce type.

L'expression d'intensité dans le lexique obéit à deux tendances : vers l'exagération d'une part et vers la diminution de l'autre, ce qui correspond au besoin d'amplifier ou d'amoindrir, selon le cas. Clara Romero évoque à ce propos « l'adjectif intensif (...) qui met en jeu la notion de degré » (Romero, 2004 : 449) : celui-ci peut se diriger vers l'intensification et vers la désintensification de la qualité exprimée. Parmi les adjectifs néologiques, c'est la première tendance qui est beaucoup plus sensible, à savoir celle à l'intensité plus élevée, qui se manifeste par une hyperbolisation des unités concernées.

1.2.1. L'hyperbolisation du sens des adjectifs néologiques

En tant que figure d'intensité, l'hyperbole a connu son apogée dans la littérature des 17^e et 18^e siècles, à commencer par les *Précieuses ridicules* de Molière et *La Vie de Marianne* de Marivaux, jusqu'à *Manon Lescaut* de l'Abbé Prévost. C'est

³ cf. « De quelques traits spécifiques du lexique "jeune" », Alicja Kacprzak (2019).

aussi une figure clé du théâtre romantique où elle « souligne l'emportement d'un personnage » (Robrieux, 2000 : 94). De nos jours, même si elle constitue « le fond de style de certains auteurs » (Kouassi, 2007 : 222)⁴, il convient de souligner sa présence significative dans la variante orale du français, mais aussi dans le discours de médias, notamment au moyen de formations dites hyperboliques⁵, parmi lesquelles les adjectifs, à côté des substantifs et des adverbes, constituent un groupe particulier.

L'hyperbole lexicale, telle qu'on la découvre grâce à l'analyse du corpus étudié, n'est pas sémantiquement homogène : en effet, il semble admis d'en distinguer différents types, dont l'hyperbole « intensifiante », « superlativisante », « comparativisante ».

1.2.1.1. L'hyperbole « intensifiante »

Dans son cas, l'adjectif exprime une qualité X à la manière d'un superlatif absolu, ce qui peut être représenté par une paraphrase basée sur un emploi d'adverbes d'intensité, par exemple *très*, *extrêmement* et pareils, soit :

ADJ (intens X) → « qui est extrêmement (particulièrement, très,...) X »

Ainsi, *ultrafondant* dans le syntagme *le cœur d'entrecôte ultrafondant* peut être glossé comme « qui est extrêmement, particulièrement, très fondant » ; *hyper-économe* dans *un pommeau de douche hyper-économe* comme « qui est extrêmement, particulièrement, très économe » ; *super-aiguisé* dans *des couteaux super-aiguisés* comme « qui est super-aiguisé ».

Dans le cas de l'hyperbole « intensifiante », la qualité présentée comme très intense se situe sur une échelle qui n'a pas de limites, du moins en théorie. Ainsi le cœur d'entrecôte peut devenir encore plus fondant que celui qui est qualifié comme ultrafondant, un pommeau de douche hyper-économe peut être remplacé par un autre qui est encore plus économe, de même que des couteaux super-aiguisés peuvent être encore plus aiguisés.

L'examen des adjectifs de ce groupe montre que différentes propriétés, essentielles et non essentielles, peuvent être représentées comme très intenses au moyen d'adjectifs nouveaux. Parmi les premières, énumérons celle qui caractérise « l'âge » ; dans l'extrait ci-dessous il est question d'un âge jeune, ce qui a donné lieu à l'intensification *ultra-jeune* :

⁴ Germain Kouassi indique à ce propos l'exemple d'Ahmadou Kourouma, écrivain ivoirien.

⁵ Cette formulation est empruntée à Christine Jacquet-Pfau, auteure d'une communication présentée au colloque de Vérone en mai 2018, « Productivité et statut de quelques éléments de formation hyperboliques : *super*, *hyper*, *méga*, *ultra* ».

« Malgré notre étoile au guide Michelin, nous n'avons rien des codes du grand restaurant. Chez nous, il n'y a pas d'argenterie, pas de ronds de table, on veut rester dans le juste ton. Je suis né à Boulogne-sur-Mer, je donne ce que je suis et ce que mon territoire offre, et ce que les gens qui y vivent me procurent. Au printemps, un jeune maraîcher va me faire **des tout petits pois, ultra-jeunes**, dont on mangera les cosses. »

(*Libération*, 07.03.2016)

La qualité en question qui se rapporte à des petits pois est amplifiée grâce au préfixe *ultra-* afin d'insister sur un caractère exceptionnel du jeune légume ; il est à remarquer que le nom du légume, *petits-pois*, se voit aussi intensifié d'une manière insolite par l'adverbe *tout*, incompatible par principe avec un substantif.

Parmi des qualités non essentielles qui se trouvent amplifiées lors de l'opération d'intensification sémantique des adjectifs citons par exemple *hyperautoritaires* qualifiant le mot *gens*, comme dans l'exemple qui suit :

« Bloquer ou non ? C'est le débat qui agite les étudiants de la fac de Paris-X, à Nanterre, traditionnellement en pointe dans les mobilisations sociales. Il est 12h30, l'assemblée générale contre la loi El-Khomri vient de débiter et une centaine de personnes ont pris place dans l'amphithéâtre. Affluence faiblarde en comparaison de celle de Saint-Denis la veille (600 personnes), ou de Tolbiac (500 personnes) ce mercredi. Un militant de Solidaires s'en prend à "la poignée **de gens hyperautoritaires**", (...) qui ont décidé la veille de bloquer l'université. »

(*Libération*, 09.03.2016)

Bien d'autres adjectifs préfixés, surtout en *ultra-* et *hyper-* relèvent aussi de cette catégorie, en indiquant majoritairement des qualités considérées comme positives, par exemple : *ultrafavorables* (*les conditions de financement ultrafavorables*), *ultragénéreuse* (*la politique monétaire ultragénéreuse*), *ultra-fidèle* (*une pensée profondément chrétienne, très fidèle, voire ultra-fidèle*) *hyperjoyeux* (*des jeunes hyperjoyeux*) etc.

Notons comme régulier le fait que les qualités vues comme négatives se voient plus rarement intensifiées par *ultra-* et *hyper-*, quoiqu'on en note des exemples, notamment *ultracynique* (*ultracynique Figaro*), *ultra-pénible* (*un bruit ultra-pénible*), *ultranégatif* (*le contexte ultranégatif*), *hyperdépendant* (*une politique hyperdépendante*).

Quelques adjectifs hyperboliques de ce groupe sont formés aussi au moyen du préfixe *extra-*, porteur d'intensité particulière, comme dans *extra-large* (*un pantalon extra-large*) ou *extra-purifiant* (*un masque extra-purifiant*), ou encore *extra-white* (*un sourire extra-white*).

Il convient d'évoquer aussi les suffixés en *-issime* qui marquent un très haut degré de la qualité indiquée par le mot de base, comme dans *normalissime* (*une ci-*

toyenne normalissime). Il peut être compris d'une manière absolue, à savoir « qui est très normal », ou d'une manière relative, comme « qui est le plus normal possible » (les deux paraphrases étant difficilement acceptables du point de vue logique, vu que le mot *normal* ne se prête que difficilement à la gradation). Cette deuxième interprétation relève de l'hyperbole « superlativisante ». Notons au passage une certaine mode consistant à ajouter le suffixe *-issime* à des bases venant d'adjectifs de relation, comme *baroquissime* < *baroque*, *punkissime* < *punk*, donnant lieu aux mêmes types d'interprétation (cf. I partie, ch.1.1.2.).

1.2.1.2. L'hyperbole « superlativisante »

Dans son cas, l'adjectif exprime une qualité à la manière du superlatif relatif, c'est-à-dire qu'il s'agit de son plus haut degré qui est vu comme relatif par rapport à un point de repère, ce qui peut être paraphrasé comme :

ADJ (superl X) → « qui est le plus X (possible) »

Dans le cas des adjectifs de ce groupe, la qualité se présente comme limitée par rapport à des circonstances réelles ou attendues. Il en est ainsi de quelques adjectifs préfixés au moyen du morphème *super-*, comme par exemple *supertransparent* qui qualifie un sujet humain de l'énoncé cité ci-dessous :

« **Nous sommes supertransparent** », assurent les responsables de Solar Impulse. (...). Le public peut suivre la mission en direct via un site Internet. Deux caméras embarquées dans le cockpit complètent celles du centre de contrôle. Le micro reste en général branché pour que le public suive les conversations entre le pilote et l'équipe au sol. »

(*Les Echos*, 15.04.2016)

Le contexte dans lequel sont décrites les conditions du fonctionnement de Solar Impulse, un projet d'avion solaire, montre bien que la qualité d'être transparent est ici portée à son maximum, ce dont les limites sont implicites, même si leur existence est sous-entendue. Ainsi *nous ... supertransparent* doit être glosé comme « nous ... qui sommes les plus transparents possible dans la situation décrite ».

C'est le cas aussi de l'adjectif *super-prolos* dans le syntagme *les parents super-prolos* qui se rapporte aux parents de Siné, dessinateur et caricaturiste français, mort en 2016.

« Pour comprendre Siné, il n'y a pas que ses coups de sang récents. Il faut reprendre sa vie, son œuvre, son cul, son enfance de gamin à la Goutte d'or, issus **de parents super-prolos**. »

(*Libération*, 05.05.2016)

Si le sens de l'adjectif en question peut être interprété comme un exemple d'hyperbole intensifiante, à savoir « des parents très prolos », la connaissance du contexte de la vie de Siné rend plausible son interprétation comme un cas de superlatif « des parents on ne peut plus prolos ».

La valeur du superlatif est souvent véhiculée aussi par le préfixe *archi-*. En voici comme exemple l'adjectif *archi-épais* dans le syntagme *un drap de laine archi-épais*, dans l'énoncé ci-dessous :

« Même translation du militaire au civil pour le caban. Version améliorée du paletot de marin, le caban voit le jour au 18^e siècle dans les rangs de la Royal Navy, avant de devenir un basique mâle. Confectionné dans **un drap de laine archi-épais**, muni d'un large col et d'un double boutonnage ventral qui protège du vent, ajusté à la taille pour faciliter les manœuvres, lesté de boutons à motifs d'ancre plats pour éviter de s'accrocher aux cordes et de deux poches poitrine pour sauvegarder les biens précieux à bord, le caban devient rapidement le compagnon indispensable des matelots. »

(*Les Echos*, 22.04.2016)

Le contexte dans lequel le mot est employé indique assez clairement sa valeur de superlatif, même si *épais* constitue un adjectif qui évoque une qualité gradable (notons que la gradualité est conçue comme un fait discursif par Ducrot, 2010), c'est-à-dire celle qui peut devenir plus ou moins intense. Cependant la description du caban, manteau court, chaud et imperméable de marin, laisse supposer le sens absolu de la qualité en question, comme « le plus épais possible ». Il en va de même de l'adjectif *archidémocratique* dans l'exemple ci-dessous :

« L'intendant actuel, Martin Hoffmann, un ancien de la télévision privée Sat.1, détaille la martingale : “**La gouvernance de l'orchestre est archidémocratique**. Un musicien, un vote.” »

(*Les Echos*, 08.01.2016)

L'adjectif *archidémocratique*, créé sur la base de l'adjectif relationnel *démocratique* (par exemple dans *un régime démocratique*), grâce à la préfixation en *archi-* acquiert une valeur de qualité, en évoquant une propriété qui peut être soumise à la gradation. Le contexte dans lequel apparaît cet adjectif apporte une précision selon laquelle la *gouvernance archidémocratique* (d'un orchestre) équivaut à la formule « un musicien, un vote », ce qui permet d'interpréter l'adjectif en question comme un superlatif glossé comme « qui est la plus démocratique qui soit ».

Soulignons que le procédé de « superlativisation » n'est pas aussi courant que celui d'« intensification » au sein des adjectifs hyperboliques. Son interprétation reste souvent fonction du contexte.

1.2.1.3. L'hyperbole « comparativisante »

Dans ce cas, l'adjectif exprime une qualité à la manière du comparatif de supériorité, c'est-à-dire qu'il est exprimé le degré supérieur d'une qualité, relatif par rapport à un point de repère, ce qui peut être paraphrasé comme :

ADJ (compar X) → « qui est plus X (que) »

Les qualités évoquées par les adjectifs de ce groupe se situent sur une échelle dont on ne conçoit pas les limites, la seule caractéristique étant leur niveau amplifié par rapport au niveau considéré comme neutre. C'est le cas du mot *surlooké*, dérivé de *looké*, dans le syntagme *un gamin surlooké* qui renvoie à un très jeune mannequin, participant aux défilés de mode. L'adjectif indique que la qualité en question a atteint un niveau plus avancé que celui qui est considéré comme normal. Qui plus est, le mot semble connoter une nuance de dépassement du seuil de normalité, ce qui pourrait être paraphrasé comme « qui est looké plus que normalement, qui est trop looké ».

Cette nuance concerne plusieurs adjectifs néologiques en *sur-*, par exemple *surstockés*, dans l'extrait ci-dessous, décrivant la situation d'un magasin de jouets qui, après les attentats parisiens de novembre 2015, a noté une importante stagnation de vente :

« Dans les allées de Toys'R'Us, des clients, seuls ou en couple, liste à la main, traînent des paniers où s'entassent poupées, consoles, jeux de société. Les rayonnages sont encore bien remplis à une semaine de Noël. L'enseigne américaine refuse d'évoquer des conséquences des attentats, mais dans les rayons, un vendeur croit savoir que les chiffres sont catastrophiques par rapport aux autres magasins français du groupe. Depuis novembre, on reçoit de la marchandise, on stocke, on stocke, **on est surstockés.** »

(*Le Monde*, 18.12.2015)

Le mot *surstocké* indique une caractéristique résultant du fait de *stocker*, mais non seulement le niveau normal de cette démarche est atteint, mais il est dépassé. Il en va de même de *suralcoolisé* dans *une ambiance suralcoolisée* ou encore de *surpolluants* dans *les gadgets surpolluants*.

Parmi les exemples de l'hyperbole « comparativisante » notons aussi un cas de composé populaire, *brise-tympan* ; dans le syntagme *une sirène brise-tympan* il peut être paraphrasé au moyen d'une formule de comparaison : « une sirène comme pour briser les tympanes ».

1.2.2. La diminution du sens des adjectifs néologiques

En rhétorique, la diminution avec ses différents procédés, comme la méiose, l'euphémisme ou la tapinose, consiste à rapetisser des caractéristiques d'une réalité qui sont considérées comme importantes ou encore désagréables. Ce procédé

constitue donc une sorte de réduction sémantique, en appelant quelque chose d'un nom qui diminue son étendue. Cette sorte d'hyperbole à rebours n'est pas fréquente dans le corpus analysé. Quelques rares exemples sont constitués par les adjectifs préfixés en *sous-* qui évoquent des qualités considérées comme défectives par rapport à un niveau jugé neutre, comme c'est le cas des mots du lexique standard, *sous-alimenté* ou *sous-développé*.

Dans le corpus d'adjectifs néologiques notons l'exemple de *sous-dépisté* et *sous-diagnostiqué*, comme dans l'extrait suivant :

« Mettre au point un test fiable, facile à utiliser et peu coûteux est un impératif de santé publique, a expliqué le Dr Ke-Qin Hu, le responsable de ces travaux. Car l'**hépatite C** est largement **sous-dépistée et sous-diagnostiquée**. »

(*Le Figaro*, 27.11.2015)

Notons quelques autres formations de ce type en *sous-* : *sous-connecté* dans le syntagme *l'Afrique, un continent encore sous-connecté* (c'est-à-dire « pas assez connecté ») ou encore *sous-médiatisé* dans le syntagme *un artiste sous-médiatisé* (c'est-à-dire « pas assez médiatisé »).

Il convient de remarquer une nuance euphémisante de ces formations, comme c'est le cas de *sous-couvert* dans *les communes sous-couvertes en places en crèche*, qui est un exemple d'une « langue de bois » administrative, opacifiant le fait que dans les communes en question il manque des places en crèche.

La valeur de diminution caractérise aussi les adjectifs formés avec *demi-* et *semi-*, exprimant « la moitié de ce qui est désigné par le mot de base », comme c'est le cas de l'exemple qui suit, où sont évoqués *des êtres hybrides demi-vivants, demi-cyborg*.

« Co-fondateur de l'Université de la Singularité, le futurologue Ray Kurzweil suscite la controverse. Proche des cofondateurs de Google, il est le porte-voix le plus visible des courants de pensées transhumanistes. Il prédit que les humains deviendront **des êtres hybrides** d'ici 2030, **demi-vivants, demi-cyborg**, grâce aux développements des nanotechnologies (par exemple, des puces informatiques installées sous la peau) et de l'intelligence artificielle. »

(*Les Echos*, 16.10.2015)

Dans certains emplois cependant « la moitié » peut être appréhendée de manière approximative, l'accent portant sur la non totalité d'une caractéristique dénommée par le mot de base. Dans l'extrait qui suit, le nom *occupation* est qualifié au moyen de cinq adjectifs construits avec le préfixe *semi-*. Si du point de vue mathématique une unité ne peut pas comporter cinq moitiés, le poids argumentatif de ces emplois est évident, en insistant sur le caractère mixte de la manifestation décrite :

« Frédéric Lordon monte sur la scène de la place de la République. “Je chante très mal”. Une voix dans le public : “C’est pas grave !”. L’économiste : “Je joue encore plus mal de la musique”. Toujours pas grave, non : l’intello propulsé rock star est là, sur scène, c’est l’essentiel. On l’attend, pour ouvrir cette première Nuit debout, cette étrange occupation de la place, **semi-préméditée, semi-spontanée, semi-conspirative, semi-jubilatoire, semi-tout ce qu’on voudra**, et passée totalement sous le radar des télévisions traditionnelles. »

(*Libération*, 04.04.2016)

Soulignons que les formations en *demi-* et *semi-* n’ont pas de valeur euphémique comme les formations en *sous-*, mais dans leur cas la diminution consiste plutôt à indiquer une quantité réduite par rapport au taux considéré comme neutre.

1.3. Les adjectifs néologiques basés sur l’idée d’approximation

Un nombre considérable d’adjectifs néologiques (environ 100) véhiculent une nuance d’approximation qui porte sur la propriété exprimée par le mot de base. L’adjectif indique dans ce cas une caractéristique qui est vue sous son exactitude relative, ce qui peut être paraphrasé comme :

ADJ (approxim X) → « qui ressemble à X »

Ainsi l’adjectif *quasi-routinier* modifie la propriété de *routinier* de cette façon que dans le syntagme *les agressions verbales ou physiques quasi-routinières* elle devient imprécise, peut-être inadéquate. En effet, il est question des agressions qui sont « plus ou moins routinières », sans qu’on sache quelle est la raison de l’inexactitude marquée par la lexie en question.

Les adjectifs fondés sur l’idée d’approximation sont créés au moyen du préfixe *pseudo-* (*pseudo-autistique*), de l’élément *quasi-* (*quasi-civil*) et du suffixe *-oïde* (*funkoïde*).

L’idée d’approximation qui est proche de celle de ressemblance fait que la propriété dénommée ressemble à la propriété X et l’exclut en même temps. C’est le cas de l’adjectif *pseudo-bouddhique* dans l’extrait suivant :

« Car les “anges-poupées” ne sont pas que des jouets en plastique à la fabrication particulièrement soignée. Elles ont été investies lors **d’un rituel pseudo-bouddhique** par l’esprit d’un ange. Leurs propriétaires croient dès lors que si elles les traitent comme un véritable enfant, succès et fortune vont suivre. Superstitions et animisme ont toujours été fortement présents en Thaïlande. Dans les campagnes, des statuettes en bois auxquelles l’esprit d’un enfant mort-né a été insufflé lors d’un rituel de sorcellerie sont révérees depuis plusieurs siècles. Vénérer ces “Kuman Thong” (‘garçon en or’ en thaï) est réputé avoir des effets bénéfiques. »

(*Libération*, 02.02.2016)

En effet, si un rituel qualifié comme *pseudo-bouddhique* ressemble au rituel qualifié comme *bouddhique*, il ne l'est pas : c'est ainsi que l'idée d'approximation entraîne une sorte d'exclusion par rapport à la qualité dénommée par le mot de base. Tel est le cas aussi de la propriété que désigne l'adjectif *quasi-messianique* dans l'exemple ci-dessous :

« Travestissement, ruse, paranoïa, complots. Le lanceur d'alertes devra redoubler de prudence et de stratagèmes pour mener à bien sa mission. **Un dessein quasi-messianique** dont le but est de rétablir la vérité sur un monde gangrené par le mensonge. »

(*Le Figaro*, 28.04.2016)

L'adjectif de base, *messianique*, dérivé du nom propre Messie, exprime le caractère de ce « qui est relatif au Messie », relatif au sens plein du terme. Par contre le syntagme *un dessein quasi-messianique* évoque un dessein qui, tout en ressemblant à celui que l'on peut dénommer *messianique*, n'a pas ses caractères propres.

Citons aussi l'adjectif suffixé en *-oïde*, *roboïde*, employé dans un texte publié par *La Croix* :

« De l'autre, **une Créature humaine roboïde**, de dos et assise, se gavant d'aliments et de boissons qu'elle élimine en temps réel, le tout dans un univers froid et glacé constitué par un cube blanc – le White Cube – fait avec des réfrigérateurs empilés. Une ambiance digne des *Temps modernes* de Charlie Chaplin, mais bien plus triste encore. »

(*La Croix*, 17.11.2015)

Dans le syntagme *une Créature humaine roboïde* l'adjectif en question qualifie le nom d'une manière approximative : il est question d'une créature humaine « qui ressemble à un robot », mais qui ne l'est pas.

Conclusion sur les modèles sémantiques exploités par l'adjectif néologique

Les modèles sémantiques présentés dans ce chapitre servent de base à la création des adjectifs nouveaux, en accord avec les manières d'appréhender la réalité et avec les façons d'argumenter propres à l'époque actuelle.

En premier lieu, c'est donc l'idée de contraste qui est largement exploitée comme une base de création des adjectifs néologiques quelles que soient les caractéristiques mises en opposition. Qu'il s'agisse des évaluations axiologiques confrontant des propriétés « pour » et « contre » (environ 350 unités), des évaluations temporelles opposant « après » et « avant » (environ 190 unités) ou des

évaluations numériques oscillant entre le nombre « pluriel » et singulier » (environ 50 unités), elles semblent toutes résulter d'une tendance universelle à la polarisation des jugements. En effet, l'opposition, comme l'affirme Lyons, se trouve à la base de structures de la pensée humaine en général (Lyons, 1975 : 512). Il est à souligner cependant un déséquilibre entre les deux pôles dans des modèles oppositifs axiologique et numéral, ce qui est sans doute lié à des facteurs variés, dont celui du marquage de propriétés. Ainsi, les évaluations axiologiques en « contre » trouvent une représentation plus importante dans le corpus que les évaluations en « pour », ce qui montre le poids particulier d'un jugement négatif dans la perception des faits et dans l'argumentation. De même, les évaluations numériques insistant sur la pluralité sont plus fréquentes que celles qui évoquent le singulier, ce qui témoigne de leur caractère marqué, au détriment du pôle opposé. Pour ce qui est des évaluations temporelles, leur importance dans le corpus en général, avec un équilibre entre les valeurs indiquant l'antériorité et la postériorité, suggère que, du point de vue cognitif et argumentatif, tout repère chronologique est valable, mais aucun de deux ne prévaut sur l'autre.

En second lieu, il convient d'évoquer une forte tendance des adjectifs néologiques à exprimer d'une manière plus intense différentes propriétés, ceci surtout en les augmentant, mais aussi en les diminuant. Si Danielle Corbin évoque à ce propos l'opération de « quantification », consistant à former des termes à valeur hyperbolique grâce à des morphèmes « quantifieurs », préfixes et suffixes (1991 : 484), il semble licite de mentionner aussi la diminution de l'intensité, les deux versants du même processus d'intensification sémantique étant ainsi pris en compte. Il se doit cependant de préciser que sur l'ensemble des adjectifs hyperboliques (environ 270 unités), la diminution du sens des adjectifs apparaît comme presque insignifiante par rapport à l'augmentation. Une constatation s'impose ainsi sur une récurrence particulière du modèle créatif des adjectifs exprimant des propriétés augmentées de manière très intense. Celui-ci correspond sans doute à une tendance propre à différents médias d'argumenter par exagération de traits, mais peut-être aussi à une sorte d'hyper-sensibilité générale dans la façon de percevoir la réalité. Il s'ensuit une conclusion sur la recherche de l'emphase dans le discours médiatique et public contemporain, obéissant, selon Bally, à *la poussée affective* du sujet parlant (Bally, 1926/1977 : 296).

En troisième lieu, il faut évoquer le groupe important d'adjectifs basés sur l'idée d'approximation (environ 120 unités), tous exprimant une propriété qui peut être caractérisée comme plus ou moins proche de celle qui est marquée par le mot de base. L'expression de différentes qualités par le biais d'approximation (plus vague que la ressemblance) semble réduire la responsabilité de l'énonciateur envers les formulations employées. Le recours fréquent à ce type de création néologique est dans une large mesure justifié par un gain psychologique dû à l'évitement de formulations trop directes.

2. L'adjectif néologique et ses sous-catégories sémantiques

Parmi les particularités de l'adjectif néologique, il convient aussi de se pencher sur sa répartition spécifique en trois sous-catégories : qualificante, relationnelle et classifiante, dite aussi référentielle (cette distinction a été postulée entre autres par Rodríguez Pedreira, 2000 et par Goes, 2015). S'il est évident qu'au sein de ces sous-catégories les adjectifs ont un fonctionnement syntaxique différent, nous sommes d'avis qu'il est quand même secondaire par rapport à leur sens. C'est l'une des raisons pour laquelle nous nous proposons de recourir à une sous-catégorisation sémantique de l'adjectif néologique, même si en parlant du sémantisme de l'adjectif, il faut prendre en compte sa liaison avec le nom qu'il accompagne – le volet syntaxique de l'analyse est ainsi inévitable. Or, les relations syntaxiques de l'adjectif et du nom ont déjà fait l'objet de nombreuses analyses⁶ que nous prenons en compte, mais auxquelles nous ne revenons pas, vu que notre but est de rendre compte de la présence de trois sous-catégories adjectivales au sein du corpus étudié. Le point de départ de cette étude est constitué par une constatation déjà formulée dans les pages précédentes, à savoir que la valeur sémantique des adjectifs se réalise en contexte. C'est pourquoi en évoquant l'existence des sous-catégories de l'adjectif, nous tenons à souligner que, d'une manière générale, les limites entre elles ne sont pas étanches, les adjectifs pouvant, selon l'emploi, véhiculer des valeurs différentes. Nous souscrivons à l'opinion de Goes à ce sujet, formulée comme suit :

(...) nous estimons que les trois types d'adjectifs que l'on distingue habituellement constituent en fait trois emplois épithètes du même adjectif : qualificatif, relationnel (*grande classe*) et du troisième type (*grand ayatollah*). Il nous semble que tout adjectif peut se prêter à ce type d'emplois, dans une plus ou moins grande mesure évidemment. Ainsi *royal* est-il relationnel dans *le palais royal*, qualificatif dans *un salaire royal*, *une paix royale* et sous-catégorisant / dénominatif dans *kir royal*, *couscous royal*

(Goes, 2015 : 298)

Pour faire état de cette division tripartite au sein du corpus analysé, nous nous concentrons donc sur les liens sémantiques qui relient l'adjectif à son nom recteur, oscillant entre ceux qui consistent, *grosso modo*, dans la description d'une propriété, dans l'instauration d'une relation et dans le classement au sein d'un ensemble.

Avant de passer à l'analyse ainsi programmée, passons cependant en revue d'une manière succincte des points de vue importants pour isoler des caractères

⁶ Nous en mentionnons quelques-unes dans la suite du paragraphe.

traditionnellement associés à l'adjectif. En premier lieu, il se doit de distinguer entre les valeurs dites relationnelles et qualifiantes de l'adjectif, définies en linguistique dès les années 1920 par Franz Dornseiff, l'un des premiers à donner la description de ce phénomène dans « Das Zugehörigkeitsadjectiv und das Fremdwort »⁷, ce que rappelle Marek Gawelko (1977 : 11) dans son ouvrage de référence consacré à l'évolution des suffixes adjectivaux en français. Ce type de différence au sein de la catégorie de l'adjectif dénominal a été mis en évidence aussi par Charles Bally qui a opposé, dans un exemple devenu célèbre, le sens de l'adjectif dénominal *tropical* dans les syntagmes *végétation tropicale* (« que l'on trouve sous les tropiques ») et *chaleur tropicale* (« aussi forte que celle qui règne dans ces régions »). Il démontre que dans le premier cas, le nom *tropicque* subit une transposition fonctionnelle (car elle relève exclusivement de la grammaire), mais sans modifier sa valeur sémantique ; dans le deuxième cas pourtant il est question de la transposition sémantique « qui intéresse aussi le lexique » (Bally, 1945, § 179) : en effet, il s'agit de la distinction entre les valeurs dites relationnelles et qualifiantes (ou descriptives). Parmi les linguistes francophones ayant abordé ce problème sous différents axes dans les dernières décennies, mentionnons surtout Angelica Kalik (1967) qui a élaboré une liste de caractéristiques grammaticales des adjectifs relationnels, en démontrant ainsi des bases syntaxiques et morphologiques de la distinction en question. Notons cependant que tous les linguistes ne sont pas d'accord pour voir dans *l'adjectif relationnel* une catégorie à part : Bosredon notamment n'y voit qu'une forme adjectivale inapte à remplir certaines des fonctions syntaxiques de l'adjectif de qualification, dont celle d'attribut (Bosredon, 1988 : 3). Le comportement syntaxique spécifique de l'adjectif de relation est d'ailleurs le plus souvent mis en avant par les chercheurs se concentrant sur sa lecture par le biais de la théorie lexique-grammaire, utile dans le traitement automatique des langues naturelles (par exemple Gross, 1991 ; Monceau, 1997 ; Giry-Schneider & Laporte, 2011, et autres). Nowakowska qui, dans sa définition de l'adjectif relationnel se base sur la théorie prédicativo-argumentale, propose de prendre en compte le critère « argumental », selon lequel cet adjectif « sature toujours une place d'argument, quel que soit le caractère du prédicat qui ouvre cette place » (Nowakowska, 2004 : 259).

Un nombre d'études récentes prennent cependant en compte l'aspect sémantique de deux classes mentionnées, notamment Jan Goes qui, dans sa description de l'adjectif du point de vue de la théorie du prototype, suggère de nuancer la différence entre les adjectifs de relation et de qualification et de parler plutôt d'adjectifs statistiquement relationnels et statistiquement qualificatifs (1999 : 257). Il discute aussi le terme même « adjectif relationnel » :

⁷ Franz Dornseiff « Das zugehörigkeitsadjectiv und das Fremdwort », *GRM*, IX, 1921, pp. 194–200.

(...) tout adjectif dénominal est (...) relationnel par sa structure dérivationnelle. Certains d'entre eux se spécialisent dans la qualification, d'autres dans ce que l'on pourrait appeler la détermination relationnelle (...) Cette spécialisation n'est pas absolue. En effet, si les passages de la qualification à la détermination relationnelle sont nombreux, le passage inverse l'est encore plus : beaucoup d'adjectifs dénominatifs de qualification ont été relationnels.

(Goes, 1999 : 256)

Selon Goes, lors de la détermination à caractère qualificatif, un seul sème du nom de base est gardé dans l'adjectif dérivé, ainsi *laiteux* dans le syntagme *un teint laiteux* est caractérisé par le sème [+ couleur de lait], alors que *spongieux* dans le syntagme *un sol spongieux* comporte le sème [+ poreux comme une éponge]. Pour Martin Riegel, le passage d'un adjectif de relation dans la catégorie de l'adjectif de qualification s'accompagne de « la conversion d'une notion typante en une notion caractérisante » (Riegel, 1985 : 194). À son tour Michel Roché parle de l'attribution au nom recteur d'une qualité saillante, attribuable à la base de l'adjectif, comme c'est le cas de l'adjectif *éléphantique* qui, dans des *jambes éléphantiques*, partage l'un des traits caractéristiques des jambes d'un éléphant, à savoir leur taille (Roché, 2006 : 383). Par contre dans le cas de la détermination relationnelle, c'est la totalité du sens du mot de base qui passe dans l'adjectif : *un terrain sablonneux* est un terrain couvert de sable, *un voyage présidentiel* et *une élection présidentielle* concernent directement le président, même si dans les deux derniers syntagmes le rapport entre l'adjectif et le nom recteur n'est pas le même.

Enfin un point de vue sémantico-pragmatique est à la base de l'étude de Nuria Rodríguez Pedreira qui constate que « les processus d'interprétation d'un énoncé dépendent bien souvent des données extra-linguistiques, qui contribuent efficacement à la sous-catégorisation des adjectifs » (Rodríguez Pedreira, 2000 : 289). Les mécanismes sémantiques (référentiels) et pragmatiques (réalité extra-linguistique) qu'elle dégage dans son analyse lui permettent d'établir l'existence d'une troisième catégorie d'adjectifs, intermédiaire entre les qualificatifs et les relationnels, rassemblant les adjectifs dits référentiels. Si les adjectifs de qualification ont pour fonction essentielle de décrire une qualité et les adjectifs de relation de définir une relation, les adjectifs référentiels sous-catégorisent le nom accompagné, en s'opposant aussi bien à des adjectifs de qualification (*perdrix blanche* vs *barbe blanche*) qu'à des adjectifs de relation (*café turc* vs *gouvernement turc*), ces derniers n'étant pas uniquement identifiés avec les adjectifs dénominatifs (Rodríguez Pedreira, 2000 : 284). C'est ce que mentionne aussi Catherine Schnedecker, en postulant dans le chapitre présentant le numéro 136 de la revue *Langue française* intitulé *Les adjectifs "inclassables", des adjectifs du troisième type ?* (2002) que « tous les adjectifs n'entrent pas dans les catégories traditionnelles d'adjectifs qualificatifs vs relationnels » et en rappelant d'autres opinions à ce sujet, dont celle de Jacques Feuillet, selon qui « Quelle que soit l'extension sé-

mantique que l'on donne à qualificatif et à relationnel, il est de nombreux cas où il est impossible d'assigner les adjectifs à l'un ou à l'autre type » (Feuillet, 1991 : 47, cité par Schnedecker, 2002 : 4). Sébastien Marengo continue dans la même ligne de pensée et, en évoquant un caractère spécifique de cette classe d'adjectifs, il insiste sur « la brèche laissée ouverte par le tandem qualificatif/relationnel » (Marengo, 2007 : 106). Le fonctionnement syntaxique de ce groupe d'adjectifs *marginaux*, autres que les relationnels, mais aussi réfractaires à la fonction attribut, constitue l'objet de sa monographie dans laquelle il postule une classe à part, rassemblant des adjectifs affectifs (*pauvre Martin!*), constructeurs de la référence (*un grand café*) et classifiants (*un ours blanc*), en précisant les rapports aux catégories habituelles que forment les qualificatifs et les relationnels (Marengo, 2014 : 11). Pour Gaston Gross, il est question d'adjectifs classifiants : l'adjectif *sulfurique* dans *acide sulfurique* ne traduit pas une propriété, « mais spécifie un type particulier d'acide, parmi les centaines d'autres possibles, *sulfurique, acétique, azotique* » (Gross, 2012 : 118–119). Enfin Goes, adoptant encore une fois l'horizon de la théorie du prototype pour sa lecture des adjectifs, propose de ne pas concevoir ce groupe spécifique comme une catégorie ou une classe, mais de parler plutôt d'un emploi référentiel des adjectifs (au sens de « celui qui construit la référence du nom », et non pas « pourvu d'un référent »), à côté de deux autres emplois, qualificatif et relationnel (Goes, 2015 : 318–319).

La présence des adjectifs des trois types dans le corpus constitue sans doute une question intéressante en soi, mais surtout en ce qui concerne la part des adjectifs dénominaux relationnels. En effet, le problème concerne la productivité de cette sous-catégorie, vu les opinions de plusieurs linguistes français et francophones constatant l'appauvrissement de la dérivation affixale en français au début du 20^e siècle (Albert Dauzat, 1946 et Jules Marouzeau, 1951 et 1955), ou bien son affaiblissement dans le style standard ou soigné, au profit de la langue populaire (Charles Bally, 1951 et Charles Camproux, 1951), ce que rappelle Halina Lewicka, en intervenant dans une discussion menée à ce sujet (Lewicka, 1962 : 167). Prenant en compte l'adjectif dénominal considéré comme particulièrement réfractaire à la formation par dérivation en français contemporain, Lewicka en cite plusieurs exemples collectés dans les années 1950, surtout dans des lexiques spécialisés (ex. *troubles caractériels, constructions conjonctionnelles* et autres), mais aussi dans la langue des journaux et de l'administration (ex. *déclaration présidentielle, travaux nocturnes*) et même dans la langue littéraire (ex. le titre du livre de David Rousset, *L'univers concentrationnaire*). En même temps, l'adjectif *hospitalier* utilisé à l'époque dans le syntagme *réforme hospitalière* (en tant que dérivé du mot *hôpital*) est choquant pour certains Français : Robert Le Bidois, linguiste et chroniqueur du *Monde* le condamne vivement dans *Le Monde* du 25 novembre 1959, dans le texte intitulé « L'adjectivite et ses méfaits ». Or, la recherche effectuée sur google.fr en 2018 témoigne de l'usage devenu courant de l'adjectif *hospitalier* en tant que dérivé du mot *hôpital* : gou-

vernance hospitalière, loi hospitalière, droit hospitalier, soins hospitaliers, paysage hospitalier, centre hospitalier, praticien hospitalier, politique hospitalière, administration hospitalière, fédération hospitalière, activité hospitalière, planification hospitalière, hygiène hospitalière, restauration hospitalière, mutation hospitalière, menu hospitalier et autres. Ce fait confirme l'intuition de Lewicka qui dans ce type de formations voyait une nouvelle émanation de l'évolution du français. Rodríguez Pedreira note de son côté aussi une représentation importante des adjectifs relationnels dans le langage des médias qu'elle analyse (Rodríguez Pedreira, 2000 : 8). Quant aux adjectifs du troisième type, classifiant (référentiel), dont l'identification est relativement récente, même si les études les concernant sont de plus en plus nombreuses depuis ces dernières années, aucun auteur, à notre connaissance, ne s'est occupé d'évaluer l'ampleur de leur présence au sein de la catégorie de l'adjectif en général. Il est donc d'autant plus intéressant de découvrir comment ils fonctionnent en français journalistique actuel, ceci sur la base de l'ensemble des adjectifs collectés et soumis à l'étude.

Notre analyse du corpus réuni visera ainsi le repérage des trois types de caractérisations véhiculées par les adjectifs, ceci afin de constater quelles sont les tendances que les adjectifs néologiques présentent dans ce domaine et dans quelle mesure il est possible de parler d'une régularité dans leur apparition en français d'aujourd'hui.

2.1. Les caractérisations qualifiantes de l'adjectif néologique

Lors de la caractérisation qualifiante, l'adjectif exprime une qualité qui est interne à l'être ou à l'objet qualifié (Riegel : 1993, 9). En accord avec ce point de vue, Goes (2015) distingue trois types d'emplois de l'adjectif de qualification : un emploi direct intersectif (quand il y a une intersection entre le nom et l'adjectif, comme dans *Paris est une grande ville* → *Paris est une ville* et *Paris est grand*), direct subsectif (quand il y a une subsection entre le nom et l'adjectif, comme dans *C'est une grande table* → pour *une table* elle est *grande*), direct intensif (quand l'adjectif prend une partie de son sens du substantif tout en gardant une partie de son sens élémentaire, comme dans *un grand courage*) ; oblique (quand l'adjectif exprime une qualification par métonymie, comme dans *un grand café* où *grand* se rapporte à la dimension de la tasse) ; intensionnel (quand l'adjectif ne porte ni sur la dimension ni sur la quantification, mais sur la qualification d'un sème interne du nom, non profilé ou profilé, comme dans *un grand homme, un grand fumeur*). Pour définir ces emplois, Goes soumet à l'étude les comportements syntaxiques de l'adjectif, en se servant des adjectifs primaires, *grand, bon, jeune, vrai* etc. Or, la détermination qualifiante peut évidemment concerner tous les autres adjectifs, dont ceux qui ont une structure morphologique et sémantique plus complexe. Cette remarque est d'autant plus valable que le corpus des adjectifs néologiques, *ex definitione* ne comporte pas d'adjectifs primaires, tous étant motivés par des

sources préexistantes, surtout en français, mais parfois aussi dans d'autres langues. Ainsi à part des formes construites et composées sur les éléments indigènes, les adjectifs de qualification peuvent être créés à partir de bases allogènes. Précisons enfin que les adjectifs qualifiants peuvent être aussi obtenus par une sorte de conversion sémantique des adjectifs de relation : dans ce cas nous parlerons des adjectifs accessoirement qualifiants, par opposition à ceux qui n'ont jamais d'emplois relationnels, que nous appelons essentiellement qualifiants.

Compte tenu du caractère généralement complexe des adjectifs appartenant au corpus analysé et en en proposant une typologie basée sur des critères strictement sémantiques, nous distinguons trois types de caractérisations qualifiantes : celle où la qualité indiquée par l'adjectif, quelle qu'elle soit, apparaît sous sa valeur neutre ; celle où la qualité, quelle qu'elle soit, apparaît sous sa valeur relativisée et celle où la qualité, quelle qu'elle soit, apparaît sous sa valeur intense.

2.1.1. Les caractérisations qualifiantes neutres

Cette caractérisation consiste dans le fait que l'adjectif exprime une qualité conçue d'une manière objective : elle s'applique ainsi à l'entité représentée par le nom accompagné pour en indiquer une propriété inhérente, qui n'est soumise à aucune évaluation supplémentaire.

C'est le cas de l'adjectif *tabasseuse* dans l'exemple suivant décrivant la jeunesse d'un footballeur célèbre :

« Zlatan Ibrahimovic, fils d'immigrés vite divorcés, grandi dans une banlieue-dortoir de Malmö, retiré par les services sociaux à **sa mère tabasseuse** pour être confié à son père dépressif et alcoolique, sauvé de la délinquance et de l'asociabilité par le foot, se présente en conquérant, en Attila, en punk. »

(*Libération*, 27.06.2015)

L'adjectif déverbal *tabasseuse* qui peut être paraphrasé comme « qui tabasse (qui cogne) » indique en effet une caractéristique présentée comme stabilisée, neutre. *Une mère tabasseuse* est « une mère qui tabasse », la propriété en question lui étant « objectivement » attribuée. Notons que le masculin *tabasseur*, nom et adjectif, est bien noté par les dictionnaires en ligne (*Reverso* et *Cordial*), alors qu'aucun ne signale l'existence de sa forme au féminin⁸.

Il en va de même de l'adjectif *qualiteux* < *qualité*, relevant du vocabulaire de l'équitation :

⁸ Une remarque s'impose sur l'influence du stéréotype mental sur l'apparition ou l'absence de certains mots : en l'occurrence, le tabassage serait considéré comme « une activité » masculine...

« (...) Philippe Guerdat (...), dimanche matin, avait convié les dix cavaliers français engagés à Bordeaux à une réunion d'approche de cette saison olympique. Car, en dehors de la bande des quatre, il aura vu aussi d'autres bonnes choses, comme le délicat mais **très qualiteux Pégase du Mûrier**, l'étalon gris de Rogers-Yves Bost, le champion d'Europe 2013 (...). »

(*L'Équipe*, 07.02.2016)

Dans le syntagme *le délicat mais très qualiteux Pégase du Mûrier*, cet adjectif accompagne le nom propre d'un cheval, et coordonné à un autre adjectif qualifiant, *délicat*, introduit une caractérisation objective de l'animal en question.

Un autre exemple, l'adjectif *chanmé*, est employé dans l'extrait ci-dessous :

« Mais soudain lui vient une idée : pourquoi ne pas abandonner le vieux CV papier et se créer une candidature 2.0 ? Désormais inscrite sur Twitter, elle tombe sur l'annonce d'une "boîte **chanmée**". »

(*Les Echos*, 07.10.2015)

La forme de ce néologisme est obtenue par verlanisation de *méchant*, alors que le sens 'remarquable et admirable, particulièrement agréable, génial'⁹ résulte de l'anti-phrase de *méchant*. Le contexte permet d'interpréter cet emploi de *chanmé* comme qualifiant neutre ; en effet, dans le syntagme *une boîte chanmé*, l'adjectif exprime de manière objective une qualité considérée comme positive.

Il est significatif que dans l'ensemble du corpus, les adjectifs essentiellement qualifiants véhiculant des caractérisations neutres ne sont pas nombreux. Parmi eux, deux groupes se distinguent de par l'origine des unités contenues. En premier lieu, il est question des adjectifs composés par juxtaposition des éléments, qui véhiculent ainsi une qualité mixte, résultant de l'adjonction de deux qualités de base. Tel est le cas de l'adjectif *sucré-piquant* qui désigne un nouveau goût par rapport à ceux que l'on distingue traditionnellement. Voici un exemple de *Libération* dans lequel il est question du menu d'un restaurant en vogue :

« Guindaillas (piments basques) grillés et vinaigrette cacahuète-érable : un ensemble **sucré-piquant**. »

(*Libération*, 23.03.2016)

Tel est le cas aussi de l'adjectif *croustimælleuses* dans le syntagme évoquant *des pommes sautées croustimælleuses* où une caractérisation objective, quoique résultant de la jonction de deux propriétés contradictoires, porte sur la consistance de l'entité désignée par le nom recteur. Il en va de même pour *riche-moche*, adjectif rassemblant

⁹ <https://fr.wiktionary.org/wiki/chanm%C3%A9>, consulté le 14.03.2019.

une qualité considérée comme positive (*riche*) et l'autre comme négative (*moche*), utilisé dans une description des détails architecturaux : *le genre riche-moche, résidentiel balnéaire, avec des balcons en plexiglas*. D'autres types de composés peuvent relever aussi de cette sous-catégorie d'adjectifs, comme *néochic*, adjectif hybride, qui renvoie à une qualité résultant de mixage de celle qui est marquée par l'adjectif *chic* et par l'élément *néo-*, comme dans l'exemple ci-dessous :

« Après avoir été le temple privé de la jet-set à la fin des années 1990, le bar devient **le rendez-vous néochic** des beaux quartiers. »

(*Le Figaro*, 23.11.2015)

En deuxième lieu, énumérons les adjectifs dérivés sur la bases d'emprunts (*loseuse* < angl. *loser*), ou bien les adjectifs empruntés (*lushy* < angl.). Ainsi, mis à part la valeur stylistique de l'emprunt, l'unité *loseuses* dans l'exemple ci-dessous, bien qu'employée au superlatif, véhicule une caractérisation neutre, qui résulte de la constatation sur la propriété en question, consistant à perdre dans beaucoup de matchs :

« Pour les fans de sport de Cleveland, il y a une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne est qu'ils ont les Cavaliers en NBA. La mauvaise : leurs Browns sont **l'une des équipes les plus loseuses** de toute la NFL . (...). Certains supporteurs ne s'en remettront pas. »

(*Libération*, 03.12.2015)

La situation est identique dans l'extrait suivant où l'adjectif emprunté *lushy* 'succulent' qualifie de façon descriptive le son de l'orchestre :

« **Le son de l'orchestre est lushy**, c'est le son de James Levine, moelleux, chaud", analyse le jeune homme en smoking dans les coulisses du Met, près d'un couloir blanc où sont entreposés à la file 12 étuis de contrebasse, dont le volume remplirait une chambre de bonne. »

(*Libération*, 04.11.2015)

D'autres exemples de ce type, comme *buzzeuse* (*une cavalcade buzzeuse*), *cluch* (*un joueur cluch*), *creepy* (*une histoire creepy*) etc. semblent conforter l'idée que les mots empruntés gardent, dans la langue cible, leur sens premier – ce qui est le cas des unités citées indiquant les propriétés en question de façon neutre.

Une propriété neutre peut être aussi niée, ainsi les adjectifs préfixés ou composés au moyen de morphèmes de négation peuvent avoir des emplois qualifiants de ce type. Tel est le cas des adjectifs préfixés comme *implanifiable* (*le travail implanifiable*) ou *inutilitaire* (*les lieux non pas inutiles mais inutilitaires*) qui expriment des qualités objectives, non nuancées d'aucune façon.

À côté de ces groupes relativement peu importants d'adjectifs essentiellement qualifiants, il convient d'indiquer un grand nombre d'adjectifs accessoirement qualifiants, c'est-à-dire ceux qui au départ peuvent avoir une lecture relationnelle, mais qui devient qualifiante grâce au contexte.

Dans le cas de la catégorisation qualifiante véhiculée par un adjectif dénominal, l'opération formelle de l'apparition de cet adjectif s'accompagne d'une modification sémantique du concept du nom de base qui consiste dans la mise en relief d'un trait saillant de l'entité dénommée par ce nom. Tel est le cas d'un bon nombre d'adjectifs formés avec le suffixe *-esque*, comme *nadalesque* dans le syntagme *un geste nadalesque*, employé dans l'exemple ci-dessous. Son auteur décrit le comportement de Novak Djokovic, joueur de tennis, qui pendant un match l'opposant à un autre joueur, Rafael Nadal, imite un geste caractéristique de ce deuxième :

« Sa dernière parodie date de 2013, et c'est certainement la plus aboutie. Lors d'une exhibition en Argentine contre Nadal, Djokovic a remonté ses manches, montré son muscle droit, a remis ses cheveux en place, avant de servir. Il avait même pris sa raquette de la main gauche et avait fait **un geste "nadalesque"** en remportant le point, avec le poing serré et le genou remonté. »

(*L'Équipe*, 02.06.2015)

Dérivé du nom propre *Nadal*, l'adjectif ne se rapporte qu'indirectement au joueur espagnol, vu que, selon le contexte, il ne s'agit pas d'« un geste fait par Nadal », mais d'« un geste comme celui que fait souvent Rafael Nadal », un geste typique pour lui, qui est d'ailleurs bien décrit dans l'exemple cité. Le mécanisme sémantique de l'adjectif est basé sur une comparaison qui pourrait être paraphrasée par « un geste comme celui de Nadal », tout en renvoyant à une propriété vue comme décrivant objectivement l'entité *geste*. Un autre adjectif en *-esque*, appartenant aussi au domaine de sport, *zlatanesques*, employé dans le syntagme *les affres très zlatanesques*, se rapporte à des tourments effectivement vécus par le joueur de football, Zlatan Ibrahimovic, ce qui suggérerait sa lecture relationnelle.

« De manière ironique, au bout d'une semaine marquée par **les affres (...)** très "**zlatanesques**" mais pas forcément dans le bon sens du terme, c'est en bénéficiant de deux pénalties qu'Ibrahimovic a répondu aux turbulences. »

(*Le Monde*, 20.03.2015)

Or, dans l'exemple il s'agit de comportements qui sont considérés comme typiques pour le personnage en question, l'emploi de l'adjectif n'a donc pas de valeur référentielle. Il s'avère ainsi que ce qui compte dans l'interprétation de ce type d'adjectifs c'est le fait que leur signification dépasse celle de leur nom de base, en mettant en relief des traits typiques de l'entité à laquelle celui-ci renvoie.

L'idée de la comparaison s'avère ainsi essentielle pour interpréter les adjectifs éponymiques comme qualifiants, que les noms de base de l'adjectif renvoient ou non à la même personne que l'entité représentée par le nom recteur. Dans le dernier exemple d'ailleurs l'adjectif est accompagné d'un adverbe d'intensité (*très* « *zlatanesque* »), ce qui indique clairement sa valeur qualifiante.

Cette même valeur est véhiculée par plusieurs autres dérivés en *-esque*, relevés dans le corpus, entre autres : *almodovaresque* (le travesti « *almodovaresque* »), *cartoonesque* (un personnage touchant ou parfois *cartoonesque*), *barbapapesque* (la structure *barbapapesque*), *chevènementesque* (une pure *démagogie chevènementesque*) véhiculant l'idée de la comparaison portant sur un voire plusieurs trait(s) typique(s) de la base.

Dans le cas des adjectifs dénominaux suffixés en *-ien*, la valeur qualifiante neutre est aussi possible, selon le contexte. Citons le cas de *newmanien* (du nom du cardinal John Henry Newman) dans le titre *Le geste newmanien de Benoît XVI*, où l'adjectif est utilisé au sens de « comme Newman », donc avec une valeur qualifiante.

2.1.2. Les caractérisations qualifiantes relativisées

Dans ce cas, l'adjectif exprime une qualité en la relativisant : elle est donc vue comme attribuable à l'entité désignée par le nom recteur non pleinement, ou bien en dépassant les limites.

C'est le cas de l'adjectif *surpolluant* et d'autres adjectifs construits avec l'élément *sur-* qui marque le dépassement d'un seuil. Dans l'exemple ci-dessous, le syntagme *gadgets surpolluants* renvoie à des gadgets dont une propriété de base, celle d'être polluants, est non seulement intense, mais dépasse un taux considéré comme neutre :

« Antibactériens agressifs, nettoyants corrosifs, parfums allergisants, **gadgets surpolluants**. Une liste de 20 substances problématiques pour la santé ou l'environnement est révélée, destinée à aider le consommateur dans ses achats. Des exemples de marques où ces substances sont présentes sont également donnés. »

(*Les Echos*, 11.04.2016)

Ce type d'emploi qualifiant mais relativisant en même temps semble concerner aussi les adjectifs en *pseudo-*, *quasi-* et *-oïde*. Ainsi *pseudo-privé* (une *activité pseudo-privé*) indique la qualité en question comme non pleinement réalisée, de même que *quasi-indigeste* (dans un *film baroque quasi-indigeste*). Il en va de même pour l'unité *viriloïde* dans l'exemple ci-dessous :

« Ce *8 Mile* du pauvre, “plus stupide que la stupidité”, prend le parti de l'idiotie à la *Bartleby* et s'inscrit à rebours de **la chronique** banlieusarde et **viriloïde**, tant il leur

est constamment rappelé qu'ils n'ont pas le physique de l'emploi. Ils sont blancs, provinciaux et mal fagotés. »

(*Libération*, 08.12.2015)

L'adjectif en question dont le sens peut être paraphrasé comme « qui a des caractéristiques proches à ce qui est viril » est employé avec une valeur abstraite, pour désigner une qualité vue comme non complète.

2.1.3. Les caractérisations qualifiantes intensifiées

Dans ce cas, l'adjectif exprime une qualité qui est intensifiée par rapport au niveau considéré comme neutre. Il est à noter, que les caractérisations de ce type concernent entre autres les propriétés dites fondamentales, véhiculées en principe par les adjectifs primaires, mais qui peuvent être exprimées au moyen d'adjectif quasi-synonymes. Ainsi l'adjectif *petit* relève du groupe d'adjectifs constituant le noyau dur des adjectifs primaires en français, avec *grand*, *bon*, *jeune*, *beau*, *vieux*, *long*, *gros*, *seul*, *mauvais*, *haut*, *propre*, *joli*. Dans le corpus néologique citons *microscule* employé dans le syntagme *un microscule studio*, comme le montre l'extrait ci-dessous :

« Ah non, j'irai pas à Cannes ! Pour s'entasser avec les collègues avinés et prétentieux de la Culture dans **un microscule studio**, se taper des films roumains de cinq heures en coassant de bonheur tellement c'est fort, boire du champagne millésimé qui donne des aigreurs en ne reconnaissant personne à la première du film coréen, merci bien. »

(*Libération*, 11.05.2016)

L'adjectif *microscule* est une sorte de composé hybride obtenu par la jonction de l'élément d'origine grecque *micro-* au suffixe diminutif latin *-cule*, par analogie au mot emprunté au latin classique *minusculus* 'un peu plus petit, assez petit'. Du point de vue sémantique, *microscule* constitue un hyponyme de *petit*, dont il est en même temps quasi-synonyme, la différence consistant dans l'intensité de la propriété indiquée. Dans l'exemple cité, l'adjectif *microscule* a un emploi qualifiant intensif : en effet, le syntagme *un microscule studio* peut être paraphrasé comme « un studio qui est très petit ».

L'adjectif *ultra-jeune*, constitue à son tour un para-synonyme d'un autre adjectif primaire, *jeune*, par rapport auquel il comporte un sème supplémentaire /+ intensité/. Dans l'extrait ci-dessous, l'unité en question qualifie le nom *petits pois* :

« Malgré notre étoile au guide Michelin, nous n'avons rien des codes du grand restaurant. Chez nous, il n'y a pas d'argenterie, pas de ronds de jambe, on veut rester dans le juste ton. Je suis né à Boulogne-sur-Mer, je donne ce que je suis et ce que

mon territoire offre, et ce que les gens qui y vivent me procurent. Au printemps, un jeune maraîcher va me faire **des tout petits-pois, ultra-jeunes**, dont on mangera les cosses. J'en ferai un dessert »

(*Libération*, 07.03.2016)

Ce sont des connaissances extra-linguistiques qui permettent d'interpréter cet emploi de l'adjectif *ultra-jeune* comme qualifiant intensif. En effet, le syntagme *des tout petits-pois, ultra-jeunes* peut être paraphrasé comme « des petits pois qui sont très jeunes », où *ultra-jeunes* tout en exprimant une propriété intense relative à l'âge, acquiert une nuance particulière de « l'âge jeune d'un légume », connotant la délicatesse de celui-ci.

Les caractérisations intensifiantes concernent par ailleurs un nombre important d'adjectifs du corpus, formés avec des morphèmes quantifieurs, comme *ultra-* (*ultra-souriant* dans *le service ultra-souriant*, *ultra-fidèle* dans *une pensée ultra-fidèle*), *hyper-* (*hypersauvage* dans *la nature hypersauvage*), *archi-* (*archirodé* dans *le refrain archirodé*), *super-* (*superbranchée* dans *une élite superbranchée*) et *-issime* (*topissime* dans *une crème topissime*) etc.

Le même type de caractérisation intensifiante est obtenu au moyen des adjectifs composés par répétition d'un morphème, par exemple *moulmoul* (< *moulant*) dans le syntagme un *pantalon moulmoul*, ou d'un mot entier, par exemple *serein-serein* dans le syntagme *pas serein-serein*, *le Serbe*. Les exemples de ce dernier type ne sont pas nombreux dans le corpus, ce qui donne lieu à la constatation que le langage de la presse française n'obéit pas à la tendance à la reduplication décrite par Wierzbicka et Goddard (2002 : 176) en tant que trait culturel de la langue italienne, et par d'autres chercheurs en ce qui concerne les langues romanes en général (Blauth-Henke, 2010).

2.2. Les caractérisations relationnelles de l'adjectif néologique

Les adjectifs relationnels qui sont des dérivés dénominatifs rendent compte de la relation qui s'établit entre leurs bases et les noms recteurs qu'ils accompagnent. En tant que tels, ils spécifient le nom, tout comme la propriété qu'ils désignent spécifie l'entité à laquelle renvoie le nom de base. Lors de la caractérisation relationnelle c'est la totalité du sens du mot de base qui passe dans l'adjectif, ainsi l'adjectif *facebookien*, créé à la base du nom propre *Facebook* et employé dans le syntagme une *discussion facebookienne* tire sa valeur de ce mot en entier, si bien que le syntagme se paraphrase comme « une discussion sur Facebook », *Facebook* constituant un lieu virtuel où cette discussion se déroule.

Cette caractérisation englobe plusieurs cas spécifiques, dont l'hétérogénéité résulte de différents liens logiques possibles entre la base dérivationnelle de l'adjectif et le nom recteur qu'il accompagne. Nowakowska évoque à ce propos *des rôles sémantiques*, tels que possession ou appartenance, agent, objet, datif, lieu,

instrument etc., incorporés dans la structure adjectivale. Or, comme certains adjectifs n'acceptent aucun des rôles énumérés, « les linguistes évoquent [aussi] la fonction originelle du génitif : celle de mettre en relation deux termes, donc de désigner une relation « tout court » ou relation non spécifique » (Nowakowska, 2004 : 21). Roché à son tour mentionne à ce propos une relation « sémantiquement non marquée », comparable à celle du génitif déterminatif accompagnant le nom recteur (Roché, 2006 : 380).

La typologie des caractérisations relationnelles que nous proposons ci-dessous suit en grandes lignes celle de Roché (2006), mais en tenant compte de la spécificité du corpus étudié.

2.2.1. Les caractérisations relationnelles non spécifiques

Ce type de caractérisation qui consiste à mettre en relation l'adjectif et son nom recteur, sans qu'intervienne aucune autre nuance dans cette relation que la relation « pure », est fréquent dans le corpus des adjectifs néologiques. Citons comme exemple l'adjectif *barthien* qui dans le syntagme *l'héritage barthien* peut être paraphrasé comme « l'héritage de Barthes ». En effet, l'héritage en question ne peut être identifié que grâce à l'épithète *barthien*, évoquant l'héritage de Barthes. Il en est de même dans le syntagme *l'obscène trumpien* où l'adjectif *trumpien* rend compte de la relation qui relie les entités Trump et l'obscène. Dans l'exemple ci-dessous, l'adjectif *aznavourienne* se rapporte au nom recteur *épopée artistique*, en le déterminant comme un génitif déterminatif :

« Certes, depuis Monteverdi, **aucune épopée artistique**, qu'elle soit mozartienne ou **aznavourienne**, n'a vu le jour sans la trilogie « talent palpable + travail acharné + sens du marché ».

(*Les Echos*, 27.05.2016)

En effet, le syntagme dans lequel il est question d'une *épopée artistique aznavourienne* pourrait être paraphrasé comme « une époque artistique d'Aznavour ».

Dans la caractérisation non spécifique, les adjectifs en *-ien* et en *-esque* dérivés de patronymes sont spécialisés tout particulièrement, par exemple *merkelien* (dans *le temps merkelien*), *mélanchonesque* (dans *le théâtre mélanchonesque*), *dardien* (dans *l'époque dardienne*) etc., même s'il faut souligner avec force que leur valeur relationnelle se réalise dans le contexte, sans être établie une fois pour toutes (cf. 2.1.1.). Quelques suffixés en *-al* et *-ique*, respectivement dans *étatal* (*le favoritisme étatal* paraphrasé par « le favoritisme d'état ») et dans *mixologique* (*une mode mixologique* paraphrasé comme « une mode de mixologie »), ne sont pas pourtant nombreux dans le corpus.

Au contraire, un nombre d'adjectifs composés relève de la caractérisation relationnelle non spécifique, notamment l'unité *affiches-action* dont l'adjectivation est marquée par la suppression de la préposition *de* introduisant le génitif déterminatif, comme dans l'extrait ci-dessous :

« Sous une grande bannière “Climat : à qui profite le chaos. Changeons le système, pas le climat”, l'**atelier affiches-action** battait son plein lundi au CentQuatre, à Paris, au premier jour de la Zone d'action pour le climat (ZAC). Celle-ci marque le troisième temps fort de la mobilisation citoyenne pour le climat (...). »

(*Libération*, 07.12.2015)

Souvent il est question des adjectifs composés sur la base de noms propres, comme dans le cas de la lexie *benzema-valbuena*, dans l'*affaire benzema-valbuena*. Il en va de même pour l'adjectif *alsace-lorraine-champagne* dans le *stand alsace-lorraine-champagne* qui peut être paraphrasé comme « le stand d'Alsace-Lorraine-Champagne ». Rappelons que selon Michèle Lecolle « Les adjectifs ethniques sont des adjectifs relationnels, ce qui signifie qu'ils expriment une relation entre le nom tête d'un syntagme et le nom dont ils sont dérivés : *une ville syrienne* = une ville de Syrie » (Lecolle, 2015 : 230). Ces unités employées en fonction d'épithètes sont des adjectifs et prennent la minuscule, au contraire des ethniques attributs désignant la nationalité, donc accompagnant les noms (ou les pronoms) caractérisés par le trait /+humain/, auquel cas ils devraient être écrits avec la majuscule, comme le postule Anna Bochnakowa (1995a et 1995b).

2.2.2. Les caractérisations relationnelles spécifiques

Les caractérisations « sémantiquement marquées » (Roché, 2006 : 381) résultent de différents liens « que l'adjectif est susceptible d'instaurer entre sa base et le nom recteur ». Dans l'ensemble des adjectifs néologiques étudiés quatre cas de figure ont pu être distingués.

2.2.2.1. Les caractérisations visant un OBJET

Les caractérisations de ce type sont particulièrement courantes dans le corpus étudié. Elles ont lieu lorsque le nom de base de l'adjectif représente un objet qui est visé par une action, une activité ou une attitude de l'entité désignée par le nom recteur.

L'objet en question peut être ainsi soumis à une caractérisation positive ou négative, autrement dit l'entité que représente le nom de base agit « en faveur » ou en défaveur » de ce qui est désigné par le mot de base de l'adjectif. Ainsi l'adjectif *convivialiste* formé sur la base de *convivialisme* se rapporte dans le syntagme *une politique convivialiste* à la politique « qui est en faveur du convivialisme » :

« Recueil de 62 petits textes signés par des intellectuels et chercheurs, “**Éléments d'une politique convivaliste**” est un véritable programme d'action politique progressiste et social “de gauche” ».

(*Le Monde*, 08.06.2016)

Plusieurs autres adjectifs suffixés en *-iste* sont porteurs de cette même caractérisation : *güléniste* formé sur la base du nom propre *Gülen* dans *les collègues gülénistes* indique la relation « en faveur de Gülen », ainsi que *le courant dégagiste* est « en faveur du dégagisme ».

Le même type de caractérisation est véhiculé par les préfixés en *pro-*, ainsi *pro-barrage* (*les agriculteurs pro-barrage*) dérivé de *barrage* dénote l'objet de l'action des agriculteurs. Il en va de même de l'unité *procroissance* (*des lois procroissance*) dans l'extrait ci-dessous :

« Le retour du “lame duck president”. Comme ses quatre prédécesseurs à la Maison blanche, Barack Obama est confronté pour la fin de sa présidence à une opposition complète au Congrès, (...), d'où l'expression “président canard boiteux”. Les priorités des républicains seront économiques. Des dizaines de **lois procroissance** sont déjà prêtes pour autoriser la construction de l'oléoduc Keystone XL entre le Canada et le Golfe du Mexique, doper la production de gaz naturel, aider les petites entreprises et réduire les réglementations. »

(*Libération*, 05.11.2014)

Le syntagme *des lois procroissance* se rapporte en effet à des lois qui ont pour objet la croissance. La même caractérisation positive visant l'objet désigné par le mot de base se retrouve dans les adjectifs comme : *pro-Assad* < *Assad* dans *les forces pro-Assad*, *pro-Valls* < *Valls* dans *l'écurie pro-Valls*, *pro-daech* < *daech* dans *des comptes Twitter pro-daech*, *pro-taxis* < *taxi* dans *les mesures pro-taxis* etc.

Quelques adjectifs composés hybrides, construits avec l'élément d'origine grecque *-phile*, marquent aussi une attitude favorable par rapport à l'objet désigné par le premier élément. Dans le cas de l'adjectif *pizzaïophile* dans le syntagme *un milieu pizzaïophile*, l'adjectif indique « qui a un penchant pour la pizza », *pizza* désignant l'objet de cette caractérisation. De même, l'adjectif *pixelophile*, construit sur la base du nom *pixel* et de l'élément verbal grec *-phile*, dans le syntagme *les linguistes pixelophiles* peut être paraphrasé comme « qui aime les pixels » :

« Outre-Pyrénées, **les linguistes pixelophiles** se disputent à propos du sexe grammatical d'Internet, aussi bien appelé “el Internet” que “la Internet”. Un débat d'une violence inouïe et aux militants sans limite (...) »

(*Le Monde*, 27.03.2017)

Dans le cas d'une caractérisation négative, une action, une activité ou une attitude de l'entité désignée par le mot de base agit en défaveur de l'objet indiqué par le nom de base de l'adjectif. Ainsi l'adjectif *anti-parité* formé sur la base du nom *parité*, dans le syntagme *le contournement anti-parité* est paraphrasé comme « qui est en défaveur de la parité ». En voici l'exemple d'emploi :

« Une timide avancée que le rapport met sur le compte des stratégies de **contournement anti-parité**. L'une d'entre elles consiste à se faire élire sur une liste dissidente pour être sûr d'être tête de liste, puis de se faire réintégrer par son parti d'origine, une fois élu ».

(*La Croix*, 26.02.2015)

D'autres adjectifs préfixés avec *anti-* sont porteurs de la même caractérisation : ainsi *anti-airbnb* < *airbnb* dans le dispositif *anti-airbnb*, *anti-uber* < *Uber* dans *l'alliance mondiale anti-uber*, *antirebelles* < *rebelles* dans *les forces antirebelles* en exprimant une attitude négative du référent de nom recteur, face à l'objet de cette attitude désignée par le mot de base de l'adjectif.

Quelques adjectifs composés hybrides sont aussi porteurs de ce type de caractérisation, à savoir ceux qui contiennent les éléments *-phage* et *-cide*. L'unité *islamophage* dans le syntagme *la politique islamophage* renvoie au processus indiqué par le morphème *-phage* et à l'objet de ce processus, *islam*. Il en va de même de l'adjectif *climaticide* dans le syntagme *un nouvel accord climaticide*, où le processus désigné par l'élément *-cide* comporte son objet, *climat*.

« Quelques mois après l'entrée en application du CETA (signé avec le Canada), l'UE a signé **un nouvel accord climaticide**, dans l'indifférence générale », s'insurgent les deux ONG dans un communiqué ».

(*L'Express*, 17.07.2018)

L'objet peut être aussi caractérisé par le fait de constituer un élément faisant partie de l'entité à laquelle réfère le nom recteur, comme dans un exemple classique de ce type de relation, *pierreux*, dans le syntagme *un chemin pierreux*, paraphrasé comme « un chemin contenant des pierres ». Dans le corpus d'adjectifs néologiques ce type de rapport exprimé par les adjectifs dérivés est pourtant rare. Notons d'abord l'adjectif suffixé *austéritaire* < *austérité* : le syntagme *l'Europe austéritaire* peut être paraphrasé comme « l'Europe avec (la politique) d'austérité ».

Le même principe est à la base des composés hybrides, avec *poly-* et *multi-*, indiquant la quantité de ce qui est exprimé par la base. Ainsi, l'adjectif *multicanal* dans le syntagme *la stratégie multicanal* peut être paraphrasé comme « la stratégie qui comporte plusieurs canaux ». Il en va de même de l'adjectif *polyfocal* dont l'emploi est attesté dans l'extrait ci-dessous :

« Dans Picasso.mania au Grand Palais, on redécouvre ses incroyables mosaïques de photos qui empruntent au cubisme de Picasso et Braque **son angle polyfocal**. Ici, c'est le peintre dans toute sa suavité qui s'exprime dans ce grand format dépouillé et sensuel »

(*Le Figaro*, 23.10.2015)

L'adjectif en question est motivé en synchronie par le mot *foyer*. Dans le syntagme *son angle polyfocal*, il peut être paraphrasé comme « qui a plusieurs foyers », ce qui spécifie le nom recteur *angle* par l'idée d'appartenance. La même relation métonymique apparaît dans le syntagme *notre jus multi-pesticides* provenant d'un article publié par *Le Monde* décrivant une action des militants écologistes contre un réseau de supermarchés :

« Le 22 juin, une quarantaine de militants ont investi le magasin E. Leclerc de Bois-d'Arcy (Yvelines), déroulant deux banderoles, l'une proclamant "Avec Leclerc, faites aimer les pesticides à vos enfants", l'autre "Nouveau ! Découvrez **notre jus multi-pesticides**". L'un des militants suspendu sur la façade a vu la corde qui le retenait, coupée par un employé du magasin. La chute n'a pas occasionné de blessures graves (...). »

(*Le Monde*, 28.06.2016)

Pesticide, qui est le mot de base de l'adjectif *multi-pesticides*, indique dans ce cas le méronyme de *jus*, nom recteur holonyme, spécifié par cet adjectif néologique formé par une analogie ironique à *multi-vitamines*.

La caractérisation par appartenance est souvent exprimée aussi par les adjectifs composés populaires. Ainsi, l'adjectif dont la base est constituée par les noms de couleur *blanc-noir-gris* dans le syntagme *un look blanc-noir-gris* désigne « un look qui contient du blanc, du noir et du gris ».

2.2.2.2. Les caractérisations visant un AGENT

Les caractérisations visant un AGENT ont lieu, quand le nom de base de l'adjectif représente un agent de l'action marquée par le nom recteur. Ainsi *le projet macronien* contenant l'adjectif macronien dérivé de *Macron* peut être paraphrasé comme « le projet que formule Macron », *Macron* représentant l'agent de l'action sous-entendue. L'adjectif *macronien* dans le syntagme *le pouvoir macronien* semble avoir la même valeur :

« Les Champs Elysées, théâtre **du pouvoir macronien**, de l'investiture aux "gilets jaunes". L'ostentatoire avenue parisienne s'est transformée en rendez-vous des "gilets jaunes". Un retour de bâton pour le président qui y a régulièrement mis en scène son pouvoir "jupitérien". »

(*Le Monde*, 28.12.2018)

Le syntagme en question que l'on peut paraphraser comme « le pouvoir qui relève de Macron » provient d'une phrase sous-jacente « Macron a/détient le pouvoir ». Il est intéressant de constater que la formule *le pouvoir macronien*, avec l'adjectif relationnel, est opposée dans le même extrait à la formule *le pouvoir "jupiterien"* qui comporte l'adjectif *jupiterien* exprimant une caractérisation qualifiante. En effet, *le pouvoir jupiterien* est défini comme celui « qui est comme celui de Jupiter » (valeur qualifiante), alors que *le pouvoir macronien* – comme celui « qui relève de Macron » (valeur relationnelle).

Or, ce type de rapport est rare dans le corpus étudié, où il concerne le plus souvent les adjectifs éponymiques, dans des syntagmes évoquant une activité des personnes indiquées par les noms propres de base. Ainsi le syntagme *l'itinérance macronienne* peut être glosé comme « l'itinérance faite par Macron », alors qu'*une justification huffingtonienne* comme « une justification accomplie par Huffington Post » et *le départ ratzingerien* est « un départ fait par Ratzinger ».

2.2.2.3. Les caractérisations visant le TEMPS

Les caractérisations visant le TEMPS sont courantes dans le corpus et consistent en ce que le nom de base de l'adjectif renvoie à un point dans le temps, alors que le nom recteur du syntagme désigne un élément situé par rapport à ce repère. Dans le corpus analysé, cette caractérisation est marquée par les adjectifs préfixés avec *post-* et *pré-*. Ainsi, l'adjectif *post-putsch* < *putsch*, dans le syntagme *la purge post-putsch* caractérise le nom recteur *la purge* en le situant dans une postériorité par rapport au repère en question. Il en va de même pour *post-kubrick* dans le syntagme *le cinéma post-kubrick* où le nom propre *Kubrick* renvoie à une époque marquée par la création de ce cinéaste, ou encore pour *post-Fukushima* dans le syntagme *les mesures post-Fukushima*. Dans l'extrait ci-dessous, le syntagme évoquant *le Cambodge post-khmer rouge* comporte l'adjectif *post-khmer rouge* :

« Chea Sim et Heng Samrin vont encourager le jeune Hun Sen à jouer un rôle de première importance, même si des rivalités se font jour dans les années 90. Chea Sim devient une pièce centrale **du Cambodge post-khmer rouge**. (...) En 1999, il est nommé président du Sénat où il jouait un rôle de second plan. Depuis 1979, Chea Sim a contribué à asseoir le régime de Hun Sen. Trente-six ans plus tard, l'autoritaire Premier ministre règne sans partage sur le Cambodge. »

(*Libération*, 09.06.2015)

La lexie en question spécifie le nom recteur *Cambodge* en le caractérisant au moyen d'un repère temporel marqué par le mot de base de l'adjectif, *khmer rouge*. Celui-ci renvoie au mouvement politique et militaire communiste radical d'inspiration maoïste, qui a dirigé le Cambodge de 1975 à 1979. *Le Cambodge post-khmer rouge* réfère donc au Cambodge postérieur à cette date.

Les préfixés en *pré-* portent le sens d'antériorité par rapport au repère marqué par le mot de base de l'adjectif. Notamment l'adjectif *pré-numérique* < *numérique* dans le syntagme *des entreprises pré-numériques* apporte une précision chronologique sur les entreprises, à savoir qu'elles appartiennent à l'époque précédant le numérique en tant que technologie. Il en est de même pour l'adjectif *pré-totalitaires* qui spécifie le nom recteur *périodes*, en lui ajoutant une caractérisation définie par l'antériorité marquée au moyen du préfixe *pré-*, joint au mot de base *totalitaire*.

« La France d'aujourd'hui doit plus se tourner vers la seconde pour éviter de sombrer dans un affrontement d'identités irréductibles les unes aux autres (situation que l'on retrouve malheureusement dans **les périodes pré-totalitaires**). La seconde nous permet d'aborder la coexistence d'identités différentes et multiples sous des principes communs partagés. Autant l'affirmation intransigeante d'une victimité ontologique est mortifère, autant la dénonciation de discriminations situationnelles est salutaire à condition d'ouvrir à un traitement social et politique. »

(*Les Echos*, 15.04.2016)

2.2.2.4. Les caractérisations visant le LIEU

Les caractérisations visant le LIEU qui sont très rares dans les nouveaux adjectifs dénominaux consistent en ce que le nom de base marque un lieu où se situe un fait relevant du nom recteur. Ainsi le syntagme *l'attaque mossulienne* contenant l'adjectif *mossulienne* < *Mossul* est glosé comme « une attaque ayant lieu à Mossul ». Dans le cas du syntagme *des supporters liverpuldien*, une interprétation possible est qu'il s'agit « des supporters à Liverpool », avec l'idée de LIEU, mais une autre, non moins possible, peut être glosée comme « des supporters de Liverpool », avec l'idée d'OBJET.

L'extrait ci-dessous comporte à son tour un adjectif néologique, *curiolandienne*, dérivé d'un nom de pays fantaisiste *Curiolande*. Le nom recteur *estampe* est spécifié au moyen de cet adjectif, ceci en référant à l'idée de LIEU (vu comme lieu d'origine de l'estampe) :

« L'Ã©on Dem, de passage au Curiolande, souhaite acheter **une estampe curiolandienne** d'une valeur de 1 000 curieuros ; aussi remet-il au vendeur cette somme exacte, sous la forme de quelques billets (moins d'une vingtaine). Combien de billets de chaque sorte a-t-il utilisé ? »

(*Le Monde*, 27.01.2016)

2.3. Les caractérisations classifiantes des adjectifs néologiques

Lors de la caractérisation classifiante, l'adjectif exprime une propriété qui classe l'entité désignée par le nom recteur, comme c'est le cas des adjectifs *rouge*, *blanc* et *noir* par rapport à *chêne*, ou bien *brun*, *noir* et *blanc* par rapport à *ours*. Les

caractérisations de ce type référentiel servent souvent de base à la dénomination des espèces botaniques ou zoologiques, mais le classement au moyen d'adjectifs concerne aussi bien d'autres domaines, comme le prouvent les exemples de *rouge*, *blanc* et *rosé* qui classifient *le vin*, ou encore *sulfurique*, *lactique* et *acétique* qui classifient *l'acide*.

Goes (2015) distingue trois types d'emplois référentiels de l'adjectif : de quantité (quand il y a une quantification de traits définitoires du référent, ex. *un vrai diamant*) ; de repérage temporel (ex. *un ancien château*), dans un ensemble (ex. *le mauvais livre*) et indéfini (ex. *un beau jour*) ; sous-catégorisant (ex. *un rhinocéros noir*, *une sauce courte*). Comme on voit, à nouveau, des exemples dont se sert Goes sont constitués au moyen des adjectifs primaires¹⁰, qui, comme nous l'avons déjà mentionné (cf. 2.1.) n'apparaissent pas dans notre corpus.

En effet, il semble que parmi les adjectifs néologiques, un seul type de caractérisation référentielle soit présent, à savoir celui qui consiste en une sous-catégorisation, grâce à laquelle le référent se trouve classé au sein d'un ensemble supérieur. Il faut préciser que pour les besoins de cette typologie *un ensemble de propriétés* est conçu comme un groupe qui réunit celles qui concerne *la même faculté* de l'entité désignée par le nom recteur. Ainsi *rouge*, *blanc* et *rosé* en parlant du vin forment un ensemble de propriétés qui sous-catégorisent cette boisson, mais *sec* ou *doux* en forment un autre, alors que *tranquille* ou *effervescent* en forment un troisième.

L'opération de sous-catégorisation au sein des adjectifs analysés s'opère de deux façons : soit l'ensemble supérieur contient deux éléments et dans ce cas l'adjectif néologique indique une propriété dont la valeur se réalise par rapport au deuxième élément de cet ensemble (la caractérisation est alors *bi-valente*), soit, dans le cas où il y a plusieurs éléments, la valeur de l'adjectif néologique se réalise par rapport à tous les autres éléments de l'ensemble (la caractérisation est alors *poly-valente*).

2.3.1. Les caractérisations classifiantes bi-valentes

La caractérisation de ce type peut être basée sur une relation métonymique, comme dans la lexie *bi-couloir* < *couloir* apparaissant dans le syntagme *un avion bi-couloir(s)*¹¹ qui renvoie à une sous-classe d'avions comportant deux couloirs. Il en va de même dans le cas de l'adjectif *binational* (où cette relation a un caractère plus abstrait) employé dans le syntagme *des citoyens binationaux* à propos de ces citoyens qui possèdent deux nationalités et dont la valeur classifiante se réalise par opposition à l'adjectif *mononational* référant à celui « qui a une seule natio-

¹⁰ Goes présente ces adjectifs de façon plus ample dans un article antérieur (Goes, 2004).

¹¹ Les deux orthographes de ce mot ont été attestées dans le corpus.

nalité ». La valeur sous-catégorisante de l'adjectif, qui résulte dans les deux cas de l'emploi du morphème *bi-* indiquant le nombre, s'opère par rapport à des représentants prototypiques de la catégorie, largement connus, en l'occurrence les avions comportant en général un seul couloir et les citoyens détenant en général une seule nationalité. Dans le cas de certaines autres catégories, le prototype peut être moins évident pour un large public, néanmoins il constitue la base cognitive d'une nouvelle classe dénommée, comme dans le cas de l'adjectif *multi-fendu* :

« Bombers brodés de croix, **kilts multi-fendus** sur pantalon de cuir et couleurs acides jusque dans les cheveux : propose une collection technicolore échappée d'une B. D. »

(*Le Figaro*, 13.01.2016)

Ainsi, le syntagme évoquant *des kilts multi-fendus* est classifiant dans la mesure où le kilt classique n'a qu'une fente. Soulignons cependant l'absence de l'appellation **kilt mono-fendu*, ce qui montre que les adjectifs sous-catégorisants peuvent être formés *ad hoc*, au sein de catégories qui au départ n'ont pas de sous-classes à distinguer.

Un autre modèle de sous-catégorisation est véhiculé par les unités formées avec des morphèmes porteurs de sens négatif. Comme exemple, citons l'adjectif *non-fictionnel* utilisé dans le syntagme *un roman non-fictionnel*¹² :

« L'écrivain, dont le poids politique et culturel en Italie est considérable, s'est bien évidemment défendu, entre autres dans un article de *la Repubblica* du 25 septembre, où il écrit : "Dans un livre qui n'est pas un essai, mais justement **un roman non-fictionnel**, il n'y a pas à citer tous ceux qui ont écrit sur un sujet : surtout quand les sources sont ouvertes", comme dans le cas de ce document du FBI. »

(*Libération*, 28.09.2015)

L'adjectif néologique en question classe ce type de roman dans la classe de *roman* en général, à côté de plusieurs autres classes ayant leur dénominations dans le lexique, comme roman historique, épistolaire, autobiographique, policier, etc.

Dans le cas du syntagme *une mère non-allaitante*, il est question de désigner une classe de la catégorie *mère* ; cette fois-ci le classement est obtenu par antonymie contradictoire, par laquelle l'un des termes, *non-allaitante*, se trouve en opposition d'exclusion par rapport à l'autre, *allaitante*, qui est d'ailleurs sous-entendu dans l'extrait ci-dessous :

¹² Notons que le terme provient de *non-fiction novel* en anglais, apparu aux États-Unis en 1966, après la publication de *De sang-froid* de Truman Capote ; son synonyme *roman témoignage* est beaucoup plus courant en français.

« L'OMS recommande l'allaitement jusqu'à six mois, mais reconnaît que moins de 40% des bébés dans le monde sont concernés à l'heure actuelle. De là à enjoindre toutes les femmes à allaiter, il y a un pas que nombre de spécialistes se gardent bien de franchir. Comme l'affirme Barbara Heude, "il faut prendre garde à éviter de stigmatiser **les mères non-allaitantes**". »

(*Libération*, 18.03.2015)

2.3.2. Les caractérisations classifiantes poly-valentes

Un exemple de ce type de sous-catégorisation est instauré par le paradigme d'adjectifs classifiants qui se rapportent à la façon de se nourrir, en liaison avec les modes alimentaires actuels. Ainsi *flexitarienne* utilisé dans le syntagme *la population flexitarienne* indique qu'au sein de la population prise dans son ensemble, il existe entre autres une population caractérisée par le fait d'être flexitarienne, c'est-à-dire d'être flexible dans la pratique de manger ou non de la viande. La spécificité de cette population ne peut être identifiée que grâce à l'adjectif épithète *flexitarienne* qui sous-catégorise *population*. Il en va de même des lexies *végétalien* (< *végétaux*), *crudivégétalien* (< *végétaux crus* = *crudités*), mais aussi *carniste* (lat. < *carne*), tous formés par analogie au mot *végétarien*, emprunté à l'anglais au 19^e siècle., qui fonctionnent comme adjectifs classifiants par rapport à des noms d'humains. Ce dernier se retrouve aussi dans un composé *végétalo-végétarien* pour désigner une propriété mixte relative à une sous-classe de régime, comme dans l'exemple ci-dessous :

« Décidément, la rue de Paradis ne pense qu'à la picore avec, ces jours-ci, cette écolo casemate plutôt dégourdie à faire sourire les appétits d'oiseau et **le régime végétalo-végétarien**. »

(*Le Figaro*, 18.11.2015)

Notons aussi la situation où la sous-catégorisation est opérée par les adjectifs composés relevant du paradigme dominé par le même adjectif qui se trouve dans la structure de chacun des composés en question. C'est le cas des unités *islamiste-djihadiste* et *islamiste-moderniste* cités dans les deux extraits ci-dessous :

« Hamas, Hezbollah, l'État islamique (Daech) sont des expressions différentes pour **l'idéologie islamiste-djihadiste** qui confronte le monde entier à un niveau d'escalade terroriste extrême dans notre région comme en Europe. Malheureusement, même à proximité de nos voisins de l'Autorité palestinienne, il existe des voix qui incitent et enflamment la haine – dans des expressions qui sanctifient la terreur, dans l'éducation des enfants à la haine et à la violence, sans conscience historique ou du droit de l'Autre. »

(*La Croix*, 14.03.2016)

« Il faut en finir avec l'image bourguibienne d'une Tunisie homogène. Derrière **la face islamiste-moderniste** du pays se cachent des clivages identitaires régionaux bien ancrés : Tunis et son aristocratie citadine occidentale, le Sahel qui a fourni ses élites au pays, en opposition à la nouvelle bourgeoisie islamiste venue de Sfax ou du Sud qui entend prendre sa place. »

(*La Croix*, 25.10.2014)

Les deux adjectifs comportent ainsi dans leur structure le mot *islamiste* et un autre élément qui modifie le premier, *djihadiste* et *moderniste*. Par conséquent, c'est le deuxième élément qui confère à l'adjectif ainsi formé une valeur classifiante : par rapport à l'hyperonyme *islamiste* ils forment les termes subordonnés, opérant une sous-catégorisation des entités dénommées par les noms recteurs, respectivement *idéologie* et *face*.

Le même modèle lexicogénique est réalisé par les adjectifs composés *diesel-solaire* ou *diesel-éolien* accompagnant le nom recteur *centrales hybrides*, ce que montre l'exemple suivant :

« Le groupe s'est également positionné dans l'énergie solaire, avec un protocole d'accord signé avec le gouvernorat d'Osun, au Nigeria, fin février, pour une centrale de 12,8 MW. "Globalement dans le solaire, les projets avancent plus vite", poursuit le nouveau dirigeant, qui croit **aux centrales hybrides diesel-solaire ou diesel-éolien**. »

(*La Croix*, 19.11.2014)

Les deux adjectifs qui renvoient à deux types de centrales hybrides ont ainsi une valeur classifiante au sein de la catégorie hyperonymique, dans laquelle la place à d'autres types de centrales est ouverte.

Dans le corpus analysé, la caractérisation classifiante polyvalente concerne aussi quelques adjectifs en *ultra-* relevant de l'astronomie, où ils s'appliquent à des classes d'objets stellaires et substellaires distinguées selon leur température effective. Sans doute par analogie avec les adjectifs déjà existants dans le lexique, comme *ultra-froid* et *ultra-chaud*, le paradigme s'accroît grâce à l'adjectif néologique, *ultratiède* qui renvoie à une sous-catégorie d'étoiles récemment découverte :

« La voûte céleste vient de nous révéler une excellente surprise. Trois planètes de la taille de la Terre tournant autour d'**une étoile naine ultratiède**, viennent tout juste d'être découvertes par des astronomes de l'Institut d'astrophysique et géophysique de l'université de Liège. »

(*Les Echos*, 08.05.2016)

Citons enfin un exemple intéressant de l'adjectif *essaimeuse* (*abeilles peu essaimeuses*). Dans son cas, il est question d'une propriété qui n'est pas iden-

tique selon la race d'abeilles et qui consiste en une propension plus en moins grande pour l'essaimage. Or toutes les abeilles sont essaimeuses, mais certaines le sont à une échelle plus ou moins grande. La sous-catégorie *essaimeuse* ne se réalise ainsi pas par opposition à la sous-catégorie **non essaimeuse* qui n'existe pas, mais par gradation au sein de la catégorie même. Par conséquent, pour la propriété en question, il semble plus apte d'évoquer les unités composées *peu essaimeuse*, *très essaimeuse*, *assez essaimeuse*, qui classifient la catégorie d'abeilles du point de vue de la propriété d'essaimage.

Conclusion sur les sous-catégories de l'adjectif

Au terme de l'analyse abordant le sujet des sous-catégories de l'adjectif néologique, il convient de constater que les emplois relationnels apparaissent comme le plus nombreux, avant les emplois qualifiants, qui sont suivis à leur tour par les emplois classifiants. Soulignons cependant qu'il n'est pas possible d'indiquer de chiffres relatifs à chacun de trois groupes, car, comme nous l'avons précisé, les types de caractérisations véhiculées par les adjectifs se réalisent en discours et il arrive que le même adjectif employé dans des entourages textuels différents n'ait pas la même valeur sémantique, selon le cas.

Force est de constater pourtant que les proportions concernant la présence de chacun de trois groupe n'étonnent pas, vu que le nombre de qualités (qui relèvent généralement de la perception, en elle-même cantonnée dans les limites de sens humains et d'interprétations qui en dérivent) constitue un ensemble quasi clos. Par conséquent, les concepts nouveaux dans ce domaine, surtout dans le langage journalistique représenté par le corpus, sont relativement rares, d'où une faible part de la néologie d'adjectifs qualifiants.

Par contre, la néologie d'adjectifs relationnels s'avère très riche, ce qui s'explique par différents facteurs, à commencer par celui de l'apparition importante d'objets, phénomènes, institutions etc., dont les appellations deviennent par la suite fréquentes dans le discours de presse et donnent lieu à l'apparition d'adjectifs proches par le sens. Le discours journalistique qui se caractérise par une concision et une expressivité particulières constitue un lieu favorisant des formules toujours plus brèves et plus parlantes, ce qui peut expliquer, à notre avis, l'apparition de nombreux adjectifs relationnels. C'est la raison du succès particulier de la caractérisation relationnelle neutre qui permet de remplacer dans un grand nombre de cas le génitif déterminatif traditionnel, plus long et moins maniable que le groupe nom + adjectif.

Pour ce qui est de la néologie d'adjectifs classifiants, il faut constater que le corpus analysé n'en contient pas beaucoup d'exemples et tous ceux qui ont été relevés appartiennent au groupe de sous-catégoriseurs.

Notons enfin qu'un passage entre les catégories est en général possible, surtout au niveau de l'opposition entre la caractérisation relationnelle et qualificante (mais aussi entre différents types de la détermination relationnelle). Ce fait montre d'abord que les limites entre les sous-catégories distinguées ne sont pas étanches, et que la valeur qualificante, relationnelle ou classifiante de la majorité des adjectifs est fonction du contexte.

III. ASPECTS PRAGMATIQUES DE L'ADJECTIF NÉOLOGIQUE

Ce chapitre abordera l'adjectif néologique selon un point de vue pragmatique, vu qu'il sera question de la manière dont ses emplois en contexte en tant que signes linguistiques influencent les participants de l'échange. D'abord, seront ainsi analysées de nombreuses fonctions qu'il remplit dans le discours journalistique, ce qui permettra de confirmer ou d'infirmier l'hypothèse de leur spécificité dans ce milieu. En second lieu, l'attention sera portée sur la façon dont l'énonciateur marque sa distance par rapport à l'adjectif néologique énoncé, ce fait offrant un éclairage supplémentaire sur le rôle de la néologie en général.

1. L'adjectif néologique et ses fonctions

Face au foisonnement de l'adjectif néologique dans le discours journalistique, ce dont nous avons rendu compte dans les deux premières parties de ce livre, la question se pose sur les fonctions que remplissent les néologismes adjectivaux dans ce type de discours et au sein du support représenté par la presse. Les deux dernières précisions semblent très valables, vu que différentes circonstances dans lesquelles se déroule la communication entraînent, entre autres, différents emplois lexicaux correspondant aux besoins du moment, oscillant entre celui de dénommer une entité, ou d'obtenir une réaction du destinataire, ou encore de produire un effet esthétique. Les fonctions du langage définies par Roman Jakobson (1960), qui rendent compte des façons dont fonctionnent des énoncés entiers, se rapportent sans doute aussi à celles qui relèvent en particulier des mots et expressions qu'ils contiennent. Il en va de même pour les néologismes lexicaux, les différences éventuelles concernant la proportion des différents types d'emplois. Ceux-ci sont d'ailleurs conçus par les linguistes de différentes manières.

Ainsi, Louis Guilbert distingue deux types de créativité lexicale : la néologie dénomminative et la néologie stylistique. La première consiste dans la nécessité de dénommer une entité nouvelle, objet ou concept, et vise surtout l'efficacité, en négligeant en principe le côté esthétique. La deuxième est fondée sur la recherche de l'expressivité du mot, afin d'évoquer d'une façon originale une idée qui ne l'est pas forcément. À cette dichotomie entre les néologismes de dénomination (ou de chose) et les néologismes de parole (ou d'auteur), Guilbert ajoute

les néologismes dits « de langue » : leur réalisation en discours est potentielle, comme dans le cas du mot *indécorable*, exemple saussurien célèbre d'un mot considéré comme « virtuel » (Guilbert, 1975 : 40-44). Georges Mounin propose un classement plus détaillé des néologismes, en voyant dans leur éclosion des besoins dus à l'évolution du monde, à l'économie de la langue, à l'expressivité, à la contagion liée au prestige et à la tendance ludique (Mounin, 1990). Une conception restreinte du néologisme en rhétorique qui le classe parmi d'autres *figures de mots*, le distingue, vu son caractère conscient, du malproprisme, déformation lexicale involontaire. Si le deuxième est souvent dû à l'ignorance, sauf s'il est employé pour des raisons stylistiques (comme chez Molière qui met dans la bouche de ses personnages des régionalismes patoisants), les néologismes sont vus comme des « mots qui ont été délibérément inventés par un écrivain dans une intention poétique ou humoristique » (Robrieux, 2000 : 63-64). Des approches sociolinguistiques permettent de voir le néologisme sous une autre lumière encore : ainsi Jean-Pierre Goudaillier dans sa présentation du lexique des cités, indique comme essentielles, ses fonctions identitaire, ludique et cryptique (Goudaillier, 2001 : 10), alors que pour l'argot et différents jargons l'accent est mis sur la fonction cryptique, suivie par les fonctions conniventielle, initiatique, ludique etc., selon le cas (Sourdou, 1991). Dans une approche stylistique, Catherine Fromilhague et Anne Sancier-Chateau mettent par contre l'accent sur *le goût pour le néologisme* qui correspondrait à différents actes de langage, dont notamment le besoin d'enrichir la langue ou de se distinguer d'autres locuteurs par une fantaisie lexicale ou par une évocation accrue (Fromilhague & Sancier-Chateau, 2006 : 70).

Le panorama le plus complet des fonctions des néologismes dans le langage pris dans son ensemble est élaboré par Jean-François Sablayrolles (2000 : 359-406 ; 2003 : 157) qui évoque en premier lieu trois critères favorisant la néologie. Ainsi, la position du locuteur dans l'échange, sa compétence linguistique et son désir de transgresser le code peuvent provoquer l'apparition de néologismes dont les rôles sont variés. Sablayrolles considère à juste titre que les causes d'apparition des néologismes sont non seulement multiples, mais aussi, dans la majorité des cas, mixtes. La typologie des fonctions est structurée en trois groupes, suivant que celles-ci sont centrées sur l'interprétant, sur la langue ou sur le locuteur. Celles qui sont centrées sur l'interprétant consistent dans le désir de l'énonciateur de susciter une conduite du destinataire (néologismes d'appel, néologismes appâts, néologismes arguments de vente), de lui inculquer une idée (néologismes « stabilisateurs », néologismes à jugement de valeur intégré) ou de lui faire ressentir un sentiment (néologismes désinvoltes ou condescendants, néologismes de connivence, néologismes dévaluants, néologismes séducteurs ou repoussants). Celles qui sont centrées sur la langue consistent dans le désir de l'énonciateur de renouveler la langue afin de la rendre capable d'exprimer les changements du monde environnant (néologismes liés à l'évolution du monde, néologismes

révolutionnaires, néologismes ludiques, néologismes de défense et illustration de la langue). Enfin celles qui sont centrées plutôt sur le locuteur prennent en considération l'efficacité du message du point de vue de celui qui le reçoit (néologismes dus au principe d'économie, néologismes dus au souci d'exactitude, néologismes comme marques d'intégration dans le monde). Quelques groupements d'origines ont permis de distinguer par ailleurs des néologismes populistes, des néologismes clin d'œil, des néologismes hermétiques, des néologismes hypocoristiques, des néologismes apotropaiques et des néologismes à motivation double (dont des néologismes à double niveau de référence et des néologismes avec écart).

Sans doute cette typologie complexe rend compte des fonctions que remplissent dans le discours les néologismes d'une façon très détaillée. Outre sa complexité, c'est aussi le fait qu'elle s'applique aussi bien à des mots qu'à des expressions néologiques qui fait qu'elle englobe la néologie en tant que phénomène dans toute son étendue. Parmi les mots, sont d'ailleurs prises en considération toutes les catégories grammaticales détectables en néologie, ce qui décide aussi du caractère universel de cette grille des fonctions néologiques. Notre analyse visant uniquement l'adjectif néologique et ses fonctions devra tenir compte de la spécificité de cette catégorie et en même temps du corpus journalistique dont proviennent des exemples. En positionnant notre typologie des fonctions remplies par la néologie et les néologismes à mi-chemin entre une division bi- ou tripartite de la créativité lexicale proposée par Guilbert et une grille très complexe de rôles néologiques proposée par Sablayrolles, nous procéderons à leur synthèse autour des axes centraux démarqués par différents besoins communicatifs : ceux de dénotation, d'émotivité, de ludique, d'euphémisation, de symbolique, de marquage identitaire, d'auto-crédation etc. Notre exemplification de chacune des fonctions sera toujours fondée sur la fonction dominante, vu que le plus souvent elles se découpent dans la même lexie.

1.1. Les adjectifs néologiques et la fonction de dénotation

Cette fonction qui consiste en ce qu'un signe nouveau dénote une propriété nouvellement conçue, relevant d'une entité (être, objet ou concept), est de loin la plus représentée dans le corpus. Comme l'indique à juste titre Marina Yaguello, cette fonction concerne chaque énoncé (Yaguello, 1981 : 20) ; ajoutons qu'elle concerne aussi chaque unité lexicale qui réfère à de l'extralinguistique, qui informe de l'existence d'une propriété : il est quasi impossible qu'un adjectif qualificatif ne le fasse pas. Force est de constater que cette fonction se caractérise avant tout par une recherche d'efficacité référentielle et d'exactitude informative, ce qui est obtenu grâce à des instruments lexicaux particuliers.

Mentionnons en premier lieu un groupe important d'adjectifs composés qui rassemblent dans leur structure plusieurs éléments porteurs d'information, for-

mant ensemble une lexie sémantiquement mixte. Tel est par exemple le cas de l'unité *afro-cubain-soul-electro* dans l'extrait ci-dessous :

« Souvent Parisien d'adoption, Prince a aussi marqué la scène française, qu'il s'agisse de chansons rock (...), de funk clintonien (...), electro (...) ou pop (...). Récemment, on a entendu une dose de Prince (...) dans **le duo afro-cubain-soul-electro** d'Ibeyi, formé par les jumelles Lisa et Naomi Diaz. L'an dernier, lors d'un concert donné dans un club de Minneapolis, les jeunes Franco-Cubaines avaient d'ailleurs eu la surprise de voir la star assister à leur show, avant de venir faire causerie dans les loges. »

(*Le Monde*, 21.04.2016)

Formé de quatre éléments dont chacun apporte une indication concernant soit l'origine ethnique du duo en question (*afro* et *cubain*), soit le type de musique joué (*soul* et *electro*), cet adjectif dénote par conséquent une propriété complexe caractérisant ce duo d'une façon très précise, de façon comparable à une définition.

Les adjectifs de ce type sont particulièrement nombreux pour désigner avec précision les origines nationales mixtes d'une entité, comme par exemple *anglo-américano-belge* qui détermine le nom *équipe* dans l'exemple suivant :

« Il s'agit d'un trio d'exoplanètes. C'est-à-dire des planètes situées hors de notre système solaire, mais proches de la Terre puisqu'elles en sont distantes de seulement quarante années-lumière. Autant dire dans la banlieue terrestre. On doit cette découverte à **une équipe anglo-américano-belge**, (...), de l'Institut d'astrophysique de l'université de Liège. »

(*La Croix*, 03.05.2016)

D'autres types de propriétés sont aussi souvent indiquées de cette façon, par exemple les origines idéologiques, comme c'est le cas de l'adjectif *catholico-républicain* dans le syntagme *un fond catholico-républicain* qui réfère au caractère mixte, catholique et républicain à la fois de certaines attitudes des Français face au monde des finances.

« La haine de l'argent est la bande-son de la société française. Elle a rebondi avec la crise et les écarts de revenus qui se sont accrus. Nicolas Sarkozy a essayé de décomplexer les Français sur le sujet, mais en provoquant l'effet inverse. Puis, en 2012, François Hollande leur a redit que la finance était son ennemi. Quand on regarde les unes d'un certain nombre de vos confrères – *Marianne*, *Le Monde diplomatique* etc. – on constate cette phobie qui est le fruit d'**un fond catholico-républicain**, auquel s'ajoute une forme de dédain envers le travail. »

(*Les Echos*, 21.04.2016)

Plusieurs autres exemples d'adjectifs composés, dont la structure témoigne du besoin d'informer d'une manière exacte, sont fournis par le corpus ; souvent leur valeur est proche de celle de vrais termes dont ils partagent l'univocité, quel que soit le domaine dont ils relèvent, par exemple : celui de l'organisation du travail (*défiance-obligation-contrôle* dans le modèle *défiance-obligation-contrôle*), de l'éducation (*enseignants-élèves-parents* dans un dialogue *enseignants-élèves-parents*), de la psychologie (*force-douceur* dans un juste équilibre *force-douceur*) de la médecine (*vaccino-sceptique* dans un groupe *vaccino-sceptique*), de la culture (*biblico-mythologique* dans une légende *biblico-mythologique*) etc.

L'effet d'exactitude est véhiculé aussi par les adjectifs formés par antonymie, comme dans le cas de *pro-daech* et *anti-daech*, *pro-djihad* et *anti-djihad*, *pro-fillon* et *anti-fillon*, ou bien *djihadiste* et *anti-djihadiste*, *macroniste* et *anti-macroniste*, *genré* et *non-genré* et beaucoup d'autres. Il en va de même dans le cas de ceux qui sont porteurs d'un repère temporel : *pré-Charlie* et *post-Charlie*, *pré-Fukushima* et *post-Fukushima*, ou qui sont basé sur l'idée de comptage : *polypartenaire* dans *femme polypartenaire* ou *monosujet* dans un *monologue monosujet* etc.

C'est aussi l'emploi de certains suffixes qui favorise la dénotation, ceci grâce à leur valeur de classer les mots dans des catégories sémantiques clairement délimitées. Tel est le cas d'un nombre d'adjectifs terminés en *-iste* et dérivés de patronymes qui désignent des partisans d'une idéologie, d'un mouvement. Ainsi les lexies comme *vallsiste*, *trumpiste*, *philippotiste* sont porteuses de caractéristiques assez clairement indiquées.

Si tous les adjectifs néologiques remplissent cette fonction, ils ne le font pas au même degré, en mettant en avant parfois une autre nuance, comme le montrent les paragraphes qui suivent.

1.2. Les adjectifs néologiques et la fonction d'émotivité

Cette fonction caractérise un grand nombre d'adjectifs néologiques qui appellent des propriétés de manière particulièrement émotive, qui peut être même jugée comme exagérée. Dans ce cas, il ne s'agit pas, en principe, de dénommer des propriétés nouvellement apparues, mais de renommer d'une façon plus expressive celles dont l'existence est connue et reconnue.

Comme exemple citons l'adjectif *hyperautoritaires* dans le syntagme *des gens hyperautoritaires*, formé sur la base de l'adjectif préexistant *autoritaire*. Il est bien évident que l'énonciateur, pour exprimer le même sens, aurait pu employer l'adjectif *autoritaire* accompagné d'un adverbe d'intensité, par exemple *très*, *extrêmement* *autoritaire*, mais le recours à une forme néologique rend l'énoncé plus expressif, non seulement à cause de l'emploi du morphème *hyper-*, mais aussi de par un caractère insolite du néologisme ainsi obtenu. Il en va de même de la lexie *hypercompétent* dans le syntagme *une élite hypercompétente*, ou encore du mot *hyperponctuel* dans *des événements hyperponctuels*.

Si, d'une manière générale, ce sont des propriétés neutres qui se voient intensifiées par les adjectifs de ce type, il faut noter aussi les cas où l'adjectif de base indique une propriété considérée comme plutôt négative, par exemple *minoritaire* ; modifié par le préfixe quantifieur *hyper-* il devient, par anti-thèse, d'autant plus expressif, comme on le voit dans l'extrait suivant :

« Dans la foulée du départ de Marion Maréchal-Le Pen, d'autres responsables frontistes semblaient entériner ce divorce – Florian Philippot voyant notamment dans le rassemblement de Béziers “une petite mouvance d'extrême droite”. En retour, le maire de Béziers a réitéré ses propres critiques contre **le vice-président** frontiste, qu'il juge “**hyperminoritaire** au sein du Front national” ».

(*Libération*, 29.05.2016)

Citons encore d'autres adjectifs construits qui, grâce à des morphèmes intensifieurs, se prêtent à exprimer des propriétés d'une manière particulièrement intense : *archi-* (*archi-documenté* dans *une recomposition archi-documentée*), *super-* (*supertransparent* dans *les responsables supertransparent*), *ultra-* (*ultra-commerçant* dans *le quartier ultra-commerçant*), *-issime* (*noblissime* dans *le principe noblissime*) etc.

1.3. Les adjectifs néologiques et la fonction de divertissement

Cette fonction est assez fréquente dans le corpus étudié (elle est assez souvent remplie par les néologismes en général, cf. Sablayrolles 2015, qui évoque *la fonction ludique*) et elle est remplie par les adjectifs néologiques qui sont construits afin de jouer avec la langue. Selon le type de jeu, les néologismes de divertissement se divisent en deux groupes : ceux dont le caractère ludique résulte de la forme et ceux dont le caractère ludique résulte du sens. Les effets de divertissement sont obtenus dans les deux cas grâce à des instruments lexicaux variés.

Parmi les jeux formels, énumérons d'abord celui qui consiste à créer les mots avec des éléments qui sont stylistiquement incompatibles. Ainsi par exemple dans le cas de *n'importequoitesque* (*un énième article n'importequoitesque sur la loi Rothschild*), l'effet ludique est obtenu grâce au suffixe *-esque*, relevant plutôt d'un style soigné, qui cette fois-ci se trouve joint à la base constituée par le pronom indéfini relevant du style familier, *n'importe quoi*. Il en va de même pour la lexie *yo-yo-esque*, où ce morphème dérivationnel est joint au mot assez trivial, *yo-yo*, dans l'énoncé *la troisième et dernière manche fut moins yo-yo-esque* (*L'Équipe*, 23.01.2016) qui provient du compte rendu d'un match de tennis. La jonction d'éléments incompatibles du point de vue stylistique, comme dans les deux cas cités, produit un effet caricatural et a pour but la mise en dérision de l'entité ainsi caractérisée.

Tel est le cas aussi de l'adjectif *post-on-sait-plus-trop-quel* où le préfixe savant *post-* accompagne une base fantaisiste *on-sait-plus-trop-quel* en mettant en dérision un style para-scientifique et snob de parler de l'art cinématographique, comme dans l'énoncé évoquant le créneau *post-almodovarien, post-Tennessee Williams, post-on-sait-plus-trop quelle hystérisation totale des rapports humains* (*Libération*, 22.05.2016).

Une incompatibilité stylistique qui remplit une fonction ludique concerne aussi certains adjectifs hybrides, par exemple *gerbogène* et *bourrinophile* où l'hybridation ne concerne pas seulement l'origine des éléments, mais aussi leur style. En effet, l'élément *gerbe* du premier composé qui est employé avec sa signification argotique de 'vomi' accompagne l'élément savant *-gène* dans l'énoncé suivant : *Tisanes au pissenlit, on a essayé, c'est total gerbogène* (*Libération*, 17.05.2016). Dans *bourrinophile* employé dans le syntagme *une terre de contrastes bourrinophiles* (*Libération*, 15.05.2015), l'effet d'incompatibilité stylistique plaisante est obtenu par la jonction de l'élément familier *bourrin* à l'élément savant *-phile*.

La paronymie, figure basée sur une ressemblance sonore approximative d'une unité par rapport à une autre (restant sous-entendue), a produit l'effet ludique de certains néologismes adjectivaux. L'exemple du syntagme *des rapports sectuels* dans l'extrait ci-dessous en constitue un bon exemple :

« Il lutte contre Interpoil puis contre Intersecte. Intersecte c'est une sorte de Spectre qui comme son modèle est surpuissante. Elle rassemble exclusivement tous les membres un peu "dingos" qui hantent notre planète. D'ailleurs il doit, comme le sous-titre du livre l'indique, remettre **des "rapports sectuels"**. »

(*Le Figaro*, 05.03.2016)

En effet, il est question dans ce cas d'un néologisme d'auteur, employé par Grégoire Lacroix, écrivain qui titre ainsi son livre, par paronomase avec le syntagme « rapports sexuels ». La paronymie est aussi à la base du néologisme *matoumatique*, créé par la ressemblance phonique avec *mathématique*, mais en même temps par allusion à *matou* :

« (...) dans l'Encyclopédie curieuse et bizarre des chats (...) les informations sérieuses fourmillent et s'entremêlent aux fantasmes et aux blagues, sans qu'on sache toujours à quel moment la frontière du n'importe quoi a été franchie. Ce très joli livre est divisé en trois parties : un "ABC du chat" et **des "trucs et astuces matoumatiques"** style miscellanées, grouillant de bêtises, et entre les deux, une histoire plus classique mais pas moins délirante en bande dessinée, (...). Avec une moyenne de douze dessins de chats par page, il y a de quoi se rincer l'œil. »

(*Libération*, 11.12.2015)

L'homonymie est à la base du jeu de mot entre *maso-schiste* et *masochiste*, qui a été inventé par les participants d'une manifestation contre le gaz de schiste à Barjac, décrite dans l'extrait ci-dessous :

« La fronde anti-gaz de schiste repart dans le sud de la France. Plusieurs milliers de personnes se sont réunies dimanche à Barjac (Gard) pour demander l'interdiction totale de l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. (...). "**On n'est pas maso-schistes**" pouvait-on lire sur les pancartes des manifestants. "No gazaran !" scandaient-ils dans les ruelles du bourg médiéval. »

(*Le Figaro*, 28.02.2016)

L'identité rythmique est à la base d'un autre type de jeu sur la forme, mis en œuvre dans le cas de l'adjectif *bleu-blanc-beur*, qui fait allusion à la formule *bleu-blanc-rouge* renvoyant à la couleur du drapeau français. L'effet ludique du syntagme évoquant *le football populaire bleu-blanc-beur* n'est pas cependant basé uniquement sur l'identité du rythme, vu la valeur connotative de l'élément *keur* désignant 'personne née en France de parents immigrés maghrébins', surtout que le contexte mentionne la banlieue parisienne marquée par sa structure ethnique :

« Cinq ans après ses premiers exploits footballistiques, Pauline Gamerre se fiche toujours autant des cases, au point d'avoir quitté un job branché chez Dailymotion, performante entreprise de vidéos sur Internet, pour se lancer il y a cinq ans à la conquête du Red Star de Saint-Ouen, un des plus célèbres clubs de Seine Saint-Denis, autrefois symbole sportif de la banlieue rouge-communiste, aujourd'hui emblème **du football populaire bleu-blanc-beur**. »

(*La Croix*, 04.03.2015)

Le caractère ludique de *bleu-blanc-beur* découle ainsi non seulement de la ressemblance rythmique avec *bleu-blanc-rouge*, mais aussi de la substitution paradigmatique grâce à laquelle *rouge*, élément dénotant une couleur, a été remplacé par *keur*, élément connotant la couleur de la peau. En effet, le jeu sur la forme est souvent solidaire de celui sur le sens, conformément à l'opinion de Jakobson à ce sujet : « toute similarité apparente dans le son est évaluée en termes de similarité et/ou dissimilarité dans le sens » (Jakobson, *Questions de poétique*, cité d'après Yaguello, 1981 : 32).

Le même procédé, à mi-chemin entre le jeu sur la forme et celui sur le sens est à la base de l'adjectif *brun-marine*, formé par allusion à *bleu marine* et plus exactement au nom d'une coalition politique française de partis souverainistes, *Rassemblement bleu Marine*, annoncée par Marine Le Pen en 2012. Si le nom de la coalition en question mise d'un côté sur le symbolisme de la couleur bleue, associée en général à la droite en politique, d'un autre il contient le prénom Marine

de Marine Le Pen. L'extrait ci-dessous montre l'emploi de *brun-marine*, l'adjectif néologique dans lequel *bleu* a été remplacé par *brun* :

« Pour l'essentiel, **les édiles brun-marine** n'ont opéré aucune rupture spectaculaire avec la gestion de leurs prédécesseurs. Ils sont maires : ils doivent faire face, comme tout élu municipal, aux problèmes concrets des administrés et s'acquittent de cette tâche tant bien que mal (...). Pour l'instant, la "dédiabolisation" du FN voulue par Marine Le Pen conduit à la banalité. »

(*Libération*, 19.12.2014)

Le syntagme *les édiles brun-marine* se rapporte à des maires qui sont politiquement liés au Front National, parti considéré comme fascisant ; l'élément *brun* connote le fascisme, par allusion à la couleur de l'uniforme adopté par le parti national-socialiste allemand en 1925.

La substitution paradigmatique concerne aussi l'adjectif *asiatoc* formé par analogie à *chintoc* dans lequel l'élément *asia-* a remplacé *chin-* :

« Après Saint-Trop et Megève, l'enseigne aux **braves nourritures asiatocs** s'installe à l'Odéon pour la jouer "lounge" avec dix bonnes années de retard. »

(*Le Figaro*, 23.03.2016)

La liaison sémantique entre les deux éléments est de nature hyperonymique, *nourriture chinoise* se classant au sein de la catégorie superordonnée de *nourriture asiatique*.

Les néologismes ludiques basés uniquement sur les jeux sémantiques semblent plus rares dans le corpus analysé. Citons comme exemple deux lexies : *sévère-mais-juste* et *souriant-mais-mercantile*, caractérisant deux personnages filmiques, présentés dans l'extrait ci-dessous. L'opposition de sens qui les sépare est en effet celle qui se dessine entre « valeur positive » et « valeur négative » désignées par les éléments formant les deux adjectifs composés. C'est le jeu opposant ces deux extrêmes qui semble constituer un instrument entraînant un effet ludique des adjectifs en question :

« Il y a aussi deux figures de l'autorité dans le film : **le sévère-mais-juste Pr Callaghan** et **le souriant-mais-mercantile Alistair Krei**. Le premier veut développer la science et le savoir des héros. Le second veut acheter leurs inventions. Le premier écoute et conseille. Le second endort et subtilise. Le premier cherche le progrès. Le second veut l'argent. L'un et l'autre, au fond, sont les deux faces du même Disney. »

(*Libération*, 10.02.2015)

Une forme allusive par rapport à l'on-dit naïf constitue un autre type d'instrument produisant un effet plaisant du néologisme. C'est le cas de l'adjectif

expert-vu-à-la-télé qui met en dérision le fait de considérer comme expert toute personne apparaissant sur le petit écran :

« On ne citera pas les noms de ces experts autoproclamés qui squattent les plateaux téléés pour combler notre soif inextinguible de comprendre. On connaît d'ailleurs davantage leur visage que leur véritable CV. Que sait-on de leurs travaux ? Qui les finance ? Quelles expériences réelles et actuelles peuvent-ils mettre en avant pour justifier leurs invitations ? Rien. Peu importe : le banc-titre, avec **la mention "expert-vu-à-la-télé"**, suffit à leur confier une autorité (...). Ils passent à la télé, on les voit partout, ils doivent donc savoir. »

(*Libération*, 25.03.2016)

L'effet de divertissement basé sur un jeu sémantique peut se réaliser aussi par l'environnement textuel, comme dans le cas des trois adjectifs *mi-Sharif*, *mi-Gable*, *mi-Macias* utilisés ensemble pour caractériser le même acteur (Georges Clooney) :

« À la réserve du prologue, supposé haletant et déliré, tout s'emboîte et prend, focalisé en vrilte subjective sur le rôle-titre agréable. **Clooney, mi-Sharif, mi-Gable, mi-Macias** fait oublier ses effets indistincts jusque-là. »

(*Libération*, 22.03.2015)

Le non-sens de cet énoncé donne lieu à une sorte d'humour absurde résultant de l'emploi de trois adjectifs en même temps, ceci en dépit de la signification du morphème *mi-*, indiquant la moitié : une unité ne peut en contenir que deux.

1.4. Les adjectifs néologiques et la fonction d'euphémisation

Cette fonction consiste en ce qu'un adjectif néologique est formé pour dénommer d'une façon adoucie une propriété jugée défavorable. C'est le cas notamment du néologisme *tumorigène* dans l'extrait suivant :

« Ces cellules dites dérivées ont donc été multipliées, spécialisées pour devenir cardiaques, puis purifiées avec une extrême attention de façon qu'il ne reste pas dans le lot **quelques cellules souches (...)** **tumorigènes** ».

(*La Croix*, 17.01.2015)

Cet adjectif nouveau semble répondre au besoin d'atténuation par rapport à son synonyme *cancérigène*, comportant le mot *cancer*, plus négativement marqué que *tumeur*, quasi neutre.

Souvent c'est le cas des adjectifs relevant d'un style administratif démontrant une tendance à contourner certaines formulations considérées comme trop

directes. L'adjectif *sous-couvert* dans l'extrait ci-dessous en est un bon exemple, dans la mesure où il opacifie l'information que le nombre de crèches est dans de nombreuses communes en France insuffisant :

« Les écoles peinent à accueillir plus d'enfants de 2 ans. Et le nombre d'assistantes maternelles baisse au lieu de grimper. Résultat, en 2014, seules 3.600 places ont été créées, loin de l'objectif de 55.000 par an. La Cnaf (...) compte redoubler d'efforts, notamment en augmentant de 435 millions d'euros les aides aux places en crèche dans **les communes sous-couvertes**. »

(*Les Echos*, 28.12.2015)

Il en est de même pour d'autres adjectifs en *sous-*, par exemple *sous-dépisté* et *sous-diagnostiqué* qui, dans l'extrait suivant renvoient à la situation du déficit de dépistage et de diagnostic de l'hépatite C, ce qui relève d'une situation épidémiologique considérée comme dangereuse au niveau national :

« Mettre au point un test fiable, facile à utiliser et peu coûteux est un impératif de santé publique, a expliqué le Dr Ke-Qin Hu, le responsable de ces travaux. Car **l'hépatite C** est largement **sous-dépistée et sous-diagnostiquée**. Or une personne atteinte ne peut être prise en charge et soignée que si elle est diagnostiquée, ou alors seulement lorsqu'elle développe des symptômes. »

(*Le Figaro*, 27.11.2015)

Le besoin de contournement semble motiver aussi des formations comme *post-Fukushima*, dont voici un exemple :

« Les centrales nucléaires françaises ne sont toujours pas **aux normes post-Fukushima** »

(*Le Monde*, 11.03.2019)

Construit sur la base du nom propre symbolisant une catastrophe nucléaire, cet adjectif permet d'éviter de revenir verbalement à l'événement, passé ainsi sous-silence, *les normes post-Fukushima* étant en fait « les normes obligatoires après le désastre de Fukushima ».

1.5. Les adjectifs néologiques et la fonction de marquage identitaire

Cette fonction est remplie par les adjectifs néologiques qui mettent en relief l'identité de l'entité dont ils expriment la propriété. Souvent c'est le cas des emprunts qui, de par leur forme étrangère accentuent l'origine exogène de ce qui est indiqué par le nom recteur. L'exemple suivant montre l'emploi de l'adjectif *endiblado* emprunté à l'espagnol, dans un contexte relatif à la cuisine sud-américaine :

« Depuis quelques saisons, Paris vit **au rythme “endiablado”** du poisson cru, du leche de tigre et autres spécialités sud-américaines. Tour d'horizon des dernières adresses où déguster ces plats frais aux vives fulgurances. »

(*Le Figaro*, 30.03.2016)

Le néologisme en question est utilisé à la place de *diabolique* ou *infernal* français dont il est synonyme ; son choix met en relief l'origine des plats dont il est question, profitant en même temps de la connotation, dans le contexte sud-américain, liée au nom recteur *rythme*.

Dans le cas du mot *worldly*, dans l'exemple ci-dessous, le marquage concerne l'identité américaine des tours jumelles de World Trade Center, détruites par deux avions détournés en 2001 :

« À New York, **les orgueilleuses tours jumelles** n'ont jamais été aussi **worldly** que lorsqu'elles s'écroulent »

(*Libération*, 16.11.2015)

Le même effet identitaire est obtenu par l'emploi du mot allemand *kösmische* dans un texte consacré à la musique allemande :

« Deux défauts rédhibitoires : une réalisation pauvre (on voit des mecs tourner des boutons pendant 90 minutes et un hippie tourner sur fond de ciel pour incarner le flower power) plus un ethnocentrisme affirmé. Difficile quand même d'occulter **la kösmische musique allemande**, ou de faire comme si les écoles atonales françaises (Pierre Schaeffer) et japonaise (Joji Yuasa, Makoto Mori) n'avaient pas existé. »

(*Libération*, 10.03.2015)

À côté de l'identification ethnique dont cet adjectif pourvoit l'entité *musique*, dans une large mesure il sert aussi d'embrasseur pour toute sorte de connotations liées au caractère allemand de la musique en question.

1.6. Les adjectifs néologiques et la fonction de symboliser

Cette fonction relève des adjectifs néologiques qui dénotent une propriété d'une manière à mettre en avant sa valeur symbolique. Dans le corpus étudié, c'est le cas de nombreuses lexies relevant des commentaires sportifs. Citons le cas de l'adjectif *blaugrana*, dans le syntagme *le club blaugrana*, qui est une appellation symbolique du club FC Barcelona. Comme c'est souvent le cas dans le lexique de sport, l'évocation des couleurs d'un club constitue une dénomination métonymique de celui-ci. Notre corpus contient encore un exemple de ce même type, *rossonero* (ex. *l'entraîneur rossonero*) pour dénommer l'AC Milano, mais les appellations des équipes de football (et non seulement) par allusion aux couleurs

symboliques d'un club ou d'un pays fourmillent, sans être néologiques, en français et dans d'autres langues.

En politique les couleurs sont aussi souvent porteurs de symboliques bien déterminées. Ainsi l'adjectif *rouge-rouge-verts* employé dans l'extrait ci-dessous indique de façon symbolique, mais pour autant non moins précise, le caractère de la coalition à laquelle il réfère :

« Aujourd'hui, les choses changent et certains observateurs estiment qu'il pourrait même y avoir **une coalition "rouge-rouge-verts"** (c'est-à-dire entre les sociaux-démocrates du SPD, Die Linke et les Verts) après les élections de 2017 ou de 2021. »

(*La Croix*, 07.12.2014)

La valeur symbolique d'un néologisme se réalise aussi par une référence culturelle importante. C'est le cas de l'adjectif *tempête-sous-un-crâne* dont l'emploi est illustré par l'exemple suivant :

« Là-dessus, retour à Tel-Aviv où depuis sa séparation avec Mickey, il dort à l'hôtel, sa vie dans sa valise. C'est pour le coup raccord avec **ses textes tempête-sous-un-crâne** »

(*Libération*, 23.04.2015)

Cet adjectif à forme insolite est chargé d'un poids symbolique particulier, vu qu'il fait allusion au titre d'un chapitre des *Misérables* de Victor Hugo, passé en expression figurée. Son emploi en tant qu'adjectif lui confère une force double, d'abord parce qu'il profite de la valeur de cette formulation déjà consacrée par l'usage, ensuite à cause de sa forme inattendue et surprenante pour caractériser le nom recteur *textes*.

1.7. Les adjectifs néologiques et la fonction d'autocréation

Cette fonction est remplie par les adjectifs qui servent à valoriser le vouloir paraître de l'énonciateur. Ce rôle est dévolu le plus souvent à des emprunts ; plus précisément il s'agit de ceux d'entre eux qui constituent des quasi-synonymes des adjectifs existant en français. Leur emploi découle ainsi d'un certain snobisme d'utiliser un mot étranger, qui s'accompagne souvent d'une plus grande « portée » de cet emploi nouveau. C'est le cas par exemple de l'adjectif *bitchy* qui correspond à *méchant* ou *vache* au sens de 'méchant', dans l'extrait suivant :

« Avant de pouvoir danser à un ballroom, il y a des présélections dans des catégories bien précises. N'importe qui peut se présenter mais la durée de vie d'un novice est généralement de quatre secondes. **Les jurys sont très bitchies.** (...). Il y a beaucoup de tensions pendant les concours. »

(*Libération*, 20.10.2015)

Dans ce témoignage d'une jeune personne à propos d'un concours de danse, l'emploi du mot *bitchies* au lieu de *méchants* résulte probablement de son désir de s'exprimer d'une manière très expressive, mais en accord avec les exigences du milieu, elle le fait de façon « branchée », en anglais. La recherche de l'expressivité et un vouloir paraître est sans doute aussi à la base de l'emprunt *healthy*, employé à la place de *sain* dans le syntagme *nourriture healthy* ce que montre l'exemple ci-dessous :

« Pour ne plus jamais avoir à choisir entre bons petits plats et **nourriture healthy**, découvrez notre compilation des 40 meilleurs comptes food Instagram ! »

(Marie-France, 28.08.2018)

Citons enfin l'adjectif de couleur *russet*, emprunté à l'anglais, dont l'emploi par un personnage du monde de la mode résulte dans une grande mesure du snobisme, ce dont rend compte l'extrait ci-dessous :

« Ce code couleur du bottier, adopté en 1997 par sa maison mère – le groupe Hermès – qui rêvait de reproduire un engouement similaire à celui provoqué par son propre coloris orange, n'avait rien de masculin. (...). Du coup, Paula Gerbase, sa première directrice artistique (depuis sa création en 1866) qui officie à partir de cette saison, a choisi de le remplacer par du lie-de-vin : **la couleur "russet"**, précise-t-elle à propos de cette nuance entre brun, roux et bordeaux qui teintait naguère les boîtes à chaussures maison. »

(Le Figaro, 26.10.2015)

Il en va de même pour l'adjectif *über-cools*, dans le syntagme *des magazines über-cools* (*Libération*, 09.03.2015), caractéristique qui réfère aux magazines de la mode.

Conclusion sur les fonctions des adjectifs néologiques

Au terme de cet examen des fonctions que remplissent les adjectifs néologiques appartenant au corpus étudié il s'avère nécessaire de souligner que leur liste présentée ci-dessus ne se veut pas exhaustive, vu que la distinction des valeurs est dans une grande mesure instinctive et peut certainement appeler d'autres points de vue et d'autres solutions. D'autre part, comme il a été signalé au début de ce chapitre, en général différentes fonctions se recoupent au sein d'une même lexie : leur typologie, une fois de plus, apparaît donc comme une tâche délicate et difficile. Comment qualifier par exemple la lexie *arabofun* dont la forme suggère un emploi ludique, mais dont le contenu est sérieux ? En effet, *le Web arabofun* est l'appellation d'une page web de *Libération.fr*, destinée à déjouer la représen-

tation de la vie quotidienne dans les pays arabophones, trop souvent résumée à la guerre et la violence sur Internet en général. La même question se pose à propos de l'adjectif *ultrachinois*, qui de par sa base pourrait être considéré comme purement dénominatif. Or, dans le contexte où il s'agit de *bazars ultrachinois* que l'on trouve dans des villes chinoises, c'est surtout sa valeur connotative qui doit être prise en compte.

Des cas problématiques de ce type sont légion dans le corpus, nonobstant les fonctions distinguées semblent assez bien caractériser le fonctionnement discursif des néologismes pris en compte. En effet, ils servent en premier lieu à dénoter des propriétés qui sont nouvellement distinguées, même s'il n'est pas question de propriétés tout à fait originales, mais de celles que l'on peut établir par contraste, par intensification ou par mixage de propriétés préexistantes. Un nombre de néologismes adjectivaux sont formés cependant comme secondaires par rapport à des unités qui existent déjà dans la langue avec le même sens. Leur apparition ne découle donc pas du besoin de dénommer, mais de besoins d'ordre stylistique : soit pour accentuer la valeur d'une propriété de manière particulièrement intense, soit pour s'amuser et/ou amuser le destinataire, soit pour recourir à des symboles importants au sein d'une communauté, soit pour assouvir le vouloir paraître de l'énonciateur qui met en avant son désir d'émouvoir et d'impressionner le destinataire.

2. L'adjectif néologique et la mise à distance du néologisme

Les néologismes, et plus particulièrement leur emploi en discours, amènent souvent l'énonciateur à une mise à distance par rapport à ces nouveautés. Il est ainsi question d'une certaine attitude ambivalente, car d'un côté, en créant ou en utilisant un néologisme, l'énonciateur satisfait son besoin de s'exprimer de la manière choisie, mais d'un autre il tient à marquer sa non responsabilité en ce qui concerne l'apparition de celui-là. Le caractère normatif du français fait augmenter sans doute le sentiment d'incertitude lexicale qui favorise l'attitude de méfiance par rapport à des mots qui ne figurent pas dans les dictionnaires. Sablayrolles résume cette situation de façon suivante :

Pour nombre de Français cependant, la présence dans le dictionnaire est une caution : ils investissent le dictionnaire d'un rôle de censeur de la langue française. Si le mot est dans le dictionnaire, on a le droit de l'utiliser car il existe, pour ainsi dire légalement, sinon on n'a pas le droit parce qu'il n'existe pas (qui n'a jamais entendu ce type de réflexion?), ce qui veut dire qu'on lui dénie le droit à l'existence. Il y a donc toute une période pendant laquelle le mot nouveau a une existence précaire et surtout un statut bizarre et paradoxal. Nombre de membres de la communauté linguistique condamnent en effet l'emploi de mots absents des dictionnaires, mais les lexicographes ne les intègrent dans

leur nomenclature qu'après leur assez large diffusion et implantation au sein de cette même communauté. Les néologismes sont ainsi en quelque sorte et temporairement (sauf à ne pas se diffuser) des espèces de SDF, des "sans dictionnaire fixe".

(Sablayrolles, 2006 : 143)

C'est justement le stade « d'existence précaire », « sans dictionnaire fixe » qui concerne les adjectifs néologiques du corpus analysé, leur fonctionnement discursif étant confirmé, tout comme leur absence dans des dictionnaires d'exclusion, c'est-à-dire dans le dictionnaire tout court. Comme il a été dit, cette situation qui met mal à l'aise un nombre d'énonciateurs se prête à des solutions variées occasionnant différents types de traitement des néologismes.

Vu que notre analyse concerne la néologie adjectivale dans le discours journalistique, il va de soi que ne seront pas pris en considération des instruments oraux de la distanciation, comme modulation de la voix, pause, périphrases spécifiques. Par contre, intéressons-nous au marquage des néologismes à l'écrit, ce qui constitue une opération métadiscursive par nature, dont on distingue deux variantes essentielles. La première consiste en ce que les lexies néologiques sont isolées par des procédés typographiques ; la deuxième est réalisée au moyen de commentaires métalinguistiques accompagnant le mot en question.

2.1. Les procédés typographiques de la mise à distance du néologisme

Les guillemets constituent la seule marque typographique exploitée dans le corpus pour souligner la mise à distance de l'énonciateur face au néologisme employé¹. Il faut constater cependant la situation qui pourrait être définie comme celle d'incohérence de guillemetage (le terme est emprunté à Mouillaud, 1996 : 132) : par conséquent, son attribution à des néologismes apparaît comme échappant à toute règle, voire même à toute logique.

Ainsi, pourrait-on s'attendre à l'utilisation des guillemets dans le cas des néologismes les plus insolites. Tel est le cas d'une formation assez fantaisiste, *anti-relous* dans le syntagme *le numéro anti-relous*, qui renvoie à un numéro de téléphone à donner aux personnes trop insistantes dans la rue. En effet, cet adjectif attesté 4 fois par *Le Logoscope*, apparaît chaque fois avec les guillemets, comme dans l'exemple ci-dessous :

¹ D'autres marques typographiques de la mise à distance, comme les caractères gras, les italiques, l'espacement ou la taille des caractères sont toutes remplacées par les guillemets au sein des bases de données collectées par deux plateformes, *Néoveille* et *Le Logoscope*, faute de possibilités techniques de les visualiser.

« Victime de son propre succès, le **numéro “anti-relous”** a été désactivé. »

(*Huffington Post*, 29.10.2017)

Or, l'hypothèse formulée ci-dessus ne trouve pas cependant de confirmation dans le cas de la lexie *extraordipoustouflant*, attestée sans guillemets dans l'extrait suivant, malgré sa forme saugrenue :

« “Little Bird est un caïque [un petit perroquet, ndlr] qui adore siffler, sauter et jouer”, nous dit l'auteur de **cette extraordipoustouflante vidéo**. Son jouet préféré ? Une feuille d'essuie-tout. »

(*Libération*, 04.12.2015)

L'examen de quelques adjectifs néologiques qui apparaissent plusieurs fois dans le corpus montre aussi l'incohérence en ce qui concerne l'utilisation systématique des guillemets. Il s'avère que non seulement des termes comparables peuvent apparaître avec ou sans guillemets, mais qu'aussi le même terme peut être mis entre guillemets ou non, selon le cas. Pour illustrer cette situation, servons-nous de l'exemple de l'adjectif néologique *anti-renzi*, dont les emplois sont attestés par deux extraits ci-dessous :

« Cette loi prévoit en effet de donner la majorité absolue des sièges au parti en tête avec plus de 40% des voix au premier tour ou, si ce cas n'est pas présent, au parti vainqueur d'un ballottage regroupant les deux premiers partis du premier tour. Actuellement, le M5S est derrière le PD dans les sondages, mais ce dernier n'est pas en mesure d'atteindre 40% au premier tour et le M5S a prouvé sa capacité à regrouper **la minorité “anti-renzi”**. »

(*La Tribune*, 24.11.2016)

« Pippo Civati, un des chefs de file de **la minorité anti-renzi** au sein du PD, a jugé lundi devant le parlement que cette loi conduisait au gouvernement d'un homme seul, une des grandes craintes des détracteurs de l'énergique chef du gouvernement italien. A l'instar d'autres dissidents du PD, il a indiqué avoir voté non lundi soir. »

(*Le Monde*, 04.05.2015)

Il est significatif que malgré le fait que l'adjectif en question accompagne le même nom recteur *minorité* dans les deux cas, en formant le syntagme *la minorité anti-renzi*, celui-ci est mis entre guillemets dans *La Tribune*, alors que ce n'est pas le cas de son traitement par *Le Monde*. Notons que parmi cinq apparitions de cet adjectif dans le corpus rassemblé par *Le Logoscope*, seulement une fois le mot est mis entre guillemets. À titre de comparaison, un autre adjectif, *anti-macron*, construit

sur le même principe (*anti* + patronyme d'un homme politique), qui est attesté 58 fois dans dans *Le Logoscope*, n'est utilisé que deux fois avec les guillemets.

Il en va de même pour l'adjectif *climaticide*, qui dans des syntagmes pareils est tantôt mis entre les guillemets, tantôt non, comme dans les deux extraits qui suivent :

« C'est un message important à envoyer à l'Union Européenne : globalement, le Plan Juncker n'est pas cohérent et compatible avec une politique climatique ambitieuse de l'Europe. L'efficacité énergétique reste le parent pauvre et le plan propose d'investir dans de nombreux projets **d'infrastructures climaticides**. »

(*Libération*, 21.06.2015)

« La raison en est simple. Pour préserver leur taux de croissance, ces pays vont devoir trouver d'autres solutions que les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) auxquelles ils recourent de plus en plus massivement (...). Leurs centrales au charbon et aux autres **équipements "climaticides"** ne sont pas hors d'âge, à la différence de la plupart des pays développés. Cela ne peut que renchérir leur coût de mise hors service. »

(*Les Echos*, 11.12.2017)

Notons que sur 5 apparitions de ce mot dans le corpus, une seule fois le mot est employé avec les guillemets.

Le dernier cas concerne l'adjectif *bergoglien*, dérivé du patronyme du pape François, Jorge Mario Bergoglio. Les trois exemples qui suivent proviennent du même journal, *La Croix*, où ils ont été publiés en espace d'un an.

« À l'orée du Synode sur la famille, Hugues Nancy, spécialiste reconnu des biographies documentaires, tente avec minutie un premier bilan **du pontificat "bergoglien"** ». »

(*La Croix*, 06.10.2015)

« L'expérience spirituelle de Martin Luther nous interpelle et nous rappelle que nous ne pouvons rien faire sans Dieu, va même jusqu'à expliquer François, reprenant l'angoisse de l'initiateur de la Réforme quant au salut (...). Justement un des thèmes centraux **du pontificat bergoglien** ! »

(*La Croix*, 31.10.2016)

« De la même manière, le cardinal Rainer Maria Woelki n'a pas attendu le pape François, qui l'a nommé en juillet dernier archevêque de Cologne, pour adopter un mode de vie simple. Déjà à Berlin, où il était auparavant, il avait **un style "bergoglien"** ». »

(*La Croix*, 12.03.2015)

Il semble significatif que l'adjectif en question, dans le même syntagme *le pontificat bergoglien*, dans le même journal et à quelques mois de distance s'accompagne des guillemets dans le premier cas, mais pas dans le second. Quant au troisième extrait, le même adjectif est mis entre guillemets dans le syntagme évoquant *un style bergoglien* – l'insistance étant portée cette fois-ci sur la valeur symbolique et non référentiel du néologisme. Ce type d'utilisation des guillemets est cependant loin d'être suivi dans le corpus.

Force est de constater enfin que la présence ou l'absence des guillemets avec des néologismes ne semble obéir à aucune règle. Bien au contraire, l'usage des guillemets apparaît comme un phénomène aléatoire dans le cas des néologismes adjectivaux du corpus étudié, dont il serait vain de chercher la régularité.

2.2. Les commentaires métadiscursifs de la mise à distance du néologisme

Les commentaires métadiscursifs constituent un autre moyen de la distanciation que veut marquer l'énonciateur par rapport au mot nouveau qu'il crée ou qu'il emploie seulement.

Commençons la présentation des types possibles de commentaires, par ceux qui ont une forme minimale, basée sur l'emploi du terme « néologisme » qui sous-tend une évaluation plus ou moins explicite par rapport au mot nouveau en question. Ainsi dans l'extrait suivant, la distance de l'énonciateur par rapport à l'adjectif *régioniste* qu'il invente est marquée d'un côté par les guillemets, d'un autre par la formule conditionnelle « si je puis hasarder ce néologisme ».

« En ce cas je vais lancer, moi, l'idée d'une charte des langues d'immigration. Et ceci n'est pas ironique. Je gage qu'aujourd'hui, dans nos lycées, nos facs, nos grandes écoles, il y a des jeunes gens qui par tradition familiale connaissent le chinois, le vietnamien, l'arabe, etc. Ces aires linguistiques ont aujourd'hui une importance considérable dans les affaires du monde. Qu'attend-on pour intégrer ce bagage linguistique au patrimoine collectif ? Pour apporter ainsi à ces jeunes une reconnaissance, en mettant à profit leur bilinguisme qui est, c'est le cas de le dire, "une chance pour la France" ? Car disposer d'une langue de plus, c'est disposer d'un lien de plus avec l'humain. Il me semble que mon petit argumentaire est largement aussi valable que celui de **nos compatriotes "régionistes", si je puis hasarder ce néologisme.** »

(*L'Humanité*, 06.02.2014)

L'extrait suivant évoque au contraire la situation dans laquelle le journaliste condamne par son commentaire (« l'horrible néologisme ») l'adjectif nouveau *déjeunatoire* relevant du jargon des multinationales :

« A chaque conférence de presse, la même litanie de litotes et le même sabir marketing (...). “La présentation sera accompagnée, précise le carton d’invitation à la conférence de presse de BFMTV, **d’un cocktail déjeunatoire**”. “Déjeunatoire”, rien qu’à taper **l’horrible néologisme**, les doigts nous en tombent. »

(*Libération*, 28.08.2014)

Les commentaires métadiscursifs peuvent avoir aussi une forme de paraphrase, qui, souvent mise en parenthèse, reformule le sens de l'adjectif néologique. Il arrive que la paraphrase accompagne le néologisme déjà entre guillemets, ce qui est une façon de renforcer la distance par rapport à ce mot, en en proposant une définition en même temps, comme dans l'extrait suivant :

« C’est bientôt l’été et donc une période faste pour les loueurs de voitures. “40% des locations de voitures se font dans le cadre d’un voyage”, a rappelé mardi 16 juin Alain Bazot, le président de l’association de consommateurs UFC Que Choisir. Or, selon ce dernier, **le secteur** de la location de courte durée **est “plaintogène” (très susceptible de provoquer des plaintes)**. »

(*La Croix*, 19.06.2015)

Soulignons que les paraphrases constituant ce type des commentaires métadiscursifs relèvent d’un style journalistique, d’où une certaine liberté de leurs formes qui dépassent le modèle strict de la paraphrase linguistique. Il arrive qu’en tant que formules libres, les paraphrases journalistiques du même néologisme ne soient pas identiques. Cette situation est fréquente quand elles relèvent d’énonciateurs différents, dont la voix est rapportée par le journaliste. Voici l'exemple du mot *flexitarien*, dont le sens est paraphrasé dans trois extraits ci-dessous d’une autre manière :

« Quant à la vitamine B12, elle ne manque que dans le cas d’un régime végétalien, qui exclut tout produit animal, des œufs au fromage : il suffit alors d’en absorber sous forme de complément alimentaire. Sans aller jusqu’à ce régime strict, qui ne concerne que 2 à 3% de la population, selon Mme Vieille-Blanchard, de plus en plus de gens optent pour une sorte de voie du milieu : “On peut estimer entre un quart et un tiers de **la population** qui se déclare **flexitarienne, c’est-à-dire qu’elle ne mange de la viande qu’occasionnellement**”. »

(*Le Monde*, 27.10.2015)

« Dans son livre *Ouvrez l’œil avant d’ouvrir la bouche* (Robert Laffont), Béatrice de Reynal propose **une alimentation qualifiée de “flexitarienne” : “un peu de tout, mais un peu moins de rouge et un peu plus d’autres choses intéressantes”**. »

(*Le Figaro*, 21.06.2016)

« L'autre difficulté est culturelle : il faudra un changement de génération pour banaliser ce type de nourriture. Mais sur le fond, Tom Vercammen y croit : compte tenu de la quantité de protéines contenue dans les insectes et de leur faible nuisance environnementale, il pense que l'**humanité**, au milieu du siècle, sera "**flexitarienne**" : **elle mangera des protéines d'origines variées, y compris d'animaux à six pattes.** »

(*Les Echos*, 20.11.2015)

Notons aussi des procédures supplémentaires accompagnant le commentaire métadiscursif : le tour *c'est-à-dire que* qui introduit la subordonnée expliquant le sens du mot ; ou bien *qualifiée de* qui marque la distance par rapport à l'adjectif en question, soit le discours indirect libre qui résume l'opinion sur la caractéristique d'être flexitarien.

L'explication constitue un autre moyen de commentaire métadiscursif utilisé pour rendre compte du sens d'un néologisme. Dans des textes journalistiques, il arrive que l'explication soit donnée non pas par le journaliste qui la rapporte seulement :

« D'ailleurs, tout bien réfléchi, comment pourrait-il en être autrement ? Disruption et remise en question sont consubstantielles. La dénotation même du terme l'indique. Selon son théoricien, l'universitaire Clayton Christensen, **celui qui fait irruption sur un marché aux situations établies et le bouleverse avec une proposition de valeur est disrupteur.** »

(*Les Echos*, 08.10.2017)

On peut supposer que dans le cas où l'énonciateur (dans l'exemple cité il s'agit du théoricien responsable de la création du terme en question) explique le sens du mot nouveau, il a plus l'intention d'informer sur sa valeur que de s'en distancier.

La traduction constitue le troisième type de commentaire métadiscursif permettant une distanciation par rapport au néologisme – le plus souvent il est question de traduire un emprunt néologique. C'est le cas de l'adjectif *farm-to-table* dans les deux extraits ci-dessous :

« Un dialogue design/industrie que souhaite de tout cœur Garupa Estudio afin de pouvoir produire à plus grande échelle – et donc à un prix plus démocratique – leur chaise Caiva en acier laqué qui a déjà trouvé sa place dans le restaurant Tuju, **nouvelle adresse farm-to-table (émanation du mouvement slow food, qui privilégie la production locale)** à São Paulo. »

(*Libération*, 05.01.2015)

« Nous avons une clientèle plutôt sophistiquée et instruite, observe Jen, la fondatrice de ce bar à champagne. Nos convives se posent des questions très précises

concernant la viticulture : quelles sont les méthodes d'élaboration ? quelle est la personne derrière le vin ? Ils adorent s'informer sur les "fermiers" du raisin, de la même manière que sur les producteurs qui font pousser les légumes et les viandes qui composent leurs assiettes. Pas étonnant : la Californie est souvent considérée comme le berceau **du modèle farm-to-table** (fr. : '**de la ferme à la table**'), un avatar du locavorisme, qui a vu se propager les noms de paysans-fournisseurs sur les menus de tous les restaurants de la planète ».

(*Le Figaro*, 08.01.2018)

Une fois de plus, la traduction dans le cas du commentaire métadiscursif journalistique est spécifique : si, dans le deuxième exemple, le terme est littéralement traduit en français, il n'en est pas de même dans le premier, où le néologisme est plutôt expliqué que traduit.

Conclusion sur la mise à distance du néologisme

Différents procédés de mise à distance accompagnent très fréquemment les adjectifs néologiques du corpus soumis à l'étude, ce qui permet de constater encore une fois que, quelle que soit sa fonction dans le discours, le néologisme est ressenti comme « un corps étranger » à la langue et à son lexique stabilisé. De là vient le besoin éprouvé par l'énonciateur de marquer sa distance par rapport à ces nouveautés lexicales, même si c'est lui qui les a créées.

Sans doute le marquage du néologisme, selon le cas, n'a pas le même poids, oscillant entre la situation où le mot nouveau est simplement mis entre guillemets et la situation où il est condamné *expressis verbis* par un commentaire évoquant « l'horrible néologisme ». Le point de départ est toujours le même : la réserve envers les lexies dont l'usage n'est pas consacré par le dictionnaire. Les démarches qui accompagnent cette distanciation sont variées et illustrent différentes attitudes. En effet, dans un nombre de cas il est question de marquer de la retenue par rapport à une formation nouvelle, ne serait-ce que pour se montrer conscient de sa nouveauté et de son effet discursif. Ce sont sans doute des situations où un simple emploi des guillemets suffit comme un acte signalant l'apparition et/ou l'existence du néologisme dans le discours. Les commentaires métadiscursifs (paraphrases, explications, traductions) qui accompagnent les néologismes semblent avoir aussi une double vocation : non seulement ils marquent la distance par rapport à ces mots nouveaux, mais ils apportent aussi des précisions nécessaires sur leur contenu sémantique. Vu la connotation qui est liée en français général au mot « néologisme », il n'est pas paradoxal que les commentaires construits autour de ce mot fassent preuve de la plus grande distance de la part d'énonciateurs qui vont jusqu'à condamner les mots non enregistrés par les dictionnaires.

3. L'adjectif néologique en tant que mot témoin de la réalité actuelle

Le lexique d'une langue reflète et incarne les expériences et les convictions de la communauté concernée. En linguistique cognitive notamment il est question de « mots culturellement spécifiques » (Delbecq, 2002 : 170), c'est-à-dire de ceux qui sont spécifiques de la communauté, comme c'est le cas des mots relevant du domaine culinaire (en polonais *zurek*, en français *ratatouille*) ou de celui des us et coutumes (les habitants d'Alicante en Espagne utilisent le nom *el tardeo* pour désigner l'usage consistant à passer l'après-midi de vendredi dans des bars de cette ville, en commençant par ceux qui sont le plus loin de la mer et en s'en rapprochant au fur et à mesure), les exemples pouvant être multipliés à l'infini. Auparavant, Georges Matoré admettait qu'en partant de l'étude des mots, il est possible de comprendre le processus de l'évolution sociale (Matoré, 1953 : 6). Selon lui, les structures sociales sont reproduites par les structures lexicales et « le mot-témoin introduit la notion [...] de *poids* dans le vocabulaire. Le mot témoin [...] est l'élément à la fois expressif et tangible qui concrétise un fait de civilisation » (1953 : 65).

Or c'est non seulement le lexique standard d'une langue qui contient des mots témoins ou des mots « culturels » (ce dernier terme a été employé par Robert Galisson, 1987, 1999), mais c'est aussi le cas des néologismes qui accompagnent les communautés dans leur évolution économique, sociale et culturelle. C'est ainsi par exemple que l'apparition du capitalisme a donné lieu à des termes décrivant les phénomènes qu'il a entraînés, comme *l'accumulation du capital*, *la liberté d'entreprendre*, *le salariat*, *le prolétariat*, *la régulation par le marché* et beaucoup d'autres. Plusieurs siècles avant, la structure féodale de la société avait par contre apporté des termes comme *serf*, *bail*, *corvée* etc., chacun étant néologique à un moment de l'histoire. Il en va de même des néologismes récents qui reflètent le monde actuel et en donnent une illustration, peut-être incomplète, mais qui permet de rendre compte des tendances majeures de son évolution. Un nombre de travaux consacrés à l'étude des emprunts nouveaux, comme « L'évolution du monde professionnel à travers les emprunts en français et en polonais » (Bobińska, Kacprzak, Jacquet-Pfau, 2016), ainsi que « Des néologismes culinaires récents en polonais et en tchèque » (Bochnakowa, Hildenbrand, 2016) et « Emprunts sociétaux : "conduites délictueuses, excessives ou à risque" en français et en polonais » (Napieralski, Sablayrolles, 2016), livrent des enseignements non seulement sur l'état du vocabulaire allogène dans les langues traitées, mais aussi sur l'évolution des sociétés en question, en reflétant un certain nombre d'attitudes, de comportements et d'usages en vigueur, quels qu'ils soient, dans chacune d'elles².

² Les travaux cités qui rendent compte des emprunts néologiques récents et de leur circulation dans les trois langues, français, polonais et tchèques, publiés en 2016 dans

C'est aussi le cas des adjectifs du corpus étudié qui expriment soit des propriétés nouvellement distinguées, soit celles qui sont seulement nouvellement (autrement) appelées, en reflétant de cette manière des valeurs que l'on perçoit dans le monde extralinguistique. Même si à eux seuls, ils ne peuvent pas représenter le monde extralinguistique dans sa complexité, ils constituent des témoins de la réalité, en reproduisant ses traits saillants.

Ces adjectifs, si hétéroclites qu'ils soient du point de vue du sens, forment cependant quelques groupes particulièrement bien fournis : sans doute s'agit-il de ceux dont l'impact au sein de la communauté est particulièrement important. Étant donné que le corpus provient du discours journalistique, le lexique qu'il comporte appartient à la variante standard de la langue, filtrée en plus par des contraintes liées au genre journalistique. Ainsi, ce corpus ne contient pas de mots des cités, ni de mots issus de jargons, ni d'argot, tout comme il ne fait pas état de termes spécialisés. Il en résulte que certains domaines importants par exemple dans le français contemporain des cités – selon Goudaillier il est question de l'argent, du trafic, de la drogue, des arnaques, du sexe, de la femme, de l'alcool, du copinage etc. (Goudaillier, 2001 : 16) – n'apparaissent presque pas dans le langage de la presse. Celui-ci au contraire, comme on peut le constater en analysant le corpus d'adjectifs néologiques, aborde essentiellement les thèmes de la politique, de l'économie, de l'écologie, de la culture, de la vie sociale, chacun présentant plusieurs sous-thèmes spécifiques.

Ainsi les adjectifs néologiques récents, témoins de leur époque vue à travers le discours journalistique, sont souvent liés à la politique actuelle et se rapportent en particulier à la politique intérieure française, visant donc par exemple les partis politiques, comme *frontiste* (*l'extrême droite frontiste*, relative au Front National), les politiciens, comme *macronien* (*le candidat macronien*, lié à Macron) et les élections, comme *ni-niste* (*l'idéologie ni-niste*, ni à droite ni à gauche annoncé par Macron lors des élections présidentielles en 2017), mais aussi à la politique étrangère, en faisant référence à des conflits internationaux, comme *anti-ei* (*la coalition internationale anti-ei*, la coalition internationale en Irak et en Syrie contre l'État islamique), aux politiciens, comme *trumpiste* (*la rhétorique trumpiste*, propre à Trump), aux régions politiques, comme *européo-compatible* (*l'héritage européo-compatible*, celui de Mustafa Kemal dit Atatürk en Turquie) etc.

Les adjectifs relevant du thème de l'économie renvoient entre autres à des problèmes contemporains liés à ce domaine en général, comme dans le cas des

le volume *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (éds) Hildenbrand, Zuzana ; Kacprzak, Alicja, Sablayrolles, Jean-François, Li-moges : Lambert-Lucas sont un fruit du projet EmpNéo, puis du PICS EmpNéo (Projet international de coopération scientifique) obtenu pour les années 2015–2017 pour une collaboration entre LDI UMR 7187 et l'Université de Łódź et l'Université Jagonne.

adjectifs *ante-crise* (le niveau d'emploi *ante-crise* dans la zone euro) et *charbon-dépendant* (la Pologne, ce pays *charbon-dépendant*) ; ils sont aussi liés au marché du travail et à ses défis, comme dans le cas de *transmétier* (l'économie *transfilrière* et *transmétier*) etc.

L'écologie au sens large du terme constitue un thème qui est particulièrement riche en adjectifs néologiques, en accord avec des tendances d'actualité concernant le mode de vie, la gestion de l'espace et de la nature, l'attitude envers les animaux et autres. Plusieurs adjectifs se rapportent notamment aux propriétés relevant de différentes façons « saines » de se nourrir, par exemple *flexitarien* (une *population flexitarienne*, c'est-à-dire celle qui tend vers une alimentation végétarienne sans renoncer tout à fait à la viande), aux caractéristiques des actions dirigées contre la dégradation de l'environnement, comme *anti-aéroport* (une *manifestation anti-aéroport*) ou en faveur de la protection des animaux, comme *anti-delphinariums* (des *associations anti-delphinariums*, celles qui dénoncent la captivité d'animaux), aux démarches en faveur de l'environnement, comme *écoindustrielle* (une *approche écoindustrielle*) etc.

Parmi les adjectifs relatifs à la culture au sens large du terme, certains relèvent de la musique, comme *afro-cubain-soul-électro* (un *duo afro-cubain-soul-électro*) ou du cinéma et du théâtre, comme *théâtralo-cinématographique* (l'*ascension théâtralo-cinématographique*), *postfilmique* (une *histoire postfilmique*). D'autres se réfèrent à la gastronomie, comme *œnogastronomique* (des *sciences œnogastronomiques*) et *archi-gourmand* (un *breuvage archi-gourmand*), soit encore à la mode, comme c'est le cas de *boxy* (les *vestes boxy*) et *cuirophile* (la *mode cuirophile*).

Les unités qui évoquent des caractéristiques propres à la vie de l'individu concernent différents aspects de l'existence humaine, par exemple la santé, comme dans *tumorigène* (les *cellules tumorigènes*), les soins de beauté, comme dans *dermopigmenté* (le *sourcil dermopigmenté*), l'hygiène, comme dans *extra-white* (un *sourire extra-white*), la vie érotique, comme dans *altersexuel* (des *thématiques altersexuelles*) etc.

À part ces grandes thématiques, plusieurs adjectifs du corpus font référence à des situations concrètes qui ont marqué l'époque, souvent de manière négative. C'est le cas des adjectifs formés sur la base du nom de l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* (*anti-Charlie*, *pro-Charlie* et *post-Charlie*), ou bien ceux qui ont suivi la catastrophe de la centrale nucléaire à Fukushima (*post-Fukushima*, *anti-Fukushima*). Le même rôle revient aux mots renvoyant à l'activité de différentes institutions gérant l'ordre politique du monde actuel, notamment de l'Union Européenne (*pro-Bruxelles*, *post-Bruxelles*, *pro-brexit*, *anti-brexit*), mais aussi d'autres organisations politiques, comme l'État Islamique (*daech-compatible*, *daechiste*, *daechien*, *anti-daech*, *pro-daech*). Les adjectifs néologiques rendent compte aussi de grands débats animant la vie de la communauté, comme celui sur les vaccins (*vaccino-sceptiques*, *anti-vaccinal*, *anti-vaccins*, *sous-vaccinés*) ou sur le modèle de vie familiale (*mono-enfant* dans des familles *mono-enfant*, *anti-homoparentalité* dans les convictions *anti-homoparentalité*).

Conclusion sur l'adjectif néologique en tant que mot témoin

Différents faits et différentes propriétés liées à des événements relevant des domaines indiqués ci-dessus, relatés par la presse, constituent une source pour les adjectifs néologiques. Ceux-ci, apparaissent d'un côté comme des créations journalistiques pour faire face aux besoins de précision et d'expressivité caractéristiques des médias, d'autre part ils constituent une sorte de réservoir lexico-culturel de l'époque, permettant de construire son image, telle qu'elle est partagée par les membres de la communauté linguistique et qui est observable en langue et en discours.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

La néologie de l'adjectif en français actuel apparaît au terme de notre étude comme un phénomène lexical important et riche, même si, rappelons-le encore une fois, ce sont les substantifs qui apparaissent comme de loin les plus nombreux dans l'ensemble de néologismes.

En premier lieu il faut souligner la profusion morphologique des nouveaux adjectifs qui, d'une manière générale, sont obtenus grâce à des procédés lexicogéniques traditionnels ; cependant, un nombre important de particularités a pu être aussi constaté à ce niveau. Il y a donc lieu de dire que la dérivation, la composition, la conversion, le changement sémantique, la réduction de la forme et l'emprunt ont généré des mots nouveaux du corpus, mais il est nécessaire d'ajouter que différentes spécificités ont été notées, soit par la sélection des morphèmes dérivatifs et leur productivité inhabituelle, soit par le recours à des instruments de formation originaux. Il est frappant notamment que la suffixation s'avère plus de deux fois moins productive que la préfixation.

Il faut cependant évoquer une fréquence particulière des suffixes comme *-iste*, *-ien* et *-esque*, formant très souvent des adjectifs dérivés des noms propres, parmi lesquels une certaine spécialisation entre propriété, appartenance et péjoration semble se dessiner, mais sans qu'on puisse la confirmer avec force. Le suffixe *-issime* continue aussi à se propager, surtout dans les emplois considérés comme « illogiques » par l'Académie Française, à savoir ceux où ce morphème se joint à une base ayant déjà la valeur du superlatif (*extrêmissime*). D'autres morphèmes comme *éco-*, *cyber-*, *euro-*, *néo-* démontrent aussi une productivité particulière dans le corpus, ceci en liaison avec leur contenu de grande actualité dans le monde extralinguistique. Ils apparaissent dans les adjectifs obtenus par frac-tocomposition, procédé lexicogénique relativement nouveau, qui démontre une tendance à devenir de plus en plus souvent exploité.

Ces choix ne sont ni gratuits ni accidentels, mais découlent des fonctions dont sont investies des lexies créées et utilisées par le discours journalistique au cours des dernières années. La fonction de dénotation apparaît comme la plus importante parmi elles, ce qui montre que la néologie de l'adjectif actuel résulte le plus souvent de l'intention de dénommer, ceci de manière aussi exacte que possible. Dans le cas de l'adjectif, l'acte de dénoter concerne des propriétés nouvellement conçues, d'où la prolifération, entre autres, des unités composées indiquant des caractéristiques « mixtes » (ex. *anglo-américano-belge*, *catholico-républicain*, etc.), qui du fait de ce mixage deviennent parfaitement précises. L'univocité des caractéristiques est aus-

si obtenue par l'emploi de morphèmes qui évoquent le temps (ex. *post-kadhafiste*, *pré-Obama*), l'évaluation positive ou négative (ex. *anti-bling*, *pro-Kiev*, *non-preppy*), le nombre (ex. *bi-couloir*, *mono-enfant*) etc. Il faut souligner aussi la valeur dénotative des adjectifs dénominaux relationnels qui réfèrent à des caractéristiques non distinguées ni nommées avant, relevant des personnages connus, des idéologies ou des modes de vie de la société actuelle (*trumpien*, *novembriste*, *karakoesque*). Une présence importante dans le corpus des adjectifs suffixés dérivés de noms doit être soulignée avec force : ce fait contredit dans une grande mesure l'opinion de certains linguistes¹ du 20^e siècle sur la déficience de ce moyen de formation. Les suffixés et les préfixés dénominaux, qui sont aussi nombreux dans le corpus, forment ensemble une grande classe d'adjectifs qui, dans la majorité des cas présentent des emplois relationnels, très typiques du corpus analysé. Les fractocomposés démontrent aussi une forte valeur dénotative qui s'accompagne de l'économie de leurs formes (*néo-étatiste*, *éco-conditionné*, *cyber-djihadiste*). Or, l'importance de la fonction de dénotation n'étonne pas, car les besoins en matière de dénomination sont toujours croissants, vu l'évolution politique, économique et sociale de l'époque en cours.

L'émotivité constitue un autre grand trait caractérisant la néologie récente de l'adjectif, même si les néologismes de ce type suivent presque uniquement le modèle de la dérivation au moyen d'affixes quantifieurs qui ne sont pas nombreux. La néologie sert dans ce cas à dénommer des propriétés connues, mais dont l'intensité est considérée par le locuteur comme supérieure à la normale. Ces qualités sont ainsi exprimées de manière plus émotionnelle, plus intense (*noblissime*, *archi-précaire*, *hypermélodique*, *ultrasyncrétique*, *ultrasupercritique*), l'intensité concernant presque toujours l'augmentation du trait, même s'il est considéré comme négatif (*ultra-naïf*). Cette catégorie de néologismes semble dépasser la division rigide entre les innovations lexicales dénomminatives, c'est-à-dire celles qui servent à dénommer de nouvelles entités et les innovations stylistiques, c'est-à-dire celles qui servent à jouer avec la langue. En effet, les caractéristiques que les néologismes expressifs véhiculent ne sont pas nouvelles, mais en même temps l'intention du locuteur est avant tout émotionnelle, puisqu'il veut insister, même de façon exagérée, sur l'ampleur du trait.

L'intention de distraire est une autre caractéristique de la néologie adjectivale perçue dans le corpus étudié. Les jeux sur la forme et les jeux sur le sens entraînent l'effet humoristique des mots nouveaux, dont la présence dans le discours journalistique se manifeste ainsi comme incontournable. Souvent cet effet est obtenu par la caricature visant l'emphase du style scientifique (*n'importequoitesque*, *post-on-sait-plus-trop quel*, *gerbogène*) ou politique (*bleu-blanc-beur*, *brun-marine*). C'est par ces formations qu'est rejoint le principe de la néologie stylistique qui est gra-

¹ Les titres des articles « L'appauvrissement de la dérivation en français » d'Albert Dauzat (1946) et « Déficiences de la dérivation » de Jean Marouzeau (1955) confortent de manière évidente ce point de vue.

tuite du point de vue de la dénotation, mais qui met en avant la connivence entre le locuteur et l'allocuteur, le deuxième étant censé déchiffrer l'humour de la lexie nouvellement créée. Ce type de création lexicale n'est pas le monopole des auteurs satiriques, la fantaisie verbale, parfois aberrante, a ainsi son droit de cité dans le discours de presse où elle sert aussi à capter l'attention du lecteur, parfois en plus à lui suggérer certains points de vue et attitudes.

Les adjectifs empruntés, contrairement aux prévisions, ne sont pas nombreux dans le corpus, ce qui est lié à la spécificité du corpus de presse générale qui semble assez restrictive en ce qui concerne les emprunts. C'est ainsi que les adjectifs venant des langues différentes sont employés comme marqueurs d'identité, qu'il s'agisse de l'identité dont se réclame le locuteur (les adjectifs d'origine anglaise employés dans le milieu de la mode et de l'art) ou de celle de l'entité dont on indique la propriété (*la kösmische musique allemande*). Cette faible présence d'emprunts étonne, surtout par rapport à sa prolifération dans Internet. Il ne faut pas oublier cependant de très nombreuses formations adjectivales sur la base d'emprunts qui sont classées parmi les dérivés ou composés. Il en résulte que la proportion d'éléments allogènes issus des langues contemporaines, dont surtout l'anglais, est beaucoup plus élevée : qui plus est, leur assimilation morphologique au français est rapide, ce que l'on constate surtout dans le cas de nombreux verbes qui s'adaptent à la conjugaison française (*liker, bolder, follower*), mais aussi de substantifs qui prennent les marques de la détermination relevant du français (*un hashtag / des hashtag*).

Voici enfin le tableau qui récapitule les résultats concernant les mécanismes lexicogéniques des adjectifs analysés².

TABLEAU 13
Mécanismes néologiques des adjectifs analysés (récapitulatif)

Mécanisme néologique	Nombre de néologismes
Préfixation	815
Suffixation	367
Composition populaire	700
Composition savante	4
Composition hybride	297
Fracto-composition	48
Compocation	4

² La catégorie Varia du Tableau 13 comporte entre autres quelques adjectifs résultant d'un changement sémantique, mais aussi des unités « inclassables » en lexicologie comme *cm1-cm2-6^e* ou bien celles qui n'ont pas pu être identifiées du point de vue de la structure et du sens, comme *fanfrela*.

TABLEAU 13

Mécanisme néologique	Nombre de néologismes
Mot-valisation	10
Déformation	5
Conversion	27
Réduction	6
Emprunt	135
Varia	41
Total adjectifs néologiques	2459

Nous avons voulu montrer aussi que certains modèles sémantiques résident à la base de la néologie de l'adjectif français. De ce fait, les caractéristiques qu'expriment les néologismes adjectivaux se concentrent autour des évaluations contrastées (« contre » et « pour », « avant » et « après », « pluriel » et « singulier »). Il en va de même pour les modèles basés sur l'idée d'intensité et sur l'approximation de la propriété désignée : dans chacun, l'effet de l'adjectif nouveau est aussi obtenu par contraste avec le terme neutre de base. L'expressivité de ces formations entraîne leur récurrence et par conséquent fait croître la productivité des modèles en question.

Parmi les sous-catégories de l'adjectif néologique, c'est l'adjectif relationnel qui apparaît comme le plus typique de la catégorie, sa position privilégiée découlant du fait de sa forte valeur dénotative et de sa forme économique (par rapport au syntagme N+ prép +N). Les adjectifs qualifiants nouveaux sont beaucoup plus rares que les relationnels, mais ces derniers peuvent assez facilement acquérir une valeur descriptive, donc qualifiante, ce qui est toujours fonction du contexte. Les adjectifs classifiants ne sont pas nombreux dans le corpus, vu le caractère de celui-ci, qui ne prend pas en compte les noms de marques, ni les terminologies spécialisées où la valeur de classement est plus courante.

La néologie de l'adjectif que nous avons présentée est une néologie que l'on doit définir comme spontanée, c'est-à-dire celle qui englobe des créations nées d'usage et non pas de décisions normatives émanant d'institutions officielles. Comme il a été dit, le corpus de néologismes provenant du discours journalistique reflète « une créativité lexicale moyenne » qui est, croyons-nous, représentative du français commun des dernières années.

Il convient de noter enfin les attitudes puristes par rapport aux néologismes qui n'ont pas totalement disparu et qui apparaissent dans le discours de presse assez régulièrement, matérialisées par différents moyens de mise à distance. Cela vient sans doute de la tradition séculaire du français de « défendre » la langue, mais peut-être aussi d'une tendance humaine universelle de se positionner aux aguets de l'inconnu qu'est le néologisme.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIOT, Dany (1995), « De la construction de sens des adjectifs préfixés par *pré* : *prétuberculeux vs précolombien* », *Journal of French Language Studies*, n° 5 (1), pp. 1–16.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, LEEMAN, Danielle (1994), « La dérivation des adjectifs en *-ble* : morphologie ou sémantique ? », *Langue française*, n° 103, pp. 32–44.
- ANTONIAK, Dorota (2005), « Reduplikacje jako uniwersalium językowe », *Investigationes Linguisticae*, n° 12, pp. 1–16.
- BALLY, Charles (1977 [1928]), *Traité de stylistique française*, Heidelberg : Carl Winter's Universitätsbuchhandlung.
- BALLY, Charles (1950 [1932]), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne : Francke.
- BARBERIS, Jeanne-Marie (1992), « Onomatopée, interjection : un défi pour la grammaire », *L'information grammaticale*, n° 53, pp. 52–57.
- BARTNING, Inge (1980), *Remarques sur la syntaxe et la sémantique des pseudo-adjectifs dénominaux en français*, Stockholm : Almqvist/Wiksell International.
- BARTNING, Inge, NOAILLY, Michèle (1993), « Du relationnel au qualificatif : flux et reflux », *L'Information grammaticale*, n° 58, pp. 27–100.
- BARTNING, Inge, NOAILLY, Michèle (1995), « Pourquoi *-esque* ? », *Cahiers de grammaire*, n° 20, pp. 87–100.
- BENVENISTE, Émile (1967) « Fondements syntaxiques de la composition nominale », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 62 (1), pp. 15–31.
- BERRENDONNER, Alain (2004), « Intensions et extensions », in *Structures et discours : mélanges offerts à Eddy Roulet* (A. Auchlin et al. éd.), Québec : Nota Bene, pp. 151–165.
- BERRENDONNER, Alain (1990) « Attracteurs », *Cahiers de linguistique française*, n° 11, pp. 149–158.
- BIDAUD, Samuel (2012), « Sur la perte de vitalité du diminutif en français », *Revista de Filología Románica*, vol. 29 (1), pp. 51–58.
- BIRAGUE de, Flaminio, GUILLOT, Roland, CLÉMENT, Michel (1998), *Les premières œuvres poétiques*, Genève : Droz.
- BLAUTH-HENKE, Christina (2010), « Du nouveau sur la reduplication totale dans les langues romanes à l'âge du corpus », in *Actes du XXV^e Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes*, vol. 1 (M. Iliescu et al. éd.), Berlin–New York : Walter de Gruyter, pp. 311–320.
- BOBIŃSKA, Anna, KACPRZAK, Alicja, JACQUET-PFAU, Jacqueline (2016), « L'évolution du monde professionnel à travers les emprunts en français et en polonais », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (Z. Hildenbrand et al. éd.), Limoges : Lambert-Lucas, pp. 61–87.

- BOBIŃSKA, Anna, KACPRZAK, Alicja, SABLAYROLLES, Jean-François (à paraître), « Emprunts et équivalents non nominaux nouveaux et récents : verbes, adjectifs, adverbes et interjections ».
- BOCHNAKOWA, Anna (1995), « Remarques sur l'ethnique attribut français », *Revue roumaine de linguistique*, t. 40 (4), pp. 191–199.
- BOCHNAKOWA, Anna (1995), « Son père est Français ou Son père est français », in *Munus amicitiae. Studia linguistica in honorem Witold Mańczak septuagenarii* (A. Bochnakowa et al. éd.), Kraków : Universitas Jagellonica, Ser. *Varia* CCCLVI.
- BOCHNAKOWA, Anna, HILDENBRAND, Zuzana (2016), « Des néologismes culinaires récents en polonais et en tchèque », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (Z. Hildenbrand et al. éd.), Limoges : Lambert-Lucas, pp. 227–266.
- BOGACKI, Christophe (1983), « Représentations sémantiques et suffixes d'adjectifs », *Linguisticae Investigationes*, n° 7 (2), pp. 1–9.
- BOGACKI, Krzysztof, BLANCO ESCODA, Xavier (2014), *Introduction à l'histoire de la langue française*, Bellaterra : Universitat Autònoma de Barcelona.
- BORILLO, André (2010), « Quelques adjectifs de référence temporelle du français », *Cahiers de grammaire*, n° 26, pp. 37–53.
- BORODINA, Meletina Aleksandrovna (1963), « L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire », *Langues Modernes*, n° 31 (3), pp. 193–198.
- BOSREDON, Alain (1988), « Un adjectif de trop : l'adjectif de relation », *L'Information Grammaticale*, n° 37, pp. 3–7.
- CAMPROUX, Charles (1951), « Déficience et vitalité de la dérivation », *Français Moderne*, n° 19, pp. 181–186.
- CANDEL, Danielle, HUMBLEY, John (2017), *Les anglicismes. Entre réalité linguistique et fait culturel*, Paris : Éditions Garnier.
- CARTIER, Emmanuel (2016), « Néoveille, système de repérage et de suivi des néologismes en sept langues », *Neologica*, n° 10, pp. 101–131.
- CARTIER, Emmanuel, SABLAYROLLES, Jean-François, BOUTMGHARINE, Najet, HUMBLEY, John, BERTOCCI, Massimo, JACQUET-PFAU, Christine, KÜBLER, Natalie, TALLARICO, Giovanni (2017), « Détection automatique, description linguistique et suivi des néologismes en corpus : point d'étape sur les tendances du français contemporain », *SHS Web of Conferences* 46, 08002 (2018).
- CHANTRAINE, Pierre (1968), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, t. 1, Paris : Klincksieck.
- CORBIN, Danielle (1991 [1987]), *Morphologie dérivationnelle et structure du lexique*, Lille : Presses universitaires de Lille.
- CREISSELS, Denis (2004), « La notion d'adjectif dans une perspective typologique » in *L'adjectif en français et à travers les langues* (J. François éd.) Caen : Presses Universitaires de Caen, pp. 73–88.
- CUSIN-BERCHE, Fabienne (1999) « Le lexique en mouvement : création lexicale et production sémantique », *Langages*, n° 136, pp. 5–26.
- CUSIN-BERCHE, Fabienne (2003), *Les mots et leurs contextes*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

- DARMESTETER, Arsène (1877), *De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent*, Paris : F. Vieweg.
- DARMESTETER, Arsène (1979 [1887]), *La vie des mots étudiés dans leurs significations*, Paris : Champ Libre.
- DARMESTETER, Arsène (1894), *Traité de la formation des mots composés dans la langue française, comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris : Emile Bouillon.
- DAUZAT, Albert (1939), *Tableau de la langue française. Origines, évolution, structure actuelle*, Paris : Payot.
- DAUZAT, Albert (1946) « L'appauvrissement de la dérivation en français », *Études de linguistique française*, n° 289, pp. 25–35.
- DELBECQUE, Nicole (2002), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles : De Boeck. Duculot.
- DEPECKER, Loïc (2001), *L'invention de la langue : le choix des mots nouveaux*, Paris : Armand Colin.
- DIDEROT, Denis, D'ALEMBERT, Jean Le Rond (1751–1772), *L'Encyclopédie*, Paris.
- DU BELLAY, Joachim (1905 [1549]), *La défense et illustration de la langue française*, Paris : E. Sansot.
- DUBOIS, Jean (1962), *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Essai d'interprétation des mouvements observés dans le domaine de la morphologie des mots construits*, thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, Paris : Larousse.
- DUBOIS, Jean (et al. éds) (1964) *Grammaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- DUCROT, Oswald (1996), « Lexique et gradualité », in *La Lingüística francesa : gramática, historia, epistemología* (E. Alonso et al. éds), Séville : Grupo Andaluz de Pragmática, pp. 191–205.
- DUGAS, Edwige (2014), « Négation et opposition, même combat ? Aspects de la préfixation en *non-* et *anti-* », SHS Web of Conferences, 8 (2014) 1755–1774, publié en ligne : 24 juillet 2014 ; consulté 12 février 2019, DOI: <https://doi.org/10.1051/shsconf/20140801297>.
- FRADIN, Bernard (1997), « Esquisse d'une sémantique de la préfixation en *anti-* », *Recherches linguistiques de Vincennes*, n° 26, pp. 87–112.
- FRADIN, Bernard, DAL, Georgette, GRABAR, Natalia, LIGNON, Stéphanie, NAMER, Fiammetta, TRIBOUT, Delphine, ZWEIGENBAUM, Pierre (2008), « Remarques sur l'usage des corpus en morphologie », *Langages*, n° 171, pp. 34–59.
- FRANÇOIS, Jacques (2004), *L'adjectif en français et à travers des langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- FRASSI, Paolo (2018), *L'adjectif en français et sa définition lexicographique*, Bern–Berlin–Bruxelles–New York–Oxford–Warszawa–Wien : Peter Lang.
- FROMILHAGUE, Catherine, SANCIER-CHATEAU, Anne (2006), *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris : Armand Colin.
- GALISSON, Robert (1987), « Accéder à la culture partagée par l'entremise des mots à C.C.P », *Études de linguistique appliquée*, n° 67, pp. 119–140.
- GALISSON, Robert (1999), « La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement à une autre culture, par un autre lexique », *Études de Linguistique Appliquée*, n° 116, Paris : Didier Érudition, pp. 477–496.

- GAUDIN, François, GUESPIN, Louis (2000), *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GAWELKO, Marek (1977), *Évolution des suffixes adjectivaux en français*, Wrocław-Kraków-Warszawa-Gdańsk : Zakład Narodowy im. Ossolińskich, Wydawnictwo PAN.
- GÉRARD, Christophe, KABATEK, Johannes (2012), « Introduction : la néologie sémantique en questions », *Cahiers de lexicologie*, n° 100 (1), pp. 11–36.
- GÉRARD, Christophe, BRUNEAU, Lauren, FALK, Ingrid, BERNHARD, Delphine, ROSIO, Ann-Lise (2017) « Le Logoscope : observatoire des innovations lexicales en français contemporain », in *La neología en las lenguas románicas: recursos, estrategias y nuevas orientaciones* (J. García Palacios et al. éds), Peter Lang, 2017, pp. 339–356.
- GIRAUD Jean (1962), « Sur les suffixes -esque et -ien », *Le français moderne*, n° 30, pp. 115–118.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (2005), « Les adjectifs intensifs. Syntaxe et sémantique », *Cahiers de Lexicologie*, n° 86 (1), Paris : Garnier, pp. 163–178.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (2011), « L'expression de la quantité approximative en français. Les adjectifs de quantité (ou comment un salaire peut être confortable ou ridicule) », *Linguisticae Investigationes*, n° 34 (1), Amsterdam : Benjamins, pp. 112–137.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline, LAPORTE, Eric (2011), « Classer et décrire les adjectifs du français », *Cahiers de Lexicologie*, n° 98 (1), pp. 45–64.
- GODDARD, Cliff, WIERZBICKA, Anna (éds) (2002), *Meaning and Universal Grammar – Theory and Empirical Findings*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- GOES, Jan (1999), *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Paris–Bruxelle : Duculot.
- GOES, Jan (2004), « Les adjectifs primaires : prototypes sémantiques ou prototypes abstraits ? », in *L'adjectif en français et à travers les langues* (J. François éd.), pp. 109–134.
- GOES, Jan (2011), « Les adjectifs primaires : entre quantité et qualité », *Studii di lingvistică*, n° 1, pp. 121–137.
- GOES, Jan (2014), « Les adjectifs classifiants et la dénomination », in *Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber* (R. Daval et al. éds), Reims : Éditions et presses universitaires de Reims, pp. 219–236.
- GOES, Jean (2015), « Types d'adjectifs et fonctions adjectivales : quelques réflexions », *Studii di lingvistică*, n° 5, pp. 293–322.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre (2001), *Comment tu tchatches !* Paris : Maisonneuve et Larose.
- GREVISSE, Maurice (1936), *Le Bon usage*, Gembloux : Duculot.
- GROSS, Gaston (1986), « Sur un emploi particulier de certains adjectifs de couleur », *Studia romanica posnaniensia*, n° 12, pp. 3–9.
- GROSS, Gaston (1991), « Typologie des adjectivaux », in *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, (H. Stammerjohann éd.), Tübingen : Gunter Narr Verlag, pp. 163–178.
- GROSS, Gaston (1996), *Les expressions figées en français. Les noms composés et autres locutions*, Gap : Ophrys.

- GROSS, Gaston (2005), « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français », *Cahiers de lexicologie*, n° 86, pp. 11–33.
- GROSS, Gaston (2012), *Manuel d'analyse linguistique: Approche sémantico-syntaxique du lexique*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- GUILBERT, Louis, DUBOIS Jean (1961), « Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain », *Français moderne*, n° 29, pp. 87–111.
- GUILBERT, Louis (1975), *Créativité lexicale*, Paris : Librairie Larousse.
- GUIRAUD, Pierre (1967), *Structures étymologiques du lexique français*, Paris : Larousse.
- HEYNA, Franziska (2008), « Sémantisme et potentiel argumentatif des dérivés dénominaux en *anti-* », *Discours* [En ligne], 2 , mis en ligne le 11 octobre 2017, consulté le 04 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/discours/2022> ; DOI : 10.4000/discours.2022.
- HILDENBRAND, Zuzana, KACPRZAK, Alicja, SABLAYROLLES, Jean-François (éds) (2016), *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque*, Limoges : Lambert-Lucas.
- HUMBLEY, John (2016), « La classification des faux emprunts : une question de point de vue », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (Z. Hildenbrand et al. éds), Limoges, Éditions Lambert-Lucas, pp. 36–58.
- IZERT, Małgorzata (2015), *La construction préfixale de forte intensité en français contemporain*, Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- JACQUET-PFAU, Christine, SABLAYROLLES, Jean-François (éds) (2016), *La fabrique des mots*, Limoges : Lambert-Lucas.
- JACKIEWICZ, Agata (2014), « Études sur l'évaluation axiologique : présentation », *Langue française*, n° 184, pp. 5–16.
- JAKOBSON, Roman (1960), « Closing statements : Linguistics and Poetics », in *Style in language*, (T. Sebeok éd.), Cambridge, MA: MIT Press, pp. 350–377.
- GARCÍA PALACIOS, Joaquín, DE STERCK, Goedele, LINDER, Daniel, TORRE DEL REY, Jesús, SÁNCHEZ IBAÑEZ, Miguel, MAROTO GARCÍA, Nava (2017), *La neología en las lenguas románicas: recursos, estrategias y nuevas orientaciones*, Frankfurt am Main–Bern–Bruxelles–New York–Oxford–Warszawa–Wien : Peter Lang.
- KACPRZAK, Alicja (2016), « La veille néologique en tant que démarche à visée lexicographique : exemple de l'emprunt récent à l'anglais en français et en polonais », *Romanica Wratislaviensia*, n° 63, pp. 69–77.
- KACPRZAK, Alicja (2018a), « L'adjectif néologique en français actuel – tendances lexicogéniques », *Romanica Wratislaviensia*, n° 65, pp. 79–94.
- KACPRZAK, Alicja (2018b), « Zróżnicowanie diachroniczne w językach specjalistycznych: przypadek *diachronii krótkiej* », *Orbis Linguarum*, n° 49 (7), pp. 91–107.
- KACPRZAK, Alicja (2019), « De quelques traits spécifiques du lexique «jeune» », *La Revue d'Études Françaises*, n° 23, pp. 57–70.
- KACPRZAK, Alicja, MUDROCHOVA, Radka, SABLAYROLLES, Jean-François (2019), *L'emprunt en question(s)*, Limoges : Lambert-Lucas.
- KACPRZAK, Alicja (à paraître), « Entre la langue et le discours: notes sur le suffixe *-issime* dans les adjectifs néologiques français ».
- KACPRZAK, Alicja (à paraître), « Quelques remarques sur les adjectifs relationnels néologiques en français actuel ».

- KACPRZAK, Alicja (à paraître), « De l'expressivité de l'adjectif néologique en français actuel ».
- KALIK Angelica (1967), « L'expression des rapports de déterminé à déterminant (adjectifs de relation) », *Le français Moderne*, n° 35, pp. 270–285.
- KIRCHER-DURAND, Chantal (2010), « Peut-on proposer un classement sémantique des adjectifs latins ? Examen du problème à l'aide du livre I de la Guerre civile de César », *Revista de Estudios Latinos*, n° 10, pp. 19–28.
- KORTAS, Jan (2004), *Les hybrides lexicaux en français contemporain*, Gdańsk, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego.
- KORTAS, Jan (2009), « Les hybrides lexicaux en français contemporain : délimitation du concept », *META*, n° 54 (3), pp. 533–550.
- KOUASSI, Germain (2007), *Le phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française : le cas des écrivains ivoiriens : Dadie, Kourouma et Adiaffi*, Paris : Publibook.
- LAZAR, Jan, NAPIERALSKI, Andrzej, SABLAYROLLES, Jean-François (2018), « La selfie et ses différentes formes : l'amour de soi et le corps en morceau » in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones : études interlangues*, (Ch. Jacquet-Pfau et al. eds), Łódź : Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, pp. 49–72.
- LECOLLE, Michèle (2015), « Nom propre de lieu habité : polyvalence et polysignification », in *Challenges in Synchronic Toponymy – Défis de la toponymie synchronique* (J. Schnabel-Le Corre et al. eds), Tübingen : Francke a. Verlag, pp. 219–234.
- LEEMAN, Danielle (1992), « Deux classes d'adjectifs en *-ble* », *Langue française*, n° 96, Paris : Larousse, pp. 44–64.
- LEEMAN, Danielle (1992), « Les dérivés en *re-* et en *dé-* des adjectifs en *-ble* », in *Rapport PRC Informatique linguistique* (octobre), Paris VII, LADL.
- LEEMAN, Danielle, MELEUC, Serge (1990), « Verbes en tables et adjectifs en *-able* », *Langue française*, n° 87, Paris : Larousse, pp. 84–97.
- LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise (2014), *Introduction à la lexicologie. Sémantique, morphologie, lexicographie*, Paris : Armand Colin.
- LEWICKA, Halina (1960), *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. La dérivation*, Varsovie, Éditions scientifiques de Pologne & Paris, Librairie Klincksieck.
- LEWICKA, Halina (1963), « "Adjectivitis". Przyczynek do sporu o żywotność derywacji w języku francuskim », *Prace Filologiczne*, 18, pp. 167–171.
- LHOMOND, Charles François (1780), *Éléments de la grammaire française*, Dijon : Chez Douirlier, imprimeur de l'Évêché, mps, et place Poissonnière.
- LYONS, John (1975), *Wstęp do językoznawstwa* (tłum. K. Bogacki), Warszawa : PWN.
- MARENGO, Sébastien (2014), « Dépendances sémantiques et syntaxiques : quatre cas de figure pour l'adjectif en français », *Travaux de linguistique*, n° 68 (1), pp. 103–120.
- MARENGO, Sébastien (2007), « Les adjectifs non-attributs en français : blocages généraux ou classes lexicales ? », *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 1, n° 1, pp. 99–108.
- MARENGO, Sébastien (2011), *Les adjectifs jamais attributs*, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- MAROUZEAU, Jean (1951), « Les déficiences de la dérivation française », *Le français moderne*, n° 19 (1), pp. 1–8.

- MAROUZEAU, Jean (1955), « Déficiences de la dérivation », *Notre langue*, pp. 40–51.
- MAROUZEAU, Jean (1958), « Note sur la valeur du suffixe *-esque* », *Le français moderne*, n° 26 (1), pp. 1–2.
- MATORÉ, Georges (1953), *La méthode en lexicologie*, Paris : Didier.
- MATUSHANSKY, Ora (2005), « Les adjectifs – Une introduction », *Recherches linguistiques de Vincennes* [En ligne], 34, mis en ligne le 22 décembre 2006, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://rlv.revues.org/1359> ; DOI : 10.4000/rlv.1359.
- MEL'ČUK, Igor *et al.* (1982–1999), *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*, I–IV, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- MELEUC, Serge (1990), « Adjectifs en *-able* et verbes transitifs », *Rapport PRC Informatique linguistique* (octobre), Paris X (Nanterre).
- MÉLIS-PUCHULU, Agnès (1993), « Les adjectifs en *-esque* : d'abord des adjectifs construits », *L'information grammaticale*, n° 58, pp. 33–39.
- MOESCHLER, Jacques (1974), « Aspects de la néologie sémantique », *Langages*, n° 36, pp. 6–19.
- MONCEAUX, Anne (1997), « Adjectifs de relation, complémentation et sous-classification », *Langages*, n° 126. La description syntaxique des adjectifs pour les traitements informatiques (Jee-Sun Nam éd.), pp. 39–59.
- MOUILLAUD, Maurice (1996), « Post-scriptum à “purification ethnique” : des guillemets, pourquoi ? », *Mots*, n° 47, pp. 129–133.
- MOUNIN, Georges (1990), « Quelques observations sur le lexique français aujourd'hui », *Europe*, n° 738, Paris, Europe/Messidor, pp. 10–18.
- NAPIERALSKI, Andrzej, SABLAYROLLES, Jean-François (2016), « Emprunts sociétaux : “conduites délictueuses, excessives ou à risque” en français et en polonais », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (Z. Hildenbrand *et al.* éd.), Limoges : Lambert-Lucas, pp. 89–156.
- NOAILLY, Michèle (1999) *L'adjectif en français*, Gap : Ophrys.
- NOWAKOWSKA, Małgorzata (2004), *Les adjectifs de relation employés attributivement*, Wydawnictwo Naukowe Akademii Pedagogicznej, Kraków.
- NYROP, Kristoffer (2011 [1908]), *Grammaire historique de la langue française* vol. III, Formation des mots, Paris : Slaktine Reprints.
- PICHON, Edouard (1942), *Les principes de la suffixation en français*, Paris : Editions d'Artrey.
- QUEMADA, Bernard (1971), « À propos de la néologie : essai de délimitation des objets et des moyens d'action », *La Banque des mots*, n° 2, pp. 131–150.
- REY, Alain (1976), « Néologisme, un pseudo-concept ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 28, pp. 3–17.
- RHEIMS, Maurice (1969), *Dictionnaire des mots sauvages*, Paris : Larousse.
- RIEGEL, Martin (1985), *L'adjectif attribut*, PUF : Paris.
- RIEGEL, Martin (1993), « Grammaire et référence : à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif », *L'Information grammaticale*, n° 58, pp. 5–10.
- RIEGEL, Martin (2004), « La catégorie grammaticale de l'adjectif en français : entre référence et prédication », in *L'adjectif en français et à travers les langues* (J. François (éd.)), Caen : Presses universitaires de Caen, pp. 181–206.

- ROCHÉ, Michel (2006), « Comment les adjectifs sont sémantiquement construits », *Cahiers de Grammaire*, n° 30, « Spécial Anniversaire », pp. 373–387.
- RODRÍGUEZ PEDREIRA, Nuria (2000), *Adjectifs qualificatif et adjectifs relationnels : étude sémantique et approche pragmatique*, Thèse de doctorat, Universidad de Santiago de Compostela.
- ROMERO, Clara (2004), « Les adjectifs intensifs », *L'adjectif en français et à travers les langues* (J. François éd.), Caen : Presses universitaires de Caen, pp. 449–462.
- SABLAYROLLES, Jean-François (1997), « Néologismes : une typologie des typologies » in *Cahiers du CIEL*, Paris 7.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2000), *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris : Honoré Champion.
- SABLAYROLLES, Jean-François (éd) (2003), *L'innovation lexicale*, Paris : Honoré Champion.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2006), « La néologie aujourd'hui » in Claude Gruaz, *A la recherche du mot : De la langue au discours*, Lambert-Lucas, pp. 141–157.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2011), « De la « néologie syntaxique » à la néologie combinatoire », *Langages*, n° 183, pp. 39–50.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2015) « Néologismes ludiques : études morphologiques et énonciativo-pragmatique » in *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires* (E. Winter-Froemel et al. éd.), Berlin–Boston : Walter de Gruyter, pp. 189–215.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2016), « Emprunts et équivalences d'autres langues », in *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (Z. Hildenbrand et al. éd.), Limoges, Éditions Lambert-Lucas, pp. 23–35.
- SABLAYROLLES, Jean-François (2017), *Les néologismes. Créer des mots nouveaux aujourd'hui*, Paris : Éditions Garnier.
- SAUGERA, Valérie (2012), « The inflectional behavior of English-origin adjectives in French », *Journal of French Language Studies*, n° 22 (2), pp. 225–250.
- SCHNEDECKER, Catherine (2002), « Présentation : les adjectifs “inclassables”, des adjectifs du troisième type ? » *Langue française*, n°136. L'adjectif sans qualité(s), (Catherine Schnecker éd.), pp. 3–19.
- SCHNEDECKER, Catherine (éd.) (2002), L'adjectif sans qualité(s). *Langue française*, p. 136.
- SIARRI-MESANA, Charlotte (2016), « Tendances de la néologie en français contemporain (1990–2012). Étude lexicologique du Nouveau Petit Robert Électronique 2012 », *Neologica*, n° 10, pp. 153–170.
- SIBLOT, Paul (2000), « Émissions de variétés. Variations sur la langue et la variation », in *Le français dans sa variation*, en hommage à Daniel Baggioni (C. Bavoux et al. éd.), Paris : L'Harmattan, pp. 149–177.
- SOURDOT, Marc (1991), « Argot, jargon, jargot », *Langue française*, n° 90, pp. 13–27.
- STATI, Soran (1979), *La sémantique des adjectifs. Essai d'analyse componentielle appliquée aux langues romanes*, Saint-Sulpice de Favières : Éditions Jean-Favard.
- STRNADOVÁ, Jana (2014), *Les réseaux adjectivaux. Sur la grammaire des adjectifs dénominaux en français*, Linguistique. Université Paris Diderot (Paris 7) Sorbonne Paris Cité; Univerzita Karlova, Prague, 2014, HAL Id: tel-01536100.

- SYPNICKI, Józef (1979), *La composition nominale en français et en polonais*, Poznań : Wydawnictwo UAM.
- ŚLIWA, Dorota (2013), *Formation des noms et des termes composés français et polonais : de la cognition à la traduction*, Lublin : TN KUL.
- TOURNIER, Jean (1991), *Précis de lexicologie anglaise*, Paris : Nathan.
- VAUGELAS, Claude Favre de (1647), *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris : Vve J. Camusat et P. Le Petit .
- VERDELHAN-BOURGADE, Michèle (1991), « Procédés sémantiques et lexicaux en français branché », *Langue française*, n° 90. Parlures argotiques (D. François-Geiger et al. éds.), pp. 65–79.
- WINTER-FROEMEL, Esme, ZIRKER, Angelika (2015), *Enjeux du jeu de mots : Perspectives linguistiques et littéraires*, Berlin–Boston : Walter de Gruyter.
- ZWANENBURG, Wiecher (1975), « Le suffixe *-esque* en français », *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à Lein Geshiere*, Amsterdam : Rodopi, pp. 209–237.
- ZWANENBURG, Wiecher (1987), « Structure et forme des adjectifs dénominaux », *Recherches linguistiques d'Utrecht*, n° 6, pp. 55–80.

Dictionnaires de référence

- ATILF /CNRS & Université de Lorraine (1971–1996), *Trésor de la Langue Française informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/>
- Dictionnaire de français Larousse*, <https://www.larousse.fr>
- Dictionnaire du Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*, <https://www.cnrtl.fr/>

Sites d'Internet

- Europresse, <http://www.europresse.com/fr/>
- Frantext, <https://www.frantext.fr/>
- Le Logoscope, <http://logoscope.unistra.fr/>
- Néoveille, <https://tal.lipn.univ-paris13.fr/neoveille/html/login.php?action=login>

ANNEXES

INDEX DES ADJECTIFS NÉOLOGIQUES

Cet index contient tous les adjectifs néologiques mentionnés dans l'ouvrage, avec l'indication de la page. Nous avons gardé, pour chaque adjectif, la forme sous laquelle il figure dans l'exemple provenant du corpus journalistique. Au cas où l'adjectif est énuméré dans le texte à titre absolu, sans exemple, il apparaît sous sa forme canonique (masculin, singulier).

A

- abdomino-pelvienne 60
- acidée 42, 121
- a-confessionnel 29
- a-conflictuel 29
- acrobatico-politique 61
- actupien 46
- affiches-action 173
- affrontement-soumission-défi 115
- afro-cubain-soul-electro 188
- afro-féministe 24
- agite-papilles 72
- a-juridique 29
- alcoolo-gangsta 61
- algo-centrique 101
- almodovaresque 169
- alsace-lorraine-champagne 69, 173
- altersexuelles 91, 209
- amazigophobe 82
- amour-rejet 69, 115
- anarcho-culturel 64
- anglo-américano-belge 188, 211
- ante-crise 209
- anti-abelles 137
- anti-aéroport 209
- anti-airbnb 175
- anti-allemande 50
- anti-arménien 29
- anti-Assad 54, 138
- anti-bélier 51
- anti-bikini 138, 139
- anti-blanc 29
- anti-Blatter 137
- anti-bling 212
- anti-bling-bling 51
- anti-bobo 139
- anti-Bolloré 138
- anti-brexit 54, 209
- anti-bullying 51
- anti-burkini 51
- anticalifaux 29
- anti-catalogne 51, 138
- anti-cernes 51
- anti-Charlie 51, 209
- anti-cigarettes 50
- anti-civilisationnel 29
- anti-Clinton 137
- anti-Corée du Nord 225
- anticorse 50, 138
- anti-cucul 29
- anti-daech 24, 189, 209
- anti-déflation 51
- anti-delphinariums 209
- antidiffamatoire 136
- anti-djihad 189
- anti-djihadiste 189
- anti-égalité 51
- anti-ei 208
- anti-fessée 51
- anti-fifa 50, 51
- anti-fillon 189
- anti-frères 51
- antifrontiste 29
- anti-fujimoriste 29, 137

- anti-Fukushima 209
 antigène 50
 anti-gluten 137
 anti-GPA 140
 anti-Gülen 51, 138, 139, 140
 anti-Hamon 138
 anti-héros 51
 anti-hollandais 137
 anti-homoparentalité 51, 140, 209
 anti-incarcération 51
 anti-kadhafi 51
 anti-macron 51, 201
 anti-macroniste 189
 anti-maduro 51
 anti-maïdan 51
 anti-oslo 50
 anti-ostentation 51
 anti-parité 175
 anti-patronal 29
 antipicard 29
 anti-PMA 140
 anti-portable 51
 antirebelles 175
 anti-régionaliste 29, 137
 anti-relous 29, 200, 201
 anti-renouvelable 29
 anti-renouvelables 29
 anti-renzi 201
 antiroman 51
 anti-sécessionniste 29
 anti-sma 51
 anti-Téhéran 51
 antiterne 29
 anti-terro 51
 anti-transgenre 29
 antitranspiration 137
 anti-Trump 138
 anti-twitter 140, 141
 anti-uber 175
 anti-vaccin 52, 137
 anti-vaccinal 29, 137, 209
 anti-Valls 138
 anti-Zaman 139, 140
 anti-Zimmermann 138
 apéro-entrée-plat-dessert-café-pousse-café
 69, 71
 arabo-berbéro-musulman 61
 arabofun 98, 198
 archibalisé 29
 archiconcurrentiel 29
 archiconfortable 30
 archidémocratique 29, 30, 154
 archi-documentée 190
 archi-épais 154
 archi-gourmand 209
 archi-juteux 30
 archi-précaire 26, 30, 212
 archirodé 29, 171
 arcimboldeque 44
 arpégiate 48
 artistico-publicitaire 65
 artiste 49
 asiatocs 193
 assembléiste 49
 assomniaque 107
 attaléen 43
 attrape-clics 72
 aufganesque 45
 austéritaire 41, 175
 autodéclaratif 30
 autodépoussiérant 30
 auto-doseur 30
 auto-émancipatrice 30
 autofondateur 30
 auto-improvisés 30
 autolégitimé 30
 auto-suppressive 30
 avant-avant-avant-avant-avant-avant-der-
 nier 75
 avec-accent-circonflexe 75
 aznavourienne 172
- B**
- ballonesque 44
 barbapapesque 44, 169
 barbouzard 42
 baroquissime 153
 barthien 172
 beach 131
 beckhamien 46
 ben-ladenien 47
 benzema-valbuena 173

- béret-baguettes 71
 bergoglien 47, 202, 203
 biblico-mythologique 65, 189
 bi-couloir 52, 179, 212
 bidégradé 30
 bi-e-s 124
 bi-gouvernemental 30
 bi-intergénérationnel 30
 bim-bam-boum 108, 118
 binationaux 179
 bio-bobo 24, 61
 bio-engagé 63
 bio-équitable 66
 biológico-reproductif 64
 bio-pensant 60
 bio-psychologique 66
 bital 43
 bitchies 130, 197, 198
 bitchy 130, 197
 bizarro-joyeux 60, 64
 bizonal 30
 blanc-noir-gris 62, 176
 blaugrana 196
 bleu-blanc-beur 192, 212
 bling-bling 117, 118
 bluesy 134
 bobo-créole 63
 bobo-populo 63
 bodymusclé 98
 bolloréen 43
 booba-compatible 67
 boosteur 56
 bourrinophile 81, 191
 bourvilesque 44, 45
 boxy 129, 209
 brick-and-mortar 132
 bricolo-ludique 65
 brise-tympan 72, 155
 brueghélien 46
 brumisatrice 57
 brun-marine 60, 63, 192, 193, 212
 buzzeuse 46, 167

C

- cachemirée 43
 café-marlboro-brioche 69

- caféophile 81
 canoë-photo 69
 carbo-intensif 91
 carniste 49, 181
 cartoonesque 169
 casquette-chemisette-short-chaussettes
 hautes 71
 casse-moral 72
 catégorie-zombie 70, 71
 catholico-nationalistes 65
 catholico-républicain 188, 211
 cerclistes 49
 chanmé 166
 charbon-dépendant 67, 209
 chavistes 73
 chevènementesque 169
 chicissimes 39
 cidreux 46
 citoyenniste 49
 claquettière 47
 climaticide 89, 90, 175, 202
 climato-compatible 67
 cluch 133, 167
 comme faite-avec-mes-rideaux 227
 communautarisante 114
 conflictogène 80
 consommation-ménages 71
 contre-éducatif 30
 convivialiste 173, 174
 co-partagé 31
 corsistes 49
 creepy 167
 croque-bobo 72
 croustimœlleuses 101, 166
 crudivégétalien 181
 cuirophile 24, 81, 209
 culinaro-philosophico-artistique 65
 curiolandienne 178
 cyber-djihadiste 101, 104, 212
 cyberoffensives 103
 cyberphysiques 104
 cyclo-nudiste 104

D

- daech-compatible 67, 209
 daechien 46, 209

- daechiste 48, 49, 209
 dandy-gothique 62
 dardien 172
 datterino 132
 deboutiste 49
 déculpabilisateur 31
 dédiabolisant 31
 dédorée 31
 défiance-obligation-contrôle 189
 dégenré 31
 déjeunatoire 203, 204
 délégitif 133
 délinquantiel 43
 demi-cyborg 31, 156
 demi-mou 228
 demi-scénique 31
 demi-vivants 31, 156
 dépensophile 81
 déradicalisables 56
 déturgescent 31
 devops 115, 116
 dicapé 27, 124, 125
 die and retry 132
 diesel-éolien 182
 diesel-solaire 182
 digidhal 100, 106
 digitiforme 100
 disrupté 115
 disrupteur 205
 disruptrice 56
 djihadiste 84, 182, 189
 dodolasaumurien 46
 dopaminique 47
 dormcore 131
 droite-gauche-extrême droite 228
 droite-verts 71
 duopolistique 47, 48
 dvorák-bartók-dohnányi 71
- E**
- early-stage 98
 éco-aventures 102
 éco-catho 102, 103
 éco-clean 102
 éco-conditionnées 102
 écodestructrice 102
 écofriendly 102
 écoindustrielle 209
 éco-innovante 228
 éco-ludiques 101
 économique-climatique 65
 économique-historique 66
 économique-médiatiques 66
 éco-orgasme 102
 écoproduites 102
 écopropre 102
 ego-trippaux 91
 ego-visible 92
 emojihone 98, 99
 emploi-recrutement-alternance 71
 endiablado 131, 195, 196
 enseignants-élèves-parents 189
 équitaire 41, 42
 e-réputationnel 101
 érotico-hard 98
 essaimeuse 46, 182, 183
 étatal 43, 172
 étatico-gauchiste 65
 euro-compatible 103
 euro-critique 103
 euro-enthousiaste 103
 euro-grecques 103
 européo-compatible 67, 208
 e-vigilant 101
 ex-cantù 52
 ex-cégétiste 31
 ex-chalon-sur-saône 52
 ex-cofidis 52
 ex-dijonnais 31
 ex-duflot 52
 expérientiel 43
 expert-vu-à-la-télé 75, 76, 194
 expulsable 23
 extra-aveyronnais 31
 extraculinnaire 31
 extra-fictionnelles 32
 extra-golfiques 32
 extra-large 152
 extraordipoustouflant 201
 extra-périphérique 32
 extra-purifiant 152
 extra-rugbystique 31

extra-white 152, 209
extrêmissime 211

F

fablabesque 44
facebookienne 171
fachoïde 82
farm-to-table 205, 206
faulknérien 46
finkielkrautien 46
flagelloïde 82
flexi-sécurisé 101
flexitarienne 181, 204, 205, 209
fmi-bm 69
fondantissime 39
foodeuse 46
force-douceur 189
francophobe 26, 82
freudophile 81
frontiste 147, 190, 208
fucky 129
full stack 128
funkoïde 157

G

gadgétique 47
gallianonesque 45
gameofthronien 47
gangsta-rap 96
gangsterrorisme 106
gastro-canaïlle 100, 104
gastro-contemporain 104
gastromédiatiques 104
gastrorrhée 100
gastro-urbanistique 104
gaullo-giscardochiraquo-libéral 61, 65
gaullo-miterranéen 64
gender-friendly 130
genré 189
gentrificateur 56
géonumérique 83
géopersonnalisées 83
géo-suivi 83
gerbogène 80, 191, 212
girl-friendly 130
gloubiboulguesques 44

grandebretonnisante 114
gülénistes 174
gynophobe 60, 77

H

hamletien 46
healthy 129, 198
hilaryclintonien 47
hispano-franco-tuniso-égypto-syro-
-monténégro-bosno-cubano-qata-
rien 61
hollande-merkel-tsipras 69
hollandien 50
hollandiste 50
hollando-vallsiste 64
holocinétiques 47
homosexueliste 49
horrifico-comique 66
hors-courants 74
hors-eelv 74
hors-soi 74, 75
houtistes 229
huffingtonienne 177
hygge 27, 132
hyper-androgène 32
hyper-anxiogène 32
hyperautoritaires 32, 152, 189
hypercarbonée 32
hypercompétente 189
hyperconcrets 229
hyper-continental 32, 33
hypercorsetée 32
hyper-cosmopolite 32
hyperdépendante 152
hyper-économe 151
hyperentrepreneurielle 32
hyperjoyeux 32, 152
hypermélodique 32, 212
hyperminoritaire 190
hyperponctuels 189
hyperprofessionnel 32
hypersauvage 171

I

ikea-compatible 26, 67
immensissime 39

implanifiable 33, 167
 indébloquable 33
 inforwardable 33
 infra-européen 92
 infragénérationnel 92
 insexuelle 33
 instagrammé 115
 inter-assureurs 93
 interburundais 93
 interchrétienne 93
 inter-filière 92
 intergalactique 93
 inter-kurdes 93
 interlibyens 93
 inter-luttés 93
 intermenstruelle 93
 intersyndical 93
 interventionnel 43
 intra-fictionnelles 230
 intrahumain 93
 intramarocain 93
 intrasocialistes 93
 intrasyriens 93
 intra-territorial 94
 inutilitaires 33, 167
 invitations-likes 98
 inwatchable 33
 iran-syrie-hezbollah 69
 irretaçable 33
 islamiste-djihadiste 181
 islamiste-moderniste 181, 182
 islamo-kawaï 98, 99
 islamophage 80, 81, 175
 islamophile 81
 israélo-polono-allemande 64
 italoïde 82

J

jaggerienne 47
 jarmouschien 46
 jupiterien 177
 juppéo-macronique 64
 juridico-navale 66

K

karaokesque 44

kloppesque 44
 konfessionslos 128
 kösmische 131, 196, 213
 kurdo-turc 65

L

laïque hard 98
 libre-moderniste 68
 liké 115
 liverpuldiens 178
 longeuse 56
 loseuses 167
 lushy 167

M

maastrichien 46
 macronesque 47
 macronien 22, 47, 50, 176, 177,
 208
 macroniste 48, 50, 189
 macronophile 81
 macronphile 81
 magical 44, 130
 magnifip 107
 malibuesque 44
 manga-cannabis 98, 99
 marathonesque 24, 44
 market-friendly 128, 130
 masculino-centré 64
 maso-schiste 192
 matadoresque 44
 matériovore 90
 matignonesque 44
 matoumatiques 105, 191
 médiatico-familial 66
 médiatico-politique 66
 mégalo-gastronomique 83, 84
 mégalo-sectaire 83, 84
 mélenchonesque 44, 47, 172
 mélenchonien 47
 mémérisant 114
 mémérisé 115
 mentoral 44, 130
 merkelien 46, 172
 merkelo-compatible 67
 merkiavelique 106

- mets-cafés 69
 micro-bancaire 84
 mid-level 128
 mi-Gable 194
 millefeuillesque 44
 millennial 44, 130
 mi-Macias 194
 mi-Sharif 194
 misophone 78
 mixologique 48, 172
 mobile-friendly 130
 modiglianisque 44
 mono-dépendant 84
 monodietétique 84
 mono-écrans 84
 mono-enfant 209, 212
 monoethniques 149
 monomanié 84
 monomimique 149, 150
 mononational 179
 monoprofessionnel 84
 monosujet 84, 189
 mossoulienne 178
 motofog 97
 moulmoul 96, 105, 125, 171
 multiadhérentes 95
 multiaffinitaire 94, 149
 multibancarisé 94
 multicanal 175
 multicausal 94, 149
 multicharme 94
 multicollège 149
 multicoptère 109, 110
 multi-fendus 94, 180
 multifinancement 149
 multiminoritaire 94
 multi-pesticides 176
 multiplébiscité 94
 mystico-humide 65
- N**
- nadalesque 168
 nain-croyable 26, 108
 nazislamiste 107
 nazi-sudiste 63
 néo-bourguibiste 85
 néocamouflage 84
 néo-campagnardes 84
 néochic 84, 167
 néo-confucéen 85
 néo-émergent 85
 néo-étatiste 85, 212
 néo-fascisant 85
 néo-fondamentaliste 85
 néo-gauguin 84
 néo-isolationniste 85
 néo-luddite 85
 néo-montagnard 85
 néo-oriental 85
 néo-preppy 84
 néo-tradis 84
 néo-vishnou 85
 newmanien 169
 n'importequoitesque 44, 190,
 212
 ni-niste 49, 208
 nitro-pop 132
 noblissime 39, 190, 212
 non-allaitante 72, 180
 non-altérophobe 73
 non-binaires 141, 142
 non-blessé 72
 non-catalan 141, 142
 non-chavistes 73, 141
 non-core 128
 non-déflationniste 72
 non-djihadiste 73
 non-fictionnel 180
 non-genrées 73
 non-hyperthradé 72
 non-preppy 212
 non-rapace 73
 non-ryanair 73
 normalissime 152, 153
 normcore 131
 norteño 131
 nostalgisante 114
 novembriste 212
 nue 123
 nues 27, 123
 nuit-deboutiste 49
 numérique-friendly 98

O

Obama-compatible 67
 cenogastronomiques 85, 209
 cenotouristiques 85
 omni-causes 95
 omni-cultes 95
 omnisexuel 95
 opposition-régime 70
 ovniesque 44
 oxo-fragmentable 63

P

pain-fromage-vin 71
 palliativiste 49
 pan-amazonien 85
 panislamiste 85
 panurgesque 47
 panurgien 47
 parafolklorique 86
 parajournalistiques 85
 parapolicières 86
 para-prostitutionnels 86
 pare-nuggets 72
 paricentrique 48
 parisiano-alsacien 64
 partenariats-connectivité 69, 70
 pas-de-souche 111
 passive-agressive 61
 pathophile 26, 77
 patient-agressif 61, 62
 patriotico-commercial 63
 pédo-sexuels 86
 pédo-sordide 86
 peoplelistique 48
 performable 23, 56
 phare de la créativité 111
 philippotistes 49
 phygital 44, 106, 107
 pigeons-médecins 70
 pinstripe 27, 128, 131
 pixelophiles 174
 pizza-bière 69
 pizzaïophile 174
 place-minute 70
 plaintogène 80, 204
 platounette 38, 39
 pluripartenaires 149
 pluri-religieux 95, 149
 pluri-transdisciplinaire 95
 pogba-compatible 67
 pogba-dépendant 67, 68
 police-phage 80
 politico-dépendant 68
 polluo-sensible 68
 polyfocal 86, 175, 176
 polypartenaire 189
 polypénibles 86, 149
 pondateurs 110
 ponzu shōyu 128
 pop-nécrologique 62
 pops 27, 122, 123
 population-police 69
 post-almodovarienne 34
 post-Assad 53, 147, 148
 post-bling 33
 post-Bocuse 148
 post-Bruxelles 53, 209
 post-catholique 33
 post-cérémonie 53
 post-Charlie 189, 209
 post-corbuséennes 147
 postdivins 33, 34
 post-évacuation 53
 post-ferguson 53
 postfilmique 34, 209
 post-foire 53
 post-Fukushima 53, 177, 189, 195,
 209
 postfuturiste 34
 postgainsbourgien 34
 post-kadhafiste 33, 212
 post-khmer rouge 177
 post-kubrick 53, 177
 postlibéral 33
 post-Mickey 148
 post-moyenâgeuse 33
 posto fisso 128
 post-on-sait-plus-trop quelle 232
 post-onusienne 34
 post-pétrolière 34
 post-putsch 177
 post-raciste 33

- post-saint-sylvestre 53
post-shopping 53
post-sida 53
post-tchador 53
post-terreur 53
post-truffaldien 33
post-victoire 53
post-volkswagengate 34, 148
poutinophile 81
ppcqa 27, 125
pré-angkorien 34
pré-antibiotique 34, 147
pré-apocalyptique 34
pré-autorisé 34
pré-bolloré 53
pré-boursière 145
pré-capitaliste 34
précartésien 34
pré-cellulaire 34
pré-cérémonie 145, 146
pré-chalcédonienne 34
pré-Charlie 189
pré-coché 34
pré-copernicienne 34
précroisière 34, 145
pré-darwinienne 34
prédécadents 34
pré-digitale 34, 146
pré-don 53
pré-établi 34
pré-exaflopique 34
pré-frontiste 34, 147
pré-Fukushima 189
pré-jihadiques 34
prékeynésienne 20
pré-municipale 34
pré-numériques 178
pré-Obama 212
pré-psa 34
prérachmaninoviens 34
présanctions 53
pré-scandale Fifa 146
pré-sixties 53
pré-suicidaire 34, 146
pré-syriza 233
pré-totalitaires 178
pré-traumatique 34
pré-trithérapie 53, 145
pré-utérine 34
principaliste 49
pro-Assad 54, 174
pro-attentats 54
pro-bamako 54
pro-barcelonais 35
pro-barrage 174
pro-bernie 54
pro-blancs 54
pro-brexit 54, 209
pro-Bruxelles 209
pro-charbon 54
pro-Charlie 209
pro-compétitivité 144
procroissance 174
pro-daech 174, 189, 209
prodiversité 54
pro-djihad 189
pro-djihadiste 35
pro-fillon 189
pro-francilien 35
pro-génocidaire 35
pro-habré 54
pro-inceste 142
pro-Kiev 212
pro-libre-échange 54
pro-Macron 143
promarocaine 142
pro-nassérien 35
pro-nucléaire 35
pro-Obama 142, 143
pro-patronal 35
pro-pegida 54
pro-prostitution 54, 144
pro-start-up 54
pro-Syriza 144
pro-taxis 174
pro-téhéran 54, 143, 144
prototypal 44, 130
pro-trump 54
pro-uber 54
pro-Valls 142, 174
pro-zadistes 35
pro-Zimmermann 142, 143

pseudo-anglais 86, 87
 pseudo-antifasciste 86
 pseudo-anti-impérialiste 86
 pseudo-artisanales 87
 pseudo-autistique 86, 157
 pseudo-belle 86
 pseudo-bon 87
 pseudo-bouddhique 86, 157,
 158
 pseudo-compte 86
 pseudo-démocratique 87
 pseudo-édénique 87
 pseudo-égalitariste 86
 pseudo-grippal 86
 pseudo-héroïque 86
 pseudo-indifférent 86
 pseudo-islamique 86
 pseudo-kitsch 86
 pseudo-napoléonien 86
 pseudo-privé 169
 pseudo-terroir 87
 psychopâtissière 68
 psycho-sociologiques 64
 pubo-marketing 64
 punkissime 153
 punk-séminale 62
 pushy 129

Q

qataro-bosnien 64
 qualiteux 46, 165, 166
 quantamental 44, 105
 quart-mondiste 49
 quasi-altermondialiste 73
 quasi-bicentenaire 73
 quasi-brisé 73
 quasi-civil 73, 157
 quasi-désespérante 74
 quasi-expressionnistes 74
 quasi-illustre 73
 quasi-indigeste 74, 169
 quasi-messianique 158
 quasi-négrier 74
 quasi-prohibitif 73, 74
 quasi-routinières 157
 quichotesque 44

R

radistes 49
 rafsandjanistes 49
 ratzingérien 177
 ready-to-web 128
 réalos 39
 réformes-croissance 70, 71
 régionaliste 203
 remboursez-nos-invitation 75
 réputationnel 43, 101
 restaurant-domicile 70
 rétro-chercheuse 63
 rétrocool 63
 rétrodada 234
 riche-moche 61, 62, 166, 167
 roboïde 82, 158
 robot-assisté 68
 romantico-musclée 63
 rose-manif-pour-tous 75
 rossonero 131, 196
 rougebrun 62
 rouge-rouge-verts 62, 63, 197
 royale-masculine 62
 royale-militaire 62
 russet 198

S

sacrifice-amour-violence 71
 salle de bains-placard-cuisine 69
 sans-allure 75
 sans-frontiériste 49
 sarcelle 116
 sarkophile 81
 scorable 55, 56
 scoutiste 49
 sectuels 191
 selfique 48
 semi-conspirative 157
 semi-déserte 35
 semi-enthousiasmants 35
 semi-jubilatoire 35, 157
 semi-nomadisant 35
 semi-pornographique 35
 semi-préméditée 157
 semi-rêveur-boudeur 35, 36
 semi-spontanée 157

- semi-totalitaire-militaire 35
 semi-tout ce qu'on voudra 157
 semi-tragique 35
 sentimental-comique-mais-pas-que
 76
 serein-serein 171
 sériesphile 81
 séroconcernés 95
 service-block-attaque 71
 sévère-mais-juste 69, 193
 sextémiste 26, 107
 shadokien 46
 shoppeur 56
 siliconien 46
 simili-gangsta 95, 96
 sinosceptique 68
 sismo-résistantes 87
 slovène-croate 61, 62
 smsique 47
 soapesque 44
 socialisto-compatible 67
 socio-protectionniste 100
 somp-tu-euse 109
 souriant-mais-mercantile 61, 69,
 193
 sous-connecté 156
 sous-couvertes 156, 195
 sous-dépisté 156, 195
 sous-diagnostiqué 156, 195
 sous-médiatisé 156
 sous-vaccinées 209
 soviétiforme 90
 spiky 129
 sport-bouffe-dodo 71
 sportivo-festive 64
 subfédéral 36
 subunitaire 36
 sucré-piquant 61, 62, 166
 sudissime 48
 super-aiguillés 151
 superbranchée 171
 superbrut 36
 superlibre 36
 superplastique 36
 super-prolos 36, 153
 supertransparents 153, 190
 super-vitaminée 121
 supra-gouvernementales 96
 supra-politique 96
 suralcoolisée 36, 155
 surdéclaratif 36
 surhabillé 36
 surlooké 36, 155
 sur-médiatique 36
 surnormée 36
 surpolluants 155, 169
 surstockés 155
- T**
- tabasseuse 56, 165
 tachinomi 27, 128, 132
 taupe 117
 techno-centrique 88
 techno-libéral 88
 techno-numérique 88
 technoprogressiste 88
 technoprophétique 88
 télé-réalitésque 46
 tempête-sous-un-crâne 111, 197
 tendance 116
 testostéronné 43
 théâtralo-cinématographique 209
 time-consuming 128
 tolkienesque 44
 topissime 171
 tout-à-une-livre 132
 transfilière 54, 209
 trans-machinique 36
 transmarque 54
 transmétier 54, 209
 transneptunien 36
 transpartenaire 54
 transpartisan 54
 travailleur-employeur 71
 trico-tricolore 101
 trompe-la-mode 72
 trumpesque 47
 trumpien 46, 47, 50, 172, 212
 trumpifié 115
 trumpiste 50, 189, 208
 tsípras-merkel-hollande 71
 tue-talons 72

tumorigène 80, 194, 209
 tunnelique 47, 48
 tweeté 23

U

über-cools 98, 198
 uberesque 26, 44
 uberisables 56
 ultra-actuelle 37
 ultra-baissier 37
 ultrachinois 37, 199
 ultra-commerçant 190
 ultra-connecté 121, 122
 ultra-contemporaine 37
 ultra-contraignant 37
 ultracourt 37
 ultracynique 152
 ultra-design 37
 ultra-dominant 37
 ultrafavorables 152
 ultra-fidèle 37, 152, 171
 ultrafondant 151
 ultragénéreuse 152
 ultra-glam 37
 ultragraphique 37
 ultrahabillé 37, 38
 ultra-jeune 151, 170, 171
 ultra-libéré 37
 ultralikée 236
 ultra-looké 122
 ultra lookées 37
 ultraluxe 37
 ultraluxueux 37
 ultramacroniste 37
 ultramaniéré 37
 ultra-mobilisé 37
 ultra-naïf 212
 ultranégatif 152
 ultra-pénible 152
 ultra-polluant 37
 ultra-productiviste 37

ultrapuritaine 37
 ultrarobotisée 37
 ultra-souriant 171
 ultraspeed 37
 ultra-sunnite 37
 ultrasupercritique 212
 ultra-sympatoche 37
 ultrasyncrétique 212
 ultrathatchérien 37
 ultratiède 182

V

vaccino-sceptiques 68, 189, 209
 vallsien 46, 50
 vallsiste 50, 189
 vallso-compatible 67
 végéphobe 82
 végétalien 181, 204
 végétalo-végétarien 64, 181
 vert-rose-rouge 62
 viriloïde 169
 vison-loden 71
 vocaloid 132
 voyoucratique 47

W

wavy 129
 web-mobile 128
 websériel 43
 wildstyle 128
 worldly 134, 196

Y

yāfeh 128, 129
 yāpa 128, 129
 youtubeur 56
 yo-yo-esque 44, 190

Z

zéro-day 133
 zlatanesques 168, 169

TABLEAU 14
Matrices lexicogéniques (Sablayrolles, 2017)

matrices internes	morpho-sémantiques	construc-tion	affixa-tion	préfixation	<i>détatouer</i>
				suffixation	<i>statuesque</i>
				dérivation inverse	<i>turbuler</i>
				parasynthétique ?	<i>désidéologisé ?</i>
		flexion		<i>ils closirent, la représaille</i>	
		compo-sition	composition synapsie comp. savante hybride	<i>voiture-bélier lanceur d'alerte batracianophile e-commerce, hitiste</i>	
			fracto-compo-sition	<i>télésepectateur</i>	
			compo-sition par amalgame	compo-cation	<i>mobinaute, dircab</i>
				factorisation	<i>optipessimiste, potimarron</i>
				mot valise	<i>peopolitique</i>
		imitation et défor-mation	onomatopée fausse coupe ou paronymie	<i>[ça a fait] dzoing la nesthésie, infractus</i>	
	syntactico-sémantiques	changement de fonction	conversion	<i>la glisse, la gagne</i>	
			conversion verticale	<i>liste chabadabada, un ex</i>	
			déflexivisation	<i>le manger, le pleurer</i>	
			combinatoire syntaxo/lexicale	<i>ironiser un texte encourir la liberté</i>	
changement de sens		métaphore	<i>souris (inform.)</i>		
		métonymie	<i>sac à dos 'touriste'</i>		
		autres figures	<i>escorteuse 'call girl'</i>		
morpholo-giques	réduction de la forme	troncation	<i>blème, petit déj</i>		
		siglaison/ acronyme	<i>LMD, ECUE</i>		
phraséolo-giques	pragmatico-séman-tiques	détournement	<i>être les dindons de la crise</i>		
	création	création	<i>ne pas faire du huit megabits</i>		
matrice externe		emprunt		<i>break, cool, fioul, redingote</i>	

RÉSUMÉ

La néologie de l'adjectif en français actuel

Ce livre aborde le sujet de la néologie de l'adjectif en français actuel : en effet, parmi de nombreux travaux traitant l'adjectif sous différents angles, force est de constater l'absence quasi complète d'études visant ses tendances évolutives. Par notre ouvrage, nous nous proposons de compléter l'image de la créativité adjectivale en français de nos jours et par cela de rendre compte de la dynamique de cette catégorie au début du III^e millénaire.

Notre recherche s'appuie sur un ensemble d'unités adjectivales recueillies à partir de 2014/2015 au sein des observatoires de repérage semi-automatique des néologismes, *Le Logoscope* et *Néoveille*, qui opèrent dans les articles de presse stockés, grâce à l'application de la méthode de « dictionnaire de référence ou d'exclusion ». L'ensemble des adjectifs obtenus de cette façon a été par la suite soumis à une élaboration plus rigoureuse et plus détaillée, afin d'en écarter des « faux néologismes » (c'est-à-dire des unités non néologiques, mais non reconnues comme telles par le dictionnaire d'exclusion), ou bien des erreurs de différentes natures. Plusieurs opérations de vérification ont finalement permis d'instaurer un corpus de 2459 adjectifs néologiques qui ont été ensuite analysés sous trois angles : morphologique, sémantique et pragmatique.

C'est ainsi que la première partie du livre, intitulée *Ressources lexicogéniques de l'adjectif néologique*, présente les mécanismes de la créativité adjectivale actuellement en vigueur, tel qu'ils ont été constatés lors de l'analyse. La description suit le modèle des matrices lexicogéniques élaborées de manière originale pour l'adjectif, par modification de celles proposées par J.-F. Sablayrolles (2017). Sont ainsi étudiés dans le Chapitre 1. de cette partie de très nombreux adjectifs néologiques dérivés déadjectivaux, dénominaux et déverbaux, chacun de ces groupes étant à son tour disposé selon le préfixe ou le suffixe utilisé à la formation. Le Chapitre 2. est consacré à l'analyse des adjectifs composés dans toute la richesse de leurs formes, le procédé de la composition donnant lieu à la création des composés populaires, des composés savants, des composés hybrides, des composés par amalgame et des composés obtenus grâce à la déformation. Suit le Chapitre 3. qui présente les adjectifs créés par conversion des verbes, des noms et des interjections, se manifestant comme un mécanisme relativement peu productif. Dans le Chapitre 4. il est question des néologismes adjectivaux résultant du change-

ment de sens, qu'il s'agisse de l'extension du sens, de la métonymie ou de la métaphore. Le corpus ne comporte que très peu d'exemples de ce type, vu que les deux observatoires visent essentiellement le repérage de néologismes formels. Le Chapitre 5. prend en compte les adjectifs néologiques obtenus par la réduction de la forme (troncation et siglaison), qui s'avèrent rares dans le corpus analysé. C'est aussi le cas des adjectifs empruntés, décrits dans le Chapitre 6., parmi lesquels les plus nombreux sont les emprunts à l'anglais, alors que d'autres langues, comme l'allemand, le japonais, l'espagnol, l'italien ne sont représentées que de manière ponctuelle.

Dans la deuxième partie, sous le titre *Aspects sémantiques de l'adjectif néologique*, sont identifiés les modèles sémantiques propulsant la néologie adjectivale, ceci par interaction avec ceux qui fonctionnent déjà dans la langue. Le Chapitre 1. de cette partie traite ainsi des bases cognitives des nouveaux adjectifs, parmi lesquelles ont été distinguées celles du contraste (axiologique, temporel et numéral), de l'intensité (par hyperbolisation et par diminution) et de l'approximation. Le Chapitre 2. par contre aborde le problème des façons dont sont exprimées des propriétés véhiculées par les adjectifs : par qualification, par spécification ou par classement, elles aussi fondatrices des adjectifs néologiques apparaissant au sein de trois sous-catégories ainsi distinguées.

La troisième partie, portant le titre *Aspects pragmatiques de l'adjectif néologique*, se penche sur la question des attitudes des énonciateurs face aux néologismes adjectivaux qu'ils créent et/ou utilisent. Ainsi, dans le Chapitre 1. de cette partie sont analysées les fonctions que remplissent ces unités lexicales (dénotation, émotivité, divertissement, euphémisation, marquage identitaire, symbolisation, autocréation), alors que le Chapitre 2. propose la description des procédés de la mise à distance du néologisme, en démontrant la façon dont l'adjectif néologique est perçu dans le discours de presse. Enfin le Chapitre 3. met en lumière le rôle des adjectifs nouveaux en tant que mots témoins de la réalité actuelle. En effet, constituent-ils une sorte de réservoir lexico-culturel de l'époque, permettant de construire son image, que partagent les membres de la communauté linguistique et qui est observable en langue et en discours.

Cette recherche donne lieu à la constatation que l'adjectif néologique en français actuel constitue un phénomène lexical riche et complexe. Les unités nouvelles sont obtenues en général grâce à des procédés lexicogéniques traditionnels, mais un nombre de particularités se manifestent aussi, soit par la sélection inhabituelle de certains morphèmes dérivatifs, soit par le recours à des instruments de formation originaux. Les modèles sémantiques de contraste, d'intensité et d'approximation, qui apparaissent comme particulièrement puissants dans le corpus étudié, dans une large mesure sous-tendent la créativité adjectivale contemporaine, tout en correspondant à des fonctions auxquelles les adjectifs nouvellement créés sont dévolus.

STRESZCZENIE

Neologia przymiotnika we współczesnej francuszczyźnie

Książka podejmuje oryginalny temat neologii przymiotnika we współczesnej francuszczyźnie, okazuje się bowiem że wśród istniejących prac badających przymiotnik z wielu punktów widzenia, brak jest opracowań poświęconych tendencjom jego rozwoju. Celem pracy jest więc uzupełnienie istniejącego opisu przymiotnika o najnowsze sposoby jego tworzenia w dzisiejszym języku francuskim, a poprzez to, także przedstawienie dynamiki tej kategorii u progu III tysiąclecia.

Bazą badania jest zbiór jednostek przymiotnikowych zgromadzonych począwszy od lat 2014/2015 przez obserwatoria językowe *Le Logoscope* i *Néoveille*, które automatycznie wyszukują neologizmy z artykułów prasowych konkretnych tytułów, w oparciu o metodę „słownika referencji i ekskluzji”. Tak uzyskany zbiór przymiotników musiał zostać jednak poddany dokładnemu i szczegółowemu opracowaniu, co pozwoliło wykluczyć z niego „fałszywe neologizmy” (tzn. te, które nie są neologizmami, a które nie zostały rozpoznane jako takie przez słownik ekskluzji), a także błędy różnego typu. Szereg operacji przesiewających materiał pozwoliło na koniec zbudować korpus 2459 przymiotników neologicznych, które następnie zostały zanalizowane pod trzema kątami: morfologicznym, semantycznym i pragmatycznym.

I tak pierwsza część książki, zatytułowana *Ressources lexicogéniques de l'adjectif néologique*, przedstawia aktualnie działające we francuszczyźnie mechanizmy kreatywności przymiotnikowej. Ich opis zgodny jest z modelem matryc słowotwórczych opracowanych specjalnie dla przymiotnika, które nawiązują do matrycy zaproponowanych przez J.-F. Sablayrolles'a (2017). W Rozdziale 1. tej części są więc opisane bardzo liczne derywaty odprzymiotnikowe, odrzeczownikowe i odczasownikowe, przy czym każda z tych grup jest podzielona według prefiksu lub sufiksu użytego do tworzenia przymiotników neologicznych. Rozdział 2. jest poświęcony analizie przymiotników złożonych w całym bogactwie ich form, zawierających tzw. *composés populaires*, *composés savants*, *composés hybrides*, *composés par amalgame* oraz *composés par déformation*. Z kolei Rozdział 3., przedstawia przymiotniki utworzone przez konwersję czasowników, rzeczowników i wykrzykników, co okazuje się mechanizmem stosunkowo mało produktywnym. W rozdziale 4. omówione są neologizmy przymiotnikowe powstałe w wyniku zmiany znaczenia, dzięki rozszerzeniu sensu, metonimii, lub metaforze. Badany

korpus zawiera bardzo niewiele przykładów tego typu, z uwagi na fakt, że oba obserwatoria językowe wyławiają niemal wyłącznie neologizmy formalne. Rozdział 5. bierze pod uwagę przymiotniki powstałe w wyniku redukcji form (ucięcia i skrótowce), które okazują się rzadkie w analizowanym korpusie. Dotyczy to także zapożyczeń opisanych w Rozdziale 6., wśród których najliczniejsze są zapożyczenia z języka angielskiego, natomiast niemal pojedynczo pojawiają się zapożyczenia z innych języków, w tym z niemieckiego, japońskiego, hiszpańskiego i włoskiego.

W drugiej części, pod tytułem *Aspects sémantiques de l'adjectif néologique*, zidentyfikowano modele semantyczne generujące neologię przymiotnikową, która wynika z interakcji z modelami już istniejącymi w języku. Rozdział 1. tej części traktuje więc o bazach kognitywnych nowych przymiotników, wśród których wyróżniono model kontrastu (aksjologicznego, temporalnego i liczbowego), model intensyfikacji (przez wyolbrzymianie cechy lub jej pomniejszanie) oraz model aproksymacji. Rozdział 2. z kolei podejmuje kwestie sposobów wyrażania właściwości przez przymiotniki: poprzez charakteryzowanie, gatunkowanie lub klasyfikowanie; również te sposoby stanowią bazę do tworzenia przymiotników neologicznych w ramach trzech wyróżnionych podkategorii.

Trzecia część, nosząca tytuł *Aspects pragmatiques de l'adjectif néologique*, skupia się na problematyce postawy użytkowników języka wobec tworzonych i/lub używanych przez siebie neologizmów przymiotnikowych. I tak w Rozdziale 1. tej części zanalizowano funkcje badanych jednostek leksykalnych (denotacyjna, emotywna, ludyczna, eufemistyczna, tożsamościowa, symboliczna, autokreacyjna), natomiast Rozdział 2. przedstawia sposoby dystansowania się użytkowników wobec neologizmów, ukazując ich postrzeganie w dyskursie prasowym. Wreszcie Rozdział 3. omawia rolę nowych przymiotników jako tzw. słów-świadków dzisiejszego świata. Okazuje się, że stanowią one rodzaj zasobu leksykalno-kulturowego epoki odzwierciedlającego jej obraz, który jest dzielony przez członków wspólnoty językowej, a który jest również obserwowalny w języku i dyskursie.

Badanie, którego wynikiem jest niniejsza książka, pozwala stwierdzić, że przymiotnik neologiczny we współczesnej francuszczyźnie stanowi bogate i złożone zjawisko leksykalne. Nowe jednostki są na ogół tworzone przez tradycyjne sposoby wzbogacania słownictwa, ale odnotowano także pewne rozwiązania specyficzne, np. co do wyboru niektórych morfemów derywacyjnych, czy też oryginalnych mechanizmów słowotwórczych. Szczególnie często wykorzystywane modele semantyczne kontrastu, intensywności i aproksymacji są w pewnym stopniu bazą współczesnej kreatywności przymiotnika francuskiego, korespondując jednocześnie z funkcjami, które mają spełniać nowo tworzone przymiotniki.

SUMMARY

The neology of the adjective in modern French

This book deals with an original subject of the neology of an adjective in contemporary French, as it turns out that among a number of works examining the adjective from many points of view, there are no studies dedicated to the trends of its development. The aim of the work is to supplement an existing description of the adjective with the latest methods of its creation in today's French language, and thus, also to present the dynamics of this category at the beginning of the third millennium.

The basis of the study is a set of adjectival units collected since years 2014/2015 by the language observatories *Le Logoscope* and *Néoveille* which automatically search for neologisms from newspaper articles of particular titles, based on the "reference and exclusion dictionary" method. Thus, the set of adjectives obtained had to be thoroughly and carefully elaborated on, which allowed us to exclude from it some "false neologisms" (i.e. those that are not neologisms and that were not recognized as such by the exclusion dictionary), as well as various types of errors. A series of operations screening the material had allowed us to build a corpus of 2459 neo-adjectives, which were then analyzed at three angles: morphological, semantic and pragmatic.

The first part of the book, entitled *Ressources lexicogéniques de l'adjectif néologique*, presents current adjective creativity mechanisms operating in the French language. Their description is consistent with the model of word-formation matrices developed specifically for the adjective, which refers to the matrices proposed by J.-F. Sablayrolles (2017). In Chapter 1 of this part, we describe a number of adjectival derivatives, referential and verbal ones, each of which is divided according to the prefix or suffix used to create neological adjectives. Chapter 2 is dedicated to the analysis of adjectives composed in the whole abundance of their forms, containing so-called *composes populaires*, *composés savants*, *composes hybrides*, *composés par amalgam* and *composés par déformation*. Chapter 3 presents the adjectives created by the conversion of verbs, nouns and exclamation marks, which turns out to be a relatively less productive mechanism. Chapter 4 discusses the adjectival neologisms forged as a result of a change in meaning, owing to the extension of meaning, metonymy, or metaphor. Our corpus contains very few examples of this type due to the fact that both linguistic observatories gather almost

exclusively formal neologisms. Chapter 5 touches upon the adjectives resulting from the reduction of forms (cuts and abbreviations), which turns out to be rare in the analyzed corpus. This also applies to the borrowings described in Chapter 6, among which the most numerous are the borrowings from English, but the borrowings from other languages, including German, Japanese, Spanish and Italian, appear almost individually.

In the second part of the book, entitled *Aspects sémantiques de l'adjectif néologique*, we identify semantic models generating adjectival neology, which derives from interactions with semantic models already existing in the language. Chapter 1 of this part deals with the cognitive databases of new adjectives, among which the contrast model (axiological, temporal and numerical), the model of intensification (by exaggerating the feature or its reduction) and the approximation model are distinguished. Chapter 2, in turn, addresses the ways of expressing properties through adjectives: by characterizing, sorting or classifying; moreover, these ways form a basis for the creation of neo-adjectives within three highlighted sub-categories.

The third part of the book, entitled *Aspects pragmatiques de l'adjectif néologique*, focuses on the language users' attitude towards the adjectival neologisms they create and/or use. Therefore, in Chapter 1 of this part the functions of the lexical units studied were analyzed (denotative, emotive, ludic, euphemistic, identity, symbolic, self-creative), while Chapter 2 sheds a light on the ways of distancing from neologisms by their users, showing their perception in the press discourse. Finally, Chapter 3 discusses the role of new adjectives as the so-called witness-words of today's world. It turns out that they constitute a kind of lexical and cultural resource of the era that reflects its image, which is shared by members of the linguistic community, and which is also noticeable in language and discourse.

The study of which the results are presented in this book allows us to state that the neological adjective in the modern-day French is a rich and complex lexical phenomenon. New units are usually created by traditional ways of enriching vocabulary, but some specific solutions have also been noted, e.g. as to the choice of some derivational morphemes or original word-formation mechanisms. Particularly often used semantic models of contrast, intensity and approximation are, to a certain extent, the basis of the contemporary creativity of the French adjective, simultaneously corresponding with the functions that the newly coined adjectives should fulfil.